EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Demandez « aden », le guide culturel





CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16469 – 7,50 F | JEUDI 8 JANVIER 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

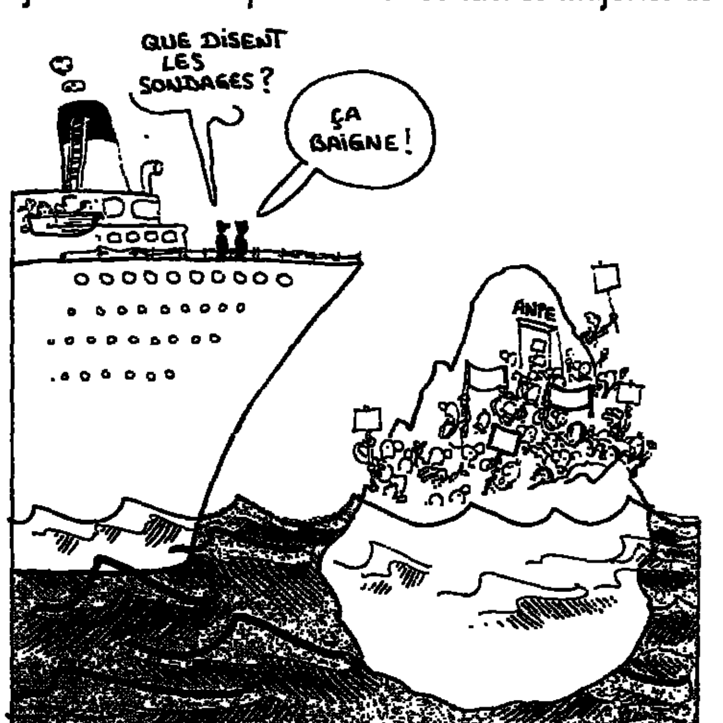
Les chômeurs bousculent Lionel Jospin

● Le premier ministre envisage d'accélérer les réformes ● Le PS presse le gouvernement d'améliorer les aides d'urgence et l'insertion ● Le CNPF refuse une couverture chômage, par l'Unedic, des 350 000 emplois-jeunes ● M. Jospin tente de souder sa majorité autour des 35 heures

LES CHÔMEURS occupaient, mercredi matin 7 janvier, une trentaine de locaux des Assedic. Au moment où le conseil d'administration de l'Unedic devait se réunir, en début d'après-midi à Paris, pour tirer le bilan de la réforme des fonds sociaux adoptée le 2 juillet 1997, une manifestation était organisée à l'appel de la CGT, de la FSU, de SUD et des principales associations de chômeurs.

Le CNPF n'entend pas laisser entraîner le système d'assurance-chômage dans une *« logique de solidarité »*. Mardi 6 janvier, le patronat a refusé d'affilier les bénéficiaires des emplois-jeunes du secteur parapublic au régime d'assurance-chômage.

Le premier ministre, retenu par des cérémonies de voeux à l'Elysée, ne devait pas intervenir mercredi à l'Assemblée, laissant ce soin à Martine Aubry. Lionel Jospin pourrait intervenir jeudi après la réunion bimensuelle du gouvernement. Sur Europe 1, mercredi, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, a estimé que *« la balle est dans le camp de l'Unedic »*. Le Parti socialiste, après en avoir débattu lors de son bureau national mardi soir, a demandé au gouvernement de renforcer les dispositifs d'insertion pour les chômeurs de longue durée.



M. Jospin a commencé, mardi, une série de rencontres préparatoires à l'examen du projet de loi sur les 35 heures par l'Assemblée nationale, à partir du 27 janvier. Le texte pourrait venir devant le Sénat, fin février ou début mars, afin d'être adopté avant la suspension de la session parlementaire provoquée par les élections régionales et cantonales. M. Jospin a reçu à deux reprises, mardi, Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn et Christian Sautter. La seconde rencontre a eu lieu en présence du président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du rapporteur du projet de loi. Le premier ministre déjeunera, lundi 12 janvier, avec les représentants des différentes composantes de sa majorité.

Lire pages 6 et 7

Choses vues en Algérie : Bernard-Henri Lévy témoigne

RETOUR d'Algérie, l'écrivain Bernard-Henri Lévy livre au *Monde* un reportage dans lequel il témoigne de ce qu'il a vu et entendu à Alger puis dans la Mitidja et l'ouest du pays frappés par d'incessants massacres. Un travail de repérage destiné à la préparation d'un film documentaire lui a permis d'accéder à des lieux interdits aux journalistes.

Le Monde publie ce reportage en deux parties. Aujourd'hui, le calme apparent d'Alger et de la Casbah, où la violence couve encore. Mais aussi les témoignages de Saïd, islamiste modéré qui a *« suivi »* les *« barbus »* parce qu'ils prétendaient lutter contre la corruption ; de Nadia, vingt ans, dont la mère a été violée, le père décapité à la hache, et qui parle, très doucement, des sévices qu'elle a subis.

Demain, de nombreux autres *témoignages sur les tueries de l'Ouest algérien.*

Lire pages 12 et 13



D.R.

◻ « Titanic », un amour fou

« J'ai essayé de faire oublier au public que ce bateau va couler », explique James Cameron, le réalisateur de *Titanic*. Ce film au budget colossal va au-delà de la reconstitution parfaite de la catastrophe. C'est une très belle histoire d'amour. p. 25

◻ La chute s'accélère en Asie

La crise financière asiatique prend des proportions vertigineuses qu'aucun expert n'avait envisagées. p. 16 et notre éditorial p. 14

◻ L'Europe et l'exode kurde

Les directeurs des polices nationales de six pays européens se réunissent, jeudi 8 janvier à Rome, pour tenter d'endiguer l'exode de réfugiés kurdes vers les côtes italiennes. p. 2

◻ Les violences de Strasbourg

Les habitants des quartiers de Hautepierre et du Neuhof racontent et expliquent les violences de la nuit du Nouvel An. p. 9

◻ Pollution : risque confirmé

Une enquête menée en Ile-de-France confirme les dégâts sanitaires provoqués par la pollution atmosphérique. Les enfants sont les plus touchés. p. 30

◻ Enquête sur le CAC 40

Les OPA et les perspectives de reprise en Europe ont dynamisé les cours des groupes français. p. 15

◻ Préfets de proximité

Six cents décisions administratives à caractère individuel sont transférées des ministères aux préfets. p. 11

◻ Radios à vendre

Stations à vendre, fréquences à distribuer, PDG à renouveler, concurrence de plus en plus vive : le paysage radiophonique devrait connaître de fortes turbulences en 1998. p. 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

M 0147 - 108 - 7,50 F

A Chicago, Richard Seed veut cloner des humains malgré Bill Clinton

LA TENTATION de cloner des êtres humains devient chaque jour plus grande. Au lendemain de l'annonce de la création de la brebis Dolly, Bill Clinton s'était clairement prononcé *en faveur de l'adoption d'une loi interdisant* pendant cinq ans toute expérience de clonage *humain sur le territoire américain. Mais un* chercheur de Chicago a annoncé, mardi 6 janvier, sur les ondes de la station National Public Radio, qu'il avait l'intention de cloner prochainement des êtres humains afin de permettre à des couples infertiles de procréer. Richard Seed a précisé qu'il souhaitait installer dans l'Etat de l'Illinois une clinique de reproduction médicalement assistée d'un nouveau genre où *l'on créerait, par clonage, des enfants.* Si la technique devait se révéler efficace et si, *comme on l'imagine, un tel établissement* avait du succès, M. Seed annonce qu'il en fonderait d'autres aux Etats-Unis et à l'étranger.

Richard Seed a indiqué qu'il avait les moyens de commencer ses premiers travaux sur le clonage humain dans les quatre-vingt-dix jours. Interrogé sur les déclarations solennelles faites par le président américain, M. Seed a déclaré qu'il était un *« penseur indépendant »* et que M. Clinton *« n'avait pas le pouvoir de l'arrêter, pour le moment »*. De fait, la législation américaine n'interdit pas à des *biologistes et à des médecins de tenter de* créer des êtres humains par clonage. Au lendemain de *l'« invention » de Dolly, le président* américain avait confirmé l'interdiction de l'usage de fonds fédéraux pour toute expérience de clonage humain jusqu'à l'adoption d'une loi. Il avait aussi demandé à la communauté scientifique du secteur privé de suivre l'exemple de l'administration fédérale. Sans succès.

L'initiative de Richard Seed met en lumière les ambiguïtés de la situation américaine vis-à-vis de cette nouvelle perspective de procréa*tion et la faible portée des déclarations pré*sidentielles. Seul l'Etat de Californie a pris des *dispositions légales pour empêcher le clonage* humain. Dans cet Etat, toute société, laboratoire ou centre de recherche violant cette interdiction est passible d'une amende allant jusqu'à 1 million de dollars (environ 6 millions de francs). Pour les personnes, cette amende a été fixée à 250 000 dollars. Selon Noëlle Lenoir, présidente du Comité international de bioéthique de l'Unesco, il semble acquis qu'une loi fédérale interdisant le clonage ne verra pas le *jour aux Etats-Unis. Lors de l'élaboration de la* déclaration de l'Unesco sur le génome, ce pays avait même été *jusqu'à* émettre des réserves sur l'interdiction définitive de cette technique.

En écho aux spectaculaires déclarations de M. Seed, le président de la République française prendra la parole, sur ce thème, lundi 12 janvier à Paris, dans le cadre d'une conférence européenne des comités nationaux d'éthique organisée par le Conseil de l'Europe, qui verra les premiers pays du Vieux Continent signer un protocole *« interdisant le clonage d'êtres humains »*. Et il y aura bientôt un an *que, lors d'une conférence de presse donnée à* Las Vegas (Nevada), le fondateur de l'Eglise *raëlienne annonçait, à la stupeur générale,* qu'il créait aux Bahamas la première société commerciale destinée à financer les recherches sur le clonage humain.

Jean-Yves Nau

La spoliation des biens juifs

CRÉÉE en janvier 1997, la *commission présidée par* Jean Matteoli devrait rendre à Lionel Jospin, *dans la seconde quinzaine* de janvier, son rapport d'étape sur la spoliation des biens juifs sous le régime de Vichy. Elle devrait aborder le problème des œuvres d'art récupérées après la défaite allemande et remises aux musées nationaux, mais aussi les spoliations effectuées dans les camps d'internement français de Drancy ou Pithiviers. Elle compte également se pencher sur les dizaines de milliers de dossiers liés à l'« aryanisation » des entreprises et des commerces engagée en 1941 afin, disait la loi, d'*« éliminer l'influence juive dans l'économie nationale »*.

Lire page 10

L'étape politique de la crise coréenne

AU COURS de sa récente visite à Séoul, le financier américain George Soros, qui aurait investi 500 millions de dollars (3 milliards de francs) en Corée du Sud, n'a pas rencontré le président sortant Kim Young-sam. Mais il a dîné chez son successeur, Kim Dae-jung. Une indication que l'ex-dissident devenu président n'a pas attendu l'expiration du mandat de son prédécesseur, le 25 février, pour prendre en main les rênes d'un pays confronté à la crise la plus grave depuis la fin de la guerre fratricide de 1950-1953. Avant même de s'être installé dans cette Maison bleue – la résidence des chefs d'Etat – d'où partit à deux reprises, au cours des trois dernières décennies, l'ordre de le tuer, l'homme considéré comme un dangereux subversif par les dictatures qui régnèrent sur la « Corée battante » se trouve aujourd'hui investi de la mission de sortir le pays de l'ornière où l'a précipité la dérive de ces régimes puis la présidence velléitaire de Kim Young-sam.

Jusqu'à présent, il n'a pas fait de faux pas. Au contraire, il a su transformer la légitimité historique que lui confère une vie consacrée à la lutte pour la démocratie en un gage de confiance pour le reste du monde. Kim Dae-jung est le premier homme politique coréen à avoir une stature internationale et à disposer à travers la planète d'un réseau de vieilles connaissances qui le respectent pour ses engagements passés et sont prêtes, aujourd'hui, à lui faire confiance. M. Kim a lancé une diplomatie personnelle de contacts directs ou téléphoniques avec ses relations aux Etats-Unis ou au Japon qui a porté ses fruits : les banques qui, à la mi-décembre, étaient sur le point de couper leurs lignes de crédit à la Corée ont décidé de reconduire leurs prêts. Le Fonds monétaire international (FMI) ainsi que les pays industrialisés paraissent rassurés d'avoir finalement un homme aux commandes à Séoul. Et les investisseurs reviennent. Kim Dae-jung a remporté la première manche. Mais la partie est loin d'être gagnée.

L'urgence de la situation et l'impopularité du président sortant exigeaient que Kim Dae-jung prenne rapidement les commandes et définisse les grandes lignes de sa politique.

Philippe Pons

Lire la suite page 14

Un Français chez les Bafana Bafana



PHILIPPE TROUSSIER

L'ÉQUIPE de football d'Afrique du Sud, premier adversaire de la France lors de la Coupe du monde, s'est offert les services d'un nouvel entraîneur, le Français Philippe Troussier. Cet ancien joueur professionnel de Rouen et du Paris-Saint-Germain raconte au *Monde* sa longue expérience du football africain.

Lire page 23

KURDES *Les directeurs des polices nationales de six pays européens (Italie, France, Allemagne, Pays-Bas, Grèce et Turquie) se réunissent, jeudi 8 janvier à Rome, pour examiner des mesures pouvant permettre d'endiguer l'afflux de réfugiés kurdes sur les côtes italiennes. La question devait être également évoquée par Hubert Védrine, ministre français des affaires étrangères, attendu mercredi soir à Ankara.* ● **ISTANBUL** est devenue une vaste plaque tournante de clandestins bengalis, pakistanais, maghrébins ou tsiganes roumains prêts à payer des sommes importantes pour obtenir un faux passeport et la possibilité de « *passer* » en Europe pour y trouver une vie meilleure. ● **KENDAL NEZAN**, le directeur de l'Institut kurde de Paris, estime que des services liés à l'Etat turc sont sans doute complices de cet exode de Kurdes venant également en partie d'Irak.

Les Européens resserrent leur coopération face à l'immigration clandestine

Les chefs des polices de six pays, dont la Turquie, se réunissent à Rome pour tenter de freiner l'afflux de réfugiés kurdes vers les côtes italiennes. La question devait être évoquée jeudi à Ankara par le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine

LA MENACE d'une arrivée massive dans l'Union européenne, par l'Italie, de réfugiés transitant par la Turquie avant de tenter leur chance en Europe fait l'objet d'un branle-bas de combat dans les capitales européennes. Les hésitations du gouvernement italien sur le sort à réserver aux Kurdes et autres candidats à l'immigration arrivés par bateau sur les côtes calabraises suscitent de violentes réactions en Allemagne. L'Italie, qui est entrée en octobre 1997 dans l'espace Schengen, y est accusée de mettre en péril le dispositif mis en place par ses partenaires pour s'assurer d'une protection efficace de leurs frontières extérieures communes contre la criminalité et l'immigration sauvage.

Une réunion des chefs des polices des principaux pays européens concernés, l'Allemagne, les Pays-Bas et la France, avec leurs collègues italien, grec et turc, a été convoquée, jeudi 8 janvier à Rome, pour tenter de trouver les moyens à adopter pour s'opposer aux filières de trafic d'immigrants. Mais la question dépasse largement les problèmes techniques. L'Italie, dont les frontières terrestres avec ses voisins Schengen (Autriche et France) doivent s'ouvrir le 1er avril, n'a pas encore complètement adapté sa législation à la situation. On lui reproche de permettre aux réfugiés arrivant sur son territoire d'aller où bon leur semble, facilitant le travail des passeurs qui les conduisent vers les autres pays du Nord de l'Europe.

S'estimant bafouée par les Européens qui, en décembre 1997, lors du Sommet de Luxembourg, ne l'ont pas associée au nouveau processus d'élargissement que l'Union va lancer, la Turquie a pour sa part une attitude ambiguë. Le gouvernement d'Ankara, qui a annoncé, mardi, le démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de migrants, cherche à donner des preuves de sa capacité à agir si nécessaire. Elle est fortement suspectée en même temps de fermer les yeux sur les navires chargés de clandestins, principalement kurdes, qui quittent ses ports.



RÉAMORCER LA DISCUSSION

Les relations de la Turquie avec l'Europe seront au cœur des entretiens que le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, devait avoir, jeudi matin, avec les principaux dirigeants turcs à Ankara. Il devait arriver, mercredi soir, pour une visite prévue de longue date. Il se rendra ensuite, dans la soirée de jeudi, à Athènes. A la veille de cette visite, le gouvernement turc, qui a officiellement gelé toutes ses relations politiques avec l'Union européenne depuis le Sommet de Luxembourg, a fait dire publiquement qu'il ne souhaitait parler avec le ministre français que de questions bilatérales. La France, qui a été un des meilleurs avocats d'Ankara à Luxembourg, est néanmoins bien placée pour tenter de réamorcer une discussion.

Premier objectif supposé des candidats à l'immigration débarquant en Italie, l'Allemagne, qui abrite de très fortes communautés turque et kurde, tente de mobiliser ses partenaires pour éviter un afflux de réfugiés difficilement acceptable dans une année électorale. Le chancelier Helmut Kohl a fait annoncer, mardi, par son porte-parole, Peter Haussmann, qu'il avait personnellement téléphoné dans la journée aux premiers ministres français et italien pour s'entretenir avec eux de la question. La veille, M. Kohl avait appelé Jacques Chirac.

La réaction de Bonn est d'autant plus vive que le gouvernement allemand peut craindre d'être critiqué pour s'être lui-même mis dans une situation difficile. L'Allemagne a joué, lors du sommet de Luxembourg, un rôle de premier plan, avec la Grèce, pour tenir la Turquie à l'écart du processus d'élargissement de l'Union européenne. Mais c'est elle aussi qui a accepté que l'Italie rentre dans l'espace Schengen avant même d'avoir adopté tous les dispositifs législatifs nécessaires. L'accord, qui avait été scellé au cours de l'été 1997 lors d'un sommet triangulaire entre le premier ministre Romano Prodi et les chanceliers d'Allemagne et d'Autriche, avait suscité des réactions agacées à Paris. Mis devant le fait accompli, les Français se sont trouvés contraints d'accepter l'ouverture de leurs frontières avec l'Italie sans avoir toutes les garanties qu'ils souhaitaient.

Le ministre de l'intérieur, Manfred Kanther, qui a annoncé un renforcement des contrôles aux frontières avec l'Autriche, a demandé que la réunion des polices à Rome « *apporte des résultats concrets et ne se perde pas dans des assurances diplomatiques* ». Il a appelé la Turquie, l'Italie et la Grèce à prendre « *des mesures plus fortes contre l'immigration illégale* ». M. Kanther veut obtenir un renforcement des contrôles dans les ports et les ferries en Turquie, en Grèce et en Italie. Il exige des contrôles d'émigration accrus en Italie même – sur les routes et dans les trains. A ses partenaires de Schengen, l'Allemagne demande également de nouvelles mesures communes pour lutter contre les immigrants illégaux. « *Il ne s'agit pas de mettre en doute le système de Schengen mais de l'appliquer strictement. L'Allemagne le fait et exige la même chose de ses partenaires* », a affirmé le ministre en réponse à ceux qui réclament en Allemagne, à droite comme à gauche, la suspension des accords Schengen.

Henri de Bresson
et Arnaud Leparmentier
(à Bonn)

A deux pas de la Corne d'or, la Babel de tous les trafics

ISTANBUL
de notre correspondante

De jour, Kucuk Pazar apparaît comme un quartier populaire ordinaire d'Istanbul : des ruelles étroites et tortueuses, des maisons dilapidées et quelques vendeurs de kebabs. Mais à la nuit tombée, cette zone urbaine située à deux pas des rives de la Corne d'Or historique se transforme en une tour de Babel animée où toutes les langues, toutes les nationalités se côtoient : Kurdes, Bengalis, Pakistanais, Marocains, Algériens, Iraniens, Tziganes roumains. Quelle que soit leur origine, ils ont une apparence similaire : souvent porteurs d'un gros sac de voyage, ils jettent des regards furtifs autour d'eux, visiblement à l'affût. Certains, évitant prudemment tout contact avec l'extérieur, passent leur journée assoupis sur les lits défoncés d'hôtels à 12 ou 20 francs, attendant le signal du départ. Tous ont en commun le désir de trouver une vie meilleure en Europe. Istanbul, plus que jamais une plaque tournante pour tous les trafics – de drogue ou d'immigrants clandestins – est leur tremplin. Sous le couvert de l'obscurité, des rabatteurs font leur tournée quotidienne dans les dizaines d'hôtels miteux, à la recherche de clients. « *J'ai un groupe de trente personnes qui partira demain par bateau* », explique un jeune hôtelier, un Kurde d'Adiyaman brûlant de ferveur nationaliste.

REPORTAGE
Tous ont en commun le désir de trouver une vie meilleure en Europe

Quelques heures dans ce quartier cosmopolite suffisent pour obtenir un échantillon de l'offre abondante qui – explique le tenancier – est proportionnelle à la demande. Pour 3 000 deutschemarks (près de 10 000 francs), vous pouvez acheter à la fois un faux passeport et un départ sans anicroches à partir de l'aéroport d'Istanbul : une part du prix assure apparemment la coopération des responsables de la sécurité. Pour les budgets plus modestes, un voyage par bateau est conseillé : 1 500 dollars (9 000 francs) déposés sur le compte en banque de ce capitaine syrien assureront une ou deux nuits dans un lieu de « villégiature » inconnu suivi, avec un peu de chance, par une embarcation sur un bateau, souvent peu sûr, à partir d'Istanbul ou d'un port méditerranéen comme celui de Mersin.

La situation géographique d'Istanbul assure une multitude d'alternatives. Certains partent par l'Ukraine ou la Russie, d'autres traversent la rivière à Uzunkopru, en Thrace occidentale, pour passer en Grèce. « *Comme nous n'avons pas d'hiver au Bengladesh, nous partons en Slovénie pour voir de la neige* », explique le dirigeant, à l'allure prospère, d'un groupe de « touristes » bengalis, rabrouant sévèrement un compatriote trop bavard qui affirme être arrivé légalement de Dacca via Dubai, ayant obtenu, par la poste, un visa de l'ambassade slovène à Beijing. « *L'avantage de l'Italie*, explique de son côté un Kurde de Turquie, *c'est qu'ils ne peuvent pas nous expulser avant quinze jours.* » Des emplois fictifs dans des compagnies européennes complices permettraient également d'obtenir des permis de travail légaux. Les Kurdes venant d'Iran ou d'Irak sont souvent pris en charge à Dogubeyazit, au pied du mont Ararat, à l'autre extrémité de la Turquie. Ils sont ensuite acheminés par petits groupes, en bus ou en voiture, jusqu'à Istanbul.

CENTRE DE TRIAGE

Aucune organisation centrale ne semble contrôler exclusivement le trafic. « *Trois ou quatre personnes s'associent, achètent un bateau* », explique un passeur. Souvent, ces filières sont organisées sur place par des Turcs ou des Kurdes associés à des ressortissants étrangers, semi-permanents, qui assurent les contacts avec leur pays d'origine. Ainsi ce jeune Marocain qui vit en Turquie, illégalement, depuis deux ans et « *aide* » ses compatriotes. Le risque d'une arrestation ne fait pas peur à ces résidents à long terme : leurs ambassades refusent de les prendre en charge, le gouvernement turc ne veut pas payer pour les rapatrier ; les forces de l'ordre ferment les yeux s'ils sont interpellés, d'autant que leur libération peut être monnayée.

Certains clandestins restent volontairement en Turquie, notamment les Roumains, qui, source de main-d'œuvre à bon marché, font désormais partie du paysage turc. D'autres, à court d'argent, y sont contraints et survivent grâce à des emplois occasionnels. « *J'ai très faim* », se plaint un Kurde iranien, ancien combattant peshmerga du Parti démocratique du Kurdistan-Iran (PDK-I). Quelques francs ramènent un sourire sur son visage émacié. En Turquie depuis six mois, il rêve de réunir l'argent nécessaire à son passage vers l'Europe, mais pour l'instant il a à peine de quoi se nourrir.

La situation des Kurdes, en Irak, en Turquie et en Iran, et les violations des droits de l'homme sont des facteurs de cet exode, bien qu'indirectement. L'insécurité constante dans des régions soumises depuis de longues années à des conflits sanglants, comme le Sud-Est anatolien ou le nord de l'Irak, l'évacuation des villages forçant les paysans vers des villes où ils ne trouvent pas d'emploi et surtout l'appauvrissement général dû aux affrontements – plutôt que la persécution personnelle – poussent apparemment de nombreux Kurdes, du moins ceux qui ont encore suffisamment d'argent et d'initiative, à tenter leur chance ailleurs. « *Il y a une crise économique, les gens sont forcés de vendre leur maison* », se plaint un Kurde.

Si les voies utilisées par ce trafic très lucratif d'immigrants clandestins sont les mêmes que celles empruntées par les trafiquants de drogue, ce n'est apparemment pas un hasard. « *Son oncle est en prison pour trafic d'héroïne, il fait partie d'une grande famille de la mafia locale* », chuchote l'hôtelier kurde, alors qu'un passeur se rend à l'étage supérieur pour recruter des clients potentiels. Si l'arrivée soudaine de bateaux surchargés de réfugiés en Italie inquiète les Européens, qui réalisent soudain l'ampleur du problème, ces trafics durent depuis des années. De tout temps, Istanbul, une ville de plus de 10 millions d'habitants située à la croisée des chemins, a été un centre de triage important.

« *Certains récoltent l'argent, transfèrent les réfugiés jusqu'à la gare routière puis les embarquent sur des bus qui les emmènent à l'autre bout de la Turquie plutôt qu'en Italie* », explique le tenancier de l'hôtel. « *Mais vous pouvez faire confiance à mon copain*, affirme-t-il, *il fait ce boulot depuis dix ans.* »

Nicole Pope

Certains services de l'Etat turc sont « complices », estime le président de l'Institut kurde de Paris

« *DANS UN ÉTAT aussi policier que l'Etat turc*, dit Kendal Nezan, président de l'Institut kurde de Paris, *il n'est pas possible que les bateaux chargés de réfugiés kurdes turcs et irakiens puissent partir s'il n'y a pas de complicité au niveau de l'appareil d'Etat.* »

Sans des complicités du même genre, il n'est pas non plus possible pour les Kurdes irakiens candidats à l'exil d'entrer en territoire turc, ajoute M. Nezan, dans un entretien avec *Le Monde*. « *Même pour les étudiants kurdes irakiens bénéficiant de bourses et dont l'Institut se charge du transfert en France, il faut un minimum de deux mois pour obtenir un visa de transit par le territoire turc, et cela en faisant intervenir des partis kurdes* », tel le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani, allié de la Turquie, souligne-t-il.

En Europe, dit encore le président de l'Institut kurde de Paris, « *on ne mesure pas l'ampleur du phénomène mafieux en Turquie. Après la Russie, la mafia turque est la deuxième du monde par son chiffre d'affaires* ». Sur la base du témoignage d'un haut responsable de la police devant une commission parlementaire, le quotidien *Hurriyet* a révélé que le trafic de drogue avait rapporté à la Turquie 25 milliards de dollars en 1995 et 37,5 milliards l'année suivante. « *La mafia travaille main dans la main avec certains services de l'Etat turc* », plus précisément la police politique et les services de renseignement.

Ces services, estime M. Nezan, « *ne sont pas mécontents de se faire un peu d'argent* » en organisant le départ des Kurdes. « *C'est aussi une manière d'exporter le problème kurde et de dire aux Européens "puisque vous aimez tellement les Kurdes, servez-vous !". Et puis*, estime-t-il, *cela cadre parfaitement avec la politique de dépeuplement du Kurdistan. Ils se disent : "Moins il y a de Kurdes, mieux c'est".* »

M. Nezan rapppelle qu'à l'intérieur même de la Turquie, tout est fait pour réduire à néant toute culture ou identité kurde – c'est un « *génocide culturel* », s'indigne-t-il. Depuis le début des années 80, 3 815 villages kurdes ont été détruits ou évacués dans le Sud-Est anatolien, « *au bas mot quelque 7 millions de Kurdes ont été déplacés* » sur une population totale kurde officiellement évaluée à 12 millions, mais qui, selon M. Nezan, serait de 15 à 20 millions ; plus de 4 000 membres de l'intelligentsia assassinés et des milliers d'autres jetés en prison ou contraints à l'exil.

Pourquoi l'exode kurde s'est-il intensifié ? Les Kurdes de Turquie, explique M. Nezan, s'étaient mis à espérer quelque peu lorsque le Parti de la prospérité (Refah, islamiste) est arrivé au pouvoir, « *parce que l'islam est une religion fraternelle* ». « *Après tout, se disaient-ils, sous l'Empire ottoman, les Kurdes avaient bénéficié d'une large autonomie.* » Après la chute du Refah et du premier ministre, Necmettin Erbakan, et la perte d'influence substantielle, d'après M. Nezan, du Parti des travailleurs (PKK) qui prône la lutte armée – « *laquelle a engendré un désastre pour tous les Kurdes* », qu'ils soient de Turquie, d'Irak ou d'Iran –, les Kurdes turcs ont déchanté.

Le mouvement d'immigration « cadre parfaitement avec la politique de dépeuplement du Kurdistan »

Les Kurdes irakiens, les plus nombreux à prendre le chemin de l'exil, ne voient eux non plus aucun avenir. Ils craignent le retour à tout moment de l'administration irakienne dans le nord du pays. Les luttes entre les deux principales formations kurdes rivales ont réduit à néant tous leurs espoirs, et les incursions militaires massives répétées turques dans le Kurdistan irakien ont achevé de briser leurs illusions.

Les partants sont de jeunes cadres, techniciens, scientifiques, médecins, etc. Déjà en 1996, près de six mille avaient dû s'expatrier, après l'intervention militaire de l'armée irakienne aux côtés du PDK et la débandade de l'antenne de la CIA dans le Kurdistan. Quelques centaines d'entre eux travaillaient pour l'agence de renseignement américaine, mais les autres, qui avaient coopéré avec des organisations non gouvernementales, ont craint d'être assimilés à des agents.

Après l'arrivée, en décembre 1996, en Italie, d'un navire, l'*Ararat*, transportant 835 réfugiés, dont 431 Kurdes turcs et 230 Kurdes irakiens, M. Nezan s'est rendu à Rome pour expliquer aux formations politiques, aux organisations humanitaires et au ministère italien des affaires étrangères, les tenants et aboutissants de cet exode, dont l'Italie est le point d'échouage depuis quelques mois.

Un premier groupe de quelque 200 réfugiés kurdes y est en effet arrivé le 29 mai, suivi, en juillet, par un autre composé de 403 réfugiés, dont 340 Kurdes. Deux cents autres, dont 178 Kurdes, ont suivi en août. En moyenne, 80 % des trois contingents sont des Kurdes irakiens. Puis il y eut les 835 réfugiés de décembre 1997 et les 386 du 1er janvier, dont 270 Kurdes.

Mais en 1996, ce fut en Grèce qu'échouèrent 4 000 réfugiés Kurdes irakiens arrivés à bord de radeaux de fortune – dont un fit naufrage. Avec l'accord des autorités grecques, l'organisation non gouvernementale Médecins du monde a ouvert des camps de réfugiés dont l'Institut kurde de Paris a assuré la logistique scolaire. Les autorités grecques ont ensuite délivré à nombre de ces réfugiés des permis de séjour et de travail de six mois.

Mais lorsqu'on interrogeait les intéressés, leur objectif était clair : ils voulaient gagner l'Allemagne ou les Pays-Bas, affirme M. Nezan, qui critique une certaine « *hypocrisie européenne* », les Grecs n'hésitant pas à encourager des Kurdes à aller en Italie, les Italiens laissant certains Kurdes se rendre jusqu'à la frontière française et les Français fermant l'oeil sur le passage des Kurdes, à condition qu'ils filent droit vers l'Allemagne.

L'Allemagne est un pôle d'attraction, parce que, comme toutes les diasporas, les exilés kurdes cherchent à se rassembler et que l'Allemagne abrite la plus importante communauté kurde de l'Union européenne – entre 450 000 et 600 000 –, dont 80 % sont des Kurdes de Turquie. Quinze pour cent sont des Kurdes irakiens et les 5 % restants viennent d'Iran, de Syrie et du Liban. Près de 100 000 Kurdes vivent en France et entre 120 000 et 130 000 dans les pays du Benelux.

Mouna Naïm

La situation s'assombrit en Irlande du Nord à la veille de la reprise des pourparlers de paix

Les actions violentes se sont multipliées ces dernières semaines

A quelques jours de la reprise des pourparlers de paix à Belfast, lundi 12 janvier, la situation en Irlande du Nord s'assombrit à nouveau. La menace que font peser les terroristes loyalistes protestants sur le processus de paix a balayé l'optimisme prudent qui prévalait depuis que Tony Blair a mis tout son poids en faveur d'une solution négociée à cette guerre civile qui se perpétue depuis près de trente ans.

LONDRES
de notre correspondant

L'assassinat, fin décembre, dans la prison de Maze, du chef terroriste Billy Wright, responsable de nombreux assassinats de catholiques et farouche opposant au cessez-le-feu, par des membres de l'INLA, groupuscule républicain extrémiste, a mis le feu aux poudres en Irlande du Nord. Depuis, deux catholiques sont tombés sous les balles des tueurs du LVF (Force des volontaires loyalistes) fondé par Billy Wright, entraînant dans une spirale de surenchère les deux petites formations loyalistes qui avaient jusqu'alors joué un rôle positif dans la négociation. Le Parti progressiste unioniste (PUP) de David Ervine, façade légale de l'UVF (Force des volontaires de l'Ulster), et le Parti démocratique d'Ulster (UDP) de Gary McMichael, branche politique de l'UDA (Association de défense de l'Ulster) et de l'UFF (Combattants de la liberté d'Ulster), sont désormais soumis aux pressions de militants qui estiment que le processus de paix est biaisé en faveur de l'IRA. Ils demandent au PUP et à l'UDP de se retirer des pourparlers.

Mardi 6 janvier, les prisonniers loyalistes ont affirmé leur opposition à la négociation sans toutefois conseiller le retour au terrorisme, mettant en porte-à-faux MM. Ervine et McMichael. *« Nous voulons que les négociations continuent, que le processus en cours soit remis sur les rails. (...) Mais, pour que cela se produise il faut un environnement stable. Il faut que nous soyons soutenus et nous n'avons pas réussi à changer l'opinion des prisonniers »*, a déclaré ce dernier. Le chef du principal parti unioniste (UUP), David Trimble, s'est lui aussi rendu à la prison de Maze – qui regroupe des terroristes de tous bords – sans parvenir à convaincre ses coreligionnaires qui se trouvent derrière les barreaux de donner encore une chance à la paix.

CHANTAGE À LA VIOLENCE

M. Trimble a absolument besoin de la présence du PUP et de l'UDP aux négociations car, sans eux, son parti serait dans la situation embarrassante d'être le seul mouvement protestant à y participer face au Sinn Fein et aux nationalistes modérés du SDLP. M. Trimble multiplie les initiatives, rencontrant lundi le premier ministre et mardi la ministre chargée de l'Irlande du Nord, Mo Mowlam. Mercredi, M. Ervine devait être reçu par le chef de la diplomatie irlandaise.

S'il est difficile de faire la part du bluff ou du chantage à la violence dans le comportement des loyalistes, le fait est qu'ils sont persuadés d'être les perdants du processus de paix. Ils affirment que celui-ci favorise les républicains et que cela ne peut plus durer. Le porte-parole des détenus de l'UDA a ainsi déclaré à la BBC : *« Nous voulons la paix, mais nous souhaitons aussi un message clair de notre gouvernement : nous ne voulons pas jouer les utilités à côté de l'IRA. »* Il y a seulement quelques mois, la situation était inversée, l'IRA accusant Londres de favoriser les protestants.

Ces menaces sont d'autant plus inquiétantes que des membres de l'UDA – officiellement liés par le cessez-le-feu – auraient participé aux représailles qui, le 31 décembre, ont causé la mort d'un civil catholique. Ce n'est pas la première fois que les paramilitaires loyalistes violent leur cessez-le-feu mais, jusqu'à présent, Londres et Dublin ont fermé les yeux pour leur permettre de rester associés à la négociation. Un renouveau de violence rendrait cette position intenable et remettrait en cause le processus de paix.

Consciente du risque, M[me] Mowlam s'efforce de convaincre les loyalistes de ne pas jouer la politique de la chaise vide. Elle estime que seul un approfondissement de la négociation peut permettre de surmonter cette grave crise. Mais elle rejette pour le moment leur revendication de remise en liberté des terroristes protestants. En effet, plus de trois ans après les cessez-le-feu parallèles de l'IRA et des loyalistes, le gouvernement britannique n'a toujours pas entamé la libération des détenus des deux camps. Par contre, Dublin a élargi un certain nombre de membres de l'IRA et son ministre des affaires étrangères s'est dit favorable à ce que Londres fasse de même avec les loyalistes.

De leur côté, les nationalistes dénoncent le chantage à la violence des loyalistes. Le modérateur (chef) de l'église presbytérienne du Nord, le docteur Sam Hutchinson, a critiqué la place indue prise par les terroristes aux dépens des partis légalistes : *« Ceux qui ont un passé de violence, dont l'attitude envers un cessez-le-feu permanent et définitif reste ambivalent, donnent l'impression d'être avantagés par rapport aux tenants de la méthode démocratique traditionnelle. Il est à craindre que l'on en arrive à la question de savoir qui peut causer le plus de troubles, que ce soit par la violence paramilitaire ou par les désordres civils, s'il n'obtient pas satisfaction. Il ne faut pas que cela puisse se produire. »* C'est ce à quoi les modérés de tous les bords s'efforcent actuellement de parvenir.

Patrice de Beer

La Petite Sirène de Copenhague n'a plus de tête

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Dans le monde de la marine, la tradition veut qu'embrasser la Petite Sirène de Copenhague porte bonheur. Officiers et matelots ne peuvent plus sacrifier à ce rituel, et les touristes déchantent devant l'un des sites les plus renommés et visités de la capitale danoise : la Petite Sirène n'a plus de tête. On la lui a coupée, ou plutôt découpée. A la scie à métaux, semble-t-il. La sculpture en bronze a subi cet outrage mardi 6 janvier. Un sacrilège ! *« La Petite Sirène, c'est comme la tour Eiffel à Paris ou Big Ben à Londres, c'est un symbole très important pour la ville »*, explique Lars Jörgensen, de l'office de tourisme.

Assise sur son rocher, le long de la promenade de Langelinie, dans la partie nord du port, la sculpture d'Edvard Eriksen, haute d'un mètre à peine, surprenait déjà par sa petitesse. Un visage un peu triste, encadré d'une chevelure que l'on devinait blonde. Mardi, ce n'était plus avec le même regard que curieux et touristes la regardaient, décapitée et flanquée d'hommes-grenouilles à la recherche de la tête ou, tout au moins, d'indices, telles ces deux lames de scie remontées à la surface.

La statuette représente l'héroïne d'un conte de Hans Christian Andersen, le célèbre auteur danois du XIX[e] siècle. Dernière fille du Roi de la mer, elle sacrifia sa voix et sa queue en écailles pour tenter de s'attirer les faveurs d'un prince dont elle avait sauvé la vie au cours d'une tempête. Le prince n'en voulut pas, et l'éconduite finit en ange. Ecrit en 1837, ce conte fut l'une des seules *« de mes œuvres qui m'ait ému pendant que je l'écrivais »*, confia H. C. Andersen. Elle inspira un ballet dont l'interprète principale éblouit, par sa grâce, un riche brasseur et mécène, Carl Jacobsen. Il décida alors de faire don, en 1913, d'une statue de la sirène à la ville de Copenhague. Le sculpteur prit pour modèle sa propre épouse.

En avril 1964, la statue perdit sa tête d'origine, découpée elle aussi. On ne la retrouva jamais. Un artiste danois, Jörgen Nash, prétendit avoir jeté à la mer l'objet du délit. Sans preuve. Il appela néanmoins la télévision mardi pour jurer que, cette fois-ci, il n'était pas dans le coup... Les enquêteurs recherchent en revanche deux jeunes hommes en patins à roulettes, croisés par le journaliste alerté du méfait par des appels téléphoniques anonymes : *« Il manque quelque chose à la Petite Sirène. »* Peut-être les *« agresseurs »* auront-ils la bonne idée de restituer la tête, tout comme ces deux étudiants qui, en 1984, rendirent un de ses bras, qu'ils avaient arraché dans un moment d'ivresse.

Benoît Peltier

L'armée mexicaine continue de se déployer au Chiapas

MEXICO
de notre envoyé spécial

Malgré toutes leurs dénégations, encore répétées au lendemain du massacre d'Acteal où ont péri quarante-cinq indiens Tzotzils, les autorités mexicaines auraient bien organisé des groupes paramilitaires chargés de contrer l'influence zapatiste dans le Chiapas. C'est ce qu'affirme *Proceso*, un hebdomadaire indépendant, dans son dernier numéro, en publiant un document où figurent les consignes adressées aux unités de l'armée en opération dans la région.

Dans un souci évident d'éviter toute polémique, le ministère de la défense a affirmé, lundi 5 janvier, qu'il n'était pas en possession du document publié par l'hebdomadaire, ajoutant que la politique qui y était décrite *« n'était celle d'aucune des unités dépendant du ministère de la défense »*.

Intitulé « Plan de campagne Chiapas 94 » et attribué aux services centraux du ministère de la défense, le document confidentiel aurait été adressé, en octobre 1994, au commandement de la septième région militaire, à Tuxtla Gutiérrez, capitale du Chiapas. Jargon compris, il n'est rien d'autre qu'un inventaire des classiques recettes contre-insurrectionnelles qu'enseignent les spécialistes de diverses écoles militaires. Mais, sous réserve de son authenticité, son intérêt est moins militaire que politique : il contient noir sur blanc le mot *« paramilitaire »*, aujourd'hui au centre de la polémique sur les responsabilités du dernier massacre.

« PARAMILITAIRES »

Les rédacteurs du plan soulignent ainsi la nécessité de *« couper la relation de soutien qui lie la population* [du Chiapas] *à ceux qui violent la loi* [les zapatistes] *»*. Pour cela, les services du renseignement militaire devront *« organiser secrètement certains secteurs de la population civile, notamment les éleveurs, les petits propriétaires et les individus qu'habite un sentiment patriotique élevé. Ceux-ci seront utilisés en appui de nos opérations »*. Des instructeurs militaires seront notamment chargés *« de conseiller et d'appuyer les forces d'autodéfense et les autres organisations paramilitaires »* ; au cas où de telles forces n'existeraient pas, les services de l'armée sont chargés de les créer.

Les révélations de *Proceso* n'ont cependant pas provoqué d'autres commentaires que quelques demandes d'éclaircissements émanant de parlementaires de l'opposition. Aussi, c'est presque dans l'indifférence que, lundi, le nouveau ministre de l'intérieur, Francisco Labastida Ochoa, a lancé aux zapatistes ce qu'ils considèrent être une véritable déclaration de guerre. Faisant référence aux accords de San Andres qui, en 1996, accordaient l'autonomie aux Indiens révoltés, mais n'ont jamais été appliqués, le nouveau ministre a assuré que le gouvernement respecterait sa signature. Mais, a-t-il ajouté, pour éviter les risques de *« balkanisation »* qu'introduirait l'autonomie, il fallait au préalable... renégocier les accords. M. Labastida a également insisté sur la nécessité préalable de désarmer toutes les parties, exigence que les zapatistes ont toujours refusée tant que des accords définitifs n'étaient pas conclus.

Souple dans la forme, mais intransigeant sur le fond, le pouvoir semble être en mesure, une fois de plus, de digérer la crise. Sur le terrain, calmement mais systématiquement, des milliers de soldats – de 15 000 à 40 000, selon les chiffres – passent au peigne fin le Chiapas, multiplient les barrages et les fouilles, n'hésitent plus à installer des postes dans les villages zapatistes. Toute la région que tenaient les rebelles est en passe d'être sous le contrôle de l'armée.

Georges Marion

Bruxelles pourrait interdire l'importation d'oiseaux vivants de Chine

BRUXELLES. Le comité vétérinaire permanent de la Commission européenne devait débattre, mercredi 7 janvier à Bruxelles, de la nécessité de suspendre, à la suite de l'épidémie de grippe du poulet à Hongkong, les importations d'oiseaux vivants provenant de Chine. L'Union européenne avait interdit, dès 1995, l'importation de volailles vivantes en provenance de cette région, mais un porte-parole de la commission de Bruxelles a annoncé, lundi, que les vétérinaires allaient étudier le cas d'autres volatiles, notamment ceux des oiseaux de compagnie. Les autorités chinoises ont, pour leur part, affirmé le même jour que de nouvelles études confirmaient qu'aucun cas de grippe du poulet n'avait à ce jour été recensé en Chine continentale.

Les Etats-Unis tentent de réactiver le processus de paix au Proche-Orient

JÉRUSALEM. L'émissaire américain au Proche-Orient, Dennis Ross, a rencontré successivement, mardi 6 janvier, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, à Jérusalem et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, à Bethléem, en Cisjordanie. M. Ross a indiqué que l'objectif de sa mission *« est de préparer le terrain aux rencontres de Washington »* des deux responsables avec le président Bill Clinton, le 20 et le 22 janvier. Les Etats-Unis réclament à Israël un redéploiement militaire israélien *« significatif et crédible »* en Cisjordanie, mais le gouvernement israélien, qui ne parvient pas à s'entendre sur le sujet, s'est radicalisé après la démission, devenue effective mardi, du ministre des affaires étrangères, David Lévy. M. Nétanyahou a ainsi consulté uniquement le chef de file des durs, le ministre des infrastructures, Ariel Sharon, avant de rencontrer M. Ross. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : le Kremlin** a annoncé, mardi 6 janvier, que la visite de Boris Eltsine en Inde, prévue fin janvier, *a été repoussée à « plus tard »* dans l'année, et qu'un sommet de la Communauté des Etats indépendants (CEI), prévu ce mois-ci, a été annulé. Aucun de ces deux reports n'est officiellement lié à la mauvaise santé du président russe. La visite en Inde aurait dû être le premier déplacement à l'étranger de M. Eltsine depuis son hospitalisation pendant deux semaines en décembre 1997. – *(AFP.)*

■ **Le ministre russe de l'intérieur, Anatoli Koulikov,** a durci le ton, mardi 6 janvier, à l'égard de la Tchétchénie, en déclarant que la Russie mènerait des *« raids préventifs contre les bases de bandits »* dans la république indépendantiste. M. Koulikov a fait cette déclaration en commentant une attaque en décembre, au Daghestan, contre un bataillon de blindés russes par un groupe armé venu de Tchétchénie. – *(Reuters.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : la couronne** a atteint, mardi 6 janvier, son plus bas niveau par rapport au dollar en clôturant à 36,02 couronnes pour un dollar. La banque centrale a annoncé qu'elle est intervenue pour *« empêcher les variations injustifiées du cours »*. La faiblesse de la monnaie tchèque est liée aux turbulences sur les marchés asiatiques et à l'instabilité politique dans le pays, indiquent des cambistes. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **MAROC : Abdelouahed Radi, un enseignant de soixante-deux ans,** membre du bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires (USFP, opposition), a été élu mardi 6 janvier président de la Chambre des députés, dont les 325 membres ont été élus le 14 novembre 1997. L'élection d'un président socialiste à la tête du Parlement pourrait annoncer la constitution d'un gouvernement où l'USFP serait présente dans le cadre de l'*« alternance »* souhaitée en vain par le roi Hassan II depuis 1993. – *(AFP.)*

■ **Plus de cinquante personnes** ont été arrêtées dimanche 4 et lundi 5 janvier à Jérada, petite ville minière de 60 000 habitants à l'est du Maroc, rapporte mardi le quotidien *Al Ittihad al-Ichtiraki*. Ces arrestations, ajoute le journal, sont survenues après de violents incidents entre les forces de l'ordre et les habitants, qui protestaient contre la fermeture imminente de la mine de charbon de Jérada, où travaillent quelque 9 000 ouvriers. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : les comités de censure installés dans les imprimeries** pour contrôler le contenu des journaux ont été supprimés. La suppression n'a été ni annoncée officiellement ni notifiée aux responsables des publications. *« Nous l'avons apprise par nos employés chargés de suivre l'impression du journal, sans savoir si elle est définitive ou simplement temporaire »*, a indiqué le directeur du quotidien privé *El Watan*, Omar Belhouchet. Les comités de lecture, composés de fonctionnaires du ministère de l'intérieur et ironiquement appelés *« visiteurs de la nuit »* par les journalistes, avaient été installés il y a deux ans. – *(AFP.)*

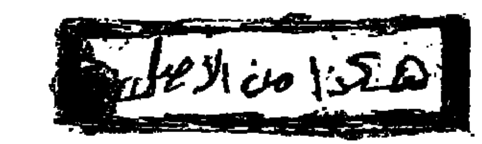
■ **RWANDA : vingt-quatre Hutus** ont été tués en décembre dans la région de Butaré (sud), a annoncé, mardi 6 janvier, Radio Rwanda. La majorité sont des prisonniers récemment libérés. Les prisons rwandaises renferment 130 000 suspects accusés d'avoir pris part au génocide de 1994. Neuf personnes, dont quatre soldats, accusés d'avoir commis ces meurtres, ont été arrêtés, selon la radio. D'autre part, les rebelles hutus ont tué, lundi, quatorze habitants de la région de Nyabikenke (centre), dont deux enfants, lors d'une attaque. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : l'opposant Etienne** Tshisekedi a appelé, mardi 6 janvier, la population à *« persévérer en 1998 dans la lutte contre le retour de la tyrannie »*. Le leader de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) relève que l'année 1997 *« aura été celle du triomphe sur la dictature »*. Opposant au maréchal Mobutu, il refuse de reconnaître le pouvoir de Laurent-Désiré Kabila. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : le caporal** qui a proclamé le coup d'Etat du 25 mai 1997 à la radio a été emprisonné pour avoir participé au pillage de l'ambassade d'Iran le soir du 31 décembre, a-t-on appris, mardi 6 janvier, de sources militaires à Freetown. Quatre militaires de la junte au pouvoir ont été limogés après cet acte de pillage et exclus de l'armée. – *(AFP.)*

ASIE

■ **PAPOUASIE : le quart de la population de Papouasie-Nouvelle-Guinée** (plus d'un million de personnes) est désormais exposé à la famine en raison de la sécheresse, et la situation devrait encore empirer, selon un rapport que l'Agence australienne pour le développement international (AusAid) doit publier jeudi 8 janvier. – *(AFP.)*



Alger réplique à la proposition américaine de commission d'enquête

EN L'ABSENCE de toute information officielle, la presse algérienne donnait mercredi 7 janvier des bilans divergents des massacres survenus dimanche soir, après la rupture du jeûne du ramadan, dans plusieurs douars de la commune de Had T'Chekala, à 250 kilomètres environ à l'ouest d'Alger. L'envoyé spécial du quotidien *Le Matin* estime que, *« selon des témoins, il dépasserait les trois cents morts »* tandis que *El Watan* parle de 150 morts. La veille, *La Tribune* avançait le chiffre de 177 morts pour un massacre dépeint, avec force détails, par certains journaux comme *« le summum de la barbarie »*.

En fait, pour se rapprocher de la réalité, il faudra attendre que les équipes de secours aient accès à tous les douars environnants, ce qui, dans cette région montagneuse, ne semblait toujours pas encore être le cas.

En dépit de ce contexte, les dirigeants algériens ne veulent toujours pas d'une enquête internationale pour faire la lumière sur les massacres. Aux Etats-Unis qui, lundi 6 janvier, avaient remis la proposition sur la table, par le biais d'une déclaration du porte-parole du secrétaire d'Etat, James Rubin, Alger a sèchement répliqué. L'ambassadeur américain Cameron Humon (en poste depuis peu) a été convoqué mardi par les autorités algériennes et des *« explications »* lui ont été demandées.

« Le diplomate américain s'est vu rappeler le rejet catégorique par l'Algérie de toute idée de commission d'enquête internationale d'où qu'elle vienne et qu'elles qu'en soient la forme ou la nature », selon l'agence de presse officielle algérienne APS. *« En outre,* poursuit l'APS, *l'attention de l'ambassadeur a été appelée sur le fait que l'idée d'une enquête internationale associée à l'introduction d'un doute quant à l'identité des auteurs du terrorisme participerait objectivement d'une entreprise de déculpabilisation des terroristes, alors même qu'ils assument leurs crimes odieux et les revendiquent. »*

Cette réaction inhabituelle d'Alger à l'encontre des Etats-Unis – un pays considéré comme un allié – intervient alors que, la veille, la France avait fait l'objet de sévères critiques pour avoir rappelé le droit des civils algériens à être *« protégés »*. Paris avait également plaidé en faveur d'une *« démocratisation authentique »* du régime algérien.

Mardi, le ministre algérien des affaires religieuses, Bouabdellah Ghoulamallah, est d'ailleurs revenu à la charge contre la France. *« C'est elle qui abrite les criminels et leurs commanditaires ainsi que ceux qui leur fournissent les armes et les fonds »*, a accusé le ministre, selon les propos rapportés par l'AFP.

De son côté, l'ambassadeur de l'Algérie en France, Mohamed Ghoualmi, qui était mardi l'invité de FR3, a estimé que *« plus le terrorisme augmente en atrocité, (...) plus il y a une pression internationale, malheureusement pas sur les terroristes mais sur l'Etat algérien ; et donc elle participe à déstabiliser cet Etat et à l'affaiblir dans son combat titanesque contre le terrorisme »*. Critique à l'égard des prises de position de Paris et de Washington, le diplomate, en revanche, a commenté en termes beaucoup plus mesurés la proposition allemande d'envoyer la *« troïka »* européenne en Algérie et de venir en aide aux populations touchées par les massacres.

Jean-Pierre Tuquoi

L'Indonésie éprouve de plus en plus de mal à gérer la crise

La roupie a nettement franchi mercredi la barre des 8000 roupies pour un dollar, son plus bas niveau depuis sa convertibilité en 1971

Le président Suharto a présenté, mardi 6 janvier, un budget pour l'année fiscale qui commence le 1er avril, en augmentation de 32 % (en roupies) par rapport au précédent. Il a réitéré son *« engagement total »* à appliquer le programme d'austérité du FMI, qui n'a déboursé que 3,5 milliards de dollars pour le moment et dont une équipe est attendue à Djakarta début février pour faire un premier point. Selon des responsables du FMI cités par la presse américaine, les autorités indonésiennes n'ont pas pour l'instant rempli leurs engagements et l'institution multilatérale pourrait décider de ne pas verser les 3 milliards de dollars suivants. Les militaires, dont le rôle pourrait être déterminant en période de fin de règne, ne sous-estiment pas le risque de troubles sociaux et se déclarent *« toujours prêts à faire face si la situation prend une mauvaise tournure »*.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Entre le risque sérieux de nouveaux troubles sociaux et la nécessité de redresser ses finances, l'Indonésie, considérée comme le pays-clé de la stabilité en Asie du Sud-Est, ne dispose plus que d'une marge de manœuvre bien étroite. La présentation du budget, mardi 6 janvier, par le président Suharto en offre l'illustration : dans une atmosphère volatile, les mesures d'austérité devaient s'accommoder du triste sort fait à des populations de surcroît victimes d'une forte sécheresse. La publication d'un budget mitigé n'a pas enrayé la dégringolade de la roupie indonésienne. Sous l'effet de désordres provoqués à Bandoung par la fermeture d'étals sur la voie publique, la roupie a nettement franchi mercredi la barre des 8 000 roupies pour un dollar, son plus bas niveau depuis sa convertibilité, en 1971.

Apparemment remis d'une *« fatigue »* qui l'avait obligé à prendre dix jours de repos complet en décembre, le président Suharto, âgé de soixante-seize ans, a parlé pendant près d'une heure, debout, d'une voix de plus en plus assurée. Comme prévu, il n'a pas fait allusion à sa candidature à un septième mandat présidentiel consécutif sur lequel doivent se prononcer, le 1er mars, les mille délégués d'une Assemblée consultative du peuple qui lui est acquise. Toutefois, en dépit de ses appels au *« sang froid »*, à la *« lucidité »* et à la *« rigueur »*, son propos n'a pas permis, du moins sur le moment, de porter un coup d'arrêt à ce qu'il a qualifié d'*« érosion de la confiance »* dans la monnaie indonésienne.

« ENGAGEMENT TOTAL »

Le budget indonésien, pour l'année fiscale qui commence le 1er avril, est en augmentation de 32 % (en roupies) par rapport au précédent. Son équilibre, imposé par la loi, laisse entrevoir la possibilité du surplus (1 % par rapport au PNB), réclamé par le FMI, qui a réuni 40 milliards de crédits pour surmonter la crise. Mais ce budget est basé sur un taux de 4 000 roupies pour un dollar, alors que la roupie vaut déjà deux fois moins, ce qui laisse entendre des ajustements le moment venu (notamment en raison du service de la dette extérieure).

Il prévoit une inflation de 9 % cette année (contre 11 % en 1997) alors que certains produits de base (riz, huile de cuisine, divers aliments) auraient déjà augmenté de 40 % au cours des six derniers mois. Le ministre des finances a déclaré de son côté que le taux d'expansion serait de 4 % en 1998, alors que le FMI ne prévoit que 3 % et que d'autres analystes, à Singapour et à Hongkong, évoquent déjà une contraction de 1 %. Suharto a réitéré son *« engagement total »* à appliquer le programme d'austérité du FMI, qui n'a déboursé que 3,5 milliards de dollars pour le moment et dont une équipe est attendue à Djakarta début février pour faire un premier point. Selon des responsables du FMI cités par la presse américaine, les autorités indonésiennes n'ont pas pour l'instant rempli leurs engagements.

Pour les autorités indonésiennes, l'épreuve tient désormais de la corde raide. D'un côté, comme l'a dit Suharto, *« le principal objectif est de restaurer aussitôt que possible la confiance des acteurs économiques, à domicile et à l'étranger »*. De l'autre, dans un archipel qui a déjà connu une série d'émeutes en 1996 et au début de 1997, des programmes de développement ne peuvent être abandonnés quand la disette menace dans quelques régions et que la crise financière a déjà produit, selon l'armée, quelque deux millions de chômeurs supplémentaires.

Les militaires, dont le rôle pourrait être déterminant en période de fin de règne, ne sous-estiment pas le risque de troubles sociaux. Leur porte-parole a même prévenu, le 2 janvier, que la prolongation de la crise économique pourrait déstabiliser le pays, surtout si la population est provoquée par des spéculations et des rumeurs. Les forces armées, a-t-il ajouté, seront *« toujours prêtes à faire face si la situation prend une mauvaise tournure »*. La Constitution confie aux forces armées la *« double fonction »* de la défense du territoire et du maintien de l'ordre intérieur.

Certains se demandent, enfin, si le gouvernement ne sous-estime pas la gravité de la crise. Les autorités ont vertement réagi quand une étude privée a évalué, fin décembre, la dette extérieure globale à près de 200 milliards de dollars, incluant 83 milliards de dollars d'emprunts privés non déclarés. Mais même si les chiffres officiels doivent être retenus (une dette privée extérieure de 65 milliards de dollars), les firmes indonésiennes devront rembourser, sauf rééchelonnements, la bagatelle de 50 milliards de dollars en 1998. La chute continue de la roupie rend de plus en plus difficile le service de cette dette.

PROJETS CONTROVERSÉS

Certes, des mesures ont été prises : fermeture de seize banques privées, fusion de quatre des sept banques d'Etat, détention provisoire de trois membres de la direction de la Banque centrale. Si des programmes de développement ne sont pas affectés par l'austérité, les salaires dans la fonction publique ont été gelés. Toutefois, une quinzaine de projets controversés d'infrastructure, qui avaient été suspendus en septembre, ont reçu le feu vert de la présidence début novembre, au lendemain de l'accord avec le FMI.

Dans le marasme actuel, le projet d'augmenter de 32 % les recettes budgétaires se heurtera fatalement à la chute de la consommation et des revenus des entreprises.

J.-C. P.

Des aides financières sans exigences démocratiques

Les aides financières internationales qui sont actuellement débloquées pour les pays d'Asie du Sud-Est devraient être assorties d'exigences démocratiques, estime José Ramos Horta, Prix Nobel de la paix indonésien. Dans un article publié mercredi 7 janvier dans le Sydney Morning Herald, le Prix Nobel de la paix de 1996 (conjointement avec l'évêque du Timor Oriental) juge que les tensions politiques et sociales sont en partie responsables de l'effondrement des économies asiatiques. Selon lui, la communauté internationale devrait exiger plus que de simples réformes économiques en contrepartie des importants programmes d'aide. « Une partie de ces aides devrait être affectée aux fondations sociales et politiques, de façon que le développement futur puisse se faire sur une base plus stable », explique M. Horta. « Responsabilité politique, transparence et respect des valeurs démocratiques sont des conditions **sine qua non** ***d'un développement durable et équitable »,*** **conclut le Prix Nobel.**

Triste cinquantenaire de l'indépendance à Rangoun

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Voilà un demi-siècle, l'Union birmane passait pour le pays au potentiel le plus riche de la région. Elle se retrouve aujourd'hui au bord de la banqueroute et sous le joug d'une junte dont les méthodes rappellent un passé précolonial. Les populations dominées y sont corvéables à merci, l'opposition interne y est jugulée et la paix armée avec les ethnies de la périphérie tient du contrat traditionnel entre suzerain et vassaux.

Devant quelques centaines de ses partisans réunis à son domicile, dimanche 4 janvier, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance, Aung San Suu Kyi, figure de proue de l'opposition, a donc dû se contenter d'exprimer le vœu que la Birmanie soit dotée d'un gouvernement élu *« dans un avenir pas trop éloigné »* et souhaité, de nouveau, un dialogue avec le pouvoir militaire. Mais ce dernier continue de faire la sourde oreille. Son chef, le général Than Shwe, en a appelé à une *« constante vigilance contre tout mouvement qui veut troubler la stabilité »*.

UNE ÉCONOMIE MORIBONDE

Il n'y a pas eu de célébration populaire de ce que le Prix Nobel de la Paix 1991, qui est également la fille du « père » du nationalisme birman assassiné en 1947, a qualifié de jubilé non-doré. *« Nous ne pouvons toujours pas apporter la paix, garantir les droits de l'homme et assurer le bien-être des gens »*, a dit Mme Suu Kyi, déjà placée en résidence surveillée pendant six ans (1989-1995), qui ne peut que rarement quitter son domicile et n'est pas autorisée à quitter Rangoun.

Certes, la Birmanie est devenue le Myanmar et le Conseil pour la restauration de la loi et de l'ordre (nom de la junte qui a repris le pouvoir en 1988) a été récemment rebaptisé Conseil d'Etat pour la paix et le développement. Des généraux corrompus ont été remplacés par une nouvelle génération d'officiers supérieurs. Surtout, Alvaro de Soto, représentant du secrétaire général de l'ONU, se rendra ce mois-ci à Rangoun où il sera sans doute autorisé à rencontrer Mme Suu Kyi.

Si Kofi Annan, qui s'est entretenu avec Than Shwe à la mi-décembre en Malaisie, a noté *« un peu de mouvement »*, rien ne laisse prévoir un changement de cap de la part des militaires. La junte refuse toujours de tenir compte des résultats des élections générales de 1990, où la Ligue nationale pour la démocratie de Mme Suu Kyi l'avait emporté haut la main. En outre, un projet de Constitution, en gestation depuis plus de quatre ans, semble au point mort depuis de nombreux mois.

Certains experts soulignent que l'économie est moribonde, comme elle l'était en 1988 quand des manifestations en faveur de la démocratie avaient contraint Ne Win, le vieux dictateur, à quitter un devant de scène qu'il occupait depuis le coup d'Etat de 1962. Mais le mouvement populaire avait alors été réprimé dans un bain de sang par une armée qui, depuis, avec l'assistance intéressée de la Chine, s'est nettement renforcée.

Jean-Claude Pomonti

L'introduction d'une nouvelle monnaie en Erythrée crée des tensions avec l'Ethiopie

AXOUM
de notre envoyé spécial

Sur les marchés de la province éthiopienne du Tigré, les œufs ont perdu beaucoup de leur valeur. *« Avant on en achetait un pour 1 birr* [0,85 centime], dit un paysan d'Adigrat. *Maintenant, on peut en avoir cinq pour le même prix. »* Les donateurs qui financent des programmes d'aide alimentaire ont constaté que le prix des céréales a chuté en Ethiopie. *« Depuis un mois,* dit un de leurs représentants, *les autorités insistent pour nous rappeler que le sorgho récolté à Humera est à vendre alors qu'il y a deux mois toute la production partait en Erythrée. Et son prix était trop élevé pour nous. »*

Il y a encore ce commerçant d'Axoum qui achetait du tef (la céréale de base en Ethiopie) à Addis-Abeba 230 birrs le quintal pour le revendre 300 birrs en Erythrée. *« Aujourd'hui, je peux l'acheter 190 birrs mais je ne peux l'exporter. De plus, la frontière est fermée et je sais que les 100 kg de tef atteignent 500 birrs en Erythrée. »*

L'introduction du nakfa (la nouvelle monnaie érythréenne), le 18 novembre, a paralysé le commerce transfrontalier. Depuis 1991 – date à laquelle les rebelles érythréens ont obtenu leur indépendance après plus de trente ans de guerre contre l'Ethiopie –, le birr était utilisé en Erythrée. Mais Asmara, la capitale, a choisi de battre sa propre monnaie. Officiellement, il s'agit de résoudre les problèmes entre deux Etats utilisant la même monnaie mais ayant des politiques monétaires différentes. Le marché des devises est libre en Erythrée mais est contrôlé en Ethiopie, où toute importation se fait par l'intermédiaire d'une lettre de crédit. Le réflexe nationaliste a probablement joué dans la décision du gouvernement érythréen pour rompre les liens avec l'ancienne métropole éthiopienne.

ÉCHANGES BILATÉRAUX

Mais l'introduction du nakfa pose des problèmes inattendus entre les deux régimes, pourtant très proches, puisque les dirigeants d'Addis-Abeba, anciens rebelles éthiopiens, se sont battus pendant des années, comme les combattants du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), contre le Derg, la junte communiste du colonel Menguistu. Et c'est une brigade blindée érythréenne qui a appuyé les rebelles éthiopiens lorsqu'ils sont entrés dans Addis-Abeba en mai 1991.

Depuis le 18 novembre, les désaccords monétaires ont été exposés poliment sur la place publique. De part et d'autre, des officiels ont expliqué que les Ethiopiens ont voulu que le dollar soit utilisé, comme avec tout pays étranger, dans les transactions alors que les Erythréens n'ont pas caché qu'ils préféraient en rester aux monnaies nationales pour les échanges bilatéraux, sur la base du taux de 1 birr pour 1 nakfa. Ces derniers ont fini par céder en précisant *« qu'ils n'avaient pas d'autre choix que d'accepter, avec beaucoup de réserves, le choix de leurs voisins »*.

Ainsi que les analystes le prévoyaient, ce taux paritaire était impossible à préserver, les échanges économiques entre les pays étant très déséquilibrés. L'Erythrée, ce territoire rocailleux de trois millions et demi d'habitants, importe toutes ses vivres d'Ethiopie, peuplée de cinquante-huit millions de personnes. En retour, peu de produits érythréens, sauf le sel, trouvent un accès au marché éthiopien.

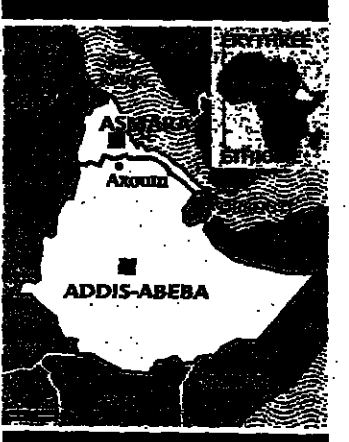
« Les Erythréens veulent nous payer le tef ou le café avec des nakfas. Mais que vais-je acheter avec ?, demande cet exportateur tigré. *Je peux trouver des chaussures ou de la bière à Addis-Abeba, sans frais de douane, et les revendre ici. »* La valeur du billet érythréen a rapidement chuté sur le marché noir.

Les commerçants, qui attendent que la valeur du nakfa se stabilise, s'interrogent aussi sur les silences des autorités d'Addis-Abeba, qui ne donnent aucune indication sur les taux de change. On signale par ailleurs que les douaniers éthiopiens ont bloqué des camions de sel d'Erythrée et, parallèlement, ont empêché que des chargement de tef passent en Erythrée.

RANCUNES TENACES

Outre le fait que les prix des céréales montent en flèche à Asmara, le nakfa pose aussi problème aux immigrés éthiopiens, nombreux à travailler en Erythrée, attirés par de meilleurs salaires. Désormais payés en nakfas (qui n'a aucune valeur en Ethiopie), il leur est impossible d'envoyer des mandats à leur famille restée au pays. Et ils ne peuvent pas davantage l'échanger en dollars dans les banques d'Asmara. De ce fait, beaucoup d'entre eux quittent leur emploi et retournent chez eux.

« La tension monte entre Asmara et Addis-Abeba et je suis inquiet, dit cet ancien rebelle tigré devenu homme d'affaires. *D'autres contentieux pourraient revenir à la surface, même entre nos deux peuples frères. Comme le tracé de la frontière, resté flou à certains endroits, ou les rancunes tenaces dues à la déportation d'Ethiopiens au lendemain de la victoire du FPLE sur le Derg. »* C'est cent soixante-cinq mille civils éthiopiens, surtout des femmes et des enfants, qui avaient été déposés sans ménagement de l'autre côté de la frontière, en juin 1991.



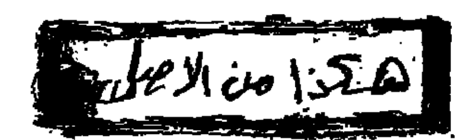
Enfin, l'enclavement de l'Ethiopie, consécutif à l'indépendance de l'ancienne province érythréenne, pourrait aussi devenir une autre pomme de discorde. Addis-Abeba cherche à multiplier ses ports d'approvisionnement, se rapproche de Djibouti, mise en concurrence avec Assab, étudie les possibilités offertes par Berbera au Somaliland ou Mombasa au Kenya. Mais il est à craindre que certains en Ethiopie, qui regrettent toujours qu'*« Assab ne soit plus à nous »*, trouvent au sein du pouvoir des oreilles attentives.

Des sources informées font état de divergences croissantes, bien que dissimulées, parmi les dirigeants éthiopiens sur la question du nakfa, et de l'Erythrée en général. Certains, comme le premier ministre Meles Zenawi, l'homme fort du régime (qui est un parent du président érythréen Issayas Afworki), souhaitent faire des concessions en souvenir de l'aide du FPLE à la guérilla éthiopienne. D'autres estiment qu'il faut penser *« d'abord à l'Ethiopie »*.

C'est d'ailleurs la devise qui se trouvait sur les billets imprimés par le Derg, juste au-dessous de la carte du pays incluant l'Erythrée. L'arrivée du nakfa a obligé la banque centrale d'Ethiopie à modifier ses billets pour éviter qu'un afflux de birrs en circulation en Erythrée n'en dévalue le cours. Les couleurs des nouveaux birrs a changé et la carte a été amputée de l'Erythrée. Quant à la devise *« Ethiopia dikdem »*, effacée du papier monnaie, elle n'a peut-être pas tout à fait disparu de l'esprit de certains dirigeants.

Jean Hélène

(Publicité)



SOCIAL Alors que la mobilisation des associations de chômeurs s'est renforcée, dans de nombreuses villes, avant la manifestation organisée à Paris, mercredi 7 janvier, devant le siège de l'Unedic (assurance-chômage), le débat s'est développé au sein de la gauche gouvernementale et parlementaire sur les réponses à apporter à leurs revendications. Lionel Jospin envisageait de s'exprimer lui-même à ce sujet jeudi. ● LES 35 HEURES ont fait l'objet de nouvelles discussions entre les ministres et les responsables parlementaires socialistes, mercredi, avant la réunion du gouvernement jeudi. Le seuil d'application a été maintenu aux entreprises de vingt salariés et plus. ● LE PATRONAT a manifesté son durcissement, mercredi, lors d'une séance de négociations avec les syndicats sur l'assurance-chômage des emplois-jeunes, qu'il refuse de voir couvrir par l'Unedic (*lire page 7*).

Le PS encourage Lionel Jospin à se saisir du conflit des chômeurs

Le premier ministre pourrait intervenir jeudi 8 janvier, au lendemain de la réunion du conseil d'administration de l'Unedic et de la manifestation organisée à cette occasion par la CGT et les associations de lutte contre le chômage

MUET, ces dernières semaines, sur le mouvement des chômeurs, le Parti socialiste est sorti de son silence, mardi 6 janvier, à l'issue de son bureau national. Les socialistes ont voulu affirmer leur « *solidarité* » avec les chômeurs, tout en manifestant une grande prudence à l'égard des associations. Ni le gouvernement, ni ses partenaires de la majorité, ni la CFDT, après les déclarations de Nicole Notat parlant de « *manipulation* », n'ont été critiqués. En dehors du bureau national, seuls Jean-Marie Le Guen, le patron de la fédération de Paris, Claude Bartolone et les rocardiens de l'Action pour le renouveau socialiste ont égratigné les Verts. L'ARS juge ainsi « *peu prudent de profiter du gros temps pour s'aventurer hors piste* ».

Conformément à la ligne présentée par François Hollande, présent, le matin, au petit-déjeuner hebdomadaire à Matignon avec Lionel Jospin, le PS va demander au gouvernement d'« *améliorer en urgence les dispositifs d'insertion des chômeurs de longue durée* ». Devant la presse, Jean Glavany, chargé de l'emploi au secrétariat national, a déclaré, en énumérant les mesures déjà prises, que « *le gouvernement n'est pas resté les bras croisés* », mais, a-t-il dit, les socialistes « *pensent qu'il faut aller plus loin et plus vite* ». « *Il faut*, a-t-il souligné, *travailler vite à un renforcement des dispositifs d'insertion des chômeurs de longue durée.* » Peu favorable à la prime de 3 000 francs demandée par certaines associations ou à l'extension du RMI aux moins de vingt-cinq ans, réclamée par les Verts, le PS pense que les contrats emploi-solidarité peuvent être améliorés, par la voie réglementaire, et avant le vote de la loi sur l'exclusion, pour les chômeurs de longue durée.

Cette prise de position du PS devrait précéder celle du premier ministre. Mercredi 7 janvier, journée de mobilisation des associations et de la réunion du conseil d'administration de l'Unedic, M. Jospin, retenu par l'obligation protocolaire d'assister aux voeux à l'Elysée, ne participera pas à la séance de questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, laissant ce soin à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, mais il pourrait intervenir dès jeudi. Le 6 janvier, deux ministres ont participé à la réunion du bureau national du PS : Dominique Strauss-Kahn et Pierre Moscovici, mais le ministre délégué aux affaires européennes, dont la permanence dans le Doubs avait été occupée par des chômeurs, est resté silencieux.

« UN GESTE SUR L'INSERTION »

Dans son intervention, M. Hollande a évoqué à la fois le mouvement des chômeurs et les violences urbaines. Pour le premier secrétaire, le PS doit être « *solidaire des chômeurs de longue durée qui vivent une situation de détresse* » et ne veulent pas être des « *laissés-pour-compte* ». « *Le retour vers l'emploi, c'est la seule réponse mais il faut faire un geste sur l'insertion* », a souligné le député de Corrèze, en mettant en cause les « *lourdes responsabilités* » du patronat. M. Hollande a jugé peu opportun d'« *affaiblir les syndicats* » et il a mis en garde, à propos des violences urbaines, sur « *les législations de circonstance* ». C'était une allusion transparente aux propos de Claude Allègre, qui avait évoqué l'hypothèse, critiquée mardi par Bernard Roman, d'un abaissement du droit de vote à seize ans. Le PS va aussi lancer une campagne de mobilisation sur les 35 heures, avec une réunion de ses secrétaires de sections, le 25 janvier à Paris.

Au nom de la Gauche socialiste, Harlem Désir a parlé d'un « *mouvement important* » et « *très légitime* », ayant une « *valeur d'exemplarité* ». Il a demandé au gouvernement de rétablir le « *dialogue* » et de répondre aux aspirations d'un mouvement qui relève d'une « *situation d'urgence sociale* ». Sur un registre voisin, la jospiniste Marisol Touraine, chargée de la solidarité au secrétariat national, a rappelé que les socialistes devaient appliquer leurs promesses. Elle a aussi demandé des mesures d'urgence pour « *les plus exclus des exclus* ». Refusant, comme la totalité des participants, de parler de « *manipulation* », Jean-Christophe Cambadélis, chargé des relations extérieures et des fédérations au secrétariat national, a mis l'accent sur une « *aspiration* » des chômeurs à « *monter dans le train* » alors que la reprise se profile. « *Ces catégories ne veulent pas être des laissés-pour-compte de la croissance* », a souligné le député de Paris en évoquant la « *dichotomie* » entre ceux qui auront des emplois, grâce à la croissance, et ceux qui « *auront le sentiment d'être inemployables* ». Il a plaidé pour un dosage entre mesures d'urgence et mesures structurelles.

M. Strauss-Kahn a développé une argumentation voisine. « *Solidaire* » des chômeurs et de « *leur très grande dignité* », le ministre de l'économie a souligné qu'il ne fallait pas confondre « le » mouvement des chômeurs et « les » mouvements de chômeurs. « *Il faut poser les problèmes cas par cas*, a-t-il affirmé, *car il y a des moyens de répondre aux détresses individuelles tout en traitant, par une politique volontaire pour l'emploi, l'aspiration collective.* » Le gouvernement est visiblement disposé à faire « *des gestes* », même si ses marges budgétaires sont étroites, mais il entend d'abord, comme l'a indiqué Jean-Pierre Chevènement, mercredi matin, sur Europe 1, laisser agir les gestionnaires de l'assurance-chômage.

Michel Noblecourt

Le PCF et les Verts présents à la manifestation devant l'Unedic

QUELQUES HEURES avant le rassemblement prévu devant le siège de l'Unedic, à la veille du jour choisi par le gouvernement pour « *dire ce qu'il a à dire* » au mouvement des chômeurs, la majorité plurielle « *ajuste* » ses « *dissonances* », selon le mot de *L'Humanité* du 7 janvier : « *Martine Aubry trouve un ton plus adéquat et juge les propos de Robert Hue "raisonnables" ; Dominique Voynet maintient sa position, mais en la situant dans le cadre gouvernemental ; Lionel Jospin réunit ses ministres* », écrit sagement le quotidien communiste.

Pas de réaction, chez les Verts, aux petites piques lancées publiquement par le député jospiniste de Paris, Jean-Marie Le Guen, mardi, jugeant que Dominique Voynet s'était « *un peu déconcentrée* », ou de Claude Bartolone, qui, le 7 janvier, dans un entretien au *Parisien*, l'a trouve un peu « *décalée* ». Mardi, après la rencontre du groupe RCV avec Martine Aubry, entendue sur son projet de loi sur la réduction du temps de travail, Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise) s'est voulu apaisant : « *Aubry est une femme extrêmement résistante et puissante. Il n'y a pas de divergences au sein du gouvernement.* » Guy Hascoët (Nord) jugeait toutefois qu'« *on ne peut pas employer le qualificatif de "manipulé" comme certains l'ont fait* ». Et l'écologiste girondin Noël Mamère : « *Nous ne nous sommes pas désolidarisés du gouvernement, mais solidarisés des chômeurs. Les hésitations du gouvernement n'ont pas été bien interprétées par la population. Aubry a commencé à évoluer. Il faudra un jour un statut des chômeurs...* »

Au PCF, en revanche, on serait plutôt tenté, après les propos prudents de Robert Hue, de monter le ton... avec l'occupation croissante des Assedic. Les propos de Marie-George Buffet, mardi, jugeant le mouvement des chômeurs « *complètement légitime* », sont chaudement approuvés par la Place du Colonel-Fabien : sans doute, d'ailleurs, les avait-elle autorisés. *L'Humanité* du jour, qui consacre trois pages à l'« *événement* », interroge aussi le représentant d'AC !, Christophe Aguiton. Signe d'une volonté de dialogue – que partage la direction confédérale de la CGT – et d'ancrage dans le « mouvement social » quand certains comités locaux de la centrale continuent à regarder cette organisation avec méfiance.

Qui ira – qui osera aller ? –, mercredi après-midi, devant le siège de l'Unedic ? Le PCF assure, embarrassé, qu'il « *y aura au moins des parlementaires* », accompagnés par Daniel Brunel et Nicole Borvo, membre du secrétariat national. Le Mouvement des citoyens n'en sera pas. Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, si, « *comme dans les antennes Assedic* ».

Ariane Chemin

Augmentation du nombre des Assedic occupées

LILLE
ROUBAIX
ARRAS
ST-ÉTIENNE DU-ROUVRAY
CHERBOURG
FOURMIES
ASNIÈRES
ELBEUF
METZ
ALENÇON
POISSY
PARIS*
TROYES
ST-DIÉ
LORIENT
NANTES*
DOLE
MONTBÉLIARD
CLERMONT-FERRAND
VILLENAVE-D'ORNON
BORDEAUX
VITROLLES
ARLES
AIX-EN-PROV.
MARSEILLE
MARTIGUES
PERPIGNAN (évacuée une première fois mardi)

● ANTENNES ASSEDIC OCCUPÉES PAR DES CHÔMEURS

■ ÉVACUATIONS PAR LES FORCES DE L'ORDRE

*Le centre d'action sociale reste occupé, les autres sites ont été évacués

Des manifestations ou rassemblements sont prévus mercredi 7 dans les villes suivantes : Paris, Elbeuf, Montbéliard, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Toulouse, Brest, Quimper, Nantes, Metz.

Multiplication des occupations et nouvelles interventions policières

LA MOBILISATION des chômeurs s'est accentuée, mardi 6 janvier : selon un décompte de l'Unedic, 26 antennes Assedic de province sur 636 étaient occupées, contre 18 le 5 janvier, et 13 le 2. Les occupations se poursuivent dans les Bouches-du-Rhône, d'où est parti le mouvement, le 11 décembre 1997, et où le conseil général, présidé par Lucien Weygand (PS), a décidé, mardi, d'accorder « *une aide spécifique* » aux chômeurs non indemnisés de plus de cinquante ans ne payant pas d'impôt sur le revenu, ce qui représentera une dépense de « *20 millions de francs* ».

Les occupations continuent aussi à Arras (Pas-de-Calais), où le mouvement dure depuis le 15 décembre, Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), ou encore Lille, Roubaix et Fourmies (Nord). Le Centre d'action sociale de Paris est toujours occupé, bien que la cellule d'urgence réunie par la préfecture ait décidé de verser une somme allant de 500 à 1 000 francs (qui s'ajoute aux 1 000 francs déjà versés par la Ville) à quarante personnes.

En outre, une douzaine de chômeurs ont investi, mardi 6 janvier, l'antenne Assedic de Dole (Jura), fief de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Plusieurs dizaines de personnes, évacuées de l'Assedic de Perpignan-Sud (Pyrénées-Orientales) par les forces de l'ordre, mardi matin, ont à nouveau pénétré dans le bâtiment, dans la soirée. Une trentaine de chômeurs ont repris, mardi, l'occupation des locaux des Assedic de Montbéliard (Doubs), qu'ils avaient déjà investis durant deux jours avant Noël. Deux centres d'action sociale étaient toujours occupés à Nantes.

D'autres occupations ont lieu à Troyes, Metz, Poissy, Lorient et Asnières (Hauts-de-Seine), où cinq élus socialistes, dont Gilles Catoire, maire de Clichy, sont venus soutenir les chômeurs.

Du côté des organisations de chômeurs, on commence à craindre la répression. D'ailleurs, une demi-douzaine d'évacuations ont été diligentées par les forces de l'ordre, à Saint-Dié (Vosges), Cherbourg (Manche), Elbeuf (Seine-Maritime), Lorient, Paris (Assedic du 10e), Bordeaux et Villenave-d'Ornon (Gironde).

L'antenne Assedic de Clermont-Ferrand a été évacuée, mardi en fin d'après-midi, dans une atmosphère tendue et sous les huées de soixante-dix à quatre-vingts manifestants qui scandaient « *CRS au chômage !* » et « *A bas la répression !* ». Des policiers du corps urbain, entrés par l'arrière du local, ont traîné dehors la dizaine de personnes qui se trouvaient à l'intérieur, dont le président du Mouvement national des chômeurs et précaires, Hubert Constancias, et le secrétaire régional de la CFDT Auvergne, René Defroment, connu pour son opposition à Nicole Notat. Malgré la crainte de ces évacuations, Christophe Aguiton (AC !) explique : « *Si l'on nous évacue, on continuera : ce sera la tactique sans-papiers.* »

Une manifestation était prévue à Paris, mercredi, devant le siège de l'Unedic, à l'appel de la CGT et des collectifs de chômeurs AC !, MNCP et Apeis, pour réclamer « *une mise à plat de tout le système d'indemnisation et de solidarité* ». Cette manifestation a reçu le soutien de plusieurs syndicats, dont la FSU, le Groupe des dix, dont SUD, et la CFDT-transports (opposants internes à l'orientation de la secrétaire générale, Nicole Notat, présidente de l'Unedic), la Fédération des mutuelles de France (FMF). Des rassemblements sont également prévus dans une dizaine de villes de province.

Les organisations rappellent qu'elles souhaitent, selon l'expression de Claire Villiers (AC !), « *un Grenelle du chômage* » : ouverture de négociations et prise de mesures « *significatives* » pour les cas de détresse, comme la revalorisation immédiate des minima sociaux de 1 500 francs par mois.

A l'antenne Assedic de Lille : « L'horreur, c'est de rester isolé »

REPORTAGE

Pourquoi les sans-emploi répondent à l'appel d'AC ! et de la CGT

LILLE

de notre correspondante

Quelques affiches d'AC ! et de la CGT ont été punaisées aux murs. « *C'est tout de suite plus gai, pas vrai ?* », lance en riant Kader, jeune chômeur, mais déjà de longue durée.

Assises côte à côte sur un matelas disposé à même le sol, trois jeunes femmes, sérieuses et concentrées en dépit des va-et-vient incessants, sont plongées dans la lecture d'articles de presse sur le mouvement des chômeurs. Derrière leurs guichets, des salariées de l'Assedic, un peu lasses, continuent à travailler « *le plus normalement possible* ».

Depuis le 5 janvier, cette antenne Assedic, située dans le centre de Lille, est à son tour occupée jour et nuit. Contrairement à Arras, dans le Pas-de-Calais, où les chômeurs sont mobilisés depuis plus de trois semaines, le mouvement a eu quelques difficultés à démarrer : « *Juste de petits problèmes d'organisation et de mésentente entre structures* », explique laconiquement un représentant d'Agir ensemble contre le chômage (AC !).

Ici comme à Arras, l'occupation est menée conjointement par AC ! et la CGT, et bon nombre des occupants, s'ils se disent sympathisants de ces organisations, n'en sont ni adhérents ni militants actifs. « *C'est toute la force de ce mouvement que d'avoir réussi à rassembler des chômeurs isolés* », se félicite un militant CGT.

Isolé, Christian l'est effectivement depuis longtemps. Au chômage de longue durée, ce cuisinier de quarante-neuf ans a travaillé « normalement » pendant des années avant d'être licencié économique. « *Depuis, c'est la spirale des petits boulots, des CES, tous ces trucs qui ne servent à rien d'autre qu'à camoufler le chômage* », dit-il, écoeuré. Depuis le début du mouvement des chômeurs, il suit de près les journaux, tout ce qui se passe à Arras. Et c'est par la radio, le matin même, qu'il a appris la nouvelle de l'occupation d'une antenne à Lille. « *Je suis venu aussitôt*, dit-il. *Je vais certainement rester cette nuit. Cela remonte un peu le moral d'être tous ensemble.* »

A quarante ans, Eric, dessinateur industriel au chômage depuis quatre ans après un licenciement, connaît un parcours assez similaire. « *Avant, tout allait bien*, résume-t-il. *J'avais un bon boulot, une voiture, des vacances, une maison... Maintenant, je n'ai plus rien et j'en suis à mon quatrième stage.* » Arrivé en fin de droits, il touche l'allocation de solidarité spécifique (ASS), soit un peu plus de 2 200 francs par mois, « *encore moins que le RMI* ». Il y a six mois, un ami l'a convaincu d'aller voir ce qui se passait du côté des chômeurs de la CGT. « *Avant*, dit-il, *je ne militais pas, je n'étais même pas syndiqué, je n'avais pas besoin de me battre. Aujourd'hui, je suis prêt à me bagarrer jusqu'au bout.* »

« ÇA SOUDE TOUT LE MONDE »

Autour d'un café, Blandine, Nadia, Lucile et Sabine parlent à bâtons rompus, souriantes. Toutes sont au chômage ou en situation précaire et participent à l'occupation depuis le début. On ne lit ni lassitude ni abattement sur les visages, mais beaucoup d'enthousiasme et de détermination. Bien qu'elles semblent complices comme des amies de toujours, certaines d'entre elles se connaissent à peine. « *Une action comme celle-ci, ça soude tout le monde* », explique Nadia.

Comme les autres jeunes femmes à ses côtés, Nadia se sent proche d'AC !, dont elle avait déjà entendu parler sans y militer. « *Je suis adhérente de nulle part*, explique-t-elle. *Juste très révoltée par les injustices sociales, les patrons qui n'embauchent pas, le gouvernement qui ne tient pas ses promesses et des tas d'autres choses de ce genre.* »

Depuis qu'elle a quitté l'école, à dix-huit ans, un BEP en poche, Nadia a tout connu en matière de petits boulots. « *Comme beaucoup, j'ai commencé directement par les TUC. Normal, on est la génération Mitterrand* », lance-t-elle en riant. De stage en travail saisonnier, d'intérim en contrat à durée déterminée, elle a décidé de reprendre des études. Elle a décroché son bac grâce à des cours du soir, puis une licence d'histoire-géographie dans la foulée. Et si, aujourd'hui, elle est de nouveau en contrat CES, c'est juste pour pouvoir poursuivre ses études, assure-t-elle.

A trente-sept ans, Blandine élève seule ses enfants, « *deux adolescents qui sont fiers de l'action menée actuellement par les chômeurs* », et vit avec 3 000 francs par mois. « *Durant plusieurs années*, explique-t-elle, *j'étais référente RMI à la mairie de Roubaix. C'est-à-dire que je recevais des bénéficiaires du RMI, je suivais leur dossier. Aujourd'hui, c'est moi qui me retrouve RMiste, quelle ironie du sort !* » Sa présence à cette occupation ne tient pas réellement du hasard. « *J'ai un voisin de palier dans mon HLM qui est un vrai chômeur engagé militant. Il me parlait de manifestations, de luttes, d'action... J'avais le choix entre aller chez le psy ou militer* », plaisante-t-elle.

Puis, beaucoup plus grave et sérieuse : « *Quand tu es au RMI, les premiers mois, tu es plein d'énergie. Et puis, plus ça va, plus tu sombres. L'horreur, c'est de rester isolé. Il faut que les chômeurs et les précaires se rassemblent, se fassent entendre, se battent. Il faut arrêter de mourir à petit feu chacun dans son coin.* »

Nadia Lemaire

Le patronat refuse aux emplois-jeunes la couverture chômage de l'Unedic

C'EST un conseil d'administration « ordinaire » qui devait se réunir à l'Unedic, mercredi 7 janvier dans l'après-midi, comme chaque trimestre. Mais ce « CA »-là est convoqué alors que vingt-trois antennes Assedic sont occupées et que les associations de chômeurs et différentes organisations syndicales ont appelé, au même moment, à un rassemblement devant le siège parisien de l'organisme paritaire. Parmi leurs revendications, les manifestants demandent l'abandon de la réforme des fonds sociaux.

Le conseil d'administration de l'Unedic a justement prévu de faire un point sur cette réforme, adoptée en juillet 1997 avec l'accord du patronat et de quatre organisations syndicales (CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC). La CGT s'y était opposée et, déjà, les associations de chômeurs avaient fait entendre leur mécontentement. Pour apporter « plus de transparence, plus d'efficacité et plus de justice » dans ce dispositif, selon l'expression de Nicole Notat, sa présidente (CFDT), l'Unedic a modifié les règles de distribution de ces fonds sociaux, déléguant la gestion d'une partie de ces sommes à des organismes extérieurs jugés plus compétents : fonds de solidarité-logement, fonds de solidarité-énergie ou centres sociaux...

Autour de la table du conseil de l'Unedic, la CGT, forte du mouvement de chômeurs, qu'elle soutient, devrait réaffirmer son opposition à cette délégation des compétences, les autres représentants syndicaux montrer quelque embarras et le patronat camper dans une position de distance. Mardi, la séance de négociations au siège du CNPF a déjà donné un avant-goût des positions de chacun.

Opposée au principe même de la création d'emplois-jeunes dans le secteur public et parapublic, mais aussi décidée, alors que le mouvement des chômeurs se poursuit, à prévenir toute velléité de mise à contribution de l'Unedic pour régler le conflit, la délégation patronale a adopté une posture de refus hautement symbolique. Elle a rejeté la requête du gouvernement, qui souhaitait affilier les 350 000 emplois-jeunes du secteur non marchand au régime d'assurance-chômage.

« L'assurance-chômage n'est pas un bureau d'aide sociale », a commenté Bernard Boisson, vice-président de la commission sociale du CNPF, à l'issue des discussions, en déplorant « un mélange des genres ». « Le gouvernement – c'est sa responsabilité – a pris la décision de créer 350 000 emplois-jeunes dans le secteur non marchand. Il nous demande d'assurer leur couverture chômage. Le régime d'assurance-chômage est destiné au secteur privé. Il n'est pas responsable de la solidarité sur tous les plans », a insisté M. Boisson.

Dans la soirée, Georges Jollès, le nouveau président de la commission des affaires sociales, estimait qu'il s'agissait d'« un signe fort » envoyé au gouvernement. Pour ces premières négociations interprofessionnelles depuis l'élection d'Ernest-Antoine Seillière à sa présidence, le CNPF a voulu signifier son « changement de ton », expliquait-il.

Unanimes à condamner le « durcissement de la position patronale » et son refus d'indemniser les emplois-jeunes, les représentants syndicaux ont, avec des nuances, jugé nécessaire la « clarification » des responsabilités entre l'Unedic et l'Etat, réclamée, plus généralement, par le patronat. Le CNPF et les syndicats, à l'exception de la CGT, ont signé une lettre commune à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, sur l'assurance-chômage de certains contrats – comme les contrats emploi-solidarité (CES) – qui reste déficitaire (à hauteur de 1 milliard de francs) malgré la surcotisation prévue en raison de leur précarité.

« Sur les CES, nous n'avons pas pu apurer les comptes, a indiqué Michel Jalmain (CFDT). Nous avons là un contentieux qui s'ouvre avec les pouvoirs publics. » « L'Etat doit être responsable des dépenses qu'il engage dans le régime d'assurance-chômage », a souligné Michel Coquillon (CFTC), tandis que Claude Jenet (FO), prenant acte de la « radicalisation des positions du patronat », estimait que, « si cela conduit à une clarification entre l'Etat et le régime d'assurance-chômage, ce n'est pas forcément une mauvaise chose ».

Concernant l'allocation de formation reclassement (AFR), le CNPF a accepté de prolonger jusqu'au 31 décembre 1998 le principe d'un montant-« plancher » de 3 168 francs par mois. Le patronat réclamait initialement sa « proratisation » en fonction de la durée de travail effectuée.

Bruno Caussé et Caroline Monnot



La majorité se concerte sur la réduction du temps de travail

DISCUTER, discuter encore, discuter toujours. Mise à mal à travers la gestion du conflit des chômeurs par le ministère du travail, la méthode Jospin fait l'objet d'une tentative de réhabilitation de la part de son auteur par le biais du projet de loi sur les 35 heures. Le premier ministre va multiplier les rencontres de préparation de la discussion du texte sur la réduction de la durée hebdomadaire légale du travail dont l'examen commencera le 27 janvier à l'Assemblée nationale. Le projet pourrait arriver devant le Sénat dans la dernière semaine de février, voire la première semaine de mars, avant la suspension des travaux parlementaires pour cause d'élections régionales et cantonales. La volonté du gouvernement est d'obtenir son adoption avant ces scrutins.

Lionel Jospin a commencé, mardi 6 janvier, le marathon de ses réunions par deux rencontres – une le matin et une le soir – avec les membres du gouvernement directement concernés par le projet : Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget. Longue de deux heures, la réunion du soir a été élargie aux présidents des groupes socialistes à l'Assemblée et au Sénat, Jean-Marc Ayrault et Claude Estier, ainsi qu'au président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée, Claude Bartolone, et au rapporteur du projet de loi, Jean Le Garrec.

Contrairement à la « réunion de travail » du matin, qui n'avait donné lieu à aucun commentaire, celle de la soirée a donné l'occasion à M. Bartolone de préciser que « ce texte [sur les 35 heures] est un des outils » permettant un mouvement de création d'emplois, une des revendications de fond des chômeurs. Lors de cette réunion, le chef du gouvernement a manifesté sa volonté de voir sa majorité « plurielle » montrer son unité. M. Jospin souhaite, contrairement à ce qui s'est passé sur d'autres textes importants, que les députés communistes et Verts approuvent le projet.

Pour ce faire, des amendements des uns et des autres seront probablement retenus, mais sur la question du seuil d'application des 35 heures dans les PME, le 1er janvier 2000, il est définitivement admis que le chiffre de vingt salariés, qui figure dans le projet approuvé par le conseil des ministres du 10 décembre, est retenu. Un débat continuait d'opposer les partisans d'un seuil à cinquante salariés et ceux d'un seuil à dix.

S'agissant des amendements les plus importants, M. Jospin aura l'occasion d'en parler avec les membres de son gouvernement qui sont conviés à une réunion de ministres, jeudi, consacrée à ce projet et à la remise en ordre de l'équipe gouvernementale. Il en reparlera au cours d'un déjeuner, le 12 janvier, à Matignon, avec les présidents des groupes socialiste et communiste de l'Assemblée, M. Ayrault et Alain Bocquet, ainsi qu'un représentant de chacune des trois composantes du groupe RCV, Michel Crépeau (PRS), Georges Sarre (MDC) et Guy Hascoët (Verts).

Les députés du groupe RCV ont reçu, mardi, Mme Aubry : la ministre leur a présenté les grandes lignes de son projet. A l'instar de M. Sarre, il ont donc enregistré que ce texte est « amendable ». Favorable à une « campagne vive » en faveur des 35 heures, « principal instrument de lutte contre le chômage », Yves Cochet (Verts) a refusé par avance que le seuil soit porté de 20 à 50 salariés lors de l'examen du projet de loi, car « on passerait au-dessous de 50 % des salariés ». Evoquant un « bon texte, très incitatif », Noël Mamère (écologiste) a indiqué qu'il serait favorable à « un certain nombre d'amendements destinés à introduire davantage de souplesse dans la loi ». M. Hascoët a également vanté les mérites d'un « texte fort » : « On ne va pas jouer les zozos en réclamant les 32 heures tout de suite ! », a-t-il prévenu.

Olivier Biffaud

Aux « inclus » l'assurance, aux « exclus » la solidarité

ANALYSE

La montée en puissance de l'aile la plus libérale du CNPF se confirme de jour en jour

OÙ FINIT l'assurance et où commence la solidarité ? En d'autres termes, jusqu'où les entreprises et les salariés doivent-il « assurer » le risque chômage au prix de leurs cotisations et à quel moment l'Etat doit-il prendre le relais ? Cette question récurrente était en filigrane, mardi 6 janvier, dans les négociations entre le patronat et les syndicats, au cours desquelles le CNPF a catégoriquement refusé que l'Unedic assure la couverture chômage des 350 000 emplois-jeunes que le gouvernement a décidé de créer dans les secteurs public et parapublic à l'horizon 2000.

C'est Bernard Boisson, vice-président de la commission sociale de la principale organisation patronale, qui a posé le problème en termes crus, à la sortie de cette réunion, en réclamant « une clarification entre les responsabilités de la puissance publique et le fonctionnement d'un établissement paritaire », en l'occurrence l'Unedic. « Les champs d'intervention de l'Etat et du régime d'assurance-chômage doivent être déterminés de façon plus précise, a-t-il ajouté. Le régime n'est pas responsable de la solidarité nationale. L'assurance-chômage n'est pas un bureau d'aide sociale. »

Derrière cette affirmation, il y a plus que le simple fait de rappeler ses responsabilités au gouvernement socialiste. Plus que jamais partisan d'une baisse des charges, le patronat plaide à nouveau pour une adaptation de l'Unedic aux réalités du marché du travail. Cette fermeté est, bien sûr, une manifestation du durcissement du CNPF, en « guerre » contre les 35 heures. Elle est aussi la preuve d'une recherche de « cohérence idéologique », selon l'expression de M. Boisson : si l'Etat crée des emplois-jeunes, à lui d'en assumer toutes les conséquences, notamment financières !

Le CNPF a toujours estimé que le système de protection sociale, en général, et l'indemnisation des chômeurs, en particulier, sont trop coûteux pour les entreprises et compromettent leur compétitivité. Il a toujours jugé qu'à l'Unedic, la logique « assurantielle » doit l'emporter, autrement dit que les prestations doivent « coller » au plus juste aux cotisations et concerner en priorité les « inclus » dans le marché du travail, tandis que les jeunes, les chômeurs âgés et ceux de longue durée relèvent de la solidarité. Il est vrai que l'assurance-chômage obligatoire, créée par le patronat et les syndicats en 1958, dans une période de plein emploi et de chômage seulement « frictionnel », a connu des crises financières qui ont montré qu'elle n'est plus adaptée à un chômage de masse et de longue durée. Certaines de ces crises, comme en 1982 et en 1992, ont menacé son existence même. En 1984, un partage de l'indemnisation s'est opéré entre l'Unedic et l'Etat, qui a renforcé sa participation au nom de la solidarité. D'un côté, l'assurance-chômage, financée par des cotisations et gérée par l'Unedic ; de l'autre, un régime de solidarité financé par l'impôt. Solidarité toute relative, d'ailleurs, puisque près d'un chômeur sur deux ne perçoit aucune allocation.

L'ÉQUILIBRE PAR LE MARCHÉ

Aujourd'hui, les comptes de l'Unedic sont globalement assainis, même si elle reste à la merci d'un ralentissement de l'activité. Elle est, en effet, le régime social le plus sensible à la conjoncture puisqu'en période de croissance faible, ses ressources baissent (moins de recettes) alors que ses dépenses progressent (plus de chômeurs). Oubliant que 80 % des chômeurs perçoivent moins de 5 000 francs par mois, le patronat juge encore que la « générosité » de l'assurance-chômage dissuade de nombreux chômeurs de retrouver un emploi.

La « cohérence idéologique », redéfinie et réaffirmée après l'électrochoc des 35 heures, va plus loin. L'approche doctrinale du patronat sur la protection sociale trouve certains prolongements dans le domaine des salaires. De même que le niveau des prestations sociales accordées aux salariés et aux chômeurs doit coller au plus près à leur effort contributif, de même les salaires doivent refléter au plus juste la productivité marginale des travailleurs, comme l'a récemment exposé Denis Kessler, président de la commission économique du CNPF, dans un entretien à la revue *Passages* (*Le Monde* du 17 décembre).

L'entreprise ne doit donc verser, notamment pour les moins qualifiés, que ce à quoi ils ont droit au regard de leur productivité. Soustrait à des normes comme le SMIC, le niveau des salaires devrait s'équilibrer par le marché. Comme pour les chômeurs, ce serait à l'Etat, par la fiscalité ou les transferts sociaux, d'assurer une politique des revenus et de compléter le salaire pour que les travailleurs disposent d'un revenu égal au SMIC. Chaque jour qui passe confirme ainsi la montée en puissance de l'aile la plus libérale du CNPF.

Jean-Michel Bezat

Les militants du quart monde approuvent l'action des chômeurs

RÈGLEMENTS de comptes entre syndicats, manœuvres politiques ? « Peu importe », répondent à l'unisson les responsables des grandes associations de lutte contre l'exclusion. Cela fait trop longtemps qu'ils écoutent s'amplifier les échos de la désespérance sociale dans le pays pour ne pas être sûrs que le mouvement d'occupation des antennes Assedic ne peut être réduit à la thèse de la manipulation.

« Les chômeurs posent de vraies questions de fond », constate Jean-Paul Péneau, directeur général de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (Fnars). « L'opinion y est sensible. Même s'il n'est mené que par de petits groupes, le mouvement traduit les angoisses quotidiennes d'un grand nombre », dit Didier Robert, responsable d'ATD-Quart monde. « Il exprime un ras-le-bol que nous sentons monter depuis des années, renchérit Gilbert Lagouanelle, responsable du secteur France du Secours catholique. Ce serait se cacher le problème que de limiter les revendications à des stratégies politiques. »

Cantonnés jusque-là dans une réserve prudente, pour ne pas compromettre la préparation du projet de loi contre l'exclusion, les responsables associatifs s'apprêtent à sortir de l'observation attentive, mais silencieuse, des première semaines du conflit. Comme si les actions de petites associations militantes avait insufflé aux grosses machines institutionnelles l'audace qui leur a manqué pour dénoncer, ces derniers mois, la disparition de l'exclusion du débat public. Dans une tribune publiée dans *Le Monde* du 7 janvier, Denis Vienot, secrétaire général du Secours catholique, a fait office d'éclaireur en décrivant le mouvement en cours comme « un cri de révolte (...) dans le registre de la lutte pour la survie » qui « échappe à toute récupération idéologique ». Jeudi 8 janvier, les « poids lourds » du monde caritatif, regroupés au sein du réseau Alerte de l'Uniopss (Union nationale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux), doivent se réunir pour envisager des initiatives communes afin de lier les revendications des chômeurs à leurs propres demandes.

Pour tous, les occupations des antennes Assedic ont pour effet inespéré de replacer l'exclusion au centre des préoccupations. « Il me semble que depuis la campagne présidentielle de 1995 et sa fameuse fracture sociale, la pauvreté n'a plus jamais été autant dans l'actualité que ces derniers jours, analyse M. Robert. Pendant plus de deux ans, cela a surtout pris la forme d'un débat d'initiés autour de la question de la loi, loin de l'attention du grand public. Là, les chômeurs ont su trouver un moyen pour faire passer le message auprès de l'opinion qui comprend qu'ils représentent tous ceux qui n'osent pas s'exprimer. »

« VIVRE DÉCEMMENT »

Chaque association se félicite de voir revenir au premier plan des thèmes qui lui sont chers. Pour Jacky Mamou, président de Médecins du monde, l'un des principaux mérites du mouvement est de ne pas oublier de « mettre en avant les conditions de vie déplorables des jeunes de moins de vingt-cinq ans, privés de toute ressource ». Pour M. Lagouanelle, la revendication d'une remise à plat du système de l'assurance-chômage fait apparaître que, « chaque mois, des personnes sortent du champ de l'indemnisation, mais aussi de la conscience de leurs concitoyens ». « On se contente de faire gérer ces exclus à la marge par les associations », dit-il. Pour M. Robert, la demande d'une revalorisation des minima sociaux s'appuie sur le « droit de tous à disposer de moyens convenables d'existence ». « On débat sans fin sur les minima, observe ce responsable d'ATD, sans se poser la vraie question : est-ce qu'ils permettent de vivre décemment ? Aujourd'hui, la réponse est "non". Traverser la période des fêtes avec le RMI devait donner comme seule envie de se cacher. »

Ce retour de thèmes refoulés permet-il pour autant aux associations de solidarité d'espérer voir aboutir dans les plus brefs délais ce qui se refuse à elles depuis près de trois ans : une loi, complète et efficace, de lutte contre l'exclusion ? Au rebours des syndicats, les membres du réseau Alerte assurent qu'ils trouvent logique l'invitation lancée par Martine Aubry aux organisations de chômeurs de participer, le 12 janvier, à la préparation du projet de loi.

Ils ont beaucoup plus mal vécu le report d'une réunion, prévue le 9 janvier, au cours de laquelle le ministère de l'emploi et de la solidarité devait présenter le volet emploi du projet de loi. La plupart lisent dans ce délai la volonté gouvernementale de ne pas laisser brouiller un sujet aussi sensible par le conflit en cours. « C'est peut-être aussi le signe qu'ils ne sont pas prêts, peste M. Lagouanelle. Dans tous les cas, ce retard est une nouvelle couleuvre à avaler. »

Même s'ils se déclarent satisfaits de la méthode employée, qui les associe largement à la préparation du projet, les responsables associatifs font remarquer que le travail sur le texte n'a vraiment commencé que début décembre. « Ces derniers temps, explique Hugues Feltesse, directeur général de l'Uniopss, nous sommes entrés dans cette période de flottement que nous connaissons bien pour l'avoir vécue sous le précédent gouvernement. On nous laisse entendre que ce n'est pas la priorité, qu'il n'y a plus de moyens, alors que tout va se jouer au cours de ces deux mois si l'on veut que le texte soit adopté avant l'été. C'est maintenant qu'il faut mettre le paquet ! » Toutes les associations espèrent ainsi que le mouvement des chômeurs contribuera à convaincre le ministère de la nécessité de cette accélération.

Jérôme Fenoglio

Le président de la République souhaite une limitation du recours à la procédure d'urgence

Comme René Monory, M. Chirac défend la nécessité pour le Parlement de disposer de temps

Jacques Chirac, qui répondait, mardi 6 janvier, aux voeux des bureaux de l'Assemblée et du Sénat, a mis en garde le gouvernement contre un usage trop fréquent de la procédure d'urgence qui limite le nombre de navettes entre les deux assemblées. Elle *« ne favorise pas toujours la qualité des travaux législatifs »*, a souligné le président de la République, en écho au mécontement exprimé à ce sujet par René Monory.

EN RÉPONSE aux voeux des bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat, mardi 6 janvier, Jacques Chirac a mis en garde le gouvernement contre un usage excessif de la procédure d'urgence pour l'adoption des projets de loi au Parlement. René Monory, qui a réclamé dans son allocution qu'*« on laisse travailler le Sénat »*, s'était déjà plaint auprès du president de la République, le 27 novembre, de l'usage de la procédure d'urgence *qui limite de nombre de navettes* entre les deux assemblées. Le président du Sénat avait du reste adressé, le 26 novembre, au premier ministre une lettre sur ce même thème.

Le chef de l'Etat a également jugé que le travail législatif avait été *« chargé »* et avait *« imposé des contraites lourdes »* depuis le début de la législature. Laurent Fabius avait lui-même évoqué, fin décembre 1997, une certaine *« saturation »* du Parlement. *« Beaucoup de textes de lois ont été soumis au Parlement selon la procédure d'urgence*, a dit M. Chirac dont les propos étaient rapportés par la porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna. *Or la fréquence de son usage, qui est certes une prérogative constitutionnelle à la disposition du gouvernement, ne favorise pas toujours la qualité des travaux législatifs, en particulier pour les projets de lois complexes qui exigent une discussion approfondie »*, a-t-il déclaré. Pour le chef de l'Etat, la procédure d'urgence *« affecte aussi le rapprochement des points de vue entre les deux assemblées et nuit par là-même au fonctionnement du bicamérisme auquel les Français sont fortement attachés »*. *« Les fonctions de débat et de contrôle supposent que le Parlement dispose dans les faits des moyens de s'exprimer et d'agir »*, a ajouté le président de la République.

Le gouvernement a eu recours à cette procédure d'urgence pour ses principaux projets : les emplois jeunes, la réforme du service national, celle de la nationalité, l'immigration.

Lors de cette cérémonie des voeux, M. Monory a aussi souhaité que *« la voix du Sénat soit davantage encore entendue et respectée, par un fonctionnement normal du dialogue bicaméral »*, une allusion aux tensions qui ont envenimé les rapports entre le Sénat et le gouvernement au mois de décembre 1997, particulièrement à propos de la discussion sur le projet de réforme de la nationalité (*Le Monde* du 19 décembre).

INVITATION DE M. FABIUS

M. Monory a assuré que le Sénat privilégierait *« la raison »* et le *« rassemblement »* des Français dans la discussion de la réforme constitutionnelle rendue nécessaire par la ratification du traité d'Amsterdam, alors que la Constitution implique que députés et sénateurs se mettent d'accord sur un même texte.

Laurent Fabius a profité de cette rencontre avec M. Chirac pour l'inviter, à se rendre au Palais Bourbon ou à l'Hôtel de Lassay, début 1998, pour y rencontrer les députés, alors que la tradition interdit en principe au président de la République de se rendre officiellement dans l'enceinte de l'Assemblée nationale. L'entourage de M. Chirac a indiqué à celui de M. Fabius que le président accepterait cette invitation, après les élections régionales et cantonales du mois de mars.

Fabien Roland-Lévy

« Tout ce qui nuit à Paris nuit à la France »

Recevant les voeux de la municipalité de Paris, mardi 6 janvier, Jacques Chirac a déclaré que *« toute politique visant à affaiblir la Ville de Paris serait une mauvaise politique »*, reprenant la formule du maire de la capitale, Jean Tiberi (RPR), selon lequel *« toute tentation d'affaiblir Paris aurait pour résultat d'affaiblir le pays »*.

En novembre 1997, la droite RPR-UDF et la gauche, au Conseil de Paris, s'étaient opposées sur le rôle de l'Etat dans la capitale concernant la sécurité, la loi Paris-Lyon- Marseille (du 31 décembre 1982) et les emplois-jeunes. *Le* maire et son premier adjoint, Jacques Dominati (UDF-DL), avaient alors dénoncé une *« tentative de mainmise de l'Etat sur les libertés municipales »* et ses *« attaques contre l'unité »* de Paris. Soulignant l'augmentation des crédits des vingt mairies d'arrondissement en 1997, M. Tiberi a indiqué qu'il sera en mesure de faire, d'ici un mois, *« des propositions équilibrées sur les pouvoirs des mairies d'arrondissement »*.

M. Chirac demande au gouvernement d'« alléger » l'Etat

LA COHABITATION *ne perturbe en rien la liturgie* républicaine. Elle lui ajoute simplement un peu de piquant. Lionel Jospin a donc, mardi 6 janvier, assisté impassible à l'échange de voeux entre Renaud Denoix de Saint-Marc, vice-président du Conseil d'Etat, en sa qualité de porte-parole des « corps constitués », et le président de la République, alors que Jacques Chirac a aussi profité de cette occasion pour admonester le gouvernement.

Devant tout ce que la France compte de hauts fonctionnaires, de directeurs d'administration centrale, de membres des multiples commissions et conseils à qui le pouvoir politique a confié une partie de ses missions, le premier des fonctionnaires et le premier des Français ont parlé de la manière dont doit fonctionner l'Etat.

Comme à son habitude, M. Denoix de Saint-Marc a défendu une notion très jacobine de l'Etat, s'élevant contre les idées à la mode qui voudraient le voir dépérir en corollaire de la mondialisation, *et qui assurent* que l'autorégulation des mécanismes économiques rend inutile toute intervention des pouvoirs étatiques. Dans le petit groupe des ministres installés à la gauche du *président de la République*, seul Jean-Pierre Chevènement a manifesté son approbation.

« UNE DES FACETTES DE LA NATION »

La pensée de Jacques Chirac est à l'opposé. S'il a reconnu que, *« dans notre représentation collective, la nation c'est d'abord l'Etat »*, il a immédiatement ajouté : *« Aujourd'hui, cette conception ne correspond plus à la réalité. »* Pour lui, la nation *« existe en dehors de l'Etat qui n'est qu'une de ses multiples facettes »*, car, *« au-delà de l'Etat, la nation française, c'est avant tout une communauté de citoyens, une communauté de destins »* et *« ce serait réduire la France que de l'identifier à une organisation administrative »*.

Le président de la République en tire une première *conséquence : « C'est d'ailleurs pourquoi la construction européenne et les transferts de compétences qu'elle implique ne sont pas de nature à mettre en péril notre identité nationale. »*

La seconde leçon fut en direction du gouvernement : *« Si l'Etat dépérit, ce n'est pas par son rétrécissement, mais, au contraire par son expansion continue. C'est au moment où le secteur public a atteint des dimensions inégalées, malgré les efforts qui ont put être faits pour le réduire, au moment où il emploie un actif sur quatre, que l'Etat est en réalité le moins efficace. Ne nous y trompons pas. Il s'agit bien là de l'une des causes de la crise morale que traverse notre pays. »*

« GARANT » ET NON « ENTREPRENEUR »

D'où le souhait de M. Chirac d'un « Etat allégé », car *« l'Etat producteur, entrepreneur et interventionniste doit céder la place à un Etat garant. L'Etat-providence, qui chancelle sous son propre poids, doit devenir un Etat soutien, un Etat régulateur, un Etat sécurisant »*.

Evoquant ce qu'avaient fait dans ce sens les *précédents gouvernements, le président* de la République a déclaré : *« Il serait très dommageable pour notre pays que la portée de ces initiatives soit restreinte ou que leur mise en œuvre soit différée. »* Il faut donc que *« le gouvernement et les services manifestent la volonté de poursuivre et de réussir la réforme de l'Etat »*, car *« les hésitations et les retours en arrière minent la confiance »*.

Pour mettre les actes en conformité avec les paroles, l'Elysée, *pour la première fois*, n'avait pas convié les directions des entreprises publiques à ces voeux pour les inviter en compagnie « des forces vives de la nation ». Mais il restait suffisament de monde dans les salons de la présidence pour se livrer au petit jeu de la « cohabitation ». Il ne fallait pas laisser passer une telle occasion pour débattre avec quelques « amis » qu'il est actuellement difficile de rencontrer officiellement. Même Jacques Chirac et Lionel Jospin en ont profité pour avoir un long échange au milieu de fonctionnaires déférents.

Thierry Bréhier

La commémoration de l'Edit de Nantes

***Jacques* Chirac a reçu, mardi 6 janvier, les voeux des autorités religieuses. Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, le pasteur Jean Tartier, *président* de la Fédération protestante de France, et le grand rabbin Joseph Sitruk se sont entretenus avec le *président* de la République de la situation des chômeurs, des interrogations de la jeunesse, des violences urbaines, *des sectes, de la tentation* des extrêmes. La célébration du quatrième centenaire de l'Edit de Nantes, autorisant la religion réformée – le chef de l'Etat sera associé à une cérémonie le 18 février – a été évoquée, mais pas la situation en Algérie. Cette année encore, la religion musulmane, qui n'a pas d'autorité représentative unique, n'assistait pas à cette cérémonie (*Le Monde* du 1er janvier).**

En Ile-de-France, M. Rocard veut combattre « en solidarité » avec M. Strauss-Kahn

Les dirigeants franciliens du PS se réunissent

CHEZ LES MILITANTS socialistes d'Ile-de-France l'impatience et l'agacement se font entendre. Nombreux sont ceux qui voudraient sans attendre commencer la campagne des régionales et qui n'acceptent pas les intrigues qui se nouent autour de la désignation de leur candidat à la présidence de la région.

Aussi interprètent-ils la réunion organisée, mercredi 7 janvier au soir, par Dominique Strauss-Kahn, avec les têtes de listes des sept autres départements d'Ile-de-France (lui-même conduira la gauche dans le Val-d'Oise) comme le lancement de la campagne et le point final d'une embrouille qui, à leurs yeux, confine au ridicule : d'une part un chef de file qui ne peut pas de déclarer candidat à la présidence, en raison de l'interdiction faite à un ministre de cumuler cette fonction avec un mandat exécutif local ; d'autre part, un prétendant pas vraiment demandeur, Michel Rocard, mais quand même intéressé.

Poussé malgré lui sur le devant de la scène, l'ancien premier ministre s'est déclaré mardi soir prêt *« à prendre part à l'action de la gauche pour conquérir cette région »*, tandis que M. Strauss-Kahn ne cédait pas un pouce de terrain. M. Rocard, *se plaçant dans l'hypothèse* où M. Strauss-Kahn choisirait de rester au gouvernement et donc de ne pas briguer la présidence de la région, juge *« souhaitable »* de présenter aux Franciliens *« un dispositif global de conduite future de la région »*.

Diplomatiquement, il relève que le ministre de l'économie *« a été choisi comme chef de file pour animer le combat »* et qu'*« il a commencé à le préparer »*.

« TOUTES NOS FORCES »

Il ajoute avoir fait savoir aux responsables socialistes de la région et au premier secrétaire du PS, François Hollande, qu'il pourrait *« prendre part à l'action de la gauche et des écologistes »*. *« Ma proposition entend rassembler toutes nos forces pour gagner et n'a donc de sens qu'en complète solidarité avec Dominique Strauss-Kahn »*, déclare-t-il.

Cette offre de service coïncide en effet avec le calendrier prévu par M. Strauss-Kahn, qui souhaite mettre au point dès mercredi soir la stratégie de campagne des socialistes. *« Nous souhaitons démarrer le plus tôt possible »*, déclarait Lyne Cohen-Solal, *candidate sur la liste* parisienne, à l'issue d'une réunion des secrétaires fédéraux de Paris mardi après-midi. *« Si c'est en annonçant le nom de notre candidat à la présidence, pourquoi pas ? Mais nos atouts sont ailleurs et il était temps de sortir de ce débat pour les faire valoir »*, continue-t-elle.

Une partie du PS parisien persiste dans l'idée qu'il n'est pas bon de partir en campagne sans pouvoir dire *clairement aux électeurs* qui sera le président de la région en cas de victoire de la gauche. D'autres estiment au contraire qu'une personnalisation immédiate de la campagne entraînerait la gauche sur le terrain d'Edouard Balladur.

Pascale Sauvage

M. Chevènement est favorable à un référendum sur Amsterdam

LE MINISTRE de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a exprimé sa préférence, mercredi 7 janvier sur Europe 1, pour l'organisation d'un *référendum portant sur la réforme constitutionnelle* préalable à la ratification du traité d'Amsterdam. *« La communautérisation de l'immigration est une lourde responsabilité »*, a-t-il expliqué. Ce sentiment est partagé par une autre opposante au traité de Maastricht, Nicole Catala, *membre de la direction provisoire du RPR, qui*, hostile à la communautarisation des décisions relevant de la politique extérieure et de sécurité commune de l'Union européenne, a affirmé au *Monde* qu'*« il serait naturel de consulter le peuple »*. En revanche, le président *du Conseil constitutionnel*, Roland Dumas, a indiqué, mercredi 7 janvier sur France 2, qu'il croyait *« plutôt »* à une réunion du Parlement en Congrès, pour procéder à la révision de la Constitution. Pour sa part, le secrétaire général de l'UDF, Claude Goasguen, a estimé, mardi *sur Sud-Radio, que cette solution était « la plus simple »*.

Régionales : le RPR et l'UDF se disputent la Bretagne

UNE NOUVELLE RÉUNION devait avoir lieu, mercredi *7 janvier*, entre le RPR et l'UDF pour arrêter le choix des têtes de listes aux élections régionales du 15 mars. Les deux délégations restreintes ont buté, *mardi, sur le cas* de la Bretagne, *où le RPR* soutient la candidature du commissaire européen Yves-Thibault de Silguy pour assurer la succession d'Yvon Bourges à la présidence du conseil régional, tandis que l'UDF défend Pierre Méhaignerie.

En représailles, le RPR continue *de faire pression dans la région* Centre, convoitée par l'un des plus proches collaborateurs de François Léotard, le député (UDF-DL) Renaud Donnedieu de Vabres. D'autres difficultés subsistaient, mardi soir, en Franche-Comté, en Lorraine, dans le Nord-Pas-de-Calais et dans les Pays de la Loire.

DÉPÊCHES

■ **RÉGIONALES : le *bureau national du Parti socialiste*** a examiné, mardi 6 janvier, les ultimes contentieux entre socialistes sur la composition des listes départementales pour les élections régionales. Après *la convention nationale* du 20 décembre 1997, il s'agissait de régler les différends subsistant sur la représentation des *courants minoritaires* du PS. La Gauche socialiste et les amis ex-poperenistes de Marie-Thérése Mutin ont voté contre les arbitrages du bureau national.

■ **ALPES-MARITIMES : Patrick Allemand, conseiller régional socialiste** de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a annoncé, mardi 6 janvier, *qu'il serait tête de liste de la « gauche plurielle »* dans les Alpes-Maritimes aux élections régionales. Auparavant, le député (Verts) André Aschieri, maire de Mouans-Sartoux, avait refusé de conduire cette liste, en raison de son opposition au cumul des mandats.

■ **ANGERS : le *maire (divers gauche) d'Angers*, Jean Monnier**, âgé de 67 ans, a annoncé, lundi 5 janvier, qu'il démissionnerait de son poste au mois de septembre. M. Monnier est maire d'Angers depuis 1977.

■ **SANTÉ : l'objectif prévisionnel des dépenses** de *soins* de ville serait fixé à 267,5 milliards de francs en 1998, en hausse de 2,17 % par rapport à 1997, selon un document de travail soumis, mardi 6 janvier, aux administrateurs de la Caisse nationale d'assurance maladie. Cette enveloppe, qui comprend les honoraires et prescriptions des *médecins* libéraux, mais également les dépenses des dentistes, sages-femmes ainsi que certaines prescriptions hospitalières, avait été limitée à 261,8 milliards de francs en 1997.

Le Conseil d'Etat envisage un équivalent du référé

EST-IL NORMAL que les victimes de l'administration attendent plus de deux ans pour obtenir un jugement, quand leur vie *est parfois en danger, alors que* les personnes privées ont la possibilité de recourir au juge judiciaire, qui statue, provisoirement, en quelques heures ?

Cette question s'est posée, il y a quelques mois, à l'occasion d'une vive *polémique* relative au sort de deux passagers clandestins d'un bateau étranger qui avait fait escale à Honfleur (*Le Monde* du 16 mai). La police les avait consignés à bord, alors qu'elle aurait dû les placer dans une zone d'attente.

L'armateur du navire avait saisi le juge judiciaire des référés en invoquant l'existence d'une *« voie de fait »*, c'est-à-dire d'une grave illégalité administrative portant atteinte à la liberté des personnes et permettant de lui soumettre l'affaire. Ce *juge avait alors enjoint* à l'administration de laisser débarquer les deux hommes, mais le préfet, qui n'était pas d'accord avec cette *décision*, avait saisi le tribunal des conflits, compétent pour dire de quelle juridiction relevait l'affaire.

Ce tribunal avait estimé qu'il n'y avait pas *« voie de fait »* et considéré que le juge administratif devait statuer. Cela signifiait que les deux Marocains devraient attendre très longtemps pour obtenir un jugement. Que seraient-ils devenus d'ici là ? Ayant en mémoire le sort des passagers du *McRuby*, jetés à la mer par un équipage ukrainien, le rapporteur du dossier, Pierre Sargosse, conseiller à la Cour de cassation, avait donné *sa démission du tribunal, pour manifester son désaccord*.

Les services de Jacques Toubon, alors ministre de la justice, avaient annoncé qu'ils étudiaient une modification législative permettant de doter la justice administrative d'une *procédure d'urgence* analogue à celle du juge judiciaire. Depuis, les élections législatives ont eu lieu. *Le* vice-président du Conseil d'Etat, Renaud Denoix de Saint-Marc, vient d'installer dans une grande discrétion un groupe *de travail chargé de réfléchir aux « carences et aux dysfonctionnements »* des procédures en vigueur. Les services d'Elisabeth Guigou assurent *que* la chancellerie ne lui a donné aucune instruction, mais qu'elle se réjouit de cette initiative. Le groupe de travail, piloté par Daniel Labetoulle, président adjoint de la section du contentieux, devrait rendre ses conclusions dans trois ou quatre mois.

Le juge judiciaire peut, en vertu de l'article 809 du nouveau code de *procédure civile, « prescrire en référé les mesures conservatoires ou de remise en état qui s'imposent »*, faculté que ne possède pas le juge administratif, alors que l'administration est mieux armée qu'une personne privée pour attenter aux libertés.

Cette situation est critiquée par nombre de juristes et de magistrats. *Les justiciables eux-mêmes* semblent la déplorer : nombre d'entre eux saisissent le juge des référés, en invoquant l'existence d'une *« voie de fait »* même lorsque cette dernière n'est pas constituée, parce qu'ils savent qu'ainsi leur affaire sera jugée vite. En outre, le juge judiciaire a une conception plus large de la notion de voie de fait.

LE SURSIS À EXÉCUTION

Il existe plus d'une vingtaine de procédures d'urgence dans la justice *administrative mais* elles n'ont qu'une portée limitée. La principale est le sursis à exécution : n'importe quel justiciable peut le demander, à la double condition qu'il fasse valoir un *« moyen sérieux »* (l'existence d'une illégalité) et que l'exécution de la décision entraîne *« un préjudice difficilement réparable »*. Un fonctionnaire *qui, injustement révoqué*, se retrouve sans revenus, ne peut l'obtenir, le juge estimant qu'il n'y a pas de préjudice *« difficilement réparable »*...

Il existe un sursis à exécution de 48 heures, en cas d'atteinte à une *liberté publique : mais ce dernier* n'est accordé qu'au préfet, dans le cadre du contrôle de légalité des actes des collectivités locales. *Les* préfets ne l'utilisent que rarement : ils ont fait exception à la règle cet été, dans l'affaire des *arrêtés municipaux qui interdisaient* aux enfants de circuler seuls la nuit.

Il existe aussi une procédure d'urgence en matière de reconduite à la frontière des étrangers, instituée par une loi du 10 janvier 1990. *L'étranger menacé* de reconduite peut attaquer cette décision dans un délai de 24 heures, et le tribunal doit statuer dans les 48 heures. Cette mesure, qui impose une permanence le week-end, n'a pas donné lieu à des créations de postes.

Rafaële Rivais

SÉCURITÉ La mairie de Strasbourg devait organiser, mercredi 7 janvier, une table-ronde sur la sécurité urbaine, à la suite des violents incidents survenus dans des quartiers de la ville la nuit du Nouvel An. Plusieurs dizaines de voitures avaient été brûlées. La municipalité souhaite augmenter la présence de travailleurs sociaux. ● DANS les quartiers de Hautepierre et du Neuhof, les habitants expliquent comment les tensions s'étaient accrues ces dernières semaines. Ils racontent aussi leur désarroi face aux actions des jeunes. ● APRÈS l'initiative de Jacques Chirac de réunir, le 13 janvier, une douzaine de maires de banlieue, le ministre de l'intérieur a annoncé une réunion, le 19 janvier, de trois cents maires et des préfets de vingt-six départements jugés sensibles. M. Chevènement espère *« un consensus »* sur ce sujet entre le gouvernement et le chef de l'Etat.

Retour à Strasbourg, après les violences à répétition du Nouvel An

Des dizaines de voitures brûlées ; des élus et des responsables pris par surprise. Dans les quartiers de Hautepierre et du Neuhof, les habitants racontent leur désarroi, des jeunes détaillent les petits trafics et reviennent sur les incidents de la nuit de la Saint-Sylvestre

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

Premier dimanche après la nuit de la Saint-Sylvestre. Sous un pâle soleil, dans le quartier de Hautepierre,

REPORTAGE

Trente voitures incendiées. « On l'a fait pour rien. Pour jouer, quoi »

et sous les fenêtres des parents, quatre gamins sont assis sur un banc. *« Qu'est-ce qui nous dit que vous êtes journaliste ? »*, interpelle le plus dodu, dans un sourire moqueur. Il faut montrer ses papiers. *« C'est vrai qu'on a fait mieux qu'à Neuhof ? »*, reprend le plus grand, un duvet naissant sur le visage. Neuhof est un des autres quartiers sensibles de la périphérie de Strasbourg, *« où la police n'ose plus foutre les pieds »*. Les regards brillent. *« Ce n'est pas comme à Hautepierre, où les CRS et la BAC* [brigade anticriminalité] *nous cassent les pieds depuis le mois de novembre. Certains jours, on est contrôlé six fois. »*

A Hautepierre, une trentaine de voitures ont été incendiées. Le plus gringalet des quatre, casquette à visière sur la nuque, secoue le grand. *« C'était grave, le 31 décembre, à 10 heures du soir, on y voyait comme en plein jour ! »*, évoque-t-il, joyeux. Et avec un ton de regret : *« Ce serait bien si c'était tous les jours comme ça. »* Ses trois copains baissent la tête, sans commentaire. Le petit : *« Pas besoin de casser la vitre. On plie la portière, on fout le feu, et on se planque. »* Dans ce pâté de petits immeubles plutôt coquets, il y a eu des interpellations. *« Mais tous ont été relâchés »*, confirme la petite bande.

Depuis quelques mois, certaines nuits, une voiture était ainsi incendiée. Depuis novembre, la tension se faisait encore plus palpable. *« On leur a dit, aux adultes : "On va tout faire flamber pour le Nouvel An". »* Simple bravade ? Le Nouvel An et les jours suivants, des groupes mirent le feu ici ou là, *« pas aux voitures des parents et amis, ça non »*. Parmi les victimes, souvent endettées par l'achat de leur véhicule, il y eut bien quelques voisins *« qui dans le passé avaient appelé les keufs* [flics en verlan] *pour nous emmerder »*. Mais la plupart du temps, *« on l'a fait pour rien. Pour jouer, quoi. Hautepierre est auch* [chaud] *! »*

Certains pères pris au dépourvu préfèrent pour leur part dénoncer *« les majeurs qui poussent les petits qui, eux, ne risquent pas la prison »*. Mais chez les adolescents qui ont franchi la barrière des « dix-huit ans », on n'en croit pas un mot. *« A douze, quatorze ou seize ans, c'est l'âge bête,* dit l'un d'eux. *Ils veulent montrer qu'ils sont grands. Nous, les frères nous tapaient si on déconnait. Eux, à quoi sert de les frapper ? Ils vivent comme à la télé, pas dans le réel, mais dans le film. »*

Les quatre copains font mine d'acquiescer. L'un d'eux montre un gosse de sept ans qui dribble son ballon. *« Lui, tiens, il a piqué un VTT. Pour l'export. Ici, il y a un trafic sur les VTT, au printemps surtout, avant les vacances au pays. »* Question trafics, on semble en connaître un bout. *« Les dealers eux-mêmes ont engueulé les petits : "Vous nous amenez les keufs avec vos conneries". Ils ne peuvent plus faire leur marché tranquillement. »* Il y a dix ans, le quartier avait connu une flambée de violence. Puis le calme était revenu. On s'amusait, on dansait pour 5 ou 10 francs aux boums du mercredi après-midi et du samedi soir organisées par les animateurs sociaux. Un Café musique avait ouvert, à deux pas du centre socio-culturel de Hautepierre. Il a dû fermer ses portes, en avril 1997. *« Une bande de quinze mecs avait pris la tête des gérants, entrant sans payer, ou gueulant parce qu'il n'y avait pas assez de rap. Tous les prétextes étaient bons. »* Depuis, il n'y a plus de musique, plus de lieu de rendez-vous, en dehors de la rue.



« LEUR RÉVEILLON À LEUR FAÇON »

Des adultes ont senti venir le feu d'artifice de la Saint-Sylvestre. Le gérant de la petite surface, dans la galerie commerciale, préféra fermer son rideau le jour du 31 décembre... Depuis, il respire, du moins dans la journée. *« Nombreux sont les jeunes à faire le ramadan »*, explique un beur de dix-huit ans. Lui-même, élève au lycée professionnel, a *« fait des bêtises »*, mais n'est pas *« un délinquant. J'ai plus l'âge. Je me suis calmé »*. Le soir du 31, il est allé danser à la Big Party Two, organisée à grands frais par les services municipaux.

Techno, funk, rap et rhythm'n'blues, l'affiche, élaborée par les jeunes des quartiers avec les conseils de professionnels, pouvait justifier les 80 francs d'entrée que trois mille participants ont payés. *« Beaucoup n'ont pas pu se le permettre ! »*, proteste une jeune secrétaire âgée de vingt et un ans, d'origine algérienne. *« J'ai galéré pendant dix mois pour trouver une place. Les Arabes, on n'aime pas trop dans les entreprises. Je peux comprendre à la limite ces jeunes qui n'ont pas un rond, mais vraiment pas un. Alors ils se sont fait leur réveillon à leur façon. »*

Le soir du 31, elle était chez des amis, quand, vers 20 heures, une forte explosion a retenti. *« Tout le monde s'est mis aux fenêtres. Une bombe venait d'éclater au gymnase. Là, on ne comprend pas »*... Ce gymnase était très fréquenté par les jeunes du quartier qui y faisaient de la musculation. La concierge, Mme Andrée, laissait volontiers les salles ouvertes, été comme hiver. *« C'est une brave femme, ça, personne dans le quartier n'a rien à lui reprocher. La bombe, ce n'était pas contre elle. »*

Pourquoi cette attaque, visiblement bien préparée, avec un extincteur rempli de chlorate de soude ? Les rumeurs vont bon train. Certains extrémistes feraient monter la tension, en prévision des élections cantonales. Pour l'un, ce serait des lepénistes. Pour l'autre, des intégristes musulmans. Hautepierre abrite une population de quinze mille habitants, aux deux tiers d'origine maghrébine. Et n'a-t-on pas découvert, près du gymnase, des inscriptions calligraphiées avec soin et sans faute, annonçant *« GIA, FIS »* ou pis, *« L'Algérie a baisé la France en 62, elle le refera »*, *« La France doit-elle exister ? »*, ou encore *« Kelkal »* ? *« C'est un islam moderne que nous vivons dans le quartier. Et nous n'avons aucune envie de partir au pays, que nous ne connaissons pas »*, rétorquent des jeunes de Hautepierre. *« Nous sommes français »*. A les croire, ces inscriptions sont le fait de provocateurs isolés, les gamins préférant gribouiller *« Nique la police »*. Les gosses eux-mêmes regrettent leur gymnase. *« La bombe, c'est une vraie connerie »*, disent-ils avec gravité.

Une réponse du même ordre est donnée dans un autre quartier chaud, celui de Neuhof, par des responsables de la communauté musulmane rencontrés au temple protestant où ils se réunissent chaque soir de ramadan. Là, on fustige volontiers l'évolution des mœurs, et l'intervention sociale *« qui empêche de foutre une bonne raclée au gamin qui fait une bêtise. La famille doit rester forte »*. Des groupes de jeunes musulmans tentent de raisonner les petits fauteurs de troubles, *« mais ça ne marche pas chez tous »*.

Début janvier, dans le quartier de Neuhof, on dénombre quelques arrestations. Un gitan de dix-sept ans, écroué, aurait mis le feu à une douzaine de voitures. Son clan vit à la cité des Aviateurs, redoutée dans Neuhof. Le quartier lui-même a sa tradition de violence. Certains murs sont criblés d'impacts de balles, comme celui d'une école maternelle ouverte en 1995. De quoi écœurer un ancien directeur d'entreprise... *« J'ai voté Mitterrand en 1981. Je vote Le Pen, à présent. L'hypocrisie constante de la mairie me révolte. Cette jeunesse qui met le feu est foutue. C'est malheureux à dire, mais la seule solution est de la détruire. »*

Au palais de justice, dans la tourmente, les magistrats ont choisi de sévir. Deux ans de prison ferme pour deux cousins vivant à Haguenau, non loin de Strasbourg. A l'audience, les prévenus, de souche alsacienne, se montraient à peine capables d'aligner deux mots. Un troisième prévenu, fils de cadre moyen, lui aussi du cru, paraissait se demander encore pourquoi il se retrouvait à la barre entre deux policiers. Sur les trente et une interpellations opérées par la police depuis le 31 décembre, quatre seulement concernent des jeunes nés de parents étrangers. De quoi tordre le cou à certaines rumeurs.

Danielle Rouard

La municipalité veut renforcer les missions des travailleurs sociaux

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Roland Ries, maire (PS) de Strasbourg, souhaitait parvenir à un *« consensus démocratique »* à l'occasion de la table ronde qu'il organisait, mercredi 7 janvier, sur la lutte contre la délinquance urbaine. Pour bien marquer que les solutions ne pouvaient résider dans la seule répression, la municipalité n'a pas invité la hiérarchie policière. Certes, le préfet Patrice Magnier devait y participer, ainsi que le président du tribunal de grande instance ; le procureur Edmond Stenger, retenu par d'autres tâches, s'est fait excuser. Le recteur de l'académie, le président de la région, Adrien Zeller (UDF-FD), et celui du conseil général du Bas-Rhin, Daniel Hoeffel (UDF-FD), devaient aussi être présents.

Constatant qu'il s'agit d'*« un phénomène particulier »* relevant de l'action d'adolescents et entraînant des *« délits d'un poids social et politique très lourd »*, M. Ries estime que les institutions doivent trouver de *« nouvelles réponses aux nouvelles formes de délinquance »*. M. Magnier partage cette analyse : *« Cette approche ne présente que des avantages, car les collectivités locales et leurs intervenants sociaux peuvent contribuer à l'émergence de mesures concrètes. »*

La ville de Strasbourg a signé, le 17 novembre 1997, une série de contrats, dans le cadre du plan emplois-jeunes, avec les centres socioculturels pour créer des postes de « correspondants de nuit », afin de renforcer la présence de travailleurs sociaux dans les quartiers dits difficiles. M. Ries veut étendre leur champ d'intervention, notamment *« en leur demandant d'aller, beaucoup plus souvent qu'ils ne le font aujourd'hui, à l'intérieur de la famille, car c'est là que se situe le nœud du problème »*. Dans son esprit, la priorité doit être donnée au dialogue. Dans les cas extrêmes, le maire prône, à l'instar de M. Hoeffel, la mise sous tutelle des allocations familiales. L'autre piste que M. Ries souhaite explorer porte sur la notion d'*« intervention citoyenne »*. Il juge indispensable l'instauration d'un *« droit de regard des citoyens dans leur quartier »*. M. Ries souhaite éviter la création de nouvelles structures. Les comités de quartier, qui, pour lui, ont des *« missions trop généralistes »* ne répondent pas réellement à cette tâche de prévention, mais ils pourraient aider des adultes qui sont prêts *« à sortir le soir et à parler aux jeunes »*.

Reste les sanctions contre les délinquants. Pour ceux qui sont pénalement mineurs, le maire de Strasbourg est, comment beaucoup d'autres élus de la région, favorable à des travaux d'intérêt général ayant un *« rapport direct ou indirect »* avec les délits commis. Même s'il a conscience des limites de l'exercice. L'expérience montre que les services publics sont réticents à cette prise en charge qui suppose un encadrement de qualité.

Marcel Scotto

M. Chevènement réunira trois cents maires le 19 janvier

LA LUTTE contre les violences urbaines mobilise au sommet de l'Etat. Après l'initiative du président de la République, Jacques Chirac, qui veut convier douze maires de villes moyennes, le 13 janvier, pour une réunion sur les violences dans les quartiers difficiles (*Le Monde* du 7 janvier), c'est au tour de Jean-Pierre Chevènement d'organiser une rencontre sur le même thème. Le ministre de l'intérieur recevra, le 19 janvier, les préfets et environ trois cent maires des vingt-six départements classés parmi les plus sensibles en matière d'insécurité. Elisabeth Guigou, ministre de la justice, et Alain Richard, ministre de la défense, seront associés à cette réunion, qu'on estime au ministère de l'intérieur *« pas contradictoire »* avec celle organisée par le président de la République.

« La prise de conscience de la difficulté de ces problèmes est nécessaire à tous les niveaux, a souligné M. Chevènement à l'issue d'un entretien avec le premier ministre, Lionel Jospin, mardi 6 janvier, *et je pense que c'est une responsabilité collective ; c'est la responsabilité du gouvernement, c'est évidemment celle du président de la République. »* Espérant un *« consensus »* sur ce sujet entre le gouvernement et le chef de l'Etat, le ministre a estimé que si tel n'était pas le cas, *« la solution du problème serait rendue encore plus difficile »*.

SOLUTIONS DE FOND

La réunion du 19 janvier précédera celle du conseil de la sécurité intérieure, dont la date et l'ordre du jour n'ont pas encore été définitivement fixés. Il pourrait avoir lieu le même jour, ou le 20 janvier, la question des violences urbaines figurant notamment au menu, avec les polices municipales. M. Chevènement n'entend pourtant pas précipiter les choses, indique l'un de ses proches conseillers. La réponse à l'urgence créée par les incidents à répétition dans plusieurs villes de France ne doit pas faire oublier les solutions de fond ébauchées lors du colloque de Villepinte organisé par le ministère, les 24 et 25 octobre 1997, indique-t-on de même source. C'est plutôt par le biais des contrats locaux de sécurité qu'il entend aborder le problème de l'insécurité et de la violence urbaine.

La plupart de ces contrats sont encore en préparation, notamment dans les villes où se concentrent les zones réputées les plus sensibles. Pour être validés, ils ont l'obligation de s'appuyer sur des diagnostics locaux de sécurité, qui font l'analyse des besoins d'un quartier ou d'une ville, à travers une concertation menée avec tous les acteurs locaux, commissaires de police, officiers de gendarmerie, procureur de la République, travailleurs sociaux, responsables d'association. C'est grâce à ce travail que seront, par exemple, définies les missions précises des adjoints de sécurité recrutés par le ministère de l'intérieur (*Le Monde* du 17 décembre 1997). *« Nous sommes soumis à une double contrainte,* reprend le conseiller de M. Chevènement. *Il ne faut pas trop traîner et en même temps il ne faut pas dénaturer le projet, laisser à chacun le temps de comprendre ce qu'il a à faire. »*

Les premiers contrats concernant les villes les plus sensibles sont attendus pour le printemps. Quelques-uns ont déjà été signés, comme à Saint-Dié, dans les Vosges, dès le 15 décembre 1997. Le document de quatorze pages commence par un diagnostic chiffré de la délinquance dans la ville de Saint-Dié, puis établit une évaluation du sentiment d'insécurité de la population et un recensement des moyens disponibles (police nationale et police municipale). Il définit ensuite les objectifs prioritaires de sécurité à Saint-Dié, la lutte contre la délinquance de voie publique, la toxicomanie et le travail clandestin, ainsi que l'amélioration des conditions d'intervention de la police. Il détaille enfin les missions dévolues aux trois adjoints de sécurité affectés en 1998 : accueil du public au commissariat, aide et assistance aux victimes, assistance des îlotiers.

Pascal Ceaux

Relance de l'instruction contre le Père Wenceslas Munyeshyaka

LA COUR DE CASSATION a cassé, mardi 6 janvier, une décision de la cour d'appel de Nîmes ordonnant l'abandon des poursuite contre un prêtre rwandais, le Père Wenceslas Munyeshyaka, pour sa participation au génocide dans son pays en 1994. Le prêtre avait été mis en examen en juillet 1995 par un juge de Privas (Ardèche) pour *« génocide, complicité de génocide, tortures et traitements inhumains et dégradants »* et incarcéré pendant quinze jours. La cour d'appel de Nîmes, saisie alors que l'ecclésiastique exercait à Bourg-Saint-Andéol, avait décidé l'abandon des poursuites le 20 mars 1996. Quinze parties civiles et le parquet général de Nîmes avaient formé un pourvoi devant la juridiction suprême, qui vient de confier le dossier à la chambre d'accusation de Paris.

Trois adhérents d'un système d'échange local condamnés

POURSUIVIS POUR TRAVAIL CLANDESTIN, trois adhérents du Système d'échange local (SEL) pyrénéen, un réseau d'entraide au sein duquel biens et services sont échangés sur la base de « grains de sel », ont été condamnés, mardi 6 janvier, à une amende de 2 000 francs avec sursis. Ils devront verser 1 franc de dommages-intérêts à la Fédération du bâtiment et des travaux publics et à la chambre syndicale des artisans et des peites entreprises du bâtiment de l'Ariège. Le procureur avait requis des peines de travail d'intérêt général à l'encontre de Sarah Two, qui avait fait réparer son toit par Robert Evans et John Mac Cullogh (*Le Monde* des 18 et 20 novembre 1997).

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : le proviseur du lycée Pierre-Mendès-France,** à Vitrolles, *Monique Lehman, dont l'action était contestée par les enseignants* et le personnel de l'établissement, vient d'être suspendu de ses fonctions par arrêté ministériel. Les enseignants et les élèves dénonçaient son comportement jugé *« trop proche »* de la mairie FN.

■ **ANTI-IVG : le tribunal correctionnel de Versailles a condamné,** mardi 6 janvier, le militant anti-IVG Xavier Dor, à une amende de 60 000 francs pour *« délit d'entrave en état de récidive légal »*. Le parquet avait demandé huit mois de prison ferme et la révocation du sursis de deux peines de prison prononcées précédemment par la cour d'appel de Versailles. Xavier Dor a déjà fait l'objet de onze condamnations pour des faits similaires.

■ **SÉLECTION GÉNÉTIQUE : à la suite des informations** sur les menaces de sélection génétique dans le monde du travail (*Le Monde* du 7 janvier) Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, ont précisé dans un communiqué, mercredi 7 janvier, *« qu'il était exclu d'utiliser des tests génétiques pour procéder à une quelconque sélection dans le monde du travail »*. La loi du 29 juillet 1994 précise que *« l'étude génétique des caractéristiques d'une personne ne peut être entreprise qu'à des fins médicales ou de recherches scientifiques »*.

Léon Zyguel, qui a « vu la mort à chaque instant pendant trois ans »

Arrêté à Mont-de-Marsan, cet homme qui avait alors quinze ans a été déporté le 26 août 1942 à Auschwitz. « Je ne peux pas faire autrement que de vous parler de la mort, dit-il à la cour. Le train de la mort, les camps de la mort, la marche de la mort... »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Qu'y a-t-il dans son regard ? La démarche un peu raide, Léon Zyguel s'approche calmement de la barre, l'empoigne à pleines mains. Jamais plus il ne la lâchera. Le septuagénaire retraité fixe maintenant la cour et le jury. D'un trait, il livre un pan de sa vie, de terrible survie. Mais il dira préférer le mot de « *revenant* » à celui de « *survivant* ».

Issu d'une famille de six enfants, Léon Zyguel a quinze ans lorsqu'il est arrêté, le 29 juillet 1942, par les Allemands. Son père, ouvrier métallurgiste de Varsovie arrivé en France en 1920, a été raflé à Paris le 20 août 1941. « *L'année suivante, ma mère a essayé de passer en zone non occupée pour nous mettre à l'abri.* » Les grands partent les premiers. Hélène, vingt ans, Marcel, dix-neuf ans, Maurice, seize ans, et lui. Tous quatre sont arrêtés non loin de la ligne de démarcation.

« *Après le sempiternel "Baisse ta culotte", il a fallu avouer que nous étions juifs* », raconte-t-il. Emprisonnés à Orthez, les mineurs sont confiés à la gendarmerie française, qui les transfère au camp de Mérignac. « *Mon frère aîné m'a dit : "Il faut s'évader." Nous savions que sinon, c'était la déportation. Il m'a dit : "Toi, tu es français, tu as quinze ans. Tu ne risques rien".* » En juillet, seuls les juifs âgés de seize à quarante-cinq ans étaient déportés.

Marcel s'évade le 6, mais Maurice est repris dans le chemin de ronde. « *Convoqué au bureau du camp* [NDLR : sous administration française], *on m'a violemment frappé pour que je fasse une description de Marcel, qui s'était enfui. J'ai raconté n'importe quoi. Puis, j'ai dit que j'avais quinze ans, que j'étais français. J'ai reçu une gifle magistrale.* » Il enchaîne : « *Mérignac, c'était un camp morne. Peu de nourriture, des gardes habillés en noir, armés, brutaux, grossiers.* » « *J'ai rappelé mon âge, que j'étais français. On m'a dit : "De toute façon, tous les juifs seront déportés."* »

Le 26 août, Léon et son frère Maurice, menottés, se retrouvent dans un compartiment de voyageurs du convoi qui emporte quatre cent quarante-cinq juifs vers Drancy. « *Dans ce compartiment, il y avait cinq internés et un inspecteur en civil* (NDLR : français). *L'inspecteur nous a demandé si nous avions des cartes d'alimentation. Il nous a dit : "Vous pouvez me les donner. Là où vous irez, vous n'en aurez plus besoin."* »

« FAISANT SEMBLANT DE CROIRE »

Le lendemain, Hélène, également déportée, Maurice et Léon retrouvent leur père dans la « *fourmilière immense* » de Drancy. « *Trois ou quatre jours plus tard* », c'est le départ pour Pithiviers. Le père a demandé à les suivre. Le 21 septembre, le père et ses trois enfants sont déportés dans le convoi numéro 35 à destination d'Auschwitz.

Le témoin détache alors ses mots : « *Nous étions mille vingt-huit. Il en est rentré vingt-trois.* » Puis, c'est comme une hésitation, une excuse. « *Après... Si je vous parle de la suite, je ne pourrais pas faire autrement que de vous parler de la mort. Le train de la mort, les camps de la mort, la marche de la mort... La mort à chaque instant, pendant trois ans. Je suis parti le 26 août 1942, je suis rentré en mai 1945.* » Léon Zyguel dit maintenant la confiscation des biens par les inspecteurs au départ de Pithiviers, « *jusqu'aux boîtes de conserve* », puis la vie qui sombre : les wagons plombés, la centaine d'êtres humains entassés, la chaleur, le manque d'air, l'absence de nourriture, le bidon de fer dans un coin, à vider par la lucarne. Trois jours et trois nuits. « *Le train s'est arrêté, les portes se sont ouvertes, il y a eu des cris, des coups de crosse, de bâton. On a fait descendre tous les hommes valides. Le train est reparti avec ma sœur. Je n'ai jamais plus eu de ses nouvelles.* »

Il raconte le camp de travaux forcés, le vent d'octobre, « *le froid atroce* » qui sévit dans la plaine, près d'Auschwitz-Birkenau. « *Nous étions environ cinq cents. La moitié est partie sur le chantier le jour même. L'autre moitié a été rasée de haut en bas. J'avais quinze ans, beaucoup de cheveux. J'étais assis sur un tabouret quand ils sont tombés dans mes mains. Et ça m'a fait un choc insupportable. C'était une atteinte à ma dignité, un choc terrible, plus que n'importe quel supplice.* »

Léon Zyguel évoque le travail forcé, la pose de rails de chemin de fer, la percée d'une autoroute en forêt, la terre gelée, les cris, les insultes, la fatigue, les coups de pelle des gardiens. Un instant, son souvenir se fixe sur l'alimentation « *ridicule* », le pain noir, la soupe, le morceau de margarine, le rutabaga déshydraté. Et ces sacs contenant la nourriture : « *En allemand. Il était écrit : "Seulement pour les cochons, les prisonniers de guerre russes et les juifs."* » « *Un jour, plusieurs déportés ont été appelés, dont mon père, qui souffrait d'un ulcère. On lui a dit qu'il allait vers un camp sanitaire. Nous savions ce que cela signifiait. Déjà, au bout d'un an, nous étions tous transformés. Une espèce de dureté était apparue et une grande pudeur. On s'est dit au revoir avec mon père, sachant qu'on ne se reverrait plus, mais faisant semblant de croire le contraire pour ne pas pleurer.* »

L'INSURRECTION DE BUCHENWALD

Les mains n'ont pas quitté la barre, le corps, d'aplomb, n'a toujours pas bougé. Léon Zyguel revient sur la dignité : il dit la honte des poux, le tatouage, une séance de nerfs de boeufs, le souci « *de ne pas crier* [pour] *ne pas faire ce plaisir au SS* ». « *Dans les camps, les camarades n'arrivaient plus à supporter cette vie. Le matin, on les retrouvait pendus avec leur ceinture ou un fil de fer. Parfois, ils se jetaient volontairement dans les barbelés.* »

La mémoire se fige maintenant sur la place d'appel des différents camps qui ont marqué ces trois années : toujours le vent, l'attente, le froid, et « *le regard suppliant des camarades mourants qui nous tenaient le pantalon et qu'on évitait de regarder parce qu'il fallait qu'on vive* ». Le témoin dit les séances « *de terreur* », le regroupement, un soir, pour assister à la pendaison de trois déportés. « *On est restés longtemps au garde-à-vous devant les corps suppliciés.* »

En janvier 1945, devant l'avance de l'armée soviétique, les Allemands évacuent les camps. Les déportés marchent douze jours. « *L'enfer, le cauchemar* », rapporte Léon Zyguel. Maurice, son frère, a les pieds enveloppés dans des chiffons. Les plus fatigués sont exécutés. D'autres meurent d'épuisement. « *Nous perdions quatre-vingts camarades par jour. Nous étions des squelettes vivants (...). Une fois, un paysan a déchargé sa charrette de pommes de terre. Nous avions tellement faim depuis dix jours, qu'on s'est tous précipités. Les SS, pris de court, ont tiré à la mitraillette. Les pommes de terre étaient remplies de sang (...). On a quand même mangé les pommes de terre.* »

Léon et Maurice Zyguel arrivent au camp de Buchenwald sous les bombardements alliés. *Le 11 avril*, peu avant l'arrivée des Américains, ils participent à l'insurrection du camp. Quelques jours plus tard, sur la place d'appel, les déportés lisent un serment en hommage aux cinquante et un mille morts du camp. « *Nous avons juré de nous battre pour la paix, contre la guerre, pour la dignité de l'individu (...). Un officier américain nous a dit : "Sur la route et dans le camp, j'ai vu tellement de cadavres que j'ai pris mon dictionnaire allemand et j'ai rayé le mot pitié."* »

La déposition du témoin s'achève. Un assesseur revient au dossier et lui demande ce qu'il savait lorsque ses frères et lui se trouvaient à Mérignac. « *Que nous partions vers un camp de travail à l'Est, en Pologne.* » Puis la cour examine la copie d'une lettre adressée à la police de sûreté allemande timbrée « *Pour le préfet régional, le secrétaire général* » : le rapport de l'évasion de Marcel Zyguel, le frère aîné, évadé de Mérignac le 6. Maurice Papon s'étonne d'avoir pu la signer, assure qu'il ne signait pas ce genre de document.

Le président rappelle que Léon Zyguel ne s'est pas constitué partie civile. Alors, le témoin reprend un court instant la parole. « *Sans arrêt, il me revient des choses en tête.* » Et de citer les parterres de pensées plantées autour des crématoires, les cheminées et les odeurs, les vêtements rayés ou la population allemande amenée de force par les libérateurs devant les camions de cadavres, desquels sortaient des rats. « *Ces gens ont mis dans le cœur d'un enfant de quinze ans une haine impitoyable. Il n'est pas possible de pardonner.* »

A la demande de Léon Zyguel, sont enfin projetés les photos de sa famille, avant la guerre, puis deux clichés le représentant. Sur les écrans paraît le profil émacié d'un jeune homme sans âge, crâne presque rasé, six semaines après Buchenwald. Et un portrait de 1942, du temps d'avant : « *J'avais quinze ans* », précise le témoin. « *Et pas le même regard* », ajoute le président.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

Léon Zyguel

INSTANTANÉ

« A QUEL MOMENT VOUS ÊTES-VOUS SALI LES MAINS ? »

Conseil de plusieurs associations de déportés, Michel Zaoui souhaite que soit projeté un télégramme de René Bousquet, secrétaire général à la police de Vichy, adressé le 22 août 1942 à l'ensemble des préfets régionaux. L'avocat souligne le ton comminatoire avec lequel le premier policier de l'Etat français demande aux préfets de « *briser toutes résistances dans les populations* » et de « *signaler les fonctionnaires dont (...) la passivité ou la mauvaise volonté compliqueraient* [la] *tâche* ».

« *N'y a-t-il pas eu convergence de la volonté allemande et de la volonté de Vichy ?* » demande-t-il à l'accusé. « *A l'échelon territorial, il est évident qu'il y avait la contrainte allemande* », répond Maurice Papon. Et d'expliquer que ce télégramme, dont il relève qu'il n'était pas le destinataire, est « *une suite des accords Oberg-Bousquet* » de juillet 1942, qui ont abouti à la participation de l'administration et de la police françaises aux déportations. « *Vichy était, comment dirais-je..., gouverné par les Allemands.* »

Mᵉ Zaoui souhaite éclaircir une contradiction. « *A vous entendre, vous n'aviez aucun pouvoir, vous n'existiez pas. Or vous avez dit, au début du procès, que vous vous étiez sali les mains. A quel moment vous êtes-vous donc sali les mains ?* » Maurice Papon se lève. « *J'ai déjà dit qu'il y avait plusieurs attitudes à prendre lorsque les Allemands ont contraint les Français à toutes les servitudes. 1. Partir en France libre, et là, je donne un grand coup de chapeau. Ils se battaient ceux-là ! 2. Il y avait ceux qui allaient à New York et critiquaient le général de Gaulle. Je les mets hors jeu. 3. Ceux qui restaient et collaboraient avec les Boches. Permettez-moi de vous dire qu'il y en a eu trop. Enfin, ceux qui sont restés sur le terrain et se battaient sans fusil, sans grenade. Quand on prend cette position de fantassin sans couverture, on se salit les mains.* »

Mᵉ Zaoui insiste. « *Jusqu'où seriez-vous resté ?* » « *Je vais vous dire ce que vous voulez me faire dire. Si j'avais su ce qui s'est finalement passé, sans doute, peut-être la désertion pouvait apparaître moins comme une solution de lâcheté. Mais nous n'en savions rien.* » « *Ce n'est pas vrai, vous saviez !* » « *Vous me provoquez ! Nous ne connaissions pas l'extermination avant 1945 !* » La fin de l'échange verse dans le chahut.

J.-M. Dy

La commission Mattéoli s'apprête à rendre son rapport d'étape sur la spoliation des biens juifs

IL AURA FALLU près d'une année, depuis l'annonce de sa création par Alain Juppé, le 25 janvier 1997, pour que la mission d'études sur la spoliation des « *personnes considérées comme juives par les autorités de Vichy* » rende au premier ministre son rapport d'étape. Une ultime réunion de travail devait avoir lieu mercredi 7 janvier, et le texte définitif devrait être remis à Lionel Jospin dans la deuxième quinzaine de janvier. Portant sur un domaine quasiment vierge d'études universitaires, ce premier état des lieux vise surtout à définir des objectifs pour les années à venir et à fixer des protocoles de recherche afin d'inventorier les kilomètres linéaires d'archives ouvertes à la mission par les ministères ou la préfecture de police de Paris.

Plus connue sous le nom de son président, Jean Mattéoli, ancien ministre du travail, président du Conseil économique et social, la commission était chargée d'évaluer les spoliations de la communauté juive résultant de la politique de Vichy et de l'occupation allemande. Après avoir vu son mandat confirmé par Lionel Jospin, la commission a obtenu, en décembre 1997, la possibilité de traiter, notamment à l'aide de l'informatique, des données faisant apparaître « *les origines raciales ou les opinions politiques, philosophiques ou religieuses* », ce que proscrit, en principe, la loi Informatique et libertés de 1978. Comme le conseil du patrimoine privé de la ville de Paris, la commission Mattéoli pourra donc établir une sorte de « fichier juif », mais à des fins de réparation et dans des conditions d'accès assez strictes.

UN RÉSEAU DE LÉGISLATIONS

Associant à ses travaux des historiens comme Jean Favier, Serge Klarsfeld ou Annette Wieviorka, ainsi que des personnalités de la communauté juive comme Jean Kahn, le président du consistoire central, ou Adolphe Steg, le vice-président de la mission et président de l'Alliance israélite universelle, la commission devrait aborder plusieurs chantiers, dont le plus spectaculaire sera celui des œuvres d'art, dans lesquels entrent les fameux MNR (« Musée nationaux récupération »), c'est-à-dire les objets et les tableaux récupérés après la défaite allemande et remis aux musée nationaux après 1949. La commission devrait également se pencher sur les spoliations personnelles consécutives à des fouilles – souvent accompagnées de vols purs et simples – exercées dans les camps de Drancy, Pithiviers, Beaune-la-Rolande, Gurs ou Noé.

La mission devrait aussi aborder la question des banques et des assurances, et faire la lumière sur le destin des sommes récoltées au titre de l'amende de 1 milliard de francs (1,7 milliard de francs d'aujourd'hui) imposée aux juifs des territoires occupés par l'administration militaire allemande le 14 décembre 1941. Certains comptes bancaires auraient été amputés de 50 % pour payer cet impôt discriminatoire.

Reste enfin le problème de l'« *aryanisation* » des entreprises et des commerces, c'est-à-dire, dans le langage de la loi du 22 juillet 1941, l'élimination de l'« *influence juive dans l'économie nationale* », qui concernerait plus de 60 000 dossiers. La question de l'or devrait, elle aussi, être abordée, dans la mesure où les lingots restitués contiendraient de l'or non monétaire, c'est-à-dire du métal précieux provenant du pillage des juifs, aux différentes étapes de leur voyage vers l'anéantissement.

Après quelques mois seulement de travail utile, il serait vain d'espérer une évaluation globale de l'ensemble de la spoliation dite raciale. En revanche, des coups de sonde dans le flot des archives ont pu être faits. Paradoxalement, ce sera moins l'évaluation de la spoliation elle-même que celle des restitutions opérées après guerre par tout un réseau complexe de législations qui constituera l'obstacle principal à l'établissement de données précises.

Ainsi, un certain nombre d'entreprises ou de fonds de commerce « aryanisés » ont fait, après la guerre, l'objet de restitutions ou d'indemnisations sans que l'on puisse encore en déterminer la proportion. Créé en 1941, le Commissariat général aux questions juives (CGQJ) était chargé de fixer les dates de liquidation des entreprises juives et de désigner les administrateurs. La Direction de l'aryanisation économique (DAE) gérait ces opérations et contrôlait l'activités des administrateurs séquestres. Après la guerre, un Service de restitutions des biens des victimes des lois et des mesures de spoliations prit la suite du CGQJ. Ses documents, groupées avec ceux du CGQJ, ont été versés aux Archives nationales de France. L'absence éventuelle du dossier de restitution, en regard du dossier de spoliation, implique-t-il forcément que la restitution n'a pas eu lieu, fût-ce partiellement ? Voilà un exemple de problème à résoudre pour la mission.

UN ACCORD FRANCO-ALLEMAND

On sait, par ailleurs, que 10 % des sommes produites par la vente des biens spoliés étaient versées à un prétendu « fonds de solidarité », avec lequel les Allemands proposètent de financer l'Union générale des israélites de France (UGIF), du moins en zone Nord, sans toujours y parvenir, les dirigeants de l'UGIF préférant, autant que faire se pouvait, financer leurs activités par les collectes, la cotisation volontaire ou les dons des juifs américains. Le reste du produit de la vente était versé sur un compte au nom de la personne spoliée. Qu'est-il advenu de ces 10 % ? Voilà une autre énigme que la commission aura à élucider.

Une autre illustration permet de se faire une idée de l'épaisseur qui entoure la question pourtant cruciale des restitutions. Entérinant un accord franco-allemand du 15 juillet 1960, un décret du 26 août 1961 prévoyait qu'une somme de 400 millions de marks, remise à la France par la RFA au titre des réparations, serait versée aux personnes victimes survivantes de la Shoah. Pour la RFA, il s'agissait des juifs, mais la France a imposé que l'accord évoque les « *victimes du nazisme* », ce qui a suscité une lettre de réserve des Allemands. Du coup, les juifs français et les enfants français de parents étrangers se sont retrouvés lésés par rapport aux juifs apatrides, à qui les Allemands versaient directement leurs réparations, sans utiliser le filtre de l'Etat français. Cet argent a-t-il été intégralement versé à ses destinataires juifs ? Est-il demeuré quelque chose dans les caisses de l'Etat ? La commission sera chargée de faire toute la lumière sur cette question.

Plus généralement, il lui faudra déterminer si l'Etat, les banques ou les assurances ont fait, après la guerre, tout ce qu'il fallait pour que les avoirs qu'ils détenaient et qui provenaient de la spoliation soient restitués à leurs propriétaires ou à leurs ayants droit. La Caisse des dépôts et consignations, destinataire ou lieu de passage obligé important de ces sommes, avec le service des domaines, est partie prenante dans ce travail. Dans la plus grande discrétion, œuvrent en son sein deux organismes : un groupe de travail composé, depuis deux ans, de dix archivistes et analystes, sous la direction de Pierre Sarragoussi, conseiller du directeur général de la Caisse, et un comité d'historiens présidé par René Rémond – sources précieuses d'information chiffrées pour la mission.

Pour les fonds en déshérence des victimes de la Shoah, on devrait en retrouver des traces dans la plupart des établissements bancaires français.

LES DEMANDES INDIVIDUELLES

En décembre 1997, le *Wall Street Journal* a ainsi évoqué l'assignation en justice de neuf banques françaises, devant le tribunal fédéral du district de Brooklyn (New York), par deux descendantes de déportés, qui les accusent d'avoir conservé illégalement les comptes bloqués de leurs parents après la fin de la deuxième guerre mondiale. Même si la commission ne semble pas pour le moment équipée pour traiter les demandes individuelles, elles devraient se multiplier dans les prochains mois.

Il faudra attendre pour savoir quelles conclusions tirer du travail de la commission. Henri Hadjenberg, le président du Conseil représentatif des institutions juives de France, avait estimé, lors de la constitution de la mission, que la « *revendication n'était pas pécuniaire, mais morale* », et avait exclu toute demande d'indemnisation collective des juifs de France. Serge Klarsfeld entend, lui, se battre pour les seuls mille à deux mille cinq cents enfants de déportés dans le besoin. Mais ce profil bas pourra-t-il résister à la pression des demandes privées que l'ouverture de ce dossier douloureux ne manquera pas de réveiller ?

Nicolas Weill

Paris perd une partie de son pouvoir au profit des départements

600 décisions administratives à caractère individuel ne dépendent plus désormais des ministères. Les préfets décideront directement. Un allégement des procédures et un raccourcissement des délais qui rapprochent le citoyen des arbitrages le concernant

C'EST une véritable *révolution* administrative qui a vu le jour le 1er *janvier* : six cents procédures de décision précédemment gérées dans la capitale ont été confiées aux préfets de département. Ce renforcement des prérogatives des représentants de l'Etat devrait améliorer le sort des usagers, qui n'auront plus à attendre un coup de tampon parisien pour, selon les cas, vendre du whisky, ouvrir une école de sages-femmes, donner des cours de danse ou installer un appartement thérapeutique pour malades du sida.

Les procédures en question sont des *procédures « individuelles »* : elles concernent une ou plusieurs personnes nommément désignées, qu'elles soient physiques ou morales, publiques ou privées. Il peut s'agir de M. Dupont, qui demande à exercer le métier d'opticien, de l'agriculteur Durand, qui souhaite organiser un vol à basse hauteur pour répandre des insecticides, de l'entreprise X, qui sollicite une autorisation pour que son convoi de 90 tonnes traverse une autoroute, ou de la société Y, qui désire mettre en bouteille des eaux minérales naturelles.

Ces procédures, qui représentent cinq cent mille dossiers par an, *étaient, pour la plupart, déjà instruites* localement, par les services déconcentrés des différents ministères (équipement, santé, industrie, culture, tourisme...), dont le préfet de département est le chef. Mais la décision se prenait à Paris : le ministre ou l'un de ses directeurs *d'administration centrale signait* l'autorisation ou le refus. Il refaisait le travail des fonctionnaires locaux et, en général, donnait un avis conforme au leur.

Le propriétaire d'un *hôtel* désireux de vendre des boissons alcoolisées devait ainsi demander une licence auprès d'une commission départementale, qui instruisait son dossier. La commission envoyait les documents – accompagnés d'une photographie des lieux ! – au ministre du tourisme, qui examinait *les pièces, avant de les transmettre* à son collègue de la santé, qui faisait de même, puis signait le dossier, avant de le réexpédier au ministre du tourisme, qui apposait lui *aussi son paraphe. Au terme de ces* navettes, le dossier revenait dans la préfecture d'origine... Désormais, le préfet prendra lui-même une décision, au vu de l'instruction départementale, ce qui *devrait réduire* les délais de six à deux mois. Quant à l'hôtelier auquel un refus aura été opposé, il saura qu'il doit protester auprès du représentant de l'Etat de son *département, et non d'un anonyme* « chef du bureau B12 ».

MÉFIANCE

Ce sont aujourd'hui les préfets de *département qui sont compétents* pour prendre les décisions administratives individuelles : depuis le début de l'année, l'intervention de l'autorité ministérielle constitue *l'exception et non plus la règle.* Cette réforme majeure a connu une longue gestation, et fait l'objet d'une remarquable continuité politique. La gauche a amorcé la politique de déconcentration, avec la loi du 6 février 1992, préparée par Pierre Joxe, qui prévoit que la déconcentration *devient* la *règle de* droit commun de l'organisation administrative. Ce texte n'a guère été appliqué par l'administration, faute de dispositions contraignantes. *Alain Juppé a décidé de rendre obli*gatoire la déconcentration des décisions individuelles. Il en a fixé le principe dans un décret du 15 janvier 1997. L'ancien premier ministre de *Jacques* Chirac a expliqué que les décisions des administrations doivent être prises *« à l'échelon le plus proche de ceux qu'elles concernent »*, dans le rapport au président de la République qui accompagnait ce décret.

Il *s'est* écoulé un an entre la publication du principe posé par *M. Juppé et son* entrée en vigueur, car il a fallu entreprendre l'inventaire des procédures de décisions administratives individuelles. Ce travail s'est opéré ministère par ministère, *sous la houlette de l'éner*gique commissaire à la réforme de l'Etat, Jean-Ludovic Silicani, qui a dû combattre les résistances des administrations centrales, peu désireuses *de perdre une partie de leur* pouvoir.

La plupart de ces administrations se méfient de leurs propres services déconcentrés, qu'elles jugent trop mêlés aux contingences locales pour prendre *des décisions* objectives. Le ministère de la culture était ainsi hostile à la déconcentration des travaux entrepris d'office sur les monuments historiques classés qui menacent de tomber en ruine : il estimait que le préfet, tout comme *le directeur régional des affaires* culturelles (DRAC), serait trop lié aux notables locaux pour imposer ces dépenses à un châtelain...

Nombre de ministères ont invo*qué des raisons d'ordre technique* pour s'opposer à la déconcentration : les services déconcentrés ne seraient pas suffisamment armés pour instruire des dossiers complexes – alors qu'ils le font déjà ! C'est ainsi que l'agrément des organismes chargés du contrôle des poussières d'*amiante dans l'atmo*sphère des lieux de travail n'a pas été déconcentré : en fait, le dossier est jugé trop *« sensible »* politiquement pour être confié à des préfets.

La liste des procédures qui ne sont pas déconcentrées est énumérée limitativement dans le *Journal officiel* du 27 décembre 1997. Ainsi l'avait voulu Alain Juppé, pour que les *administrations ne puissent re*venir en arrière. Cette liste est substantielle, puisqu'elle représente quatre-vingts pages.

Restent en principe confiées aux *administrations centrales les déci*sions qui, du fait de leur enjeu, doivent être prises de manière uniforme sur le territoire national : il en va ainsi du prix du rembourse*ment des médicaments, ou de l'in*terdiction de vente aux mineurs de certaines publications.

Figurent aussi des décisions techniques qui concernent peu de *monde, telles que la désignation* des organismes habilités à contrôler la conformité des bateaux de plaisance aux normes de prévention de la pollution ou l'homologation des éthylotests utilisés par les forces de l'ordre dans le cadre du code de la route... Lionel Jospin a accompagné *cette publication* d'une circulaire qui précise la teneur des nouvelles règles.

D'autres procédures n'ont pas été déconcentrées, car la loi qui les *a créées a expressément prévu* qu'elles devaient être prises par le ministre. Il en va ainsi des dérogations pouvant être accordées pour la vente de boissons alcoolisées *dans les complexes sportifs : selon* la loi Evin de 1991, elles ne peuvent être accordées que par arrêté ministériel.

Les différents ministères concer*nés vont soumettre ces dispositions* au Conseil constitutionnel, afin qu'il confirme que la loi les a, par erreur, instituées, mais qu'elles relèvent du pouvoir réglementaire, et *qu'elles peuvent être déconcentrées* par décret. Ce sera là l'objet d'un chantier devant être défriché en 1998, au même titre, notamment, que la déconcentration des décisions financières.

Rafaële Rivais

73 % des décisions sont déconcentrées

Les procédures de décision administrative individuelles ont fait l'objet d'un inventaire au cours de l'*année* 1997. *Le gouvernement* a décidé d'en conserver 3 687. Les trois quarts sont désormais déconcentrées.

- Procédures répertoriées au 1er *janvier* 1997 : 3 987
- Procédures déconcentrées avant le 1er janvier 1998 : 2 100, soit 52 %
- Nouvelles procédures déconcentrées le 1er janvier 1998 : 587
- *Procédures supprimées : 300*
- Nombre total de procédures déconcentrées au 1er janvier 1998 : 2 687, soit 73 % des procédures conservées.
- *Nombre de procédures restant* la prérogative de l'administration centrale : 1 000, soit 27 %.

L'« autoroute des présidents » A 89 sera déclarée d'utilité publique

A L'ISSUE d'une ultime réunion d'arbitrage interministérielle qui s'est tenue mardi 6 janvier au soir, *la décision de déclarer d'utilité publique* le tronçon auvergnat de l'autoroute A 89 Lyon-Bordeaux – 52 km entre Combronde et Saint-Julien-Puy-Laveze (Puy-de-Dôme) – a été prise (*Le Monde du 5 décembre*). Ce tronçon, dont le coût avait été évalué à 2,740 milliards de francs (près de 4 milliards selon un chiffrage plus récent du ministère de l'économie et des finances), baptisé l'« autoroute des présidents » parce qu'il aboutit à la desserte des « fiefs » auvergnat et corrézien de Valéry Giscard d'Estaing et de Jacques Chirac, est très vivement contesté par de *nombreuses associations de défense* de l'environnement regroupées dans une coordination régionale. Celle-ci s'inquiète des atteintes au paysage, dénonce un gaspillage économique et souligne que l'A 89 traverserait le bassin versant des eaux de Volvic.

Circonstance rare, après consultations et repérages de terrain, la commisssion d'enquête publique avait rendu un avis *« défavorable »*, que le Conseil d'Etat ne semble pas avoir suivi au vu des documents *d'instruction mixte. L'avis du Conseil d'Etat n'engage pas* le premier ministre qui aurait pu refuser la déclaration d'utilité publique (DUP).

Les 22 préfets de région chez Dominique Voynet

DOMINIQUE VOYNET, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a *réuni*, mardi *6 janvier*, les 22 *préfets de région* en présence de Jean-Louis Guigou, « patron » de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar). La ministre a expliqué *aux représentants* de l'Etat le contenu et la portée des décisions arrêtées par le gouvernemnt au Comité interministériel (Ciadt) du 15 décembre et les conditions dans lesquelles *ils devront, sur le terrain*, organiser la consultation préalable à la préparation de la futur loi d'orientation (*Le Monde* du 17 décembre). Le texte, a ajouté la ministre, *qui s'exprimait en présence* de Jean-Pierre Duport, directeur de cabinet du ministre de l'intérieur et ancien numéro un de la Datar, sera déposé au Parlement en avril.

Les préfets, selon plusieurs participants, ont insisté sur l'importance que prend de plus en plus la notion de « pays », ainsi que la volonté des élus de travailler, *en termes de prospective et d'aménagement*, au niveau interrégional (façade atlantique, Grand Est, Bassin parisien...).

DÉPÊCHES

■ **HAUTE-NORMANDIE : le port de Rouen** a connu une bonne année 1997. Le trafic a en effet *dépassé 20 millions de tonnes, soit une progres*sion de 10,3 % par rapport à 1996. Ce sont essentiellement les trafics de produits pétroliers raffinés et les exportations de céréales qui ont fortement progressé. En revanche, l'arrêt *en juillet des services* de la compagnie Bell Lines a provoqué un recul du trafic de conteneurs de 19,5 %.

■ **PAYS-DE-LA-LOIRE : une plainte contre l'abandon de la centrale nucléaire du Carnet** (*Loire-Atlantique*) *vient d'être déposée* auprès du tribunal administratif de Paris par le Conseil mondial des travailleurs du nucléaire (Wonuc), ainsi que par les communes de Frossay et de Saint-Viaud. La plainte fait *valoir que la décision d'abandon*, prise par le gouvernement le 16 septembre, *« bafoue le fonctionnement démocratique des institutions »*.

HORIZONS

TÉMOIGNAGE

Choses vues en Algérie

1. Le jasmin et le sang

Alger et la Casbah sont calmes. L'élégant « Club des Pins », camp retranché où logent les privilégiés du régime, aussi. Mais la violence reste présente. Dans la Mitidja et l'Ouest algérien, règne la terreur. Bernard-Henri Lévy y est allé. Il raconte ce qu'il a vu et rapporte, pour « Le Monde », les témoignages qu'il y a recueillis. Premier volet de ce reportage, Alger

On m'avait dit : *« Entre l'aéroport et la ville, il faudra traverser El Harrach et Kuba, les fiefs de l'intégrisme. »* Et puis j'arrive à Alger. Pas de présence policière particulièrement voyante. Encore moins de militaires ou de chars. Une grande fresque, à l'entrée de l'autoroute, qui dit (humour involontaire ?) : *« Bienvenue en Algérie ! »* Une autre : *« Amitié algéro-bosniaque ! »* Des cités de HLM, partout. Un parc d'attractions désert, mais qui a l'air de fonctionner. Le Centre sportif du gouvernorat d'Alger, squatté par des petits joueurs de hand-ball. Des voitures françaises. Là où l'autoroute oblique et se met à longer la mer, presque un embouteillage. Alger-la-Blanche, à l'horizon. Le port, avec son hérissement de grues et de mâts. L'entrepôt d'une entreprise d'agroalimentaire – *« Goût d'hier, qualité d'aujourd'hui »* – qui semble une cible idéale, mais où je ne vois toujours pas de déploiement de police. Très vite, bien sûr, je quitterai Alger. J'irai, dans le « triangle de la mort » de la Mitidja, puis dans l'Oranais, sur le terrain des récents massacres. Mais telle est, pour l'heure, l'impression. On guette une ville en état de siège. On s'attend à trouver, dès ce premier contact, les stigmates d'une horreur quotidienne. Au lieu de quoi une vie « normale ». Des femmes dévoilées. Des taxibus bondés. Des gens qui, la peur au ventre, mais comme si de rien n'était, vaquent aux affaires quotidiennes. Et, sur les 20 kilomètres qui séparent l'aéroport du centre-ville, trois barrages – mais légers, à peine filtrants, sans fouille des véhicules.

La Casbah. C'est le quartier le plus chaud d'Alger. C'est là, dans ce lacis de ruelles, que les paras de Bigeard et Massu manquèrent, voici quarante ans, perdre leur sale guerre. Et c'est là que, dans cette nouvelle guerre, les islamistes ont, en pleine ville, la plupart de leurs bases arrière. Commissariat du boulevard Che-Guevara, où j'obtiens, avec le coauteur de *Bosna !*, Gilles Hertzog, une autorisation de « repérage » pour un projet de documentaire. Rue Ahmed-Bouzrina, longue enfilade d'arcades blanches, où il ne faisait pas bon, il y a quelques semaines encore, s'aventurer. Rue Ousslimani, où j'aperçois, signe des temps, un commerce dont l'enseigne a été fraîchement repeinte en français. Atmosphère plus tendue, rue Porteneuf, sur la droite, mais c'est peut-être à cause des façades opaques, tenues par des échafaudages ou des poutres. Animation, de nouveau, dans la rue Ahmed-Hamouda, avec sa « douche populaire », son école de L'Affection, son petit marchand de dragées ou le magasin de tissus Cléôpatre. La mosquée Farès. L'hôtel Kherrata, en face, où les hommes d'escorte semblent soudain nerveux – visages tendus, fusils-mitrailleurs pointés vers les balcons, deux tireurs courant se poster des deux côtés du carrefour. D'autres venelles encore, des escaliers, tout un enchevêtrement de maisons qu'il faut traverser au pas de charge. Et puis la descente, enfin, par le marché de Chartres, où nous croisons un mariage : convoi de sept ou huit voitures – certaines très cabossées, d'autres repeintes en couleur kaki camouflé, deux camionnettes neuves, bourrées d'enfants rieurs – qui, dans un vacarme de klaxons, passe à travers les étals de fruits, de viandes et de piment séché. Je ne prétends pas, en une heure, me faire une idée de la situation dans la Casbah. Mais des impressions. Des bribes d'information. L'absence, par exemple, de graffitis islamistes. L'extrême discrétion, à l'inverse, comme sur la route de l'aéroport, du quadrillage militaro-policier. Ce vieux quartier coupe-gorge, qui passe pour un repaire des GIA, on ne le sent pas sous contrôle ; on n'y voit pas, à l'œil nu, la trace de la guerre ; on passe à l'endroit où un escadron de gendarmes coincera, le surlendemain, Moh le Blond, l'adjoint d'Othmane Khelifi, dit Flicha, l'« émir » de la Casbah. Or rien – sinon peut-être, à la réflexion, une imperceptible nervosité de l'escorte au moment de s'engager dans la rue Bénachère – ne permet de le deviner. Bizarre...

Le gouverneur d'Alger : « Le terrorisme est en voie d'élimination dans la Casbah »

Huit jours plus tard. Nous sommes, entre-temps, allés dans l'Algérie profonde. Mais nous voici chez Cherif Rahmani, ministre gouverneur d'Alger, en son palais néo-mauresque construit au début du siècle, sur la bassin de l'Amirauté, par le préfet Lasserre. L'homme est ouvert. Brillant. Il est typique, me semble-t-il, de la nouvelle génération de « quadras » qui arrivent aux affaires et poussent vers la sortie les caciques discrédités du FLN. Il dit : *« Le terrorisme est en voie d'élimination dans la Casbah. »* Je lui réponds : *« Retournons-y, dans ce cas ! Si la Casbah est si sûre, pourquoi ne pas la descendre avec nous ? »* Le gouverneur hésite. S'informe. Se fait dire que, l'essentiel des forces de gendarmerie étant occupé à passer au peigne fin la prison d'El Harrach, nous n'aurons pour compagnons d'équipée que ses gardes du corps habituels. Mais bon. Il me prend au mot. Et c'est ainsi que je vais parcourir, à nouveau, la ville interdite – mais depuis sa partie haute cette fois, et accompagné d'un édile dont j'apprendrai, par la suite, que ce n'est pas, loin s'en faut ! la promenade la plus quotidienne... Stupeur des habitants, le voyant s'arrêter boire un café au Hadj Moussa, rue Barberousse. Clameur des gamins, sur leur terrain de foot improvisé au milieu des ruines d'un immeuble : *« Mouloudia ! Mouloudia ! »* *« Ça veut dire "chiffonnier" ! "*, explique-t-il. *Club des chiffonniers, c'est le nom de notre "Paris Saint-Germain" local ; ils savent que, moi aussi, j'ai joué au foot dans ma jeunesse ; alors, vous voyez, c'est pour ça qu'ils m'appellent chiffonnier... »* Habitants de la rue N'Fissa qui se plaignent des ordures qu'on ne ramasse plus. Epicier de la rue Bourahia, aux prises avec une ménagère qui rouspète contre la hausse du prix de l'huile et qui, le reconnaissant, le prend à témoin. Le carrefour M'Hamed Cherif, où une petite foule nous entoure, méfiante, mais pas vraiment hostile. La rue de la Porte-Neuve, puis l'ex-rue des Abderames, où nous prenons le temps de visiter, 10 mètres sous terre, la reconstitution de la cave d'Ali la Pointe, détruite à l'explosif, au soir du 8 octobre 1957, par les paras français. *« Si les terroristes d'aujourd'hui disposent de caches semblables ? Bien sûr ! Si ce sont les mêmes caches que celles de la guerre d'Algérie, réinvesties par les islamistes ? Souvent ! »*

Je ne suis pas complètement dupe, là non plus, de ce moment de parler vrai. Je n'exclus pas d'avoir été le témoin – ou la cible – d'une opération de séduction comme en font tous les vrais politiques. Mais enfin : qu'une telle opération soit possible à Alger, que le Chirac ou le Tiberi local puisse se déplacer ainsi dans les quartiers les plus chauds de sa ville, n'est-ce pas, de toute façon, un signe ?

Les policiers. Etre journaliste, ou assimilé, en Algérie interdit, en principe, de faire un pas sans escorte. C'est un vrai détachement pour les déplacements jugés « à haut risque », comme, justement, dans la Casbah. C'est, pour sortir d'Alger, deux ou, selon le danger présumé, trois grosses Toyotas de gendarmerie accompagnées d'une voiture de police banalisée. Et c'est, dans tous les cas, sur le terrain comme dans la capitale, un chauffeur dans votre voiture, deux gardes du corps dans une voiture suiveuse et un second chauffeur, encore, pour cette deuxième voiture – l'équipe communiquant constamment, par talkie-walkie, avec un mystérieux « central » et ayant pour rôle, officiellement de vous protéger, à l'occasion de vous surprotéger, sans compter cette autre tâche, plus cocasse, qui consiste à vous fourguer le discours de circonstance sur un terrorisme « résiduel dont-les-médias-font-trop-de-cas-et-qui-n'est-plus-l'émanation-que-de-gangters-sans-intérêt ». J'aurai, en dix jours, tout loisir de sympathiser avec mes quatre « permanents ». J'aurai le temps de leur faire admettre, par exemple, que le plus abject des tueurs islamistes a droit, aussi, à un procès et à un traitement convenable dans les prisons. Je parviendrai même à leur faire entendre que leur façon de conduire dans les villes, leur habitude de brûler les feux, rouler sur les trottoirs, terroriser les passants, les éclabousser quand il a plu, leur manière, pour remplacer le gyrophare, de sortir par la vitre le canon de leur arme ou leurs talkie-walkie, bref leur goût du rodéo urbain, sont à la fois très odieux, très dangereux et, surtout, très inutiles. Sur le point du terrorisme, en revanche, rien ne les ébranlera – ni la recrudescence des tueries dans les campagnes ni leur escalade dans la sauvagerie : *« Le terrorisme ? oh ! il n'y a pas de terroristes en Algérie ; juste des petits voyous ; Alger c'est comme Paris ! comme Naples ! On a, nous aussi, nos petits voyous ! D'ailleurs regardez l'autre lieutenant de Flicha, le maître de la Casbah : est-ce qu'on ne l'a pas surnommé Napoli ? Ah ah ah... »*

Autre signe des temps (et du passage des générations) : du « Commandant Azzedine », héros de la guerre de libération, les anges gardiens ne connaissent apparemment pas l'existence. Mais ils semblent impressionnés, en revanche, que, guerre de libération ou pas, on puisse me fixer rendez-vous à l'élégantissime « Club des Pins », l'ex-« domaine Borgeaud » du temps des Français, devenu un quartier protégé où logent, à vingt kilomètres à l'ouest d'Alger, dans un complexe de luxe en bord de mer, les privilégiés du régime. Il est huit heures du soir. Les talkies-walkies grésillent. Je sens que ça parlemente sec du côté des « sphères invisibles ». Et nous voilà partis vers cette Réserve, roulant à vive allure sur une autoroute qui devait être, avant les événements, une sorte de boulevard des plages et où nous ne croisons que deux voitures, zigzaguant l'une après l'autre comme si les conducteurs étaient ivres. *La route déserte... Des caroubiers et des eucalyptus coupés... Un gros convoi militaire dépassé à la sortie d'Alger... Cet autre convoi, arrêté celui-là, à l'embranchement de la route de Cheraga : j'ai le temps d'apercevoir une dizaine de camions bâchés, trois ou quatre bulldozers et, sur la droite, la masse sombre d'une forêt où je déduis que se prépare une opération de ratissage...*

Le Club lui-même, avec son atmosphère de camp retranché, les herses de ses barrages militaires, son haut mur d'enceinte ocre, ses barbelés, ses réverbères qui, comme sur l'autoroute, et à croire que la lumière est devenue, en tant que telle, un des vrais enjeux de cette guerre de l'ombre, éclairent comme en plein jour... Le Club encore... Sa plage sous haute surveillance... Son « Palais des Nations », avec ces dizaines de hampes vides qui virent, en d'autres temps, défiler Arafat, Habache, les leaders des Panthères noires, Fidel Castro... Cela peut paraître absurde : mais c'est là, face à tout ça, que, deux jours après mon arrivée, j'ai senti pour la première fois la présence physique du « terrorisme »...


Dans le quartier populaire d'El Harach, à Alger, les débris d'une maison soufflée par une explosion en décembre 1997.

AFP

Le Commandant Azzedine habite une des deux cents villas « italiennes », jolie mais modeste, qui ne me semble ni aussi grande que celle du ministre Chawki, ni aussi bien située que, un peu plus loin, la villa à étage du cheikh Nahnah, le leader du parti islamiste « modéré » associé au gouvernement. Il nous reçoit chez lui. Puis dans un restaurant de poissons, sur la plage, où nous rejoint un grand journaliste algérois, Tayeb Belghiche, puis Miloud Brahimi, avocat étiqueté « éradicateur », mais qui met son point d'honneur, dans son métier, à défendre des islamistes. Il n'a pas beaucoup changé, Azzedine, depuis notre dernière rencontre, il y a huit ans, quand j'étais venu l'interviewer sur ses relations avec Franz Fanon. Toujours la même tête, terrible et cabossée, de baroudeur vieilli. Toujours la même véhémence. Les mêmes colères feintes. La même façon de scander le propos en tapant du poing sur la table et en roulant des yeux furieux. C'est un Alexandre Sanguinetti version « libération de l'Algérie ». C'est un de ces briscards mal récompensés qu'ont toujours produit les grands compagnonnages politiques. *« Vous voulez savoir ce qui se passe à Alger,* tonne-t-il ? *Les barbus ont pris le pouvoir. Si, si, ne faites pas cette mine étonnée. Ils l'ont pris le plus légalement du monde puisque Zeroual a donné six portefeuilles, ou même sept, au Hamas de Monsieur Nahnah, mon voisin. »* Et comme je lui demande si le recyclage des islamistes les plus modérés n'est pas inévitable – de Gaulle lui-même, après la guerre, n'a-t-il pas pardonné aux vichystes ? –, il prend à témoin Brahimi : *« Il n'y a pas d'islamistes modérés ; dis-le lui, Miloud, que la seule différence entre les "durs" et les "modérés" c'est que les uns veulent nous manger en méchoui et que les autres nous préfèrent en tajine. »* Puis, cherchant l'assentiment de Belghiche : *« Quant à de Gaulle, attention ! il a attendu que les pétainistes soient vaincus ; alors que là, c'est le contraire : on pactise avec les mentors politiques des barbus alors qu'ils continuent de découper en tranches les bébés des douars isolés. »* Il est 1 heure du matin quand nous nous séparons. Retour par la même autoroute. Nos deux voitures – plus une troisième, venue en renfort – roulent l'une derrière l'autre, en quinconce, à 160 à l'heure. Le convoi militaire a disparu. Mais nous passons près de l'endroit où, quelques nuits plus tard, aura lieu le massacre de Baïnem – onze hommes, femmes et enfants morts, les tripes des éventrés pendues, en guirlandes, aux branches et aux poutres des maisons...



Au marché de Badjarah, dans la banlieue d'Alger, un policier veille. AFP

Un islamiste modéré ? Le hasard m'en fait rencontrer un, le lendemain matin, toujours à Alger. Il est tôt. Je suis sorti de l'hôtel sans prévenir les anges gardiens – première infraction à la règle ! Je suis redescendu, place des Martyrs, jusqu'à une échoppe, toute noire, où l'on vend, en plein Alger, des appels à la djihad, des récits héroïques de la guerre d'Afghanistan, une biographie autorisée d'Ali Belhadj, le chef emprisonné des islamistes. Et je me trouve devant la mosquée Djama el Kebir, rôdant, hésitant à entrer, observant la foule des fidèles qui se hâtent pour la prière (regards de *connivence* ; *nouvelles du matin* ; petits rires ; embrassades ; mélange, qui me surprend un peu, de vieux en djellabahs et de jeunes *chaussés d'Addidas...*). Je suis là, donc, quand un type, bizarre, très agité, s'approche : *« Qu'est ce que tu fais là ? C'est la place des musulmans ! Les étrangers n'ont rien à faire ici. »* Puis, sans transition : *« Tu as de l'argent français ? Viens, on va manger du poisson ; tu verras, c'est l'ami de ma sœur ! »* Et me voilà donc attablé, de bon matin, devant une assiette de poisson trop frit dans une gargotte de la pêcherie, à écouter l'édifiant récit de la conversion à l'« islamisme modéré » de Saïd et de sa famille. *« Mon père était kabyle,* dit-il. *Il est venu s'établir près d'Alger, après 62. Mais la Cité était pauvre. Il n'y avait de travail pour personne. Sauf pour un moudjahidin, ancien de la guerre d'indépendance, qui, quand j'étais gamin, s'était installé dans son garage un business illégal de bicyclettes. C'est pas normal, ça, tu comprends. C'est le désespoir de voir ça, pour un jeune ! Alors, quand les barbus sont venus, quand ils ont dit, à la mosquée, qu'ils allaient supprimer la corruption, on les a tous suivis. »* J'essaie de lui parler des massacres : *« C'est pas le Coran, ça, mon ami ; c'est une offense au Coran. »* Je lui demande s'il n'est pas embêté par ces barbus qui se mêlent de la vie des gens, les empêchent de jouer aux cartes et aux dominos : *« C'est vrai, ça, bien sûr ; mais regarde les cigarettes ; ils m'interdisent de fumer, d'accord ; mais il y a, en bas de chez moi, un flic qui, presque chaque matin, renverse la planche à cigarettes de mon cousin ; alors ? tu vois une différence ? »*

Le commandant Azzedine : « Il n'y a pas d'islamistes modérés ; dis-le lui, Miloud, que la seule différence entre les "durs" et les "modérés", c'est que les uns veulent nous manger en méchoui et que les autres nous préfèrent en tajine »

SUR le type d'emprise que continue d'exercer, malgré ses revers, la terreur islamiste dans les quartiers, un autre témoignage. L'homme s'appelle Boubker. Il est chauffeur, chargé des « personnalités invitées », au siège de la Sonatrach. Personne, m'explique-t-il, ne le savait dans son quartier. Personne, depuis des années, ne s'était jamais douté que ce jeune qui, chaque soir, réintègre sa maison de la Casbah en jean et perfecto a une double vie et porte, dans la journée, le costume et la cravate de l'employé modèle d'une entreprise d'Etat. Or voici que, le mois dernier, un « grand invité » saoudien se met en tête d'aller se recueillir à la vieille mosquée et lui demande de l'y conduire. Il arrête la Mercédès le long du front de mer, à quelques rues de chez lui. Il baisse son pare-soleil, met ses lunettes noires et sa main sur son visage. Il prie, oh ! oui, il prie qu'il ne se trouve pas un voisin pour le voir là, dans son « uniforme » d'agent du pouvoir et, donc, de traître à l'islamisme. Mais le temps passe. Le Saoudien s'éternise. La foule, autour de lui, se fait plus dense. Et ce qu'il redoutait tant, et depuis si longtemps, arrive : un type rôde autour de la voiture, le dévisage, s'éloigne, revient, le dévisage encore, parle à un autre type, s'en va. Depuis, il n'en dort plus. Il ne rentre, d'ailleurs, même plus chez lui pour dormir. Non que son quartier soit spécialement favorable à l'AIS ou au GIA. Il est juste hostile à tout ce qui, de près ou de loin, symbolise le « pouvoir » algérien. L'alternative est claire : ou bien je l'aide à obtenir un visa pour la France – ou bien il est un homme mort, on le retrouvera, un matin, égorgé en bas de son immeuble...

AIS... GIA... Ce sont, sur le papier, les deux grandes organisations qui se disputent la mouvance islamiste. Les premiers, *dissidents du FIS*, auraient été plutôt partisans – avant la « trêve » d'octobre dernier – d'attentats ciblés, visant les intellectuels ou les *fonctionnaires* et, quand ils faisaient un faux barrage, auraient pris soin d'épargner la vie des paysans détroussés. Les *seconds, bien plus sauvages,* seraient à l'origine des grands massacres aveugles de ces derniers mois, ils ne feraient aucune différence entre les catégories d'« impies » et ils estimeraient que verser le sang, n'importe quel sang, est le plus sûr moyen de se rapprocher de Dieu. *La réalité ? Plus* complexe. Et, surtout, plus indécise. J'en aurai la confirmation, bientôt, quand je sortirai d'Alger. *Mais j'ai déjà, sous les yeux,* un paquet de tracts, en arabe, saisis dans une casemate terroriste de la Mitidja et retrouvés par une journaliste d'un quotidien privé. Ce sont des *« fatwahs »*. Ce sont, paraphés par l'émir local, des petits textes annonçant, là une *« expédition punitive »* contre une famille, ici la *« condamnation à mort »* d'un camionneur de Bab el Oued. L'information est claire : non seulement l'étrange besoin, chez ces barbares définitifs, d'une justification « religieuse » de leurs forfaits, mais aussi le fait que cette justification change de nature et de niveau – elle émanait, au départ, des grands émirs nationaux ; elle semble se suffire, désormais, de l'autorité d'un émir local, chef de bande auto-investi... Miniaturisation des fatwas. Pulhullement des commandements. Et donc, en parallèle, prolifération de groupes, déconnectés les uns des autres, sans commandement stratégique unifié : *des dizaines,* peut-être des centaines, de foyers de micro-pouvoir et d'extermination des civils.

Saïd : « Alors, quand les barbus sont venus, quand ils ont dit, à la mosquée, qu'ils allaient supprimer la corruption, on les a tous suivis »

Récit de Hand. Un matin, en se rendant à son bureau, un de ses amis est enlevé *par trois hommes* encagoulés. On l'enferme dans une cave d'une cité des Eucalyptus, base arrière de nombreux groupes armés, *dans la grande* banlieue d'Alger. On le fait attendre, là, huit jours, sans manger, presque sans boire, et, au bout de *ces huit jours,* le plus vieux de la bande dit aux deux autres : *« Laissez-moi me rapprocher de Dieu en le tuant de ma propre main. »* Et à lui : *« Comment veux-tu mourir, chien ? De quelle façon veux-tu être tué ? »* A quoi le *« chien »*, épuisé, ne sachant plus trop ce qu'il dit, s'entend répondre : *« Je respecte la volonté du Seigneur, mais toi va te faire foutre ! »* Providentiel propos qui fait bondir le vieux : *« Attention, frères ! il a dit qu'il respectait Sa volonté ! C'est peut-être un craignant-Dieu ! »* Et comme il faut, en islam, un minimum de trois témoins pour attester de l'impiété d'un mauvais musulman et qu'il n'en a que deux sous la main, le groupe rentre à Alger, interroge discrètement le voisinage, fiche sens dessus dessous l'appartement, bref se met en quête de « preuves » susceptibles de remédier à la carence du témoignage et, ne les trouvant pas, finit par libérer son prisonnier. Cette histoire, je ne sais trop comment l'interpréter. Incohérence ? Peut-être. Formalisme maniaque ? Sans doute. Religiosité persistante des « petits » terroristes de base ? Admettons (encore que la tendance générale soit plutôt celle d'une évolution mafieuse : ne dit-on pas de Flicha, par exemple, qu'il ne porte ni barbe ni *kamis*, la robe blanche des islamistes ? N'a-t-il pas commencé sa carrière comme voleur à la tire, puis trafiquant de hasch, rejoignant les GIA, début 1994, après qu'il eut assassiné un officier des stupéfiants ?). Non. Ce que cette histoire dit c'est, d'abord, cette souveraineté du microgroupe – condamné, dans la comédie comme dans l'horreur, *dans le rocambolesque comme* dans le tragique, à improviser ses normes et ses conduites.

Récit de Nadia. Elle a vingt ans. Jamais, encore, elle n'a pu raconter cette histoire. Trop peur *d'« eux »*, me dit la *journaliste* algérienne qui l'accompagne... Trop peur qu'*« ils »* ne reviennent... Trop peur, aussi, de ne pas être *crue, d'être moquée, mal jugée...* Trop peur, au fond, du regard des autres : n'a-t-elle pas mis un mois, oui, un mois, après sa fuite, à *retrouver ce qui lui restait de famille* et à oser se présenter aux siens sans craindre d'être devenue *« le déshonneur de la tribu »* ? Elle a vingt ans donc. Elle parle lentement, très doucement, comme si elle craignait de se tromper de mots. Ça s'est passé il y a six mois, dit-elle. Elle connaissait leur chef. Elle ne peut pas dire qui c'était, mais elle le connaissait puisque c'était un garçon du village et qu'elle le cotoyait depuis l'enfance. Ils ont commencé, sous ses yeux, par violer sa mère, puis l'égorger. Ils ont émasculé l'un de ses frères, puis l'ont éviscéré. Ils ont, toujours en sa présence, décapité son père à la hache après qu'il eut, dans un souffle, consenti au chef du groupe un *« mariage de jouissance »* avec elle. Et, ensuite... Oh ! ensuite... Pourquoi lui ont-ils fait ça ? Pourquoi ne l'ont-ils pas, elle aussi, assassinée ? *« Mariée »* au chef, les deux premières nuits... *« Mariée »* par le chef, ensuite, à deux de ses complices. Puis, quand les lieutenants se sont lassés, eux aussi, de ce *« mariage de jouissance »*, esclave ménagère du groupe, vouée aux travaux domestiques les plus ingrats : *« Tu es notre "thanima",* lui disaient-ils. *Tu es notre "butin", tu es à notre service. »*

Nadia : « Pourquoi lui ont-ils fait ça ? Pourquoi ne l'ont-ils pas, elle aussi, assassinée ? " Mariée " au chef, les deux premières nuits... " Mariée " par le chef, ensuite, à deux de ses complices... »

JUSQU'AU jour où, découvrant qu'elle était enceinte, ils ont décrété qu'elle n'était même plus bonne à les servir. Ils l'auraient tuée, dit-elle, ils l'auraient piétinée pour lui faire sortir du ventre son pauvre foetus, s'il n'y avait eu une alerte cette nuit-là et si, à la faveur de la confusion, elle n'avait réussi à s'enfuir. Elle insiste sur ces *« mariages de jouissance »*. Chaque nuit, elle réentend la voix de l'assassin : *« Est-ce que tu consens, père indigne, à me donner ta fille, etc. »* Puis : *« Zamadjl moutaa, je consens, moi, votre émir, à vous donner, à mon tour, cette fille que son père m'a donnée. »* Qu'est-ce qui, pour l'observateur, indigne le plus : le formalisme odieux de ces crimes ou bien, une fois encore, la toute-puissance d'un psychopathe, autoproclamé *« émir »*, qui ne répond plus devant personne de ses actes monstrueux ?

Le recrutement de ces groupes. Une théorie court la ville. C'est celle, notamment, d'Abla Cherif, l'une des plumes les plus en vue – et les plus menacées – de la presse privée. L'enrôlement, d'après elle, vise quatre types de population et se fait selon quatre types de scénario. Les demandeurs de visa, repérés dans les queues, *à la porte des consulats* : on leur promet le précieux document ; parfois, on le leur obtient ; et on recrute, ainsi, pour l'antenne *du groupe à l'étranger. Les dé*sœuvrés, chômeurs et autres cas sociaux : on les approche au nom d'une association caritative ; on les *entoure* ; *on les écoute* ; on se rend, petit à petit, sympathique, puis indispensable ; jusqu'au jour où on leur explique que c'est le pouvoir qui, *en sous-main*, commandite les massacres et où, pour le leur prouver, on les conduit jusqu'à l'émir – ils sont *photographiés ce jour-là, compro*mis, presque complices. Les vendeurs à la sauvette, troisièmement, et autres petits métiers : on *repère celui que le flic du coin per*sécute le plus volontiers ; on attend qu'il lui ait renversé sa « table » pour lui offrir de quoi la remplacer ; le jeune est prisonnier, là encore ; il est l'obligé du réseau ; pour peu qu'on le conduise, lui aussi, *jusqu'à l'émir et pour* peu qu'on le fasse, comme par hasard, à bord d'une voiture volée, ou repérée, ou qui a servi à une opération, *il est définitivement* piégé. Et puis le « trabendiste » enfin qui « tient le mur » et qui, depuis son mur, est le témoin *oculaire d'un attentat : la police* forcément l'interroge ; le recruteur, perdu dans la foule des badauds, constate, forcément aussi, *qu'on l'interroge* ; le lendemain, il revient : *« Les frères savent que tu as vu ; ils savent aussi que tu as dit aux flics ce que tu as vu ; et si tu avais tout vu ? Et si tu nous avais reconnus ? Une seule solution pour prouver ta bonne foi – rencontrer l'émir à nouveau, porter un pli, rendre un service... »* Le discours de la secte allié à celui de la mafia. La logique du grand banditisme, en renfort de celle de la foi. C'est la force des terroristes – c'est peut-être, déjà, leur défaite.

Je quitte Alger sur cette impression. La terreur peut encore frapper. La menace est partout présente. Le risque existe, à tout moment, d'une voiture piégée dans un marché, à la gare routière, à la Grande Poste ou aux portes d'un stade. Mais, face à une population qui, de son côté, avec un sang-froid exemplaire, reprend possession de la rue, les groupes ont, néanmoins, perdu la bataille des centres urbains. Cap, donc, sur la Mitidja, puis sur l'Ouest algérien, où la partie, en revanche, ne fait hélas que commencer.

Bernard-Henri Lévy

DEMAIN
2. La loi des massacres



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Asie, si proche...

LA tourmente financière asiatique prend de l'ampleur. Née il y a tout juste un an avec les premières attaques contre la monnaie thaïlandaise, le bath, rien ne semble pouvoir l'arrêter. Devises, Bourses et perspectives de croissance : dans cette partie du monde où certains voulaient voir l'avenir, la chute est générale. Limitée dans un premier temps aux pays dits « émergents » – la Thaïlande, la Malaisie, les Philippines et l'Indonésie –, la crise a atteint Hongkong et Taïwan, puis a destabilisé la Corée du Sud et le Japon, deux grandes puissances de l'économie mondiale. Dans cet inquiétant jeu de dominos, le regard est désormais tourné vers la prochaine victime possible, la Chine. Faute d'une réaction rapide et collective, la contagion menace.

Comme lors de la crise mexicaine de 1995, le Fonds monétaire international (FMI) espérait que les crédits massifs qu'il a dégagés ces dernières semaines en faveur de la région permettraient de calmer la tempête. Il n'en a rien été jusqu'à présent. Les 100 milliards de dollars (600 milliards de francs) apportés par le FMI et la communauté internationale n'ont servi à rien, ou presque. La crainte de la défaillance de l'un ou l'autre des pays n'a pas disparu. Telle le Titanic, l'Asie semble s'enfoncer inexorablement dans la crise. Un cercle vicieux s'est enclenché sans que l'on en voit l'issue.

L'assainissement économique – celui des comptes et des structures – demandé par le FMI et les grands pays prêteurs en contrepartie de leur aide risque de provoquer, dans l'immédiat, une période d'austérité pour des peuples qui n'en peuvent mais. Les responsables politiques de ces pays hésitent à mettre en œuvre les réformes sur lesquelles ils se sont pourtant engagés. Tout cela crée un climat général de défiance. Les investisseurs craignent un ralentissement encore plus brutal de la croissance, un mécontentement grandissant des populations et, finalement, un blocage général des économies.

Pour éviter au monde une déflation généralisée sur le modèle des années 30, le FMI, la communauté internationale et les dirigeants asiatiques doivent, ensemble, convaincre de leur capacité à colmater les brèches tout en réformant en profondeur les économies de la région. Les pays riches ne doivent pas lésiner sur leurs soutiens. Les pays asiatiques doivent établir de nouvelles relations, saines et transparentes, entre les entreprises, les banques et les Etats.

La mondialisation, c'est-à-dire l'interdépendance croissante des économies, rend plus que jamais nécessaire la prise en charge par la collectivité mondiale des risques que fait désormais courir à toute la planète une crise locale, nationale ou régionale. Faute d'un gouvernement mondial, une utopie encore prématurée, les dirigeants du monde doivent imaginer au plus vite des formes efficaces de coopération pour rétablir la confiance dans cette Asie lointaine, aujourd'hui si proche.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Chers kilowatts-heure

« SOYEZ de votre temps ! Utilisez le chauffage électrique, le plus propre, le plus sain, le plus souple, le plus pratique. » C'est au dos d'une quittance de 1939 de la Compagnie parisienne de distribution d'électricité (CPDE) qu'on peut lire ce conseil. Chacun voudrait bien être de son temps en 1948 ; mais le radiateur électrique est devenu la bête noire des techniciens du « *dispatching* » ; les discours ministériels eux-mêmes l'ont accusé de rendre les délestages obligatoires et de freiner ainsi la production nationale.

Les consommateurs dont la frilosité restait sourde à de tels arguments vont être maintenant mis au pas. Le nouveau tarif du courant porte le coup de grâce au chauffage électrique, qu'il soit direct, ce qui est une charge pour les heures difficiles, ou à accumulation, ce qui est une bonne source de revenus pour le producteur. En 1939, quand la CPDE vantait les mérites du radiateur électrique, le tarif domestique était de 2,19 F pour la première tranche, de 1,19 F pour la deuxième tranche et de 0,40 F pour la troisième.

En 1948, la première tranche domestique est passée à 16,48 F (sept fois et demie plus cher qu'en 1939), la deuxième à 11,83 F (presque dix fois plus cher qu'avant la guerre) et la troisième à 7,44 F (soit dix-huit fois et demie plus cher qu'en 1939).

Bref, une consommation de 1 000 kwh par mois d'hiver passera de 750 francs en 1939 à 10 000 francs en 1948. Si l'on voulait nous détourner des applications domestiques de l'électricité, le moyen est sûrement excellent.

C.-G. B.
(8 janvier 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le sport, un dopant pour les journaux

LA COUPE du monde de football ne sera pas seulement un événement de télévision. Les 37 milliards de téléspectateurs attendus devant leurs écrans, entre le 10 juin et le 12 juillet 1998, dévoreront aussi la presse écrite, qu'elle soit spécialisée ou non. Aubaine pour l'Audimat, les grands événements sportifs dopent aussi les ventes des journaux, qui redoublent d'énergie, en ces occasions, pour séduire lecteurs et annonceurs. Ainsi, *L'Equipe* se prépare à ajouter, pendant les cinq semaines de la Coupe, une édition dominicale à sa couverture quotidienne. L'ensemble de la presse quotidienne généraliste suivra, à commencer par *Le Monde*, qui consacrera huit pages quotidiennes à l'événement, accentuant ainsi l'effort entrepris en 1996 pour la couverture des Jeux olympiques d'Atlanta.

Le Mondial ne sera pas l'unique rendez-vous sportif de 1998. Auparavant, il y aura eu les Jeux olympiques d'hiver de Nagano et Roland-Garros, puis aussitôt après, le Tour de France. Mais l'appétit du public pour l'information sportive ne se limite pas aux menus de fête ; l'actualité du sport est permanente, et elle déborde largement du cadre de la presse spécialisée. Dans les journaux de qualité comme dans les journaux populaires, la rubrique sportive n'est plus confinée dans son ghetto de fin de journal, elle conquiert la « une », ses journalistes gagnent en crédibilité et les experts en marketing voient en elle un élixir rédactionnel contre le déclin des ventes.

« ASSUMER SANS COMPLEXE »

La place occupée par le sport dans le développement éditorial et commercial de la presse était le thème de la Conférence 1997 sur le lectorat, organisée à la fin de l'année dernière à Paris par l'Association mondiale des journaux (AMJ). *« Pour reconstruire le journal, en 1990-1991, nous avons beaucoup parié sur le sport »*, a témoigné Noël Couedel, directeur de la rédaction du *Parisien*. Avec succès pour la courbe de diffusion. Surtout, a-t-il précisé : *« 33 % des lecteurs du* Parisien *ont été renouvelés depuis cinq ans. Ils sont jeunes pour la plupart, et deux fois sur trois, leur porte d'entrée a été la rubrique sportive. »*

La démarche a été similaire à *El Periodico de Catalunya*, un quotidien catalan né en 1978 dans un univers concurrentiel féroce : aux huit ou neuf journaux d'informations générales vendus à Barcelone s'ajoutaient alors quatre quotidiens sportifs. Le pari du sport a toutefois été tenu par ce jeune titre à la ligne rédactionnelle plutôt progressiste. *« La presse moderne d'information doit assumer sans complexe le fait que le sport est devenu l'un des premiers centres d'intérêt*, a dit Antonio Franco, rédacteur en chef de *El Periodico*. *C'est une hypocrisie de prétendre que le sport n'intéresse pas le lecteur cultivé, il faut se différencier de la presse spécialisée par la qualité, en privilégiant les aspects politiques, économiques et sociaux du sport. »*

Deux fois par semaine, une photo ou une infographie de sport rivalise en « une » avec un titre politique ou économique, et le lundi, le journal est partagé en deux cahiers jumeaux de 24 pages chacun, celui des sports enveloppant celui des informations générales. Cette *« priorité visuelle »* accordée à l'actualité sportive aurait fait augmenter les ventes de 10 % ce jour-là. La même politique volontariste a fait le succès du *Parisien* : 20 % de la surface rédactionnelle est réservée au sport (9 pages en moyenne sur 48, et 40 à 45 pages dans les éditions locales sur les 140 produites chaque week-end), et il est présent en « une » chaque jour.

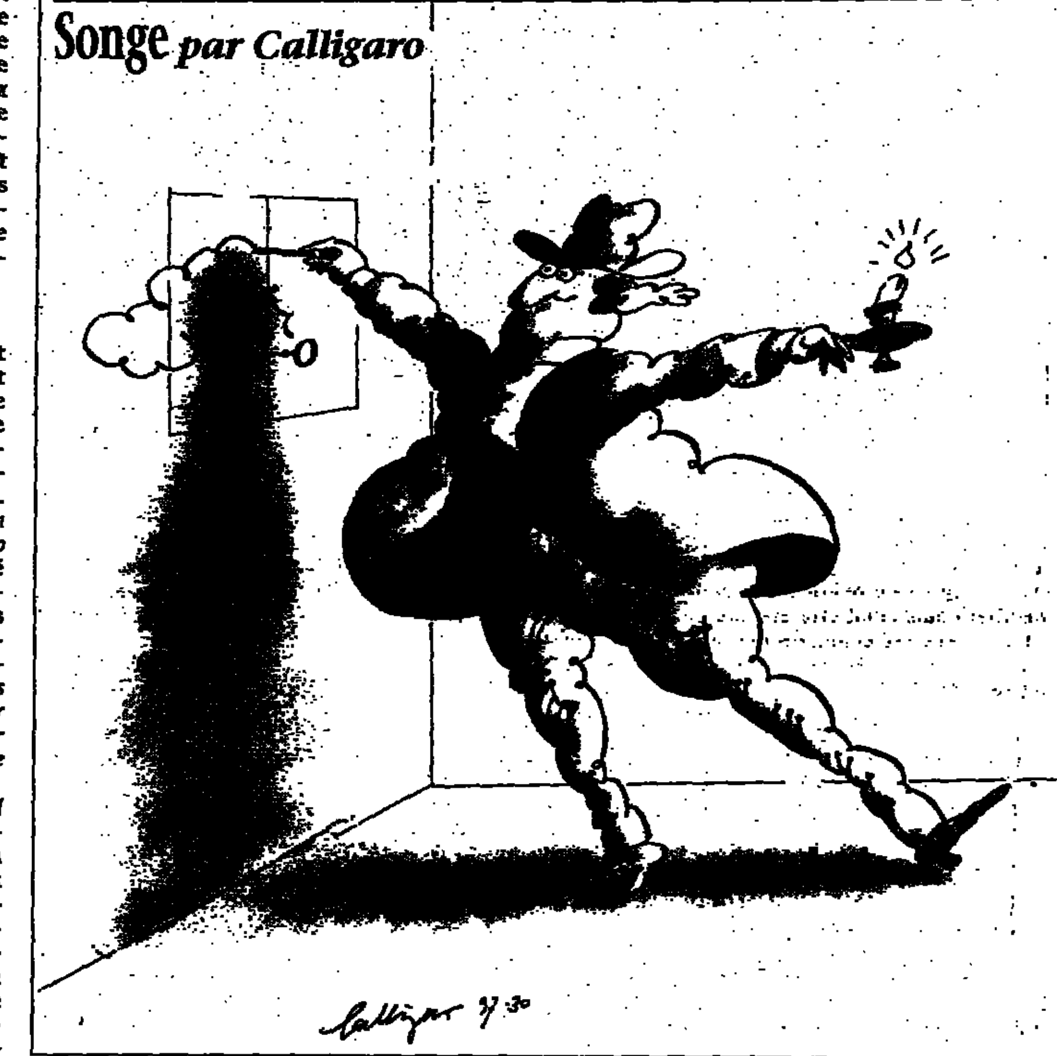
Quel sport privilégier ? Pour Noël Couedel, la hiérarchie est nette : *« Du foot, du foot et du foot. »* Et plus précisément : *« Le PSG, le PSG et le PSG. »* La proximité avec une équipe est évidemment un « plus » pour se rapprocher de ses lecteurs. Surtout, si elle gagne. Rebecca Bucci, directrice du marketing de l'Association américaine des journaux (NAA), a cité l'exemple de *The Post Crescent*, le quotidien de Green Bay (Wisconsin) qui s'identifie presque totalement à l'équipe locale de football, les *Packers*. Le club et le journal sont liés par de nombreux accords commerciaux, et *The Post Crescent* en a touché les dividendes cette année lorsque les *Packers* ont gagné le Superbowl : le phénomène *Packers* a généré 1,2 million de dollars (près de 7 millions de francs) pendant la saison régulière, et 300 000 dollars (environ 1,7 million de francs) pendant les play-off. Soit 2 % du chiffre d'affaires annuel du groupe.

Toutefois, cette proximité, lorsqu'elle se double d'une relation d'affaires, n'est pas sans répercussion sur l'indépendance rédactionnelle. De l'aveu d'Antonio Franco, la passion collective que suscite le club phare de Barcelone est *« un piège »*. *« Nous avons toujours défendu le Barça comme lien social*, dit-il, *mais nous avons pris nos distances avec les gérants du club. »* Une telle approche critique est appréciée des lecteurs : *El Periodico* vend plus au lendemain d'une défaite que d'une victoire, car c'est dans ses colonnes que le supporteur vient chercher l'analyse du revers.

S'il contribue à rajeunir le lectorat, le sport a aussi l'inconvénient de le masculiniser. Aux Etats-Unis, une étude de la NAA montre que les rubriques sportives sont lues par 88 % des lecteurs contre 68 % des lectrices. En France, les lecteurs de *L'Equipe* sont à 85 % des hommes. Le danger a été identifié au *Parisien*, où *« l'effort sur les pages hippiques et sportives a accentué le caractère masculin du journal »*. Pour y remédier, explique Noël Couedel, rendez-vous a été pris... après la Coupe du monde.

Jean-Jacques Bozonnet

Songe *par Calligaro*



L'étape politique de la crise coréenne

Suite de la première page

Il l'a fait avec habileté : par un geste de magnanimité, non dénuée d'arrière-pensée politique (se concilier le camp conservateur) en donnant son accord à l'amnistie des deux ex-généraux-présidents corrompus. Il a dans le même temps, ironie mordante, demandé à l'agence de sécurité nationale (l'ex-KCIA), l'instrument de répression des dictatures dont il fut l'une des victimes, de s'occuper désormais des menaces étrangères plus que des opposants. La veille des élections, cette même agence aurait détruit trois conteneurs de rapports sur Kim Dae-jung... Le nouveau président a surtout donné des assurances sur sa volonté de réformer l'économie en faisant voter, dès le 29 décembre, par le Parlement les lois en attente destinées à renforcer le contrôle du système financier et à assurer la transparence de celui-ci.

Le pays est pour l'instant sous le choc. Chacun y est trop inquiet sur son propre avenir pour que prennent corps des oppositions. Mais l'homme d'Etat Kim Dae-jung risque d'être rapidement placé en porte à faux par rapport à son image de dissident, voire en contradiction avec les valeurs qui ont guidé sa vie. Il risque de faire l'amère expérience de voir se dresser contre lui ses alliés d'autrefois : les étudiants et les syndicats.

Le défenseur des ouvriers, le catholique à la foi ardente appelant à la justice sociale se fait aujourd'hui l'avocat des lois du marché et prône la flexibilité en matière d'emploi. Le nouveau président a, en réalité, peu de marge de manœuvre. La politique économique de la Corée a été tracée par l'accord avec le FMI qu'il s'est engagé à respecter après avoir annoncé au cours de sa campagne qu'il comptait le renégocier. La restructuration des conglomérats afin qu'ils se recentrent sur leur métier d'origine, la coupure des liens malsains entre milieux économiques et politiques, l'ouverture du capital des entreprises aux investisseurs étrangers et la dérégulation du marché du travail y sont définies comme les conditions du redémarrage de l'économie coréenne.

PATRIOTISME SOURCILLEUX

Et elles sont peut-être porteuses d'une meilleure répartition des fruits de la remarquable expansion de ce pays qui l'a fait passer en quarante ans de la pauvreté au rang de onzième puissance économique du monde mais qui fut cher payée par ses « soutiers » (une bonne partie du monde ouvrier travaillant pour la sous-traitance).

Kim Dae-jung devra convaincre ses concitoyens d'accepter des réformes dont beaucoup étaient jugées nécessaires avant que le FMI n'en fasse des conditions de son aide. Mais la mainmise d'intérêts étrangers sur des firmes coréennes sera mal ressentie : colonisée pendant quarante ans par le Japon, les Coréens font preuve d'un patriotisme sourcilleux. S'il veut éviter des crispations nationalistes, Kim Dae-jung devra ouvrir le pays sans donner l'impression de le brader et savoir, au moment opportun, faire le tri entre les réformes nécessaires mais compatibles avec les sentiments populaires et celles perçues comme d'arrogants diktats du FMI, et derrière lui des Etats-Unis et du Japon.

Dans l'immédiat, les restructurations annoncées, avec la liquidation d'entreprises et de banques surendettées, ne se feront pas sans un coût social élevé. M. Kim devra mettre en place rapidement un système de protection sociale pour faire accepter aux syndicats une plus grande souplesse sur le marché de l'emploi. Ces syndicats avaient démontré, il y a tout juste un an, leur combativité en forçant le gouvernement à amender des lois assouplissant les conditions des licenciements. Les licenciements sont *« inévitables »*, a justement déclaré Kim Dae-jung, qui entend faire voter dès cette semaine une loi permettant les mises à pied en cas de fusions ou d'acquisition d'organismes financiers en difficulté. Plus d'un million de salariés pourraient perdre leur emploi dans les mois qui viennent, multipliant par deux le nombre des chômeurs. M. Kim a promis la création d'un organisme de compensation et de réorientation pour les demandeurs d'emploi, mais l'active Confédération coréenne des syndicats (FCTU) exige que les conglomérats assument leur responsabilité avant d'envisager des licenciements.

Au-delà d'une restructuration technique de l'appareil productif, c'est un nouveau contrat social, un nouveau rapport au sein de l'entreprise et entre celle-ci et le monde politique, que doit élaborer Kim Dae-jung. Sa tâche est d'autant plus difficile qu'il n'a pas les mains libres. Il arrive au pouvoir avec une très faible avance électorale et un Parlement où il ne dispose pas de la majorité. Il doit faire face à une bureaucratie qui le suspecte pour ses actions passées et représente les intérêts de l'élite politico-affairiste contrôlant depuis quarante ans les réseaux de pouvoir.

IMPOSER UN ÉQUILIBRE

Si la majorité parlementaire rechigne et si la bureaucratie traîne les pieds, les réformes pourraient s'enliser. Le nouveau président a en outre pour allié la vieille droite, héritière du régime Park Chung-hee (1961-1979). Il n'est pas certain que son chef, Kim Jong-pil qui, lorsqu'il était premier ministre de Park, mit les trusts au service de l'Etat, accepte les restructurations envisagées.

M. Kim hérite d'un pays dont l'économie est à la dérive. C'est une excellente occasion de réaliser des réformes impopulaires. Mais il lui faudra, à lui aussi, toute la force de ses convictions pour venir à bout des résistances et surtout imposer un équilibre entre l'efficacité économique et les principes de justice sociale dont il s'est toujours réclamé.

Philippe Pons

FINANCE Soutenus par la très forte hausse du dollar et les perspectives de reprise en Europe, les groupes français ont retrouvé les faveurs des investisseurs en 1997. ● LE SECTEUR FINANCIER ET BANCAIRE, en pleine restructuration, et les groupes paraissant opéables ont été les plus recherchés. Les AGF, convoitées à la fois par l'allemand Allianz et l'italien Generali, ont vu leur capitalisation boursière augmenter de 139 % en un an. ● LA CRISE ASIATIQUE, cependant, commence à affecter certains groupes. LVMH, très impliqué en Asie, a perdu plus de 30 % de sa valeur boursière en un an. ● APRÈS UNE ANNÉE RECORD, les fusions et acquisitions devraient se poursuivre en 1998. ● LES GROUPES FRANÇAIS ne sont pas les mieux placés en Europe : huit seulement ont une capitalisation boursière dépassant les 100 milliards de francs.

La capitalisation boursière des groupes français a fortement progressé en 1997

Les perspectives de reprise en Europe et la montée des OPA ont dynamisé les cours des sociétés. Les investisseurs parient sur une accélération des concentrations. Les entreprises tricolores, encore mal valorisées, sont des proies tentantes

L'ACTIVITÉ est bonne, les carnets de commande sont garnis. Pourtant, en ce début d'année, les chefs d'entreprise doutent. Avec la crise asiatique, beaucoup craignent de voir s'envoler, une nouvelle fois, la croissance, au moment même où celle-ci commence à devenir palpable. Tout au long de 1997, les investisseurs ont parié sur une reprise en Europe, soutenue par la très forte remontée du dollar. Les Bourses européennes ont connu les plus belles performances : 59 % de hausse à Milan, 58 % à Zurich, 47 % à Francfort. Celle de Paris a aussi connu une année record, tant en volume d'échanges, avec un total de 2 429 milliards de francs, qu'en nombre de transactions, avec 37,1 millions d'opérations enregistrées, selon la Société des Bourses françaises. L'indice CAC 40 a terminé l'année à 2 998,91 points, en hausse de 29,5 % sur douze mois.

Après cinq années de quasi-stagnation, cette hausse témoigne d'un regain d'intérêt pour les groupes français. En pleine restructuration, le secteur bancaire et financier est celui qui en a le plus bénéficié. Convoités à la fois par l'allemand Allianz et l'italien Generali, les AGF se placent au premier rang des hausses boursières : la capitalisation de la compagnie d'assurances a augmenté de 136 %, pour terminer à 54 milliards de francs. Objet elle aussi d'une offre publique d'achat (OPA) lancée par Paribas, sa maison mère, la Compagnie bancaire, a vu sa valeur boursière augmenter de 78,9 %. Dans la foulée, les groupes financiers désignés comme des proies potentielles, tels le CCF, la BNP, Paribas, ont également connu des hausses allant de 50 % à 75 %. Toutefois, leur capitalisation reste faible. La BNP, deuxième banque privée française, vaut moins de 70 milliards de francs.

Marqués par le mouvement de concentration à l'oeuvre en Europe, les investisseurs ont aussi joué les OPA dans les autres secteurs. Tous les groupes assainis, recentrés sur des métiers avec des positions mondiales intéressantes, mais au capital mal contrôlé, ont vu augmenter leur valorisation boursière à un rythme soutenu : Accor a affiché une croissance de 84 %, Rhône-Poulenc de 67,5 %, Havas de 53,6 %, Danone de 49,3 %, Schneider de 48,3 %. De même, la Bourse a salué les grandes opérations de fusion, comme AXA-UAP (+ 55,8 %) ou Suez-Lyonnaise des eaux (+ 42,8 %), la constitution de ces nouveaux géants lui paraissant comme un des meilleurs gages de réussite pour l'avenir.

Plus que les groupes mettant en œuvre de nouvelles restructurations, les investisseurs ont privilégié, l'an dernier, les sociétés menant des stratégies de croissance. Malgré un retournement de la conjoncture pétrolière au second semestre, Total a maintenu ses performances, le marché ayant été impressionné par la signature d'un très grand contrat en Iran. De même, Alcatel Alsthom a été choyé par les investisseurs, depuis qu'il a été retenu comme futur actionnaire de référence de Thomson-CSF. Après trois années de réorganisation, le marché y a vu la confirmation d'un redressement attendu. Malgré une hausse de 84,6 %, l'action du groupe présidé par Serge Tchuruk n'a, toutefois, pas encore retrouvé son niveau du début des années 90.

Pour les entreprises sans développement spectaculaire ni menace grave, 1997 a été une année plus moyenne. Toutes, cependant, ont enregistré une hausse de leur capitalisation boursière, à deux exceptions près : LVMH et Carrefour. Pénalisé par la crise des pays asiatiques, avec lesquels il réalise 62 % de son chiffre d'affaires, le groupe de luxe a été abandonné par les investisseurs au second semestre. Il a perdu 30,9 % de sa valeur boursière sur un an, pour redescendre à 87,5 milliards.

Carrefour, dans une moindre mesure, est aussi victime de l'effondrement asiatique. Le groupe de grande distribution, qui a été le premier à se développer en Chine et à Taïwan, paie aujourd'hui ses audaces. Bien qu'il soit solidement implanté en Europe, les investisseurs redoutent de le voir subir des pertes en Asie : sa valeur boursière a diminué en un an de 6,9 %, à 120,8 milliards de francs.

D'autres sociétés seront-elles affectées à leur tour par la crise asiatique dans les prochaines semaines ? Les analystes se montrent très circonspects. A court terme, certains pensent que l'indice CAC 40 pourrait monter jusqu'à 3 100 points. D'autres imaginent une possible baisse. A moyen terme, tous croient, cependant, à une forte activité boursière soutenue par la mise en place de l'euro qui imposera aux groupes des rachats et des concentrations pour acquérir une taille européenne.

Les groupes français ne sont pas forcément les mieux placés dans cette redistribution des cartes. En dépit de leur forte croissance boursière en 1997, la très grande majorité d'entre eux sont mal valorisés. Huit sociétés seulement affichent une capitalisation de plus de 100 milliards de francs. A l'exception d'Elf Aquitaine, de France Télécom, L'Oréal, Air Liquide, Legrand et Bic, tous les autres se paient moins d'une fois leur chiffre d'affaires. Ils n'en deviennent que des proies plus tentantes pour des concurrents à la recherche de parts de marché.

Martine Orange

L'évolution des capitalisations des sociétés du CAC 40

Groupes. En milliards de francs	Capitalisation au 31-12-1996	Capitalisation au 31-12-1997	Évolution en %
AGF	22,8	54	136,8
Alcatel Alsthom	67,4	124,4	84,6
Accor	21,7	39,9	83,9
Compagnie bancaire	17,1	30,6	78,9
CCF	17	29,7	74,7
Lagardère	13,8	23,7	71,7
Promodès	27,5	47	70,9
Rhône-Poulenc	57,9	97	67,5
BNP	41,6	68,2	63,9
Dexia	16,5	26	57,6
Total	101,6	159	56,5
Pinault Printemps Redoute	46	71,9	56,3
AXA-UAP (2)	99	154,2	55,8
Havas	23,3	35,8	53,6
Société générale	51,3	78,3	52,6
Renault	26,7	40,6	52,1
Paribas	43,5	65	49,4
Danone	52,5	78,4	49,3
Elf Aquitaine	128,8	192,1	49,1
Schneider	32,3	47,9	48,3
Générale des eaux	78,8	112,6	42,9
Suez-Lyonnaise (2)	58,7	83,8	42,8
Legrand	18,9	25,6	35,4
Sanofi	54	70,8	31,1
Peugeot	29,2	38	30,1
Valeo	22,3	28,7	28,7
Michelin	32,2	41,2	28
Lafarge	29,3	37,2	27
Canal Plus	28,1	35	24,6
L'Oréal	132	159,1	20,5
Saint-Gobain	63,5	76,2	20
Air Liquide	59,2	68,9	16,4
Usinor	18,3	21,1	15,3
Eridania Beghin Say	21,6	24,8	14,8
Bic	21,5	24,2	12,6
Thomson CSF	20,1	22,6	12,4
France Télécom (1)	206,5	218,3	5,7
SGS Thomson	51	51,8	1,6
Carrefour	129,8	120,8	– 6,9
LVMH	126,6	87,5	– 30,9

(1) Introduction le 20-10-1997. (2) Cours reconstitués après fusion.

Les Français mal placés dans l'indice européen

A mesure que la date de l'instauration de l'euro se rapproche, certaines sociétés françaises redoutent de ne pas être retenues dans le futur indice des cinquante premières valeurs européennes. Cet indice, appelé à être l'instrument privilégié des grands investisseurs internationaux, doit être élaboré par l'américain Dow Jones. Un de ses critères de sélection sera la capitalisation boursière.

A cette aune, treize groupes français seulement peuvent espérer y figurer, dont France Télécom, AXA-UAP, LVMH ou Danone. D'autres, comme Michelin, Saint-Gobain ou Renault, en seraient exclus. Pourraient également être retenues dix-neuf sociétés allemandes, huit néerlandaises, cinq espagnoles, quatre italiennes et une finlandaise (Nokia). Lorsque la Grande-Bretagne intégrera l'euro, l'indice européen sera revu, et les groupes français risquent d'y voir leur part encore réduite.

Des fusions et acquisitions de plus en plus nombreuses et imposantes

À L'HEURE des bilans, les banquiers d'affaires se frottent les mains. Les opérations de fusions et acquisitions, de plus en plus imposantes, se sont multipliées en 1997. Les commissions qu'ils encaissent aussi.

Selon le magazine *Fusions et Acquisitions*, qui vient de publier son palmarès annuel des banques-conseils en France, en 1997, sept opérations impliquant un ou deux acteurs français ont dépassé le montant de 20 milliards de francs. Du jamais vu. Parmi elles, on compte trois opérations franco-françaises : la fusion Suez-Lyonnaise des eaux (pour 46 milliards de francs), l'acquisition de Worms & Cie par les AGF et l'IFIL (32 milliards de francs) et l'offre publique d'achat (OPA) de Rallye sur Casino (31 milliards). Trois d'entre elles sont le fait de groupes français à l'étranger : l'acquisition de la totalité du capital de Rhône-Poulenc Rorer par Rhône-Poulenc (27 milliards de francs), la participation de LVMH dans le groupe Diageo né de la fusion GrandMet-Guinness (26 milliards) et l'OPA hostile réussie de Lafarge sur le groupe britannique Redland (21,7 milliards). La dernière opération de plus de 20 milliards, l'OPA d'Allianz sur les AGF (60 milliards), a touché une cible française. Le record de taille établi en 1996 par l'opération AXA-UAP (49,6 milliards) a donc été largement battu.

Cinq banques, dont trois françaises (Lazard, Rothschild et Cie et la Société générale) et deux étrangères (Morgan Stanley et Goldman Sachs), ont dépassé la barre des 100 milliards de francs de transactions conseillées, contre deux seulement en 1996. Morgan Stanley arrive en tête du classement. Elle a détrôné la banque Lazard, qui doit surtout sa bonne place à l'excellente année de Lazard Londres. En prenant en compte les OPA sur Casino et AGF, qui n'étaient pas bouclées fin 1997 et ne sont donc pas inclues dans le classement, Rothschild et Cie remonterait en tête.

Les trois banques à réseau françaises, la Société générale, la BNP (première par le nombre de transactions) et le Crédit lyonnais, ont bien défendu leur position. La Société générale tire les fruits d'une politique de développement très déterminée, depuis la mise en place de banquiers-conseils en 1995 jusqu'au rachat des activités de la banque d'affaires anglaise Hambros en décembre. *« La Société générale a pris des participations dans des groupes qui bougent beaucoup. Elle a su en tirer parti »*, relève un de ses concurrents, qui ne manque pas, au passage, de rappeler que cela n'a pas réussi à tous ses clients et notamment à Promodès, co-conseillé par Morgan Stanley, dont l'OPA sur Casino a échoué. Les banques commerciales françaises profitent aussi des moyens financiers qu'elles peuvent mobiliser rapidement pour leurs clients : la BNP, le Crédit agricole-Indosuez, le Crédit lyonnais, aux côtés d'ABN Amro et de Deutsche Morgan Grenfell, apparaissent ainsi comme conseils de Jean-Charles Naouri pour le rachat de Casino.

TROIS OPA

Paribas ne se classe qu'au huitième rang du palmarès, qui exclut toutes les opérations réalisées par un groupe bancaire pour son propre compte, comme le rachat de l'épicerie de Danone par Paribas affaires industrielles ou l'opération Compagnie bancaire. Paribas, comme la BNP et Deutsche Morgan Grenfell, était en outre mobilisé sur la privatisation de France Télécom, qui n'entre pas non plus dans le palmarès.

De l'avis de tous les banquiers, les opérations les plus marquantes de l'année 1997 en France auront été les trois OPA hostiles : celle initiée par François Pinault (notamment conseillé par JP Morgan) sur le groupe Worms, celle de Promodès (conseillé par Morgan Stanley et Lazard) sur Casino puis celle de Generali (conseillé par Lazard) sur les AGF. *« Mais il est important de souligner qu'aucune des trois n'a réussi »*, souligne Edouard de Rothschild, associé-gérant de Rothschild et Cie. *« Les méthodes de défense ont bien fonctionné grâce notamment aux développement de nouveaux instruments comme les certificats de valeur garantie »*, explique Marc Pandraud, chez Deutsche Morgan Grenfell.

L'année 1998 sera-t-elle un aussi bon cru que 1997, qui a bénéficié d'une bonne conjoncture boursière et de taux d'intérêt bas ? Aux Etats-Unis, le marché des introductions en Bourse marque un ralentissement et l'activité de fusions et acquisitions en Grande-Bretagne, qui représente 40 % du marché européen, a été en légère baisse en 1997. Cela n'inquiète pas outre mesure les professionnels. *« Le continent va représenter une part plus importante du gâteau »*, commente Michael Zaoui, qui dirige le département fusions et acquisitions de Morgan Stanley. Pour lui, les opérations domestiques vont continuer à céder du terrain aux opérations transfrontières en Europe, monnaie unique oblige. Peu endettées et plus productives, les entreprises françaises vont aussi chercher à croître, pour satisfaire la Bourse, mais aussi pour faire face à l'émergence de géants européens. De l'avis général, les secteurs les plus sensibles sont les banques, la pharmacie, les médias et télécommunications, l'agroalimentaire et les équipementiers automobiles.

Sophie Fay

Les dix premières banques-conseils en 1997

Le magazine *Fusions et Acquisitions* a établi le classement suivant pour 1997 en fonction du montant total des opérations conseillées.

● **Morgan Stanley** : 179,1 milliards de francs (principales opérations : Suez/Lyonnaise des eaux, Rhône-Poulenc/Rorer, Grand Met-Guinness/LVMH).

● **Lazard** : 130,2 milliards (Hoechst/Roussel-Uclaf, Générale de santé/Cinven, Redland/Lafarge, Filipacchi Médias/Lagardère).

● **Société générale** : 123 milliards (AGF-Soméal/Worms, Salomon/Adidas, Sodexho/Marriott Services, Rhône Poulenc/Rorer, Canal Plus/Nethold, Worms/Saint-Louis, Générale des eaux/Havas).

● **Goldman Sachs** : 121,8 milliards (Adidas/Salomon, Rhône-Poulenc/Rorer, Havas/Générale des eaux, AGF-Soméal/Worms).

● **Rothschild & Cie** : 119 milliards (Cinven/Générale de santé, LVMH/GrandMet-Guinness, Havas/Générale des eaux, AGF-Soméal/Worms).

● **Banexi-BNP** : 89,4 milliards (Lafarge/Redland, Saint-Louis/Worms, AGF-Soméal/Worms, Monoprix/Casino).

● **Clinvest-Crédit lyonnais** : 85,5 milliards (Adidas/Salomon, Lyonnaise des eaux/Suez, Filipacchi Médias/Lagardère).

● **Paribas** : 77,5 milliards (Adidas/Salomon, Casino/Leader Price-Franprix).

● **JP Morgan** : 64,9 milliards (Redland/Lafarge).

● **Crédit agricole-Indosuez** : 56,4 milliards (Rallye/Casino).

Les opérateurs de téléphonie mobile veulent arrêter de casser les prix

LA FÊTE a du bon. Mais vient le moment où elle doit s'arrêter, même si le retour aux réalités quotidiennes risque d'être brutal. Les opérateurs français de téléphonie mobile en sont là. Pendant un an, ils ont « grisé » les Français à coup de promotions, et le nombre des abonnés a doublé : il frôle aujourd'hui les 5,8 millions. Maintenant, ils vont devoir expliquer pourquoi les prix vont remonter.

« Il fallait confirmer le décollage du téléphone mobile en France, montrer que celui-ci avait bien sa place comme outil de communication à part entière. Les promotions ayant donné un coup de pouce à la fin de ce cycle », explique Didier Pouillot, responsable des analyses industrielles à l'Institut d'études de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate). Les promotions, qui ont notamment consisté à offrir un terminal téléphonique avec certains abonnements, ont eu pour effet d'attirer près de 900 000 nouveaux abonnés pour le seul mois de décembre auprès de France Télécom, SFR et Bouygues Télécom.

Ces promotions, qui en principe prennent fin le 18 janvier, Didier Quillot, le directeur commercial de France Télécom Mobiles, assure vouloir *« en sortir »*. *« Nous allons laisser refroidir le marché et profiter du premier trimestre 1998 pour revenir à des pratiques plus douces »*, annonce Alain Hennequin, le directeur général de SFR.

La prime de bienvenue, qui consiste pour les opérateurs à subventionner l'achat du terminal – en le vendant moins cher qu'ils ne l'achètent ou en l'offrant –, devrait disparaître. *« Nous maintenons notre objectif de la supprimer en 1998 »*, indique M. Quillot.

« L'assainissement est nécessaire pour les opérateurs, car cette pratique de la prime à l'achat du terminal, ou du terminal gratuit, leur coûte cher : on peut presque dire que plus ils vendent, plus ils perdent de l'argent », relève M. Pouillot.

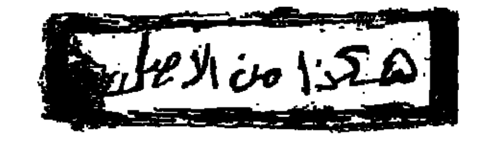
« Avec ces promotions il y a aussi le risque que les réabonnements diminuent après la période minimale d'un an des contrats », ajoute M. Pouillot, qui rappelle que *« ce n'est qu'au bout d'un an que les opérateurs commencent à entrer dans leurs frais avec ces abonnés »*. Le taux de désabonnement serait de 25 % chez les opérateurs français.

PAUSE

Reste à savoir comment réagiront les Français à cette « vérité » des prix vers laquelle affirment vouloir aller les opérateurs. Dans un premier temps, un phénomène de pause devrait être observé. *« La croissance des derniers mois de 1997 va être rapidement oubliée »*, pronostique M. Pouillot. *« Nous allons avoir fatalement un premier trimestre en léger ralentissement, car il y a certainement eu beaucoup d'anticipations d'achats, et nous avons épuisé le réservoir de ceux qui, psychologiquement, étaient prêts à acheter »*, confirme M. Hennequin.

Pour autant, *« le nombre d'abonnés supplémentaires sera, en 1998, du même ordre qu'en 1997 »*, prédit M. Quillot. *« Au moins du même ordre »*, renchérit M. Hennequin. *« Dans d'autres pays, même quand le marché a atteint, comme en France, le seuil de 10 % de taux d'équipement, les ventes continuent à croître »*, souligne M. Pouillot, qui estime qu'*« il ne serait pas étonnant qu'en 1998 on* [compte] *2 à 3 millions d'abonnés supplémentaires »*.

Philippe Le Cœur



Promodès se rapproche du premier distributeur belge

A PEINE tournée la page Casino, Promodès reprend le cours de son développement international. Après des acquisitions en Espagne et au Portugal, et une alliance conclue en Italie ces derniers mois, le groupe de distribution normand a annoncé, mercredi 7 janvier, un renforcement des liens noués en 1995 avec le numéro un belge de la distribution alimentaire, le groupe GIB. Ce dernier *« a réuni l'ensemble de ses activités supermarchés et hypermarchés sous une seule entité, appelée GB, dont le capital a été ouvert à Promodès à concurrence de 27,5 % »*, précise un communiqué.

GB totalise un chiffre d'affaires consolidé de 23 milliards de francs français, avec 630 magasins en Belgique sous de multiples enseignes (Maxi GB, Super GB, Unic, Nopri, Bigg's Continent...), 16 supermarchés Globi en Pologne, et une filiale de logistique, Supertransport. Promodès estime avoir réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de plus de 110 milliards (180 milliards sous enseignes, franchisés compris).

DÉPÊCHES

■ **GENERAL MOTORS : le premier constructeur automobile mondial** pourrait réduire de 20 % à 30 % ses effectifs en Europe, actuellement de 80 000 personnes, au cours des cinq prochaines années, notamment dans les usines de sa marque allemande Opel, selon le *Wall Street Journal Europe* du 7 janvier. GM a également décidé de reporter au-delà de 1999 l'ouverture de sa nouvelle usine en Thaïlande

■ **TOYOTA : le constructeur automobile japonais espère vendre 5,06 millions** de véhicules dans le monde – dont 2,14 millions au Japon – au cours de l'année calendaire 1998, ce qui représenterait pour lui un nouveau record. Un tel objectif traduirait une progression de 220 000 véhicules sur l'année précédente (ou + 4,5 %).

■ **ULTRAMAR-PETRO-CANADA : un projet de fusion** des activités de raffinage, de commercialisation et de distribution au Canada et dans le nord des Etats-Unis a été annoncé, le 6 janvier, par les compagnies pétrolières américaine Ultramar Diamond Shamrock Corp. et canadienne Petro-Canada. Avec un chiffre d'affaires de 36 milliards de francs, cet ensemble deviendrait la plus grosse compagnie pétrolière au Canada, exploitant cinq raffineries, dont une aux Etats-Unis, et plus de 3 500 stations-service en Amérique du Nord.

■ **DASSAULT SYSTÈMES : la société française de logiciels de conception** et de fabrication assistées par ordinateur a annoncé, mercredi 7 janvier, le rachat de l'américain Deneb, spécialisé dans la simulation des processus de fabrication, pour 105 millions de dollars (630 millions de francs).

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'Etat allemand a vendu 13 % du capital** de l'opérateur de télécommunications pour 10 milliards de DM (33,4 milliards de francs) à l'Institut pour la reconstruction (KfW), lundi 5 janvier. Jusqu'alors, l'Etat détenait 74 % de Deutsche Telekom, le reste ayant été placé en Bourse en novembre 1996. Le KfW placera ses actions sur le marché de façon progressive. Deutsche Telekom a indiqué au quotidien *Bild* paru le 7 janvier qu'il renonce provisoirement à sa décision de taxer ses abonnés partant chez des concurrents.

■ **CHINE : le nombre d'utilisateurs de téléphones mobiles** a atteint 13,25 millions fin 1997, soit une progression de 6,4 millions, a indiqué, mardi 6 janvier, l'agence Xinhua.

■ **UNISYS : le groupe américain abandonne les ordinateurs personnels**, a-t-il annoncé le 6 janvier. Il va passer dans ses comptes à cet effet, et pour couvrir des dépréciations d'actifs, une provision de 1 milliard de dollars (6 milliards de francs) au dernier trimestre 1997.

La chute des devises et des marchés boursiers asiatiques s'accélère

La Bourse de Hongkong a perdu 5,89 %, mercredi 7 janvier

Les places financières d'Asie du Sud-Est ont connu une nouvelle journée noire, mercredi 7 janvier. La roupie indonésienne a perdu 12 % de sa valeur face au dollar, entraînant les autres monnaies de la région dans son sillage. Même le dollar de Singapour, jusqu'alors relativement épargné, a plié, provoquant une chute de 4,82 % de la Bourse. Les experts redoutent une extension de la crise à la Chine.

JUSQU'OÙ tomberont les monnaies et les Bourses d'Asie du Sud-est ? La crise financière dans la région, qui a commencé au début du mois de juillet 1997 avec la rupture du lien entre le baht thaïlandais et le dollar, prend des proportions vertigineuses qu'aucun expert n'avait envisagées.

Mercredi 7 janvier, la roupie indonésienne a plongé de 12 % vis-à-vis de la monnaie américaine, les opérateurs ayant mal réagi à la présentation du budget pour 1998, jugé totalement irréaliste. La baisse de la roupie s'établit à 39 % depuis le début de l'année, après un recul de 56 % en 1997 ! Entraînées par la roupie indonésienne, les autres devises de la région plongeaient. Le ringgit malaisien perdait 6,8 %, le baht thaïlandais 4,2 %, le peso philippin 2,8 % et le dollar de Singapour 2,2 %, pour se retrouver à son plus bas niveau depuis six ans. Les experts attribuent davantage la chute des monnaies au comportement des investisseurs locaux qu'à celui des opérateurs étrangers, souvent incriminés. Afin de pouvoir rembourser leurs emprunts libellés en devises étrangères, notamment en dollars, les entreprises et les banques de la région cherchent désespérément à se procurer des billets verts.

Pénalisées par la chute des monnaies, les Bourses d'Asie du Sud-est reculaient fortement mercredi. Kuala Lumpur perdait 4,27 %, Manille 4,02 % et Djakarta 2,21 %. Plus inquiétant encore, Singapour, qui avait été jusqu'à présent relativement épargnée par la crise en raison de la solidité de son économie – la richesse par habitant y est supérieure à celle observée en France, la balance courante dégage un excédent représentant 13 % du produit intérieur brut, contre un déficit de 3 % en Corée du Sud –, cédait 5,91 %. A Hongkong, où la situation, après le mouvement de panique du mois d'octobre, avait réussi à se stabiliser, décrochait à nouveau. L'indice Hangseng de la Bourse a terminé la séance en baisse de 5,89 %.

Les experts ont du mal à se retrouver dans cette tempête et à faire des pronostics sur la suite de la crise. Les économistes les plus optimistes estiment que les atouts structurels dont disposent les nations d'Asie du Sud-est vont servir de forces de rappel qui permettront tôt ou tard aux marchés financiers de se redresser. Ils mettent en avant la qualité du l'appareil productif et du système éducatif dans ces pays, et estiment que le ralentissement de l'activité attendu – le PIB thaïlandais reculerait par exemple de 1,5 % en 1998 après une progression de 7 % en 1996 et 3 % en 1997 – n'effacera pas le boom économique qu'a connu l'Asie du Sud-est depuis dix ans.

D'autres spécialistes se montrent beaucoup plus inquiets. Ils redoutent une crise sociale majeure en raison des plans massifs de licenciement que le nouveau président sud-coréen Kim a lui-même jugé *« inéluctables »*. Ils estiment aussi que les plans d'aide internationaux adoptés à l'automne dernier en faveur de la Thaïlande et de l'Indonésie sont d'ores et déjà dépassés et que la banqueroute de ces deux Etats est inévitable. Mais la principale source d'inquiétude concerne la Chine et Hongkong. Le lien entre le dollar de Hongkong et le billet vert pourra-t-il être maintenu ? Pékin, de son côté, malgré les démentis officiels, ne va-t-il pas être tenté de dévaluer le yuan pour préserver la compétitivité de ses produits sur le marché mondial ? Déjà, en Chine, sur le marché noir, cette crainte incite une partie de la population à acheter des dollars. Le billet vert s'y échange à 8,4 yuans, contre 8,27 yuans au taux officiel.

Pierre-Antoine Delhommais

Les chantiers navals européens réclament une baisse des capacités sud-coréennes

AVEC L'ÉLECTRONIQUE et le matériel hi-fi, la construction navale est une industrie-phare de l'économie sud-coréenne et son expansion effrénée suscite régulièrement des protestations véhémentes de la part des concurrents de la vieille Europe. Alors qu'il y a vingt ans ce pays ne comptait quasiment pas sur ce créneau, il occupe aujourd'hui le second rang mondial, derrière le Japon. Exprimée en tonneaux de jauge brute, la production des chantiers coréens représente 24,3 % du total mondial, contre 14,8 % en 1993, grignotant des parts de marché sur l'Allemagne, le Danemark et bien sûr la France. Les grands chantiers coréens (Hyundai, Daewoo, Samsung, Halla...) sont présents non seulement sur le marché des grands pétroliers, des porte-conteneurs et des cargos transporteurs de charbon ou de blé (des armateurs français comme Louis Dreyfus, le groupe CGM/CMA ou Van Ommeren s'y fournissent), mais aussi sur celui de navires plus sophistiqués comme les paquebots ou les méthaniers.

Le Comité des associations européennes de contructeurs de navires (CESA) a interpellé les autorités de Bruxelles, courant décembre, pour protester contre les aides fournies par les organismes internationaux, comme le FMI, au gouvernement de Séoul pour lui permettre de surmonter la crise actuelle. *« C'est la politique insensée de construction navale menée par la Corée, fondée sur l'augmentation irresponsable des capacités de production et la casse des prix qui a conduit aux tensions financières et à la crise industrielle affectant négativement l'industrie navale dans le monde »*, souligne le CESA. Ce sont en fait les contribuables du Japon, des Etats-Unis et de l'Europe qui subventionnent la Corée pour lui permettre de se tirer d'affaire, ajoute en substance le CESA, qui note que la dévaluation du won va encore renforcer la compétitivité des chantiers coréens. Il demande que les soutiens occidentaux ne soient accordés que si Séoul s'engage à réduire considérablement la capacité de production de ses docks.

COMPÉTITIVITÉ SALARIALE

Entre 1995 et 2005, le taux de croissance des capacités de production coréennes est estimé à 108 %, contre 29 % au Japon ; un chiffre considérable qui aura pour première conséquence une baisse des prix généralisée sur le marché mondial et une dégradation prévisible des résultats de tous les grands chantiers européens, au premier chef, mais aussi... coréens. Les pertes nettes de Samsung en 1996, par exemple, se sont élevées à 338 millions de dollars. Quant à Halla, le chantier qui s'est le plus développé, il est en quasi-faillite.

Selon les navires, la main d'œuvre représente 30 % à 40 % du coût total, ce qui donne un avantage aux entreprises asiatiques en raison du niveau plus bas des salaires. Mais la compétitivité ne dépend pas de ce seul facteur. Elle prend aussi en compte l'évolution de la monnaie (par rapport au dollar) ainsi que le montant et la nature des aides, qui se sont élevées à 2 390 millions de dollars en moyenne annuelle en Corée entre 1988 et 1993, dont 595 millions d'abandons de créances pris en charge par l'Etat, contre 1 900 au Japon ou 634 en France. La compétitivité est aussi fonction de l'organisation de la production à l'intérieur du chantier ou du volume de commandes « garanti » par des armateurs domestiques, ce qui est le cas en Corée. Cela fragilise encore les chantiers français par rapport aux entreprises allemandes ou italiennes, qui bénéficient d'un regain de dynamisme de leurs armateurs respectifs.

François Grosrichard

Les valeurs pétrolières et les Bourses mondiales sont affectées par la baisse des prix du brut

APPARUE aux Etats-Unis lundi 5 janvier, la tourmente qui souffle sur les valeurs pétrolières et parapétrolières s'est propagée à l'ensemble des places européennes mardi. Aucune valeur du secteur n'a été épargnée. A Londres, Shell et British Petroleum ont perdu 5 %. A Paris, dans un marché en recul de 1,14 %, les six plus importantes baisses ont été enregistrées par Elf (– 7,9 %), Géophysique (– 7,2 %), Bouygues Offshore (– 6,4 %), Coflexip (– 6,4 %), Isis (– 5,9 %) et Total (– 5,8 %). La tendance s'est poursuivie à New York avec Exxon (– 3,4 %) et Chevron (– 2,3 %).

L'explication se trouve dans la chute des cours du pétrole, affectés par la crise asiatique et par la perspective de reprise des exportations de brut irakien, sur un marché où l'offre abonde déjà. Mardi, le *« brent »*, qualité de référence de la mer du Nord, est tombé à 15,67 dollars, retrouvant son niveau d'octobre 1995. A New York, le *« light sweet crude »*, échéance février, a gagné 2 cents à 16,91 dollars. La veille, il avait perdu 54 cents à 16,89 dollars, en raison du niveau élevé des stocks et de la douceur des températures que connaît le Nord-Est des Etats-Unis en raison du phénomène climatique El Niño.

Accélération de la baisse

COURS DU BRENT À LONDRES en dollars par baril

21 · 20 · 19 · 18 · 17 · 16 · 15 — 15,67

7 FEV. · 2 MAI · 25 JUIL. · 17 OCT. · 6 JANV. — 1997 · 98

Les cours du baril (159 litres) de brent, qualité de référence de la mer du Nord, ont perdu plus de 10 % en un mois et 36 % en un an. En revenant sous les 16 dollars, il retrouve son niveau d'octobre 1995.

La baisse des cours s'est amplifiée fin novembre, après la décision des onze membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de relever de 10 % leurs quotas de production pour le porter dès le 1er janvier de 25,03 à 27,5 millions de barils/jour. Ce relèvement intervient dans un contexte peu favorable. Sur le plan climatique, l'hiver n'est pas au rendez-vous. De plus, la crise asiatique soulève l'inquiétude sur l'activité dans cette région et donc sur la demande en énergie.

REPRISE DES VENTES IRAKIENNES

Enfin, mardi, l'annonce par les autorités irakiennes de la prochaine reprise de leurs exportations de pétrole a affaibli un peu plus les cours. Bagdad reprendra ses ventes interrompues début décembre dans les deux jours suivant l'approbation par les Nations unies de leur plan de distribution de l'aide alimentaire. L'accord renouvelle l'autorisation de commercialiser jusqu'à 1 milliard de dollars de pétrole par période de 90 jours. Les cours baissant, l'Irak mettra davantage d'huile sur le marché.

La conjonction de ces phénomènes a conduit les analystes financiers à revoir leurs prévisions. Jusqu'alors, ils se focalisaient sur un autre indicateur – le dollar – qui régit l'évolution des cours pétroliers. La hausse du billet vert leur avait fait oublier la dégradation des cours du baril. D'où la forte correction actuelle. *« Chez Elf, une variation des prix du pétrole de 1 dollar par baril a un impact de 1,5 milliard de francs sur le résultat opérationnel amont, à la hausse ou à la baisse*, explique Jean-François Carminati, directeur de la communication financière. *Pour la parité dollar-francs, 10 % de variation ont le même impact de 1,5 milliard de francs. »*

Pour Total, la fluctuation de 1 dollar par baril a un impact de 550 millions de francs sur le résultat opérationnel global, et de 6 % sur le bénéfice net. Selon Michel Houcard, responsable de la communication financière, le groupe est moins exposé que d'autres pour deux raisons : *« La production du Moyen-Orient a des marges fixes, indépendantes des prix du pétrole, et la production gazière est régie par des contrats à long terme. »*

En bout de chaîne, la réaction négative sur les valeurs parapétrolières est due à la crainte d'une baisse de commandes. Les analystes redoutent que la baisse des cours du baril ne diffère des investissements des compagnies pétrolières.

Dominique Gallois

Le paysage radiophonique devrait subir de fortes turbulences en 1998

La vente du groupe RMC et l'arrivée éventuelle de nouveaux opérateurs pourraient tendre les relations dans ce secteur très concurrentiel. Le service public sera aussi contraint de redéfinir sa stratégie

RADIOS À VENDRE, fréquences à distribuer, loi en préparation, PDG à renouveler, concurrence de plus en plus vive : en 1998, le paysage radiophonique devrait être traversé de turbulences.

Les plus spectaculaires concernent la cession de quatre stations importantes. Outre Skyrock, que le groupe Lagardère s'est engagé auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à céder, pour cause de dépassement du seuil de concentration, les trois stations de groupe RMC (RMC, Radio-Nostalgie et Radio-Montmartre) devraient changer de propriétaire. Après le refus par le gouvernement, cet été, de l'accord avec Sud Radio, le dossier est reparti de zéro.

Pour éviter le ridicule des tentatives précédentes de privatisations, où les prix de vente trop élevés avaient dissuadé les candidats, le gouvernement a décidé d'être pragmatique. Deux banques, le CCF et Rothschild & Cie, se sont vu confier la mission de discuter avec les éventuels repreneurs afin de faire *« une évaluation du prix en fonction du marché »*. Elles devraient remettre leur rapport, mardi 20 janvier. Ensuite le gouvernement se déterminera sur le type de vente – de gré à gré ou par appel d'offres – selon le nombre de candidats. L'affaire devrait encore prendre quelques mois. D'ailleurs, le Trésor a accepté de débloquer 70 millions de francs pour assurer le fonctionnement de ce groupe jusqu'en septembre.

EMPÊCHER LES BRITANNIQUES

La presque totalité des opérateurs radio ont examiné le dossier. Les plus intéressés semblent être NRJ et le groupe de luxe LVMH, qui est déjà propriétaire de *La Tribune*, auxquels pourrait s'adjoindre Sud-Radio. Ces différentes sociétés pourraient se mettre d'accord sur un montage financier leur permettant d'acquérir la totalité du groupe, à charge pour elles de se répartir ensuite les différentes stations.

Dans cette hypothèse, NRJ mettrait la main sur Nostalgie, dont la situation est bonne, mais moins florissante qu'autrefois, et LVMH se chargerait de trouver une ligne éditoriale pour la relance de RMC. Quant à Radio-Montmartre, qui perd beaucoup d'argent, elle est convoitée par Gérard Louvin, qui rêve ainsi d'étendre le réseau de Voltage FM.

Cette stratégie a notamment pour objectif d'empêcher l'entrée sur le marché français de deux groupes britanniques, Emap et Virgin, qui lorgnent sur ces stations et aussi sur Skyrock. *« Il faut que le partage des dépouilles de RMC se fasse dans le cadre du paysage radiophonique actuel. L'arrivée d'un nouvel opérateur dans ce secteur aboutirait à un trop-plein »*, estime Marc Pallain, directeur du développement de NRJ.

Beaucoup pensent que le nombre des intervenants commence à être un peu trop important pour le gâteau publicitaire, qui a diminué au cours des deux dernières années. L'irruption de groupes comme Emap ou LVMH, qui ont un important savoir-faire et de fortes exigences en matière de rentabilité, effraie un peu ceux qui sont déjà en place.

D'ailleurs, à l'exception de NRJ, à qui ses bénéfices et sa trésorerie assurent une incontestable aisance, les autres groupes donnent l'impression de vouloir être beaucoup plus rigoureux dans la gestion de leurs réseaux musicaux. Le changement à la tête de Fun Radio et les synergies recherchées avec RTL 2 semblent avoir été imposés par l'actionnaire CLT-UFA, qui trouve trop faible la rentabilité de ce secteur. De même, à Europe, une direction commune a été mise en place pour RFM et Europe 2. *« La situation est devenue tellement concurrentielle qu'il est indispensable de cibler de mieux en mieux les formats »*, explique Martin Brisac, directeur délégué des activités radio du groupe Europe 1 Communication. Afin de poursuivre leur développement, les groupes pourront toujours continuer à batailler pour l'obtention de fréquences supplémentaires. L'audit destiné à étudier si de nouvelles fréquences sont disponibles dans le paysage hertzien devrait bientôt démarrer.

Deux sociétés, la française CRIL Ingénierie et la californienne CMBE, ont été retenues pour réaliser une première étude dans la région Rhône-Alpes, dont les conclusions devraient être connues à la fin du printemps. Il restera alors à décider si l'audit doit être étendu à l'ensemble du territoire.

ÉVALUATION À RADIO-FRANCE

Le service public est directement concerné par ce ménage dans les fréquences. D'une part parce qu'il lui est reproché d'en occuper trop, et d'autre part parce que son propre développement est en cause, notamment celui du Mouv', la radio jeune lancée en juin et diffusée pour l'instant dans dix-sept villes moyennes. C'est jeudi 15 janvier que Francis Brun-Buisson, chef du Service juridique et technique de l'information (SJTI), devrait remettre à Catherine Trautamnn le rapport dont elle l'a chargé sur l'évaluation de cette station.

Mardi 30 décembre, lors du déjeuner où elle a réuni les présidents des différentes entreprises du service public, Catherine Trautmann leur a rappelé qu'elle attend leur plan stratégique. C'est donc à Michel Boyon, PDG de Radio-France, d'indiquer dans quelle stratégie il situe cette radio et quels moyens il compte débloquer pour la faire fonctionner. L'exercice ne sera pas facile, d'autant que le gouvernement risque d'avoir des exigences sur le public visé, et donc sur le contenu. Par ailleurs, cette station ne fait pas l'unanimité dans la Maison ronde, dont le PDG est dans la dernière partie de son mandat.

L'année 1998 devrait s'achever sur d'éventuels changements à la tête des radios du service public. Les missions de Michel Boyon, PDG de Radio-France, et de Jean-Paul Cluzel, PDG de Radio-France Internationale, arrivent respectivement à échéance en novembre et décembre.

Françoise Chirot

Les radios et la loi

Le projet de loi sur l'audiovisuel devrait concerner les radios sur plusieurs points : les modifications du rôle et du fonctionnement du CSA, les limites aux concentrations et l'incompatibilité d'activités dans les médias et pour les commandes de l'État. Par ailleurs, le texte de loi devrait définir plus précisément le secteur des radios associatives, notamment en précisant leurs missions ; il devrait aussi définir plus précisément le contenu et les moyens d'un « programme local » ; enfin, le texte pourrait revenir sur le système de reconduction automatique des fréquences et accorder plus de latitude au CSA dans ce domaine.

Un spot publicitaire syndical au service de l'école républicaine

EXERCICE de style. Un slogan – *« On a tous à gagner à faire gagner l'école »* – et quarante-cinq secondes de film publicitaire sont jetés en pâture, depuis le 17 décembre et jusqu'à la fin avril, au public des salles obscures de métropole et des départements d'outre-mer. Cette première publicité grand public destinée à promouvoir l'école laïque et républicaine française entre pop-corn et crèmes glacées a de quoi surprendre. Si ce spot se veut *« plus proche dans son écriture cinématographique du long métrage que du spot de lessive »*, selon son auteur, Jérôme Baboulène, de l'agence Voltaire & Associés, il suscite, selon les cas, des sourires moqueurs ou de timides *« C'est pas mal »*.

Voilà que désormais l'école éprouve le besoin de battre campagne. Le plus surprenant est que l'initiative revient au Syndicat national des enseignements du second degré (SNES), qui regroupe 85 000 professeurs des collèges et lycées. Celui-ci en fait une arme de bataille politique contre son ministre de tutelle, Claude Allègre, « dégraisseur de mammouth » et pourfendeur de l'absentéisme enseignant. Le SNES a jugé urgent de recourir à la publicité pour, selon Monique Vuaillat, sa secrétaire générale, *« couper court à la campagne de déstabilisation menée par le ministre qui raconte tout et n'importe quoi à l'opinion publique »*. Le syndicat a donc décidé de substituer aux affiches militantes de ses précédentes campagnes un film qui défende les valeurs *« de l'éducation nationale »*. *« Puisque M. Allègre a abandonné son terrain légitime* [de communication] *avec un discours qui n'est ni fédérateur ni rassembleur, il existait une possibilité formidable pour le SNES d'occuper ce territoire »*, analyse M. Baboulène.

Pour *« raconter l'école avec ses doutes, ses critiques et ses attentes en insistant sur le sens et l'importance du dialogue qui doit se nouer entre les jeunes et leurs professeurs »*, le spot est construit comme un *« tissu de dialogues impressionnistes qui façonne un portrait contrasté de l'école »*.

3,2 MILLIONS DE FRANCS POUR LE SNES

La scène se passe dans un café. Des jeunes discutent, la caméra se promène de table en table et capte des bribes de conversations – *« Si tu ne comprends rien, dis-le, on t'expliquera »*, *« Si tu crois qu'avec un diplôme tu auras du boulot »* – inspirées par des témoignages recueillis auprès d'élèves il y a deux ans. Il y a aussi ce professeur qui douche l'enthousiasme d'un ancien élève pour le débat scientifique – *« Le boulot de prof c'est de donner la passion, pas l'aveuglement »* – et jette, à propos d'une blondinette, un malheureux *« On en fera peut-être quelque chose »*.

Si le SNES assume pleinement son acte de communication, les choix créatifs ont été précautionneux, marqués par une retenue formelle. Il ne s'agissait pas de se mettre à dos ses propres troupes : le cinéma a notamment été préféré à la télévision *« parce qu'*[il] *bénéficie d'une bonne image culturelle »* ; la réalisatrice Tonie Marshall a été retenue car elle possède à son actif des longs métrages et quelques films publicitaires « nobles », dont ceux réalisés récemment sur le sida ; enfin, le lieu comme les comédiens cultivent plutôt un style plutôt rive gauche que zone d'éducation prioritaire.

Cette première publicité, qui constitue *« un effort financier »* pour le SNES puisque son budget global atteint 3,2 millions de francs – *« à peine 38 francs par membre »*, s'empresse-t-on de préciser dans les équipes syndicales –, pourrait être l'acte fondateur d'une nouvelle façon de communiquer. Monique Vuaillat affirme *« rechercher une politique de communication à long terme qui comprendrait plusieurs outils dont celui-là »*. Cette réponse en forme de billet aigre-doux des enseignants aux propos vilipendeurs de leur ministre n'en restera pas là. Elle est destinée à accompagner une campagne de débat public et pourrait servir de toile de fond à une grève que le syndicat envisage pour les prochaines semaines.

Florence Amalou

Canal France International poursuit France Télécom pour avoir diffusé (par erreur) des images pornographiques

FRANCE TÉLÉCOM devra-t-elle payer 123 millions de francs d'indemnité à Canal France International (CFI) pour sa responsabilité dans la rupture du contrat entre la chaîne française et l'Organisation arabe de communication par satellite Arabsat ? C'est la somme qu'a demandée CFI, mardi 6 janvier, devant le tribunal de commerce de Paris, en réparation du préjudice *« financier, commercial et moral »* causé par l'incident qui, le 19 juillet 1997, a entraîné l'interruption de la diffusion des programmes de CFI au Moyen-Orient via le satellite Arabsat.

Ce jour-là, l'émission pédagogique de La Cinquième « Va Savoir », animée par Gérard Klein, que CFI diffuse dans les pays du Golfe, est brutalement interrompue, remplacée par les images d'un film pornographique que Canal Plus destine à ses abonnés de Polynésie. L'intervertion des programmes est due à une mauvaise commutation au centre de France Télécom de Paris chargé de centraliser et d'envoyer les programmes vers les satellites. Dès le 21 juillet, France Télécom reconnaît d'ailleurs *« son entière responsabilité »* dans un communiqué, présente ses excuses et promet une enquête. Mais, pour CFI, le mal est fait. La projection, à une heure de grande écoute, d'une vingtaine de minutes de *Club privé au Portugal* a suscité, localement, une émotion considérable, et Arabsat ne reviendra jamais sur sa décision de rompre son contrat avec CFI.

Les raisons de l'erreur d'aiguillage n'auront jamais été clairement établies par France Télécom. Simple *« défaillance humaine de la part d'un employé qui ne met pas l'entreprise en cause »*, comme le dit Mᵉ Emmanuel Rosenfeld, le défenseur de France Télécom ? Ou bien succession de circonstances qui, selon Mᵉ Philippe Missika, l'avocat de CFI, *« si elle est vraiment due au hasard, est la preuve d'une incurie grave »* ? Pour lui, la responsabilité de France Télécom, avouée dès le lendemain par lettre et voie de presse, ne peut faire aucun doute : *« La faute a entraîné la rupture du contrat, laquelle a fait perdre à CFI un tiers de son chiffre d'affaires »*, a-t-il expliqué.

Responsable peut-être, mais pas coupable, a plaidé Mᵉ Rosenfeld, reconnaissant une *« imputabilité »*, mais pas une *« responsabilité »* de France Télécom, du fait d'une *« clause restrictive »* du contrat le liant à CFI. Son client n'ayant qu'une obligation de moyens, il n'aurait pas à se préoccuper de ce qu'il transporte. L'avocat a dénoncé *« un procès téléguidé politiquement »* et *« une gesticulation diplomatique à l'intention des pays arabes »* décidés par *« les stratèges en chambre du Quai d'Orsay »*.

ENTREPRISE OU ADMINISTRATION ?

Pour justifier le montant de l'indemnisation réclamée, CFI a évoqué le travail et les investissements réduits à néant, la perte des recettes publicitaires, le coût social ainsi que le préjudice moral, évalué à 10 % du chiffre d'affaires d'une *« entreprise que l'on a cassée »*. Cette comptabilité *« viciée »* a été vivement contestée par Mᵉ Rosenfeld. Pour lui, CFI n'est pas une entreprise, mais *« une excroissance de l'administration qui affecte le faciès d'une société commerciale, un simple budget annexe, une facilité que s'est donnée le ministère des affaires étrangères pour agir dans l'audiovisuel »*.

Pas question donc, pour une société qui, elle, a désormais le souci de ses petits actionnaires, de retenir la notion de préjudice financier ou commercial. Sur le plan moral, France Télécom veut bien accorder 1 franc symbolique par téléspectateur choqué, soit, selon les calculs du défenseur, 300 000 francs. Mᵉ Rosenfeld s'amuse des 123 millions de francs, *« qui représentent 572 fois le résultat exceptionnel de CFI »*, tandis que Mᵉ Missika resitue l'affaire dans son contexte politique : *« En pleine restructuration de l'audiovisuel extérieur, cet incident a placé CFI dans une situation inextricable. »* Son exclusion de la zone arabe et son remplacement prochain sur Arabsat par la chaîne francophone TV 5, a, il est vrai, permis d'entamer à son détriment le processus de *« rationalisation des coûts »*, prôné depuis longtemps par l'administration de tutelle des deux chaînes.

Les magistrats estimeront-ils, comme le suggère France Télécom, qu'on demande indûment au tribunal de commerce *« d'arbitrer une querelle de fonctionnaires »* ? Pour éclairer leur délibéré, les trois juges se sont vu remettre par Mᵉ Missika la cassette vidéo dont ils n'avaient pas jugé nécessaire la projection à l'audience. Il est vrai que personne ne conteste la réalité – très crue – des faits.

Jugement le 30 janvier.

Jean-Jacques Bozonnet

Publicis maintient ses objectifs aux Etats-Unis

MAURICE LÉVY, président du directoire de Publicis, qui vient d'échouer dans sa prise de contrôle de son ancien partenaire, le groupe américain de publicité True North (*Le Monde* du 1ᵉʳ janvier), maintient son objectif de 20 % de chiffre d'affaires aux Etats-Unis d'ici l'an 2000. Le groupe français envisage de procéder à une ou plusieurs acquisitions afin de tripler le volume de son activité américaine et devenir l'un des quinze plus grands réseaux publicitaires sur ce marché. Publicis dispose d'environ 1,8 milliard de francs pour son développement. *« On ne peut pas acheter vingt-cinq petites agences et les agglomérer, cela ne fonctionnerait pas »*, a affirmé M. Lévy, mardi 6 janvier, précisant qu'il a repris avec *« plusieurs interlocuteurs américains »* ses discussions interrompues par son OPA sur True North. A l'instar de Young & Rubicam, qu'il cite en référence, le patron de Publicis veut constituer *« un réseau publicitaire solide »* qui puisse fonctionner *« à côté d'un réseau de communication hors-média »*.

« Marianne » change de régie publicitaire

L'HEBDOMADAIRE de Jean-François Kahn, *Marianne*, confie sa régie publicitaire à Publicis, qui s'occupe de *L'Evénement du jeudi*, de *Libération* et du *Monde*. Publicis remplace l'agence de Philippe Le Grix de la Salle. Jean-François Kahn n'a jamais caché les maigres résultats publicitaires du titre par rapport à son succès de diffusion : 4 pages en juin, 5-6 pages en septembre et octobre, 7 pages en novembre, 5-6 en décembre. Selon lui, l'équilibre de l'hebdomadaire, qui emploie quarante-quatre personnes, serait atteint avec 9 pages de publicité.

Créé en avril 1997, *Marianne* a affiché pour son premier exercice un déficit de 4 millions de francs. Vendu 10 francs, l'hebdomadaire s'est rapidement imposé avec une diffusion totale payée de 229 200 exemplaires en 1997, dont 187 000 exemplaires proviennent des ventes en kiosques.

DÉPÊCHES

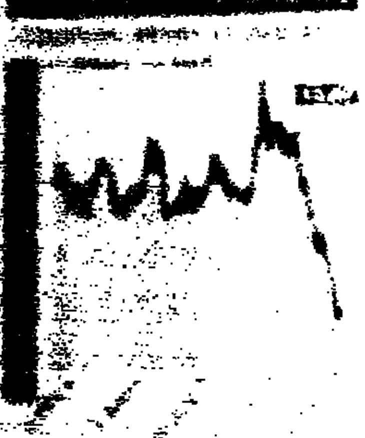
■ **PUBLICITÉ : le japonais Dentsu, un des cinq premiers groupes** de publicité au monde, devrait faire son entrée à la Bourse de Tokyo. Dentsu a annoncé mardi 6 janvier son introduction en Bourse, afin d'*« accroître sa crédibilité parmi les annonceurs internationaux »*. Cette opération pourrait intervenir en octobre 2001 à l'occasion du centenaire de la fondation de Dentsu. – *(AFP.)*

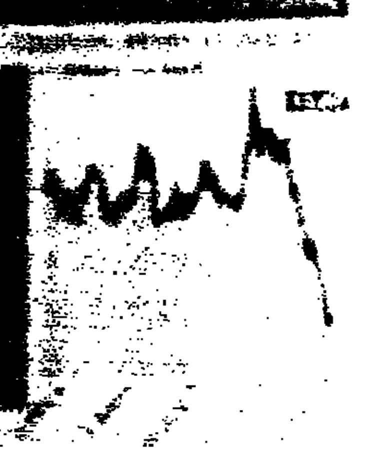
■ ***La régie publicitaire Thématiques Régie*** propose à partir du 18 janvier un service de publicité interactive audio sur les chaînes MCM, Canal Jimmy et Comédie !. Les abonnés de CanalSatellite pourront écouter des extraits (90 secondes) de l'album *Fantaisie militaire* d'Alain Bashung (Polygram) après avoir cliqué sur la touche OK de leur télécommande. Cette opération est qualifiée de *« première mondiale »* par Thématiques Régie.

■ **NUMÉRIQUE : NTV International, première chaîne privée russe**, sera accessible en clair, à partir du 13 janvier, par les abonnés du bouquet numérique CanalSatellite. Télévision généraliste, NTV International est destinée aux russophones installés en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Au printemps 1998, les abonnés de CanalSatellite pourront souscrire à une nouvelle option comprenant NTV International et une chaîne proposant les grands films classiques du cinéma russe.

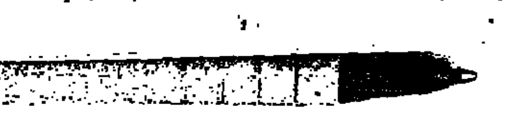
■ **CÂBLE : Leo Hindery, président, Tele-Communications Inc (TCI)**, premier câblo-opérateur américain, a annoncé, mardi 6 janvier, des accords de partenariats ou de *joint-ventures « dans les deux prochaines semaines »* avec plusieurs sociétés de la Silicon Valley pour proposer l'Internet, la télévision interactive et le téléphone à ses abonnés. Microsoft pourrait développer un partenariat avec TCI. Le câblo-opérateur prévoit d'acquérir 5 à 10 millions de décodeurs numériques. – *(Bloomberg.)*

■ **PRESSE : deux titres du groupe de communication catholique Bayard Presse**, *Bonne Soirée* et *Le Chasseur français*, rénovent leur formule. L'hebdomadaire féminin se recentre sur la lecture – avec notamment des textes inédits à venir d'Agatha Christie et Georges Simenon – et le vécu, ce qui se traduit par de nouvelles rubriques (portraits, histoires vraies). Le mensuel consacré à la nature a quant à lui remodelé la maquette de son numéro de février, et créé de nouvelles rubriques axées sur le « mode de vie ».









■ **LE DOLLAR**, *en baisse mercredi* à Tokyo, dans la crainte d'une intervention des banques centrales, *s'échangeait* à 133,54 yens, contre 134,12 yens la veille au soir.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** *a terminé* mercredi en hausse de 0,9 %, soutenue par des achats de couverture en fin de journée. L'indice Nikkei a gagné 131,77 points, à 15 028,17.

■ **LES MONNAIES** d'Asie du Sud-Est poursuivaient mercredi leur chute, notamment la roupie indonésienne après la présentation d'un projet de budget jugé irréaliste.

■ **WALL STREET** était en baisse mardi, les investisseurs s'inquiétant des performances des entreprises. L'indice Dow Jones a cédé 72,74 points (– 0,91 %) à 7 906,25.

■ **L'OR** a ouvert en baisse mercredi sur le marché international de Hongkong à 280,60-281,10 dollars l'once, contre 281,65-281,95 dollars la veille en clôture.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

La Bourse de Paris orientée à la hausse

Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

LA BOURSE DE PARIS était orientée à la hausse, mercredi 7 janvier, *en fin de matinée*. L'indice CAC 40 des principales valeurs gagnait 0,61 %, à 3 056,37 points. Il avait ouvert en baisse de 0,82 %, dans le sillage du recul de la Bourse de Hongkong (– 5,9 %), le matin même, et de Wall Street, la veille, (– 0,91 %). Mais la Bourse de Paris s'était rapidement redressée grâce à la forte progression de France Télécom (+ 4,22 %).

La bonne tenue du titre France Télécom s'expliquait par l'annonce mardi d'une explosion des ventes de téléphones mobiles en France en décembre, portant à 5,8 millions le nombre total d'abonnés. Itinéris de France Télécom a passé à la fin de l'année le cap des 3 millions d'abonnés.

« Mais la tendance générale de la Bourse de Paris demeure une fausse hausse, et le marché devrait rester en phase de consolidation », estimait un boursier.

Le montant total des transactions dépassait 3 milliards de francs sur le règlement mensuel. Parmi les valeurs du jour en vedette, les pétrolières continuaient à reculer mais nettement moins que la veille. *Elf Aquitaine perdait* 1,81 %, Isis 1,76 % et Total 1,25 %. Publicis était en forte hausse (+ 5,22 %), après l'annonce de prévisions de résultats très encou*rageantes pour 1998*.

BNP, valeur du jour

L'ACTION BNP a enregistré, mardi 6 janvier à la Bourse de Paris, une hausse importante de 3,1 %, à 329 francs, dans un marché de 527 000 titres. L'établissement a bénéficié d'abord et comme l'ensemble du secteur bancaire de la baisse jusqu'à un plancher historique des taux obligataires en France (5,19 %) *qui devrait doper la* demande de crédits immobiliers par les particuliers. La valeur a aussi *profité d'une rumeur récurrente* prêtant à AXA la volonté de créer un géant de la finance en France en se rapprochant de Paribas et de la BNP. L'an dernier, le titre BNP avait gagné 59 %.

BNP sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 07/01	Var. % 06/01	Var. % 31/12
Marine Wendel	768	[illegible]	+12,28
Publicis #	538	[illegible]	+13,64
SFIM	1148	[illegible]	+14,80
Eiffage	319	[illegible]	+11,73
France Telecom	232,30	[illegible]	+6,41
Cegid (Ly)	688	[illegible]	+13,23
Skis Rossignol	115	[illegible]	+7,07
Promodes	2530	[illegible]	+1,32
Valeo	424	[illegible]	+3,87
Bazar Hot. Ville	636	[illegible]	+6,71
BAISSES, 12h30			
Geophysique	700	[illegible]	–9,09
Credit Lyonnais CI	299,50	[illegible]	–4,31
GrandVision	251,10	[illegible]	+1,41
Societe Generale	820	[illegible]	—
Metrologie Inter.	16,20	[illegible]	+1,25
Ingenico	118,10	[illegible]	+0,33
Remy Cointreau	101,90	[illegible]	–9,26
Cred.Fon.France	89	[illegible]	–5,31
Nordon (Ny)	393,50	[illegible]	–1,62
Fimalac SA	485	[illegible]	+1,46

VALEURS LES PLUS ACTIVES

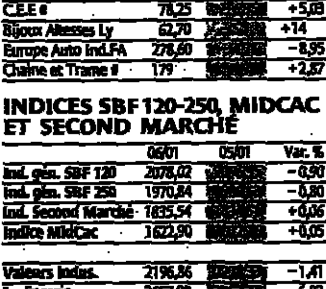
SÉANCE, 12h30	07/01 Titres échangés	Capitalisation en F
France Telecom	4924758	1125580917,60
Elf Aquitaine	689352	450702914
Total	332616	209259334
Eaux (Gle des)	235409	193142757
Societe Generale	227640	189788900
AGF-Ass.Gen.France	563017	178720793,80
Paribas	314554	176000085
Bertrand Faure	376776	161345291,90
Alcatel Alsthom	191398	155809098
Rhone Poulenc A	461512	132684713,10

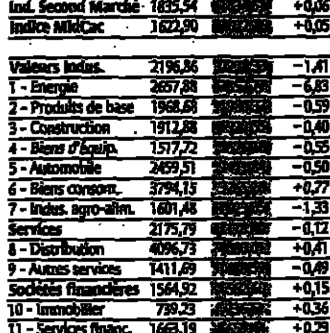
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 07/01	Var. % 06/01	Var. % 31/12
Meub.Tricoire (Ns)	2,50	[illegible]	+25
SIAO	1071	[illegible]	+15,65
Tonna Electro.(Ny)	185	[illegible]	+28,91
Nortene #	81	[illegible]	+12,42
Norcan #	144,50	[illegible]	+12,27
BAISSES, 12h30			
Cardif SA	1020	[illegible]	–4,22
C.E.E #	78,25	[illegible]	+5,03
Bijoux Altesses Ly	62,70	[illegible]	+14
Europe Auto Ind.FA	278,60	[illegible]	–8,95
Chaine et Trame #	179	[illegible]	+2,87

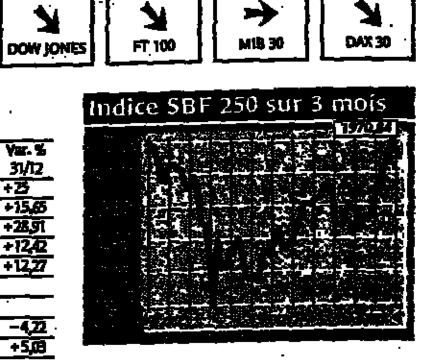
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	06/01	05/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2078,02	[illegible]	–0,90
Ind. gén. SBF 250	1970,84	[illegible]	–0,80
Ind. Second Marché	1835,54	[illegible]	+0,06
Indice MidCac	1622,90	[illegible]	+0,05
Valeurs Indus.	2196,86	[illegible]	–1,41
1 - Energie	2657,88	[illegible]	–6,83
2 - Produits de base	1968,68	[illegible]	–0,59
3 - Construction	1912,88	[illegible]	–0,40
4 - Biens d'équip.	1517,72	[illegible]	–0,55
5 - Automobile	2459,51	[illegible]	–0,50
6 - Biens consom.	3794,15	[illegible]	+0,77
7 - Indus. agro-alim.	1601,48	[illegible]	–1,33
Services	2175,79	[illegible]	–0,12
8 - Distribution	4096,73	[illegible]	+0,41
9 - Autres services	1411,69	[illegible]	–0,49
Sociétés financières	1564,92	[illegible]	+0,15
10 - Immobilier	739,23	[illegible]	+0,36
11 - Services financ.	1663,19	[illegible]	+0,29
12 - Sociétés invest.	1752,71	[illegible]	–0,21

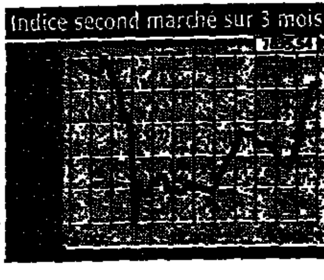




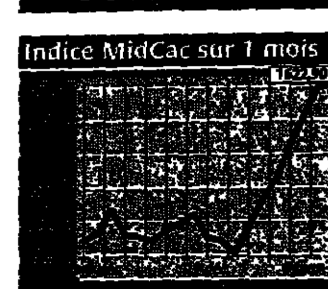
Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois



Reprise à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé mercredi 7 janvier en hausse de 0,9 %, soutenue par *des achats de* couverture en fin de journée et des achats sélectifs de valeurs ve*dettes. L'indice* Nikkei a *gagné* 131,77 points pour finir à 15 028,17, tandis que l'indice élargi Topix progressait de 3,14 points à 1 163,79 points.

Les investisseurs ont commencé à se porter acheteurs après avoir constaté la fermeté des seuils de résistance dans les transactions de l'après-midi, limitant ainsi les chutes des cours alimenté par la baisse de la Bourse de Hongkong. Certains opérateurs ont attribué ces achats aux commentaires, lundi *soir, du vice-ministre japonais* des finances chargé des affaires internationales, Eisuke Sakakibara, *indiquant que le gouvernement ne* laisserait pas les institutions financières aller vers la faillite.

Wall Street avait perdu pour sa part quelque 70 points mardi, les liquidations affectant en particulier les valeurs pétrolières et bancaires à la suite d'avertisse*ments lancés par des analystes* pour ces secteurs. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a cédé *72,74 points* (-0,91 %) à 7 906,25.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 06/01	Cours au 05/01	Var. en %
Paris CAC 40	3027,10	[illegible]	–1,51
New-York/DJ indus.	7911,24	[illegible]	–0,86
Tokyo/Nikkei	14896,40	[illegible]	–0,41
Londres/FT100	5234,80	[illegible]	–0,53
Francfort/Dax 30	4352,63	[illegible]	–0,74
Frankfort/Commer.	1420,12	[illegible]	–0,13
Bruxelles/Bel 20	3100,09	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2519,81	[illegible]	–0,66
Milan/MIB 30	1080	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	629,20	[illegible]	–0,87
Madrid/Ibex 35	660,07	[illegible]	—
Stockholm/Affarsal	2334,05	[illegible]	—
Londres FT30	3371	[illegible]	+0,61
Hong Kong/Hang S.	10135,51	[illegible]	–1,66
Singapour/Strait t	1439,12	[illegible]	–3,95

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	06/01	05/01
Alcoa	70,81	72,50
Allied Signal	39,18	39,25
American Express	87,06	88,87
AT & T	60,12	59,56
Boeing Co	47,87	48,56
Caterpillar Inc.	49,31	49,68
Chevron Corp.	73,93	75,68
Coca-Cola Co	66,25	66,43
Disney Corp.	98,43	98,81
Du Pont Nemours&Co	59	60,37
Eastman Kodak Co	64,56	62,93
Exxon Corp.	59,06	61,18
Gén. Motors Corp.H	59,43	60,56
Gén. Electric Co	74,31	75,31
Goodyear T & Rubbe	62,31	62,50
Hewlett-Packard	64,31	64,31
IBM	105,43	106,43
Intl Paper	46,31	46,12
J.P. Morgan Co	110,93	116
Johnson & Johnson	64	65,06
Mc Donalds Corp.	47,50	47,56
Merck & Co.Inc.	106,75	108,25
Minnesota Mng.&Mfg	83,62	83,37
Philip Moris	45,87	45,87
Procter & Gamble C	82,37	82,68
Sears Roebuck & Co	45,31	45,43
Travelers	53,43	53,06
Union Carb.	43,87	42,62
Utd Technol	72,25	73,06
Wal-Mart Stores	39,93	39,75

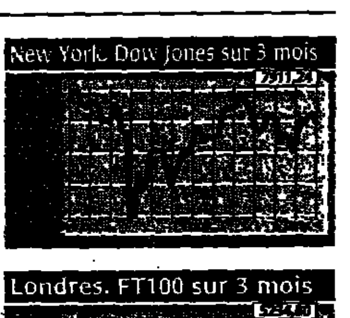
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	06/01	05/01
Allied Lyons	5,37	5,33
Barclays Bank	16,71	16,53
B.A.T. industries	5,78	5,70
British Aerospace	17,79	17,77
British Airways	5,92	5,90
British Petroleum	7,63	8,06
British Telecom	4,85	4,89
B.T.R.	1,86	1,89
Cadbury Schweppes	6,25	6,15
Eurotunnel	0,62	0,61
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	15,13	15,10
Granada Group Plc	9,88	9,43
Grand Metropolitan	5,93	5,90
Guinness	5,63	5,62
Great Ic	7,69	7,72
H.S.B.C.	14,84	14,93
Imperial Chemical	9,75	9,85
Legal & Gen. Grp	5,77	5,90
Lloyds TSB	7,99	8,08
Marks and Spencer	6,04	6,05
National Westminst	10,66	10,70
Peninsular Orienta	7,02	7
Reuters	6,85	6,82
Saatchi and Saatch	1,10	1,10
Shell Transport	4,28	4,48
Tate and Lyle	5,09	5,07
Zeneca	22,27	22,25

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

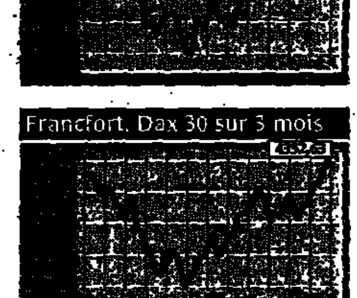
	06/01	05/01
Allianz Holding N	487	480
Basf AG	66,65	66,70
Bayer AG	70,60	72,60
Bay hyp&Wechselbk	87,80	86,50
Bayer Vereinsbank	116	114,40
BMW	1372	1400
Commerzbank	72,05	72,20
Daimler-Benz AG	132,50	134,40
Degussa	94	94,70
Deutsche Bank AG	126	127
Deutsche Telekom	33,20	34
Dresdner BK AG FR	86,50	85,20
Henkel VZ	116,30	116,60
Hoechst AG	67,80	68,30
Karstadt AG	594,50	590
Linde AG	1115	1131
Man AG	557	549
Mannesmann AG	951	973,50
Metro	69	69,05
Muench Rue N	679,50	689
Preussag AG	543	547
Rwe	98,50	99,15
Sap VZ	587	599,10
Schering AG	173	181,60
Siemens AG	111,60	114,20
Thyssen	394,80	396,30
Veba AG	118,40	120,50
Viag	1015,50	1015
Volkswagen VZ	792	800

New York, Dow Jones sur 3 mois



Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois



LES TAUX

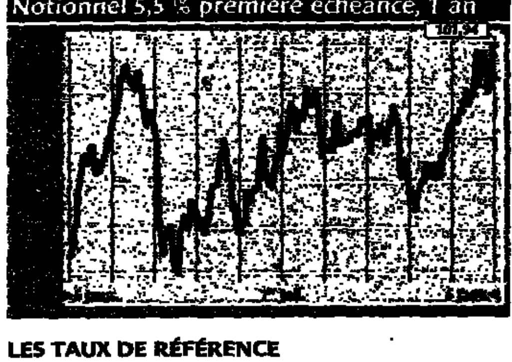
PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en hausse, *mercredi 7 janvier, soutenu par son statut de* placement refuge et par la nouvelle chute enregistrée sur les places boursières asiatiques.

Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 20 centièmes, à 102,14 points, après quelques minutes de transactions. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans s'inscrivait à 5,17 %, soit 0,01 % au-des*sous du rendement* du titre allemand de même échéance. Aux Etats-Unis, la veille, les obligations avaient terminé la séance en hausse, malgré un afflux d'émissions lancées par les entreprises. Le rendement de l'emprunt à 30 ans, qui constitue la référence outre-Atlantique, s'était inscrit à 5,72 % en clôture, un nouveau plus bas niveau historique.

Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 06/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,31	[illegible]	5,74	[illegible]
Allemagne	3,35	[illegible]	5,76	[illegible]
Grande-Bretagne	7,06	[illegible]	NC	[illegible]
Italie	6,38	[illegible]	6,05	[illegible]
Japon	0,62	[illegible]	NC	[illegible]
Etats-Unis	5,43	[illegible]	5,75	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 06/01	Taux au 05/01	Indice (base 100 fin 97)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	[illegible]	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	[illegible]	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	[illegible]	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	[illegible]	102,67
Obligations françaises	5,76	[illegible]	101,02
Fonds d'État à TME	–1,95	[illegible]	98,28
Fonds d'État à TRE	–2,18	[illegible]	98,86
Obligat. franç. à TME	–2,20	[illegible]	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	[illegible]	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 06/01	Vente 06/01	Achat 05/01	Vente 05/01
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,56	[illegible]	3,56
3 mois	[illegible]	3,69	[illegible]	3,69
6 mois	[illegible]	3,81	[illegible]	3,81
1 an	[illegible]	4,05	[illegible]	4,05
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 06/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	123672	[illegible]	102,12	[illegible]	102,08
Juin 98	783	[illegible]	101,38	[illegible]	101,38
Sept. 98	2	[illegible]	101,14	[illegible]	101,14
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	17211	[illegible]	96,22	[illegible]	96,21
Juin 98	7455	[illegible]	96,08	[illegible]	96,08
Sept. 98	3731	[illegible]	95,96	[illegible]	95,96
Déc. 98	3166	[illegible]	95,80	[illegible]	95,79
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	842	[illegible]	101,32	[illegible]	101,20

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 06/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 98	12312	[illegible]	3068	[illegible]	3067
Février 98	367	[illegible]	3073,50	[illegible]	3073,50
Mars 98	265	[illegible]	3084	[illegible]	3082
Juin 98	—	[illegible]	—	[illegible]	—

LES MONNAIES

US/F ↗ 6,1093 | US/DM ↗ 1,8317 | US/¥ ↗ 133,6400 | DM/F ↗ 3,3481 | £/F ↘ 9,9630

Remontée du yen

LE DOLLAR restait ferme face aux devises européennes, mercredi 7 janvier, dans les premiers échanges entre banques, à 6,1315 francs et 1,8318 deutschemark, contre 6,0925 francs et 1,8201 deutschemark mardi soir. Il était en revanche en baisse face au yen, en raison de la crainte d'intervention des banques centrales. Le billet vert cotait 133,06 yens mercredi matin, contre 134,12 yens à New York mardi soir.

« La résistance du dollar à la hausse est apparue forte vers 134,40 yens, expliquait un cambiste. *Les inquiétudes sur une intervention conjointe du Japon et des Etats-Unis se renforcent en raison de la visite d'Eisuke Sakakibara* [vice-ministre des finances] *aux Etats-Unis.* » Pour autant, les investissseurs restaient prudents. La nouvelle baisse des autres devises asiatiques, mercredi, pourrait finir par se répercuter sur le yen.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 06/01	% 05/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,8100	[illegible]	322	[illegible]
Ecu	6,6235	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,1093	[illegible]	5,8000	[illegible]
Belgique (100 F)	16,2330	[illegible]	15,6300	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	297,0900	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4085	[illegible]	3,1400	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,9400	[illegible]	82	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,4420	[illegible]	8	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,9630	[illegible]	9,5000	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1175	[illegible]	1,8000	[illegible]
Suède (100 krs)	75,9700	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	413,2100	[illegible]	399	[illegible]
Norvège (100 k)	81,9200	[illegible]	76,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,5910	[illegible]	46,0500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9505	[illegible]	3,6500	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2750	[illegible]	2,9000	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,2735	[illegible]	3,9500	[illegible]
Japon (100 yens)	4,5763	[illegible]	4,3800	[illegible]
Finlande (mark)	110,5400	[illegible]	104,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	07/01	06/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8317	[illegible]	+0,33
TOKYO : USD/Yens	133,6400	[illegible]	+0,11

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,0357	[illegible]	6,0357	[illegible]
Yen (100)	4,5469	[illegible]	4,5469	[illegible]
Deutschemark	3,3465	[illegible]	3,3465	[illegible]
Franc Suisse	4,1230	[illegible]	4,1230	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4039	[illegible]	3,4039	[illegible]
Livre sterling	9,9141	[illegible]	9,9141	[illegible]
Peseta (100)	3,9547	[illegible]	3,9547	[illegible]
Franc Belge (100)	16,235	[illegible]	16,235	[illegible]



TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,53	[illegible]	3,72
Eurodollar	6,25	[illegible]	5,66
Eurolivre	7,38	[illegible]	7,56
Eurodeutschemark	3,48	[illegible]	3,69

L'OR

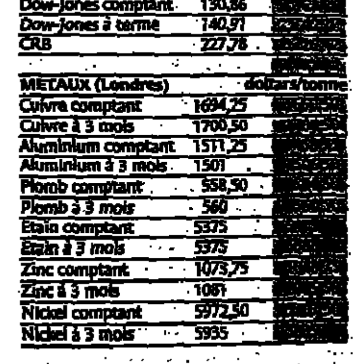
	cours 06/01	cours 05/01
Or fin (k. barre)	57000	55700
Or fin (en lingot)	57950	56100
Once d'Or Londres	284,40	282,80
Pièce française(20f)	327	321
Pièce suisse (20f)	330	322
Pièce Union lat(20f)	329	329
Pièce 20 dollars us	2310	2310
Pièce 10 dollars us	1580	1500
Pièce 50 pesos mex.	2105	2095

LE PÉTROLE

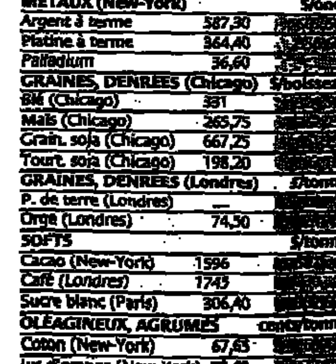
En dollars	cours 07/01	cours 06/01
Brent (Londres)	15,79	15,68
WTI (New York)	17,13	16,84
Light Sweet Crude	16,86	16,88

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	07/01	06/01
Dow-Jones comptant	130,86	[illegible]
Dow-Jones à terme	140,91	[illegible]
CRB	227,78	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1694,25	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1700,50	[illegible]
Aluminium comptant	1511,25	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1501	[illegible]
Plomb comptant	558,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	560	[illegible]
Etain comptant	5375	[illegible]
Etain à 3 mois	5375	[illegible]
Zinc comptant	1075,75	[illegible]
Zinc à 3 mois	1081	[illegible]
Nickel comptant	5972,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	5935	[illegible]



METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	587,30	[illegible]
Platine à terme	364,40	[illegible]
Palladium	36,60	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	331	[illegible]
Maïs (Chicago)	265,75	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	667,25	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	198,20	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		$/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	74,50	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1596	[illegible]
Café (Londres)	1745	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	306,40	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	67,65	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	78,40	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 7 JANVIER

Liquidation : 23 janvier
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,41 %
CAC 40 : 3050,21

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	972	972	—	30/07/97
Cr.Lyonnais(T.P.)	920	915	- 0,54	22/10/97
Renault (T.P.)	1799	1810	+ 0,61	24/10/97
Rhone Poulenc(T.P)	2320	2282	- 1,63	01/10/97
Saint Gobain(T.P.)	1270,50	1285	+ 1,14	15/07/97
Thomson S.A (T.P)	940	940	—	01/08/97
Accor	1112	1129	+ 1,52	13/06/97
AGF-Ass.Gen.France	317,90	317,30	- 0,18	07/07/97
Air Liquide	950	936	- 1,47	06/06/97
Alcatel Alsthom	805	819	+ 1,73	27/06/97
Atos CA	765	765	—	—
Axa	461,70	469,50	+ 1,68	14/05/97
Bail Investis.	797	800	+ 0,37	11/07/97
Bancaire (Cie)	952	974	+ 2,31	12/05/97
Bazar Hot. Ville	617	636	+ 3,07	12/06/97
Bertrand Faure	428,10	428,20	+ 0,02	29/09/97
BIC	460,20	459,50	- 0,15	09/07/97
BIS	516	—	—	01/07/96
B.N.P.	329	327,60	- 0,42	17/07/97
Bollore Techno.	780	780	—	03/07/97
Bongrain	2560	2545	- 0,58	15/05/97
Bouygues	676	680	+ 0,59	03/08/97
Bouygues Offs.	249	249	—	26/06/97
Bull#	62,50	62,40	- 0,16	—
Canal +	1186	1201	+ 1,26	19/08/97
Cap Gemini	501	514	+ 2,59	09/05/97
Carbone Lorraine	1890	1895	+ 0,26	03/07/97
Carrefour	3220	3222	+ 0,06	28/04/97
Casino Guichard	337,30	336,30	- 0,32	10/06/97
Casino Guich.ADP	262	263,10	+ 0,41	10/06/97
Castorama Dub.(Li)	744	745	+ 0,13	03/07/97
C.C.F.	408,50	413,70	+ 1,27	20/05/97
Cegid (Ly)	651	688	+ 5,68	27/05/97
Cerus Europ.Reun	34,55	34	- 1,59	03/07/90
Cetelem	833	830	- 0,36	01/04/97
CGIP	2019	2050	+ 1,53	13/06/97
Chargeurs	382,50	382	- 0,13	25/06/97
Christian Dalloz	739	738	- 0,13	03/07/97
Christian Dior	638	632	- 0,94	01/12/97
Ciments Francais	237	235,10	- 0,80	13/08/97
Cipe France Ly #	207,20	208	+ 0,38	12/08/97
Clarins	476,10	484,40	+ 1,74	21/07/97
Club Mediterranee	447,90	455,90	+ 1,78	24/06/96
Coflexip	658	659	+ 0,15	10/06/97
Colas	890	895	+ 0,56	30/06/97
Comptoir Entrep.	12,35	12,40	+ 0,40	15/07/92
Comptoirs Mod.	3005	3008	+ 0,09	13/06/97
CPR	484	487	+ 0,61	10/07/97
Cred.Fon.France	91,60	89	- 2,83	16/06/95
Credit Lyonnais CI	312	299,50	- 4	03/07/93
CS Signaux(CSEE)	199,80	198	- 0,90	01/07/97
Damart	4000	3990	- 0,25	19/12/97
Danone	1090	1096	+ 0,55	20/05/97
Dassault-Aviation	1301	1316	+ 1,15	04/07/97
Dassault Electro	593	590	- 0,50	11/06/97
Dassault Systemes	177	175,90	- 0,62	18/07/97
De Dietrich	276,80	273,80	- 1,08	18/07/97
Deveaux(Ly)#	673	673	—	29/08/97
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,45	45,45	—	—
Dexia France	725	732	+ 0,96	25/06/97
DMC (Dollfus Mi)	117,90	121	+ 2,62	28/06/96
Dynaction	148,20	148	- 0,13	10/07/92
Eaux (Cie des)	823	821	- 0,24	01/07/97
Eiffage	297	319	+ 7,40	31/12/97
Elf Aquitaine	663	648	- 2,26	18/06/97
Eramet	242,80	242,90	+ 0,04	08/08/97
Eridania Beghin	980	978	- 0,20	11/07/97
Essilor Intl	1849	1824	- 1,35	02/07/97
Essilor Intl.ADP	1685	1655	- 1,78	02/07/97
Esso	500	505	+ 1	26/06/97
Eurafrance	2449	2430	- 0,77	16/12/97
Euro Disney	7,30	7,35	+ 0,68	23/02/93
Europe 1	1350	1328	- 1,62	02/04/97
Eurotunnel	6,15	6,15	—	—
Fimalac SA	499	485	- 2,80	25/06/97
Finextel	107,40	107,40	—	26/06/97
Fives-Lille	379	373,10	- 1,55	10/07/96
France Telecom	218	232,30	+ 6,55	—
Fromageries Bel	4370	4310	- 1,37	30/07/97
Galeries Lafayette	3665	3740	+ 2,04	30/06/97
GAN ex.dt sous.	149,50	149	- 0,33	05/07/94
Gascogne (B)	488,10	494	+ 1,20	12/06/97
Gaumont #	452	455	+ 0,66	12/05/97
Gaz et Eaux	2565	2515	- 1,94	06/06/97
Geophysique	730	700	- 4,10	12/07/93
G.F.C	520	520	—	28/07/97
GrandVision	260	251,10	- 3,42	02/05/97
Groupe Andre S.A.	632	636	+ 0,63	12/02/96
Groupe GTM	426,50	429	+ 0,58	29/07/97
Gr.Zannier (Ly) #	137	138,80	+ 1,31	01/07/97
Guilbert	915	920	+ 0,54	25/07/97
Guyenne Gascogne	1920	1905	- 0,78	13/06/97
Hachette Fili.Med.	1211	1210	- 0,08	19/06/97
Havas	443,50	451,30	+ 1,75	22/08/97
Havas Advertising	792	815	+ 2,90	03/09/97
Imetal	720	723	+ 0,41	25/06/97
Immeubl.France	375,40	370	- 1,43	25/06/97
Infogrames Enter.	204	202	+ 1,47	
Ingenico	121,90	118,10	- 3,11	04/08/97
Interbail	159	159	—	30/04/97
Intertechnique	1300	1320	+ 1,53	30/09/97
ISIS	624	620	- 0,64	
Jean Lefebvre	357,10	357,20	+ 0,02	10/06/97
Klepierre	771	794	+ 2,98	03/04/97
Labinal	1655	1655	—	09/07/97
Lafarge	409	409,70	+ 0,17	02/06/97
Lagardere	213	211	- 0,93	22/07/97
Lapeyre	343	345,50	+ 0,72	27/05/97
Lebon	281	281,10	+ 0,03	03/09/92
Legrand	1199	1199	—	13/06/97
Legrand ADP	767	780	+ 1,69	13/06/97
Legris indust.	222,30	229	+ 3,01	02/07/97
Locindus	770	779	+ 1,16	01/07/97
L'Oreal	2365	2376	- 0,46	01/07/97
LVMH Moet Hen.	1035	1018	- 1,64	01/12/97
Marine Wendel	704	766	+ 5,09	28/11/97
Metaleurop	61,40	61,10	- 0,46	04/07/90
Metrologie Inter.	16,75	16,20	- 3,28	—
Michelin	307	303,70	- 1,07	11/07/97
Moulinex #	159,50	157,70	- 1,12	14/09/92
Natexis	355,10	356	+ 0,25	12/06/97
Nord-Est	121,50	123,50	+ 1,64	08/07/97
Nordon (Ny)	405	393,50	- 2,82	—
NRJ #	885	880	- 0,56	15/04/97
Olipar	67	—	—	—
Paribas	557	560	+ 0,53	05/05/97
Pathe	1161	1154	- 0,60	25/06/97
Pechiney	244,90	243,10	- 0,73	14/08/97
Pernod-Ricard	359,70	361	+ 0,36	14/05/97
Peugeot	802	813	+ 1,37	04/02/97
Pinault-Print.Red.	3450	3429	- 0,60	01/02/97
Plastic Omn.(Ly)	793	791	- 0,25	16/06/97
Primagaz	513	506	- 1,36	12/06/97
Promodes	2450	2530	+ 3,26	09/06/97
Publicis #	517	558	+ 7,93	11/07/97
Remy Cointreau	105	101,90	- 2,95	15/09/97
Renault	184,30	180	- 2,33	07/08/96
Rexel	1762	1768	+ 0,34	01/07/97
Rhone Poulenc A	287	287,70	+ 0,24	03/06/97
Rochette (La)	26,90	26,50	- 1,48	25/06/92
Rue Imperiale(Ly)	5250	5230	- 0,38	10/07/97
Sade (Ny)	203	202	- 0,49	20/06/97
Sagem SA	2720	2746	+ 0,95	10/07/97
Saint-Gobain	855	868	+ 1,52	31/07/97
Salomon (Ly)	518	—	—	01/10/97
Salvepar (Ny)	468,50	471	+ 0,53	26/09/97
Sanofi	653	648	- 0,76	19/06/97
Sar	1745	1740	- 0,25	10/07/97
Saupiquet (Ns)	570	570	—	21/04/97
Schneider SA	352	351	- 0,28	02/07/97
SCOR	293,50	295,50	+ 0,68	04/06/97
S.E.B.	856	860	+ 0,46	13/06/97
Sefimeg CA	330	339,50	+ 2,87	15/02/97
SEITA	220	218	- 0,90	17/06/97
Selectibanque	68,80	68,20	- 0,87	12/07/96
SFIM	1068	1148	+ 7,49	01/08/96
SGE	172,90	172	- 0,52	08/08/95
Sidel	405	407	+ 0,99	06/06/97
Silic CA	801	810	+ 1,12	15/07/97
Simco	423	429,60	+ 1,56	04/07/97
S.I.T.A	1179	1164	- 1,27	23/07/97
Skis Rossignol	110	115	+ 4,54	30/09/97
Societe Generale	849	820	- 3,41	28/05/97
Sodexho Alliance	3239	3260	+ 0,64	05/03/97
Sommer-Allibert	211	214	+ 1,42	19/06/97
Sophia	236	239	+ 1,27	30/06/97
Spir Communic. #	395	387	- 2,02	30/05/97
Strafor Facom	410	408	- 0,48	04/07/97
Suez Lyon.des Eaux	683	690	+ 1,02	26/06/97
Synthelabo	790	781	- 1,13	26/06/97
Technip	644	643	- 0,15	30/05/97
Thomson-CSF	190,50	194,20	+ 1,94	10/07/97
Total	638	624	- 2,19	03/06/97
UIF	417	412,40	- 1,10	30/06/97
UIS	210	230	—	03/07/97
Unibail	607	619	+ 0,98	10/06/97
Union Assur.Fdal	854	842	- 1,40	16/06/97
Usinor	84,85	83	- 2,18	01/07/97
Valeo	411	424	+ 3,16	02/07/97
Vallourec	388,70	383	- 1,46	03/07/97
Via Banque	173	175	+ 1,15	13/06/95
Worms & Cie	450	442	- 1,77	24/12/97
Zodiac ex.dt divid	1412	1425	+ 0,92	14/01/98
Elf Gabon	1034	1020	- 0,39	15/12/97

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	118,40	119,90	+ 1,26	19/09/97
Adecco S.A.	1919	1930	+ 0,57	30/05/97
Adidas AG #	772	774	+ 0,25	30/05/97
American Express	530	530	—	19/02/98
Anglo American #	240,80	232	- 3,65	28/02/97
Amgold #	224,50	221,50	- 1,33	05/12/97
Arjo Wiggins App.	16,65	16,50	- 0,90	18/11/97
A.T.T. #	360	365,80	+ 1,61	02/02/98
Banco Santander #	209	210	+ 0,47	31/10/97
Barrick Gold #	107,90	104	- 3,61	15/12/97
B.A.S.F. #	223	223,50	+ 0,22	16/05/97
Bayer #	231,80	234,50	+ 1,16	02/05/97
Crown Cork ord.#	303	299,10	- 1,28	20/11/97
Crown Cork PF CV#	256,20	—	—	20/11/97
Daimler Benz #	448,60	444,90	- 0,82	30/05/97
De Beers #	124,70	123	- 1,36	22/10/97
Deutsche Bank #	420,20	416,50	- 0,88	21/05/97
Diageo Plc #	55,60	57,10	+ 2,69	28/10/97
Dresdner Bank	287,80	292	+ 1,45	27/05/97
Driefontein #	38,55	37	- 4,02	06/08/97
Du Pont Nemours #	366	359,20	- 1,85	13/12/97
Eastman Kodak #	385	393,40	+ 2,18	02/01/98
East Rand #	1,23	1,23	- 1,62	15/08/94
Echo Bay Mines #	14,65	14,35	- 3,36	31/12/96
Electrolux #	435,10	—	—	13/05/97
Ericsson #	238,20	243	+ 2,01	09/05/97
Ford Motor #	295	290	- 1,69	01/12/97
Freegold #	24,90	24,60	- 1,20	19/09/97
Gencor act.regr.	9,80	9,50	- 3,06	26/09/97
General Elect. #	457,50	452,70	- 1,04	27/01/98
General Motors #	364	365,80	+ 0,43	10/12/97
Gle Belgique #	570	579	+ 1,57	28/05/97
Hanson PLC reg.	27,50	27,50	—	29/10/97
Harmony Gold #	12,95	12,45	- 3,86	01/09/95
Hitachi #	44,65	44	- 1,45	31/12/99
Hoechst #	222,30	226	+ 1,66	07/05/97
I.B.M #	643	646	+ 0,46	30/12/97
I.C.I #	93,70	97,50	+ 4,05	06/10/97
Ito Yokado #	297,80	297,30	- 0,16	14/11/97
Kingfisher plc #	87,40	87,80	+ 0,45	21/11/97
Matsushita #	89,05	90,50	+ 1,62	10/12/97
Mc Donald's #	292	290	- 0,68	12/12/97
Merck and Co #	655	651	- 0,61	02/01/98
Mitsubishi Corp.#	43,40	41,40	- 4,60	31/12/99
Mobil Corporat.#	420	415	- 1,19	10/12/97
Morgan J.P. #	708	682	- 3,67	15/01/98
Nestle SA Nom. #	9180	9390	+ 2,28	11/06/97
Nipp. MeatPacker #	78,20	—	—	01/04/97
Nokia A	452,90	466	+ 2,89	08/04/97
Norsk Hydro #	285	276	- 3,49	23/05/97
Petrofina #	2256	2250	- 0,35	28/05/97
Philip Morris #	276,30	279,20	+ 1,04	12/01/98
Philips N.V #	381,10	380,10	- 0,26	02/04/97
Placer Dome Inc #	72,50	70,40	- 2,89	15/12/97
Procter Gamble #	504	505	+ 0,19	14/11/97
Quilvest	305	305	—	16/07/97
Randfontein #	8,25	8,25	—	05/02/97
Rio Tinto PLC #	76,50	74,60	- 2,48	20/10/97
Royal Dutch #	320,10	320,20	+ 0,03	23/09/97
Sega Enterprises	105,40	105	- 0,37	01/10/97
Saint-Helena #	16,95	16,05	- 5,30	12/09/97
Schlumberger #	450	458,60	+ 1,91	09/01/98
SGS Thomson Micro.	378,50	374	- 1,18	—
Shell Transport #	42	42,10	+ 0,23	03/11/97
Siemens #	373	377,20	+ 1,12	14/02/97
Sony Corp. #	541	563	+ 4,06	01/12/97
Sumitomo Bank #	65,15	64,10	- 1,61	31/12/99
T.D.K #	459,40	464,90	+ 1,19	12/12/97
Telefonica #	187,80	185,50	- 1,22	03/06/97
Toshiba #	25,80	25,65	- 0,56	10/12/97
Unilever act.Div.#	382	381,50	- 0,13	19/12/97
United Technol. #	441,30	444,40	+ 0,70	10/12/97
Vaal Reefs #	222,10	224,50	+ 1,08	19/09/97
Volkswagen A.G #	3506	3525	+ 0,54	20/06/97
Volvo (act.B) #	162	166	+ 2,46	28/04/97
Western Deep #	105,70	103	- 2,55	19/09/97
Yamanouchi #	132	134	+ 1,51	10/12/97
Zambia Copper	12,35	12,20	- 1,21	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 7 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	116	1,184
CEPME 9% 89-99 CA#	107,36	3,600
CEPME 9% 92-06 TSR	123,85	5,088
CFD 9,7% 90-03 CB	121,23	9,862 d
CFD 8,6% 92-05 CB	120,73	2,997
CFF 10% 88-98 CA#	104	2,362
CFF 10,25%90-01CB#	114,50	8,509
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,47	5,584
CLF 9%88-93/98 CA#	100,26	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	125,42	2,238
CRH 8,6% 92/94-03	—	4,642 d
CRH 8,5% 10/87-88#	104,85	7,289
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,99	7,795
EDF 8,6% 92-04 #	118,10	6,550
Finansder 9%91-06#	126,50	5,139
Finansd.8,6%92-02#	114	4,240
Floral9,75% 90-99#	107,76	6,505
OAT 88-98 TME CA#	100,07	4,709
OAT 9/85-98 TRA	—	1,319
OAT 9,50%88-98 CA#	102,51	5,232
OAT TMB 87/99 CA#	99,94	3,245
OAT 8,125% 89-99 #	105,45	5,164
OAT 8,50%90/00 CA#	—	6,753 o
OAT 85/00 TRA CA#	—	7,883 o
OAT 10%5/85-00 CA#	112,44	6,901
OAT 89-01 TME CA#	—	4,703
OAT 10% 90-01 ecu	114,90	8,767
OAT 7,5%7/86-01 CA#	109,76	3,894
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,50	2,056
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,35	3,118
OAT 8,50% 89-19 #	135,94	7,888
OAT 8,50%92-23 CA#	137,88	6,849
SNCF 8,8% 87-94CA	106,30	8,094
Suez Lyon.Eaux 90	934	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		53	49
Baccarat (Ny)		560	584
Bains C.Monaco		570	542
Bque Transatlantl.		188,10	190
B.N.P.Intercont.		890	897
Bidermann Intl.	◆	110	118
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		355	357
Champex (Ny)	◆	21,50	21,50
CIC Un.Euro.CIP		485	481
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2449	2449
Generali Fce Assur		1249	1214
Continental Ass.Ly		479,90	479,90
Darblay	◆	545	545
Didot Bottin		620	631
Eaux Bassin Vichy		2810	2820
Ecla		1220	1240
Ent.Mag. Paris	◆	1153	1153
Fichet Bauche		50	50
Fidei	◆	31	31
Finalens	◆	280,10	280,10
F.I.P.P.	◆	270,80	270,80
Fonciere (Cie)	◆	582	582
Fonc. Lyonnaise #		720	711
Foncina #		510	516
Francarep	◆	289	289
France S.A.	◆	1182	1182
From. Paul-Renard	◆	950	950
Gevelot	◆	1130	1130
G.T.I (Transport)		200	207,50
Immobail		157,50	157,50
Immobanque		620	620
Locamion (Ly)	◆	413,30	413,30
Lucia		57	57
Monoprix		305	308
Metal Deploye	◆	340	340
Mors		5,10	5
Navigation (Nle)	◆	133	133
Optorg		355	355
Paluel-Marmont	◆	520	520
Exa.Clairefont(Ny)		905	915
Parfinance	◆	246	271,20 d
Paris Orleans		275	270
Promodes (CI)		1900	1900
PSB Industries Ly		501	509
Rougier #		300	300
Saga		148	148,50
S.I.P.H.	◆	308	308
Sofragi	◆	4700	4700
Taittinger		3330	3240
Tour Eiffel		253	251
Vicat		500	500
Caves Roquefort	◆	1900	1900
Elyo	◆	310	330
Finaxa		360	368
Caillard (M)	◆	1501	1501
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)		170	169,90
Gd Moul.Strasbourg	◆	1805	1805
Hotel Lutetia		351	351
Hotels Deauville	◆	590	590
Immeubl.Lyon (Ly)	◆	540	540
L.Bouillet (Ly)		289	289
Lloyd Continental		8900	8920
Matussiere Forest		55	54
Moncey Financiere		2499	2500
M.R.M. (Ly)	◆	415	415
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	105	105
Poliet		500	491,30
Sabeton (Ly)	◆	650	650
Samse (Ly)		869	868
Sechilienne (Ly)		1159	1150
Sucr.Pithiviers		3300	3370
Tanneries Fce (Ny)		277,40	265
Teleflex L. Dupont		104	104
Union Gle Nord(Li)	◆	253,70	279,60 d

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	350,10	350,10
Commerzbank AG	240,90	240,90
Fiat Ord.	17,30	17,30
Gold Fields South	88	88
Kubota Corp	14	14
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	30,60	33,70 d
Robeco	575	580
Rodamco N.V.	167,10	170
Rolinco	540	538
Sema Group Plc #	149	150
Solvay SA	380	380

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 7 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	42	42
AFE #		537	535
Aigle #		362	365
Albert S.A (Ns)	◆	157,50	157,50
Altran Techno. #		1867	1898
Arkopharma#		302	298
Montaignes P.Gest.	◆	1965	1965
Assystem #		230	224,10
Bque Picardie (Li)	◆	814	814
Bque Tarneaud(B)#		321	321,10
Bque Vernes	◆	173,50	173,50
Beneteau CB#		1190	1201
B I M P	◆	110	110
Boiron#(Ly)		352	352
Boisset (Ly) #		349,90	350
But S.A.		274,50	280,60
Cardif SA		1100	1020
C.E.E #		84,10	78,25
CFPI #	◆	380	380
Change Bourse (M)		231	233
CNIM CA#		200	208
Codetour #		357	356,50
Comp.Euro.Tele-CET	◆	295	295
Conflandey #		301	301
C.A. Hte Normandie		330	330
C.A. Paris IDF		790	787
C.A.Ille & Vilaine		308	306
C.A.Loire Atl.Ns #		285	285
C.A.Pas de Calais		543	543
C.A.du Nord#(Li)		505	506
C.A. Oise CCI	◆	321,90	321,90
C.A. Somme CCI		311	311
C.A.Toulouse (B)		429	415
Devanlay		625	635
Devernois (Ly)		565	565
Ducros Serv.Rapide	◆	37,75	37,25
Emin-Leydier (Ly)#		381,80	371,90
Europ.Extinc.(Ly)		399,70	390,30
Expand s.a.		749	749
Factorem	◆	614	614
Faiveley #		201	209,90
Finacor		54	54,50
Fininfo		700	705
Assur.Bq.Populaire		675	660
Gautier France #		272	269
Gel 2000		39	40
GEODIS #	◆	339,20	339,20
GFI Industries #		1140	1178
Girodet (Ly) #	◆	21	21
GLM S.A.	◆	224,90	224,90
Gpe Guillin # Ly		209	230
Kindy #		160,10	160,10
Guerbet		211,10	221
Hermes internat.1#		430	436,80
Hurel Dubois		655	655
ICBT Groupe #		200,70	208,30
I.C.C. #		138	138,50
ICOM Informatique		519	509
Idianova	◆	70	70
Int. Computer #	◆	44	49
IPBM		67	66,60
Mé-Metropole TV		680	680
Manitou #		732	731
Manutan		450	442
Marie Brizard #		619	619
Maxi-Livres/Profr#		39,60	38,10
Mecelec (Ly)		54	55,50
MGI Coutier #		272	269
Monneret Jouet Ly#		148,10	148
Naf-Naf #		85	85,10
Norbert Dentres.#		700	700
NSC Groupe Ny		790	790
Onet #		912	900
Paul Predault		148	152
P.C.W.	19	—	
Petit Boy #		80,50	81
Phyto-Lierac #		216	216
Pochet		700	729
Poujoulat Ets (Ns)	◆	227,70	227,70
Radiall #		634	645
Robertet #		1075	1070
Rouleau-Guichard		279	271
Securidev #		108	106
Smoby (Ly)#		535	520
Sofco (Ly)		12	12
Sofibus	◆	370	370
Sogeparc (Fin)		379,70	377,50
Sopra #		630	625
Steph.Kelian #	◆	63,10	63,10
Sylea		590	595
Teisseire-France		160	160
TF1		619	610
Thermador Hol. #		305	303
Trouvay Cauvin #		103	105,90
Unilog		810	810
Union Fin.France		635	639
Viel et Cie #		150,10	150
Vilmorin et Cie #		501	506
Virbac		485	493

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 7 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		41,80	42
Belvedere		625	625
BVRP		245	245
Coil		155	165
Electronique D2		575	555
FDM Pharma n.		195	195
Genset	◆	368,90	368,90
Guyanor action B	◆	7	7
High Co.	◆	158	158
Infonie		87	85,50
Joliez-Regol	◆	85	85
Mille Amis		39,95	39,95
Naturex		74,80	75
Olitec		820	821
Picogiga	◆	180	180
Proxidis		20	19,60
R21 Santé		400	400
Stelax		6,70	6,70

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 7 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	835	835
Générale Occidentale	◆	195	195
Sté lecteurs du Monde	◆	135	121,50
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 6 janvier

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		145,25	138,33
Agipi Actions (Axa)		127,44	121,37
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2404,69	2369,15
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14411	14411
Natio Epargne		2251,68	2229,39
Natio Oblig. M.T. C/D		874,25	865,59
Natio Ep. Croissance		3484,33	3416,01
Natio Ep. Patrimoine		148,40	145,49
Natio Epargne Retraite		171,65	168,28
Natio Epargne Trésor		11453,70	11430,84
Natio Euro Valeurs		1130	1107,84
Natio Euro Oblig.		1046,34	1035,98
Natio Euro Opport.		1107,10	1085,39
Natio Inter		1135,87	1113,60
Natio Opportunités		201,16	197,24
Natio Revenus		1124,36	1113,23
Natio Sécurité		11319,86	11319,86
Natio Valeurs		[illegible]	1442,64
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		93831,89	93831,89
Oblig. ttes caté.		283,33	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D PEA	◆	907,93	881,49
Nord Sud Dévelop. C	◆	2640,45	2655,18
Nord Sud Dévelop. D	◆	2494,94	2489,98
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		318,09	311,85
Patrimoine Retraite D		308,46	302,41
Sicav Associations C	◆	2450,82	2450,82
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19956,65	19956,65
Mutual. dépôts Sicav C		19570,51	19550,96
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA		306,53	300,52
Écur. Capitalisation C		260,07	260,07
Écur. Expansion C		84283,52	84283,52
Écur. Géovaleurs C		3793,97	3719,58
Écur. Investis. D PEA		244,38	239,59
Écur. Monépremière		11501,19	11501,19
Écur. Monétaire C		13198,48	13198,48
Écur. Monétaire D		12233,59	12233,59
Écur. Trésorerie C		323,93	323,93
Écur. Trésorerie D		311,36	311,36
Écur. Trimestriel D		2048,54	2048,54
Éparcourt-Sicav D		195,99	195,99
Géoptim C		13319,28	13122,44
Géoptim D		12234,29	12053,49
Horizon C		2422,60	2375,30
Prévoyance Écur. D		107,34	107,34
Sensipremière C		13870,05	13835,46
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C		12261,88	12237,41
Écur. Sécuripremière C		12184,50	12172,33
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM			
Amplia	◇	121429,63	121429,63
Atout Amérique	◆	201,13	196,22
Atout Asie	◆	87,65	85,51
Atout France Europe	◆	914,64	892,33
Atout France Monde	◆	229,88	224,27
Atout Futur C	◆	872,37	851,09
Atout Futur D	◆	812,63	792,81
Coexis	◆	1993,84	1960,51
Dièze	◆	2264,64	2226,78
Elicash	◇	964516,78	964516,78
Eurodyn	◆	2840,34	2771,06
Indicia	◆	1857,65	1816,57
Moné.J C	◇	12107,32	12107,32
Moné.J D	◇	11469,53	11469,53
Oblifutur C	◆	565,46	556,01
Oblifutur D	◆	541,83	532,77
Oraction	◆	1499,96	1463,38
Revenu-Vert	◆	1202,87	1182,76
Sévéa	◆	116,25	113,41
Synthésis	◆	18935,56	18600,75
Uni Associations	◇	119,61	119,61
Uni-Foncier	◆	1472,40	1436,49
Uni-Garantie C	◆	1944,04	1911,54
Uni-Garantie D	◆	1486,87	1462,02
Uni-Régions	◆	1705,26	1663,67
Univar C	◇	313,79	313,79
Univar D	◇	300,73	300,73
Univers Actions	◆	259,40	259,07
Univers-Obligations	◆	257,21	252,91
CIC BANQUES			
Francic		158,95	156,80
Francic Pierre		145,43	141,19
Europe Régions		246,99	248,34
CIC PARIS			
Associc		1084,40	1084,40
Cicamonde		1651,04	1602,95
Converticic		416,83	410,67
Ecocic		1789,69	1737,56
Mensuelcic		10092,33	9992,41
Oblicic Mondial		4023,92	3964,45
Oblicic Régions		1215,84	1195,90
Rentacic		164,98	162,54
CREDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1379,54	1365,88
Lion 20000 C		17376,47	17376,47
Lion 20000 D		16257,22	16257,22
Lion-Associations C		11206,70	11206,70
Lion-Associations D		11206,70	11206,70
Lion Court Terme C		26807,76	26807,76
Lion Court Terme D		23617,92	23617,92
LionPlus C		1615,65	1583,97
LionPlus D		1541,18	1510,96
Lion Trésor		2528	2502,97
Oblilion		2287,91	2265,26
Sicav 5000		781,53	766,21
Slivafrance		1319,27	1293,40
Slivam		611,46	599,47
Slivarente		254,81	249,81
Slivinter		846,99	830,36
Trilion		5129,45	5063,62
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2464,43	2416,11
CM Option Dynamique		144,27	140,41
CM Option Equilibre		277,48	271,37
Cred.Mut.Mid.Act.Fr.		168,17	163,67
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		935,38	935,38
Créd.Mut.Ep.Ind.C		155,46	151,30
Créd.Mut.Ep.J		23245,77	23245,77
Cred.Mut.Ep.Monde		1774,86	1727,36
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1921,54	1889,86
Créd.Mut.Ep.Quatre		1089,16	1067,60
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		105,48	103,41
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		543,91	528,49
Saint-Honoré Capital		20535,14	19937,03
St-Honoré March. Emer.		734,79	703,15
St-Honoré Pacifique		645,10	617,32
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1854,15	1854,15
Stratégie Actions		1171,21	1126,16
Stratégie Rendement		2056,86	1992,12
LA POSTE			
Amplitude Amérique C		122,83	119,83
Amplitude Europe C		178,88	174,52
Amplitude Europe D		175,86	171,59
Amplitude Monde C		1075,02	1048,80
Amplitude Monde D		1025,57	1000,56
Amplitude Pacifique C		88,88	86,71
Élanciel D PEA		199,59	194,72
Émergence Poste D PEA		162,30	158,34
Géobilys C		693,39	685,14
Géobilys D		656,04	646,34
Kaleis Dynamisme C		1148,72	1126,20
Kaleis Equilibre C		1102,20	1080,59
Kaleis Sérénité C		1060,72	1050,22
Latitude C		150,46	150,46
Latitude D		137,07	137,07
Oblitys D		640,92	631,45
Plénitude D PEA		219,53	214,18
Poste Gestion C		15088,77	15088,77
Revenus Trimestr. D		5259,04	5206,97
Solstice D		2362,27	2356,38
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38513,69	38513,69
Actimonétaire D		30512,89	30512,89
Cadence 1 D		1072,45	1061,33
Cadence 2 D		1061,17	1050,66
Cadence 3 D		1050,14	1039,74
Capimonétaire C		416,13	415,71
Capimonétaire D		375,47	375,09
Sogeoblig C/D		9485,21	9391,30
Interoblig C		7763,34	7686,46
Intersélection France D		785,68	770,27
S.G. France opport. C		2232,26	2188,49
S.G. France opport. D		2130,97	2089,19
Sogenfrance C		2108,14	2066,80
Sogenfrance D		1926,94	1889,16
Sogépargne D		301,68	298,89
Soginter C		2531,29	2481,66
Fonds communs de placements			
Favor D		1541,32	1511,10
Sogeliance D		1730,94	1715,80
Sogenfrance Tempo D		251,59	246,66

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

Jean-Paul Baïetto

La cheville ouvrière d'Euralille

JEAN-PAUL BAÏETTO, directeur général du centre d'affaires d'Euralille, est mort vendredi 2 janvier. Agé de cinquante-sept ans, il avait été hospitalisé lundi 29 décembre à la suite d'une hémorragie cérébrale. Pierre Mauroy, sénateur et maire (PS) de Lille, a rendu hommage à celui qu'il désigne comme *« l'un des plus grands aménageurs »* de la métropole du Nord, celui, souligne-t-il, qu'il avait appelé *« à ses côtés »*, en 1990, *« pour lancer, réaliser et promouvoir »* le vaste complexe d'Euralille.

Né le 9 mai 1940 à Valence (Drôme), Jean-Paul Baïetto avait en effet pris en main avec passion ce projet d'Euralille, imaginé en 1986 par l'ancien premier ministre et lancé l'année suivante avec le soutien de Jean Peyrelevade, alors dirigeant de la banque Stern, et l'appui de cinq puissants groupes financiers, dont la Caisse des dépôts (CDC). C'est d'ailleurs d'une filiale de cette dernière institution, la Société centrale d'équipement du territoire (SCET), que vient l'homme-orchestre du projet lillois. Directeur de la SCET de 1983 à 1987, il avait commencé sa carrière d'aménageur en 1969 comme directeur technique à Marne-la-Vallée et l'avait poursuivie à Grenoble, où il a dirigé, de 1974 à 1983, la société d'aménagement du département de l'Isère.

CARNET D'ADRESSES

Jean-Paul Baïetto fait partie de ces nouveaux spécialistes de la ville grâce auxquels peuvent se construire les ambitions de la décentralisation : il fait le lien entre l'édile, l'urbaniste et le financier, il peut construire les réseaux nécessaires. Lorsque Pierre Mauroy l'appelle, il sait qu'il peut compter non seulement sur un aménageur expérimenté, mais sur un tacticien au carnet d'adresses performant, bien rempli, et à entrées multiples, condition du bon fonctionnement d'une société d'économie mixte (SEM).

Avant d'être un quartier, en effet, Euralille sera d'abord une SEM, dont le nouveau directeur doit pouvoir compter sur la confiance des banques, et notamment de la puissante institution financière, la CDC, qu'il a naguère servie. Car Baïetto n'est pas du genre à faire de l'ombre à ses puissants patrons, même s'il n'appartient pas à la race des fonctionnaires effacés. A partir d'une idée qui s'élabore aussi vite que se rapproche l'achèvement du TGV Nord, il doit construire un scénario assez crédible pour susciter l'enthousiasme et la sérénité des banques.

RADICALISME ESTHÉTIQUE

Mais Euralille, enjeu économique, sera aussi un considérable pari urbain et architectural. Le Hollandais Rem Koolhaas a été choisi pour donner forme au projet. Le futurisme, le radicalisme esthétique l'ont emporté, au terme d'une sélection étonnamment éclectique, sur des propositions urbaines beaucoup plus pondérées.

Pour faire face au scepticisme et à la polémique, Jean-Paul Baïetto met habilement en place un cercle de qualité, qui doit tout à la fois assurer la pérennité du projet Koolhaas et l'enrichir de ses critiques. Une situation qui frôle souvent le paradoxe, mais que le directeur, devant ses interlocuteurs, semblait maîtriser avec une relative aisance.

A ceux qui doutaient, il opposait sa certitude, celle qu'il avait adoptée sans réticence en rejoignant la ville de Pierre Mauroy. Sa forte stature et son éternelle pipe désarmaient ceux qui, faute de pouvoir faire douter Pierre Mauroy, et moins encore Koolhaas, espéraient ébranler la cheville ouvrière d'Euralille : Jean-Paul Baïetto. Etait-il aussi sûr de lui ? La question ne se pose plus, puisque seul persiste le souvenir de sa fidélité.

Frédéric Edelmann

■ **RENÉ FUSIER**, une des grandes figures de la Résistance lyonnaise, est mort, lundi 5 janvier, à l'âge de soixante-dix-huit ans, à Fleurieu-sur-Saône (Rhône). Entré dans la police en 1941, il est inspecteur à la sûreté nationale en octobre 1942. Dans ses fonctions, René Fusier a accès à de nombreux documents qu'il transmet aux chefs de la Résistance lyonnaise. De novembre 1942 à août 1944, il a été membre du réseau NAP (Noyautage des administrations publiques), rattaché au mouvement Combat. Il a notamment communiqué à la Résistance la liste sur laquelle étaient fichés les noms de 5 000 personnes qui devaient être arrêtées en cas de troubles. Muté en 1943 à Annecy, il y a continué son action et a rejoint, en 1944, les Forces françaises de l'intérieur (FFI) de la Loire.

■ **LE GÉNÉRAL PIERRE BRIQUET**, ancien directeur de Polytechnique, est décédé, le 29 décembre 1997, à Gentilly (Val-de-Marne). Né le 28 décembre 1917, ancien élève de Polytechnique, Pierre Briquet, fait prisonnier en juin 1940, a ensuite servi dans l'artillerie en Afrique et en Extrême-Orient. Il prend, en 1962, le commandement du 2e régiment d'artillerie à Landau (Allemagne). Avec le grade de colonel, il est affecté en 1964 à l'état-major particulier du général de Gaulle à la présidence de la République. Puis, il commande la 6e brigade mécanisée à Strasbourg. En 1970, avec le grade de général de brigade, Pierre Briquet est adjoint au chef de la division des affaires militaires au secrétariat général de la défense nationale (SGDN). Promu général de division, il devient en 1971 directeur général de l'Ecole polytechnique, où il doit faire face, chez les élèves, à une agitation qui l'obligera, notamment en 1973, à en punir certains qui faisaient la grève du port de l'uniforme pour réclamer de nouveaux statuts et protester contre l'organisation des études à l'occasion du transfert de l'école à Palaiseau (Essonne). Elevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, il devient en 1977 conseiller du gouvernement pour la défense.

■ **SONNY BONO**, ancien chanteur pop devenu congressiste américain, s'est tué, lundi 5 janvier, en percutant un arbre lors d'une chute de ski dans la station californienne de Heavenly Ski Resort. Il avait soixante-deux ans. Né à Detroit le 16 février 1935, Salvatore Bono déménagea en Californie avec sa famille dans les années 40. Après le lycée, il se mit à composer des chansons. C'est au côté du producteur-pygmalion Phil Spector qu'il fera ses premières armes, participant entre autres à l'écriture de *Needles and Pins*, énorme tube des Righteous Brothers. Sa rencontre avec la chanteuse Cherilyn Sarkistian lui permettra de former sous le nom de Sonny and Cher l'un des duos – et l'un des couples – les plus populaires des années 60. A leur actif, des succès comme *The Beat Goes On*, *It's The Little Things*, *Laugh At Me* et surtout *I Got You, Babe*, numéro un aux Etats-Unis à partir d'août 1965 et repris depuis de multiples fois. Le duo anima également plusieurs émissions de télévision dans les années 70 avant de se séparer. Reconverti dans la restauration dans les années 80, Sonny Bono se lança ensuite avec succès dans la politique, devenant maire de Palm Springs en 1988 et membre de la Chambre des représentants (républicain) en 1994. Il envisageait de se présenter au Sénat cette année.

■ **CARLO LUDOVICO BRAGAGLIA**, cinéaste italien, est mort à l'âge de cent trois ans dimanche 4 janvier à Rome. Né le 8 juillet 1894, Bragaglia avait débuté sa carrière en 1930 avec la réalisation de documentaires, avant de se lancer dans le long métrage, trois ans plus tard, avec *Non son gelosa* (Je ne suis pas jalouse) et *O la borsa o la vita* (La Bourse ou la vie). Il avait tourné après la guerre plusieurs comédies avec le célèbre comique napolitain Toto comme *Toto le Moko* en 1949, ou *Toto cerca moglie* (Toto cherche une femme) en 1950. Bragaglia s'est également essayé au péplum avec *Hannibal* (1959), *Les Amours d'Hercule* (1960), *Les Vierges de Rome* (1961), *Maciste dans la vallée des lions* (1962). Ado Kyrou, dans *Le Surréalisme au cinéma*, avait signalé l'originalité d'un des premiers films de Bragaglia, *Gli animali pazzi* (Les Animaux fous), réalisé en 1938, dont l'action se déroule dans une clinique psychiatrique pour animaux où se font soigner un canari qui aboie à la suite d'un traumatisme, et un cheval fou ne pouvant courir que sur les toits. Après avoir réalisé plus de soixante films, Bragaglia s'était retiré au milieu des années 60.

NOMINATIONS

CONSEIL D'ÉTAT

Daniel Labetoulle a été nommé président de la section du *contentieux* du Conseil d'Etat, en remplacement de Michel Gentot, atteint par la limite d'âge, lors du conseil des ministres du vendredi 2 janvier (*Le Monde* du 3 janvier).

[Né le 13 septembre 1939 à Saint-Sylvestre (Haute-Vienne), Daniel Labetoulle devient auditeur au Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA, en juin 1966. Il est conseiller technique au cabinet de Christian Bonnet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement du logement et du tourisme, d'octobre 1972 à mai 1974. Il revient ensuite au Conseil d'Etat et exerce la fonction de commissaire du gouvernement, jusqu'en novembre 1984. Il est aussi commissaire du gouvernement près le tribunal des conflits de 1981 à 1984 et rapporteur adjoint près le Conseil constitutionnel d'octobre 1982 à juillet 1987. Il est nommé président de la première sous-section du contentieux en octobre 1991, et président adjoint de la section du contentieux en octobre 1995. Par ailleurs, il préside la commission nationale de concertation des rapports propriétaires-locataires de septembre 1988 à juillet 1991, l'Institut national de la propriété industrielle de février 1990 à avril 1993, et l'Observatoire juridique des technologies de l'information d'octobre 1990 à novembre 1993.]

ÉDUCATION NATIONALE

Christian Forestier, ancien directeur général des enseignements supérieurs du ministère de l'éducation nationale, a été nommé, lors du conseil des ministres du 2 janvier, recteur de l'académie de Versailles. Il succède à Armand Frémont qui a atteint la limite d'âge.

[Né le 8 décembre 1944 à Aubière (Puy-de-Dôme), Christian Forestier, ingénieur et docteur d'Etat ès-sciences, a été nommé, en 1968, maître-assistant à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Etienne dont il devient le directeur en 1976 avant d'être élu, en 1978, président de cette université. Il est nommé recteur de l'académie de Reims en 1981, puis de Dijon en 1983. En 1985, il est chargé de mission auprès de Rolland Carraz, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique. L'année suivante, il rejoint l'inspection générale de l'éducation nationale, jusqu'en 1989 où il retrouve la fonction de recteur dans l'académie de Créteil. En 1992, il devient directeur des lycées et collèges au ministère de l'éducation nationale. Depuis juillet 1995, il était directeur général des enseignements supérieurs.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 31 décembre sont publiés :

● **Finances** : la loi de finances pour 1998. La décision du Conseil constitutionnel relative à cette loi (*Le Monde* du 1er janvier).

● **Terrorisme** : une loi tendant à faciliter le jugement des actes de terrorisme.

● **Accords internationaux** : une loi autorisant la ratification de la convention créant l'Association des Etats de la Caraïbe.

● **Mer** : une loi autorisant la ratification de la convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est.

● **Elysée** : une décision du directeur du cabinet du président de la République, Bertrand Landrieu, relative à la création sur Internet d'un site comprenant la biographie du président, la composition de son cabinet, l'organigramme de ses services, son agenda, la diffusion des discours présidentiels et comportant un service de courrier électronique, permettant de lui adresser des messages.

● **Taxis** : un arrêté relatif aux tarifs des courses de taxi. Le prix de la course est majoré de 2,1 % pour l'année 1998.

● **Médicament** : un décret relatif à la composition et au fonctionnement du *Comité économique* du médicament.

● **RMI** : un décret modificatif relatif à la protection sociale des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion.

Au *Journal officiel* du jeudi 1er janvier sont publiés :

● **Redevance** : un décret relatif à la fixation des taux de base, applicables à compter du 1er janvier 1998, de la redevance pour droit d'usage des appareils de télévision : 471 francs pour un appareil noir et blanc, 735 francs pour un appareil couleur.

● **Zones franches** : deux décrets modificatifs portant délimitation de zones franches urbaines dans certaines communes de métropole et d'outre-mer.

● **Saint-Pierre-et-Miquelon** : un décret relatif au transfert de compétence de l'action sociale à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

● **Piles** : un décret relatif à la mise sur le marché des piles et accumulateurs contenant certaines matières dangereuses, et à leur élimination.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Yves et Lucile TALLINEAU
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Constantin-Albert-Alfred,

le 27 décembre 1997, à Berlin.

Chez Stephan et Anne SCHESCH.

Anniversaires de naissance

– Aujourd'hui,
l'Inspecteur des Travaux finis,
l'Empereur de la Mauvaise Foi,
a trente et quelques années.

Papa, on t'aime !

Laurence, Annebelle, François et les autres.

Anniversaires de mariage

Catherine, Cécile et Alice
ont le plaisir de rappeler le mariage, il y a trente-trois, ans de leurs parents,

Michel et Geneviève VIGOUROUX,
née PELLERIN.

You know what ?...
I'm happy !

Décès

– Le directeur de la Sécurité sociale,
Et ses collaborateurs
ont le vif regret de faire part de la disparition de

M. Hervé de la BARRE DE NANTEUIL,

décédé accidentellement, le 3 janvier 1998.

La direction tient à s'associer à la peine de sa famille et à lui présenter ses sincères condoléances.

– Bordeaux.

Mme Suzanne Borthury,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François, Georges BORTHURY,

survenu à Bordeaux (Gironde), le 5 janvier 1998, dans sa quatre-vingt-unième année.

– *La* Fondation internationale Nadia et Lili Boulanger
a la tristesse de faire part du décès de son fondateur,

Doda CONRAD.

40, avenue Hoche,
75008 Paris.

– Claudine Debussche-Pignol,
Max et Geneviève Debussche,
ont la tristesse de faire part du décès de

Louis DEBUSSCHE,

survenu à Cassel, le 27 décembre 1997.

Ses obsèques ont eu lieu à Cassel, le 29 décembre, dans l'intimité familiale.

44, rue Bollaert,
59670 Cassel.
650, rue des Erables,
34980 Saint-Gély-du-Fesc.

– Le recteur Jacques Béguin, président du conseil d'administration du Centre national des œuvres universitaires et scolaires,
Le recteur Patrick Gérard, directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires,
Le personnel du CNOUS et des CROUS,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean-Pierre ESPAIGNET,
trésorier-payeur général,
chef du service des affaires financières et comptables du CNOUS,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 5 janvier 1998, dans sa cinquante-sixième année.

69, quai d'Orsay,
75007 Paris.

– Le conseil d'administration,
La direction,
Et le personnel de la Mutuelle du Trésor,
ont *la douleur de faire part du décès de* leur président,

M. Jean-Pierre ESPAIGNET,
trésorier-payeur général,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 5 janvier 1998, dans sa cinquante-sixième année.

Mutuelle du Trésor,
8, rue Léon-Jouhaux,
75010 Paris.

– Philippe, Sylvie et Antoine,
ses enfants,
Marie et Jacques,
sa belle-fille et son gendre,
Sylvain, Carole, Fabienne,
Jérémie, Mathias et Camille,
ses petits-enfants,
Gaston,
son frère et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Eliane GERHARDT,
née *DOUAIRE*,
artiste peintre,

survenu à Paris, le 1er janvier 1998.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue *Auguste-Perret*,
75013 Paris.

12, rue de Vincourt,
95280 Jouy-le-Moutier.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Bab JANIN,

survenu le 27 décembre 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Mme Jacqueline Rousseau,
9, parc de la Bérengère,
92210 Saint-Cloud.

– Mme Charlotte Ladjadj,
son épouse,
Mme Zohra Khelifa,
sa sœur,
Ses enfants, petits-enfants, neveux et petits-neveux,
sur les deux rives de la Méditerranée,
ont le chagrin de faire part du décès de

Hacène LADJADJ,
ancien président de l'ordre des géomètres-experts d'Algérie,

survenu à Poitiers, le 19 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Il repose aujourd'hui dans sa terre kabyle qu'il aimait tant.

BP 457,
86011 Poitiers Cedex.

– L'Institut d'histoire sociale,
Et les anciens collaborateurs de la revue Est & Ouest
ont la tristesse d'annoncer le décès, survenu le 5 janvier 1998, de

Branko LAZITCH.

Les obsèques auront lieu le samedi 10 janvier, à 15 heures, au cimetière Montmartre, 20, avenue Rachel, Paris-18e.

4, avenue Benoît-Frachon,
92023 Nanterre.

– *Marie Christophe de Menil,*
Adélaïde Carpenter,
Georges de Menil,
François de Menil,
Fariha Friedrich,
ses enfants,
et *leurs conjoints*,

Taya Allison,
Jean-Charles, Joy, Benjamin, Victoria de Menil,
John, Sophie, Conrad de Menil,
Duha, Aziz Friedrich,
ses petits-enfants,

Dashiell, Caroline, Maxwell Snow,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Dominique de MENIL,
née SCHLUMBERGER,

survenu en son domicile, à Houston (Etats-Unis), *le 31 décembre 1997*, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le samedi *3 janvier 1998*, à Houston.

– Christian Fauchet, directeur général,
Et l'ensemble des collaborateurs de la société Gremco
ont la douleur de faire part du décès de leur président-directeur général,

Michel PERELMUTER,

survenu accidentellement, le 26 décembre 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Poulnot et Masson
ont la douleur de faire part du décès, le 26 décembre 1997, de

Mlle Lucienne POULNOT,
professeur agrégé d'allemand.

Les obsèques ont été célébrées dans *l'intimité*, à Bertrimoutier (Vosges), le 2 janvier 1998.

– Luc Quinat,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants
ont la tristesse de faire part du décès de

Thérèse QUINAT,
née FERRARI,

survenu le 2 janvier 1998.

Elle a fait don de son corps à la médecine et selon sa volonté il n'y aura pas de cérémonie.

– *Mme* Robert Sala,
Michel et Lyvia Sala,
Valérie et Xavier Delacoux des Roseaux,
Gabriel, Daniel, Simon et Léna,
ses petits-enfants,
Les familles Hababou-Sala, Belaïsch, Levy, parentes et alliées,
Ses cousins et cousines,
Ses nombreux amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très cher

Robert SALA,
médecin ophtalmologiste.

Nous l'*accompagnerons au cimetière* parisien de Pantin, le jeudi 8 janvier 1998, à 11 h 30.

Ni *fleurs ni couronnes.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– La famille de

Jacques TOURNOUËR

remercie toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur lors de son décès, le *26 décembre 1997 et s'excuse auprès de* celles qui n'ont pas pu être prévenues.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans disparaissait, bien trop tôt,

Régine ARVIV-SEKNADJÉ.

Petite reine,
ton époux et tous ceux qui t'ont aimée pensent à toi, ainsi *qu'à ta sœur*

Liliane

et à ton frère

Gabriel.

11, rue Rébeval,
75019 Paris.

– Le 2 janvier 1996,

Pierre MANIGAULT

nous a quittés.

Nous le sentons toujours vivant en nous, famille, amis.

– Il y a deux ans, disparaissait le Président,

M. François MITTERRAND.

Pasquale Gerico garde toujours vivant son souvenir et dédie une pensée émue à sa mémoire.

« L'homme quelquefois mourait
Et pourtant, dans ses instants de vie,
un trait d'ombre
avait scellé ses yeux. »
René Char.

Séminaires

● **Hommage à l'œuvre**
Clémence Ramnoux : la réserve du sens
sous la responsabilité de Michèle Sinapi
avec A. Charles-Saget, M. Deguy, L. Brisson, J.-P. Vernant, A. Soulez, M. Caveing, J. Frère et P. Ricœur.
17 janvier 1998, 9 heures-19 heures, *amphi Poincaré*, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

OUVERTURE D'UN CABINET DE MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE BIOKINERGIE
12, rue Lavoisier, Paris-8e,
métro Saint-Augustin.
Tél. : 01-40-07-02-05.

– ***Maison de l'Hébreu*** : pour maîtriser le biblique ou l'israélien et s'initier au Zohar en dix séances, ou à distance. **Professeur Jacques Benaudis : 01-47-97-30-22/06-60-57-30-22.**

Soutenances de thèse

– **Léna Soler** a soutenu, le 19 décembre 1997, à l'*université Paris-I*, une thèse de doctorat intitulée : **« L'émergence d'un nouvel objet symbolique : le photon ».**

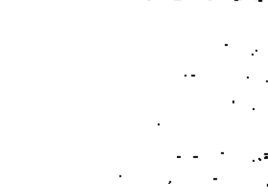
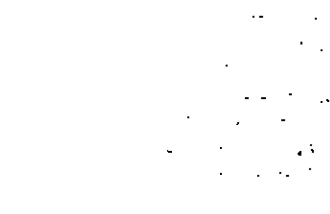
Elle a obtenu la mention très honorable, avec félicitations du jury, à l'unanimité.

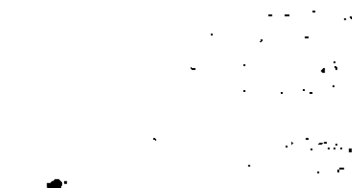
Le jury était composé de M. Michel Bitbol, directeur de thèse, CNRS ; de M. Michel Blay, CNRS ; de Mme Christiane Chauviré, université Paris-I ; de *M. Jean Gayon*, président de jury, université Paris-VII, et de M. Jean Seindengart, université de Reims.

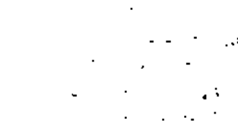
– **André Sirota**, université *Paris-X-Nanterre*, soutiendra une thèse de doctorat *d'Etat ès lettres et sciences humaines*, le jeudi 15 janvier 1998, à 9 heures, salle *Louis-Liard*, à la Sorbonne, dans le cadre de l'université Paris-VII-Denis-Diderot.

Titre de la thèse : **Le travail d'analyse en groupe institué. Liaison, déliaison et figures perverses.**

Jury : Jacqueline Barus-Michel, université Paris-VII ; Françoise Couchard, université Paris-X-Nanterre ; Eugène Enriquez, université Paris-VII ; Roland Gori, université Aix-Marseille ; Edith Lecourt, *université Paris-V* ; Adrian Neculau, université Alexandru-Ioan-Cuza, à Iasi, Roumanie.





SCIENCES Après l'échec du vol *inaugural* d'Ariane-5, en juin 1996, les doutes concernant l'avenir du nouveau lanceur lourd européen *ont été* levés par le deuxième tir, fin 1997, en dépit de quelques problèmes techniques en voie de règlement. ● LA COMMANDE d'une *série* de vingt lanceurs dès cette année devrait concrétiser son véritable envol commercial. ● LES CONSTELLATIONS de petits satellites multimédias *représenteront un marché* important pour la nouvelle venue, à condition qu'elle puisse être dotée rapidement d'un étage supplémentaire. La décision doit en être prise *par les ministres* européens à la fin de l'année. ● LA REFONTE des structures et de l'actionnariat de la société Arianespace, ainsi que la clarification de ses relations avec le CNES et l'ESA, devraient constituer, en 1998 également, un autre point fort de l'évolution de l'espace européen.

Le lanceur Ariane-5 entame une année cruciale pour son avenir

Plusieurs décisions et mesures à prendre en 1998 seront lourdes de conséquences pour la compétitivité de la nouvelle fusée européenne, explique Jean-Marie Luton, le PDG d'Arianespace

1998 sera l'année Ariane-5. *« Tous les doutes concernant la conception et l'adaptation du nouveau lanceur européen sont désormais balayés. »* Jean-Marie Luton, PDG d'Arianespace, est désormais confiant. Devant la presse, il a, mercredi 7 janvier, tiré le bilan d'une période noire, marquée par beaucoup d'inquiétudes et de remises en question pour les responsables du spatial européen. Après l'échec de la première Ariane-5, le 4 juin 1996, le deuxième vol réalisé le 30 octobre 1997 est apparu comme *« un vrai feu vert »*, en dépit des problèmes techniques qui l'ont marqué. Le problème de roulis qui a affecté l'étage principal et empêché une satellisation correcte de la charge utile du lanceur lors de ce tir est en voie de règlement. *« Deux solutions sont en balance. Je pense que tout cela sera clarifié dès février. En attendant, nous pouvons d'ores et déjà prendre des engagements »*, se réjouit-il.

Si tout se passe comme prévu, deux vols du nouveau lanceur lourd européen devraient avoir lieu au milieu et à la fin de l'année 1998. La cadence devrait monter progressivement à quatre lancements en 1999, puis, espère-t-on à Arianespace, à huit à dix tirs par an dès 2001. Un tel rythme exigera des investissements supplémentaires, l'« outil industriel » n'étant dimensionné, dans certains secteurs, que *« pour la fabrication de cinq à six lanceurs par an »*. C'est ainsi qu'il faudra, en Guyane, doubler les installations de coulée de poudre des propulseurs d'appoints de la fusée.

VINGT LANCEURS EN 1998

Pour faire face à ses besoins, Arianespace va passer commande en 1998 d'une première tranche de vingt Ariane-5, sur le lot de cinquante qu'elle prévoit de faire fabriquer à plus long terme, annonce Jean-Marie Luton. Cette nouvelle série viendra s'ajouter aux quatorze lanceurs commandés il y a deux ans (*Le Monde* du 14 juin 1995), les deux premiers exemplaires, déjà lancés, étant à la charge de l'Agence spatiale européenne.

Mais ce bel optimisme ne peut faire oublier aux responsables d'Arianespace la concurrence russe et américaine. Pour permettre au nouveau lanceur de « coller » à son marché, un programme d'amélioration (baptisé Perfo 2000) prévoit déjà de faire passer sa capacité d'emport de 6 à 7 tonnes. Le programme Ariane-5 Evolution suivra très vite, portant cette capacité à 8 tonnes. Les crédits qui lui sont destinés ont été quelque peu écornés par le retard et les modifications entraînées par l'échec du vol inaugural, mais ce dernier programme devrait pouvoir être mené à bien, comme prévu, pour 2003, estime M. Luton.

Cela ne suffira pas. Les motoristes d'Ariane préparent déjà un étage supplémentaire réallumable. Ce nouvel élément, d'une poussée de 10 tonnes dans le vide, doit permettre de lancer plusieurs satellites sur des orbites différentes, ou de placer directement sur orbite géostationnaire les satellites du futur, pour lesquels les mêmes motoristes préparent des propulseurs ioniques inspirés des réalisations russes. La Société européenne de production (SEP) et la firme allemande DASA se sont associées pour proposer un projet. Cet étage, qui pourrait être prêt dès 2003, porterait la capacité d'emport d'Ariane-5 de 8 à 12 tonnes. Un tiers du coût de son développement, un peu supérieur à 2 milliards de francs, pourrait être pris en charge par les industriels concernés.

FIDÈLE ARIANE-4

« Cette proposition devrait faire l'objet de discussions entre l'ESA, le CNES et Arianespace, estime Jean-Marie Luton. *Elles seront ensuite débattues dans le cadre de la future conférence des ministres »* de l'espace européen, qui devrait avoir lieu cette année à Bruxelles. Si elle était retenue, elle permettrait à Ariane-5 d'aborder dès 2003 le marché prometteur des constellations de petits satellites mutimédias (*Le Monde* du 26 décembre 1997).

Arianespace compte *« pénétrer très sérieusement »* ce marché *« dès 1998 »* en ramassant des commandes sur les constellations de deuxième génération, avec Ariane-5. *« Nous comptons spécialiser Ariane-4 dans le lancement des satellites géostationnaires, pour réserver Ariane-5 aux constellations. Cela, bien entendu, sans exclusive. »*

Cette stratégie pourrait ouvrir de nouvelles perspectives à la fidèle Ariane-4. Le lanceur vedette de la famille a été tiré onze fois en 1997, alignant ainsi 32 succès consécutifs. Le 1er décembre 1997, Arianespace en a commandé vingt exemplaires supplémentaires destinés à couvrir les besoins de lancements jusqu'en 2002. Poursuivra-t-elle sa carrière au-delà ? Jean-Marie Luton n'exclut pas cette éventualité : *« Nous verrons fin 1999, en fonction de l'évolution du marché, s'il convient d'en commander d'autres. »*

C'est aussi le marché qui dictera le développement éventuel d'un petit lanceur. La seconde génération des constellations multimédias sera probablement composée d'engins plus gros (de 3 tonnes *environ)* et ces petits lanceurs risquent de devoir se contenter des petits satellites d'observation de la Terre ou d'écoute, destinés principalement aux usages militaires. Or, insiste M. Luton, la défense n'a pas encore défini précisément ses besoins dans ces domaines.

Jean-Paul Dufour

Une restructuration difficile

Arianespace n'échappe pas aux remous de l'industrie aérospatiale européenne. Jean-Marie Luton a été nommé PDG en avril 1997 avec pour mission d'établir *« un rapport sur l'évolution des aspects stratégiques et opérationnels* [de la société] *et sur l'évolution de ses structures » (Le Monde* du 19 avril 1997). *« Une réflexion (...) en cours »* sur le premier point, qui devrait *« déboucher au second semestre 1998 »*, traitera notamment de la *« cohérence des rôles du CNES, d'Arianespace et de l'ESA »*. L'évolution de l'actionnariat, avec une diminution des parts du CNES, est aussi à l'ordre du jour.

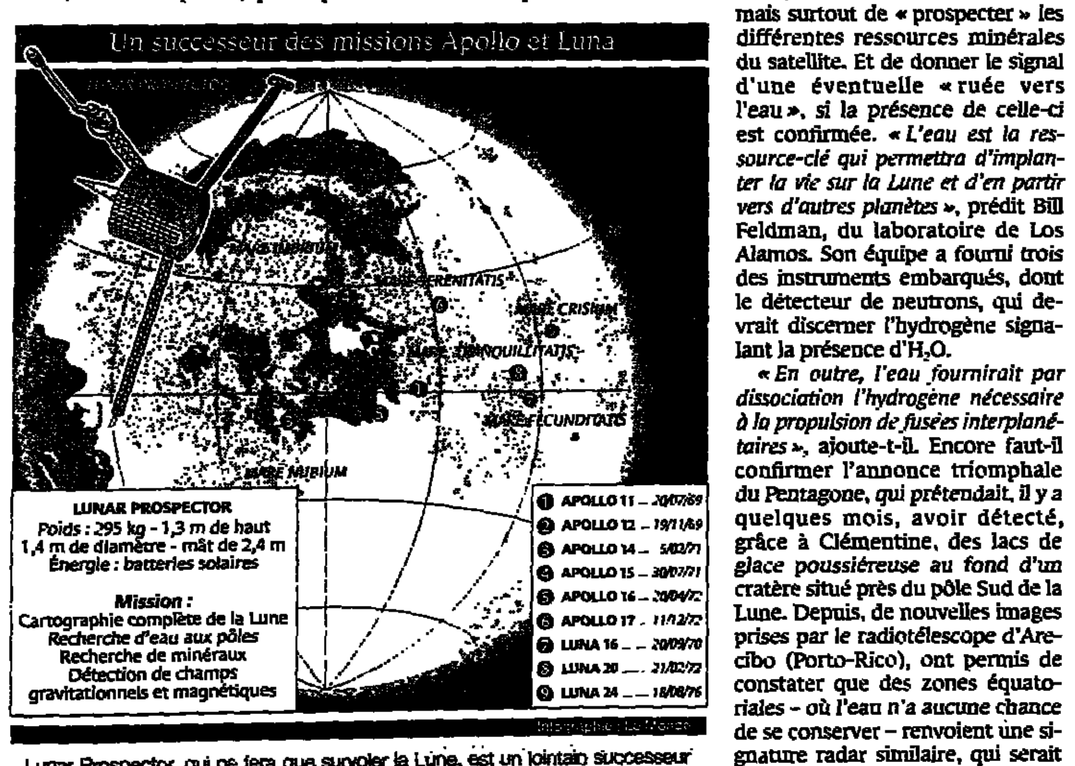
Des rumeurs voudraient qu'Arianespace soit rattachée au consortium que les gouvernements français, allemand et britannique souhaitent voir se former autour d'Airbus. M. Luton n'est pas opposé à une participation d'Airbus. Mais, souligne-t-il, *« les motoristes comme la Snecma ou Fiat Avia, qui jouent un rôle important dans le programme Ariane, doivent être aussi partie prenante »*. Et *« Arianespace doit rester une société industrielle, commerciale et européenne »*.

Une sonde américaine reprend l'étude de la Lune

LA NASA aurait-elle voulu faire d'une pierre deux coups et, comme au bon temps de la guerre froide, associer, comme l'ont souvent fait les Russes, un anniversaire et un lancement de sonde cosmique ? Un radar têtu de la Patrick Air Force Base a perturbé ce projet. L'agence américaine a dû retarder de vingt-quatre heures le tir de son nouvel explorateur lunaire, Lunar Prospector, qui n'a pu décoller de Cap Kennedy (Floride) que le mercredi 7 janvier vers 3 h 30 (heure française). Vingt-cinq ans, à une quinzaine de jours près, après les derniers pas sur la Lune d'un des astronautes de la mission Apollo-17.

La coïncidence serait pourtant fortuite, affirme la NASA, qui, cet été, avait su faire atterrir sur Mars le petit robot Sojourner le 4 juillet, date anniversaire de l'indépendance des États-Unis. Cette fois, explique la NASA, la date de lancement de la nouvelle sonde lunaire, déjà retardée de quelques mois en raison de problèmes de mise au point du petit lanceur Athena II, correspondrait à l'entrée dans une période pauvre en éclipses de Lune. Ces phénomènes, durant lesquels la Terre s'interpose entre le Soleil et la Lune, plongent notre satellite dans une obscurité gênante qui aurait contraint Lunar Prospector à « pomper » anormalement sur ses batteries.

Il n'empêche que la petite sonde américaine est officiellement chargée de reprendre le flambeau des illustres missions Apollo, les seules qui aient jamais permis à des humains de débarquer sur un autre astre que la Terre. Cette nouvelle mission est cependant modeste : représentant du programme Discovery, comprenant des engins censés faire *« mieux, plus vite et moins cher »*, Lunar Prospector est une sonde petite (295 kg) et peu coûteuse (372 millions de francs).



Lunar Prospector, qui ne fera que survoler la Lune, est un lointain successeur des missions Apollo et Luna qui de 1969 à 1976 ont permis aux Américains et aux Soviétiques de récupérer en tout 382 kg de roches sur 9 sites. Les Américains sont les seuls à avoir débarqué sur notre satellite naturel, les Russes n'ayant envoyé que des sondes automatiques.

RUÉE VERS L'EAU

Automatique, elle survolera pendant un an, à 100 kilomètres d'altitude, notre satellite naturel, délaissé hormis son survol par la sonde *militaire* Clémentine (1994) et par Galileo en route pour Jupiter et Europe – au profit d'autres objets du système solaire. Paradoxalement, la Lune reste assez mal connue. Les astronomes disposent bien de quelque 382 kilogrammes de roches rapportées par missions américaines (six Apollo, habitées) et soviétiques (trois Luna, automatiques). *« Mais le rush vers l'atterrissage a laissé de vastes zones d'ombre*, rappelle Yves Langevin, de l'Institut d'astrophysique spatiale (UMR 120) à Orsay. *Ainsi, dix à vingt pour cent seulement de la composition élémentaire de la Lune ont été décryptés par imagerie gamma ou X. »*

Doté de cinq instruments de mesure, Lunar Prospector a pour mission de décrire les champs magnétiques et gravitationnels de la Lune, de sonder la croûte lunaire, mais surtout de « prospecter » les différentes ressources minérales du satellite. Et de donner le signal d'une éventuelle « ruée vers l'eau », si la présence de celle-ci est confirmée. *« L'eau est la ressource-clé qui permettra d'implanter la vie sur la Lune et d'en partir vers d'autres planètes »*, prédit Bill Feldman, du laboratoire de Los Alamos. Son équipe a fourni trois des instruments embarqués, dont le détecteur de neutrons, qui devrait discerner l'hydrogène signalant la présence d'H_2O.

« En outre, l'eau fournirait par dissociation l'hydrogène nécessaire à la propulsion de fusées interplanétaires », ajoute-t-il. Encore faut-il confirmer l'annonce triomphale du Pentagone, qui prétendait, il y a quelques mois, avoir détecté, grâce à Clémentine, des lacs de glace poussiéreuse au fond d'un cratère situé près du pôle Sud de la Lune. Depuis, de nouvelles images prises par le radiotélescope d'Arecibo (Porto-Rico), ont permis de constater que des zones équatoriales – où l'eau n'a aucune chance de se conserver – renvoient une signature radar similaire, qui serait due à la conformation accidentée de la surface, et non à la présence de glace (*Le Monde* du 4 décembre 1996 et du 13 juin 1997).

Si l'eau lunaire existe, elle sera très convoitée. Apportée par des météorites ou des comètes entrées en collision avec la Lune, *« elle serait rapidement piégée dans les zones très froides perpétuellement à l'ombre »*, explique Yves Langevin. La glace serait alors confinée dans le régolite, une couche de poussière et de roche de 5 à 10 mètres d'épaisseur. *« Si ce modèle se confirme, les glaces polaires de la Lune représentent 4 milliards d'années d'histoire des impacts cométaires dans le système solaire interne*, avance encore le Français. *C'est autrement plus intéressant*, ajoute-t-il, *que l'utilisation de la glace dans les sanitaires d'une base lunaire ! »*

Hervé Morin

★ **La mission Lunar Prospector peut être suivie sur Internet : http : //lunar.arc.nasa.gov/index.html**

La face grêlée de Mathilde

CEUX qui espéraient un profil de médaille en seront pour leurs frais. Mathilde est grise et sa peau plutôt grêlée. Cinq magnifiques cratères, d'une vingtaine à une trentaine de kilomètres de diamètre, marquent la face que cet astéroïde aux contours bien ingrats de 66 kilomètres sur 46 kilomètres a bien voulu montrer aux caméras indiscrètes de la sonde automatique américaine NEAR (Near Earth Asteroid Rendezvous).

Le 27 juin 1997, 534 clichés de cet astre mineur en forme de pomme de terre ont été pris. L'occasion était belle, dans la mesure où les spécialistes de la trajectoire ont su amener NEAR, qui croisait alors à la vitesse de 10 kilomètres par seconde, à survoler l'astéroïde à une altitude de seulement 1 212 kilomètres.

Une vraie prouesse qui a permis à deux équipes, l'une conduite par des chercheurs du Jet Propulsion Laboratory (et à laquelle appartenait Jean-Pierre Barriot, du CNES-Toulouse), l'autre par des scientifiques des universités Cornell, John Hopkins et du Maryland, de donner, après plusieurs mois de dépouillement, la vraie nature de cet errant. Les premiers ont pu déterminer sa masse, avec précision (seule celle de cinq autres astéroïdes est connue, à 30 % près). Mathilde pèse un peu plus de cent mille milliards de tonnes, ce qui conduit à *« une densité étonnamment faible »*.

Ce petit corps, essentiellement de chondrites carbonées, semble *« très poreux »*, au point que les chercheurs ne peuvent dire *« si son état actuel est proche de celui qu'il avait à l'origine »*. Est-ce en raison d'un cœur qui abriterait quelque chose comme de l'eau ? Ou au contraire parce qu'il contiendrait des matériaux peu denses datant de la lointaine formation de ces astres ? Difficile de trancher, mais une chose semble se dessiner : Mathilde ne serait pas seule dans ce cas, comme en témoigne le grand nombre d'autres astéroïdes à la face grêlée.

Plus surprenants encore paraissent les cratères, massifs pour la taille de cet astéroïde, qui ont modelé la face de Mathilde. Comment cet astre n'a-t-il pas éclaté sous le choc de telles collisions, car Mathilde n'a ni la structure ni la taille ne serait-ce que de la Lune ? *« C'est comme si ce petit astéroïde de classe C se comportait au choc comme une plaque de mousse ou comme des pastilles de plastique d'emballage ! »* s'est exclamé l'un des chercheurs de Cornell University, Joseph Veverka.

Ce n'est d'ailleurs pas sa seule singularité, puisqu'il présente également une période de rotation très lente (17,4 jours), si lente même que seuls deux autres astéroïdes connus, 288 Glauke et 1 220 Crocus, tournent plus lentement encore. Ce survol éclair achevé, la sonde NEAR s'est élancée vers l'astéroïde 433 Eros, le vrai but de son formidable voyage de trois ans (*Le Monde* du 17 février 1996), qu'elle devrait atteindre le 10 janvier 1999 et autour duquel elle se mettra en orbite.

Jean-François Augereau

A Cuba, mais avec Hemingway

Dans l'île encore sous blocus et déjà dollarisée, les turbulences politiques ont épargné l'esprit du lieu autour du bungalow de l'écrivain

LE PAPE n'est pas le seul à être attiré par Cuba : à La Havane – comme à Hanoï – avec la soudaineté de la foudre, la mode a frappé, *morbidement attisée sans doute* par le spectacle du communisme tropical en train de couler dans le mondialisme. Dollarisme et dolorisme. *« Un Cuba réduit, pour nous touristes, à ses serveurs, ses liftiers, ses putes, ses taxis, ses danseuses salariées »* (Jean-Luc Coatalem, *Les Beaux Horizons, 1997*). Question tourisme, Cuba est mal parti.

Une destination à fuir a priori donc. En enfer, le dictateur Batista doit bien rire... Le chiffre annuel du million de vacanciers étrangers a été dépassé, et on prédit son doublement pour l'an 2000. Les Français ne sont pas les derniers : 99 999 d'entre eux ont séjourné en 1997 dans l'ex-île rebelle où les ticheurts avec le pauvre *Che* font un tabac – sans surprise – comme partout à travers la planète. La reprise, prévue pour le 21 juin, des vols d'Air France *aidant*, 125 000 citoyens de l'Hexagone sont attendus à Cuba cette année ; de 150 000 à 200 000 l'an prochain, avec le quadragénat de la révolution castriste et le centenaire d'Hemingway, né certes près de Chicago et qui s'est suicidé, à la Montherlant, en 1961, dans l'Idaho – mais *« il a vécu chez nous durant vingt ans les moments les plus heureux de sa vie »*, estiment en chœur les Cubains.

Précisément, la vie de Papa Ernest, ce *« lyrique de l'action »* (Robert Escarpit) est en train de supplanter l'œuvre du Nobel de littérature 1954. On trouve son existence plus corsée, sans les longueurs du *Vieil homme et la mer*, plus médiatique aussi avec ses trois guerres, ses quatre épouses sans compter les fredaines, ses dix amis célèbres, ses soixante chats et chiens et le final du coup de fusil dans la bouche. En revanche, on passe désormais au bleu les *« championnats de descente d'alcool »* ; les esclandres à table ; les massacres de pigeons et de fauves ; le goût pour la tauromachie et la gallimachie ; les poses très beauf à côté d'espadons géants ; les titres *macho* (*En avoir... ou pas*) ; l'ex-partisan des républicains espagnols maudissant *« les prétentieux intellectuels* [new-yorkais] *au sang de navet »* ; un idéal d'Hemingway un peu brutal pour notre fin de siècle gnangnan : *« Etre fort, travailler dur, boire et manger avec ses amis, jouir de la vie »*.

Et puis zut à la fin ! L'esprit du lieu balaie tout cela : le bon et le mauvais, le démodé et l'éternel. Oh ! pas dans la chambre muséifiée de *Senor Ernesto* à l'Hôtel Ambos Mundos à La Havane, encore moins devant le tabouret de ses cuites au *mojito* (rhum, sucre, menthe, eau glacée) au bar *Floridita*. Le siège de l'écrivain y est enchaîné car les fétichistes rôdent et ne se laisseraient pas impressionner par la photo suspendue au mur suggérant une certaine complicité *entre Hemingway* et Fidel Castro. D'autant plus que, malgré le cri du *« colosse grincheux »* (Gérard de Cortanze) contre son pays natal – *« Que l'Amérique aille se faire foutre ! »* –, la police castriste réquisitionna sa thébaïde, la Finca Vigia.

MAGNÉTISME

Non, là où on peut oublier un moment tout le reste, c'est précisément à Finca Vigia, colline boisée et ventilée, dans l'intérieur des terres : la *Casa Hemingway*. Ici, l'auteur excella dans *« l'art de se protéger »* (Philippe Sollers). A une demi-heure des façades grises d'humidité de La Havane, on tombe sur une tour blanche jouxtant une villa de plain-pied, au toit plat, simple et cubanissime. Par les fenêtres grandes ouvertes, on contemple le lit où dormait Hemingway, *le divan sur lequel il* s'étendait tout nu pour lire, les livres jaunis de sa bibliothèque, le bureau du maître, son lavabo, sa table de nuit, sa loupe, ses cartouches, son ventilateur que même par grosse chaleur il ne branchait pas, tel de Gaulle, par haine du bruit. On ne peut plus circuler parmi cet attirail, banal mais sacralisé par l'inspiration littéraire, depuis que l'épouse d'un diplomate étranger, protégée par son immunité, commit ici, au culot, le vol d'un tampon portant la signature d'Hemingway.

Le jardin montueux, courant sur quelques hectares, reste en revanche de libre accès. Vous n'y verrez plus l'énorme *ceiba*, arbre-vaudou rappelant la pinte de sang africain du Cuba post-colombien et dont Mary Hemingway, à la fureur de son mari, fit arracher les racines nourricières menaçant les fondations de leur maison. Vous ne retrouverez peut-être pas non plus la totalité des dix-huit espèces de manguier du temps de l'écrivain *mais beaucoup sont encore là*, en compagnie de palmiers aux ramures molles, de flamboyants, aréquiers, avocatiers, fromagers, orchidées et fougères.

Les sentiers ont vu passer Ava Gardner, Ingrid Bergman et Adriana. Cette jeune Vénitienne brune fut en 1948 la dernière conquête féminine du romancier-baroudeur, en Italie puis au dernier étage de la tour cubaine. Après avoir publié son autobiographie, justement intitulée *La Tour blanche*, la séductrice italienne épousa une particule allemande, sombra dans la boisson et se pendit près de Rome en 1983, comme en écho au coup de feu de l'Idaho... Cependant, Adriana avait joué à fond son rôle de muse à la Finca Vigia, galvanisant son amant afin qu'il termine *Le Vieil homme et la Mer* et lui inspirant *Au-delà du fleuve et sous les arbres*.

On était parti sur l'individu et *in fine* on retombe sur la littérature toute crue. Le bungalow des environs de La Havane n'est plus qu'un décor à la Douanier Rousseau mais on a presque envie de dire qu'il vaut le voyage, qu'il console, par le seul magnétisme *post mortem* d'un grand artiste, de ce qu'on peut voir et ressentir autour, à Cuba.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

- **Site** : Finca Vigia, San Francisco de Paula, tél. : 91-08-09.
- **Voyagiste** : Havanatour, Paris, tél. : 01-44-51-50-95. Forfait 7 jours à partir de 7 360 F. Voyages à la carte comportant location de voitures, avec ou sans chauffeur.
- **Lectures** : les romans d'Hemingway ont été réunis en deux volumes dans La Pléiade ; *Hemingway à Cuba*, de Gérard de Cortanze et Jean-Bernard Naudin, Le Chêne, 170 p., 260 F ; *Ernest Hemingway Rediscovered*, de Roberto Herrera-Sotolongo et Norberto Fuentes, *Gallimard, 192 p ; le guide Cuba*, Olizane, 320 p., 145 F.



DESSIN THIERRY DALBY

Des îles en hiver

Pendant les premiers mois de l'année, quelques heures d'avion suffisent à échapper aux frimas. Les archipels, où il fait bon vivre légèrement vêtu, s'égrènent le long de l'Équateur jusqu'aux tropiques du Cancer et du Capricorne. En prenant cap au Sud, on réduit les décalages horaires. A l'inverse, les îles situées à l'ouest, en mer des Caraïbes, impliquent de changer cinq à *six fois de fuseau horaire. Comme vers l'Orient*, pour les Maldives. On peut bâtir un périple en s'inspirant des programmes inscrits dans les catalogues des voyagistes.

Familière du propos, Françoise Flacre et ses îles du monde, agence créée en 1994, déroule la carte des océans pour explorer les archipels méconnus ou peu fréquentés. Ainsi, au large des côtes vénézuéliennes, le parc national de Los Roques : des dizaines d'îles, îlots et bancs de sable, peuplés de tortues à bec, de poissons-anges, de dauphins. On descend à la posada Dona Carmen sur Gran Roque, une pension de famille qui organise des sorties pêche et plongée en canot. Au Belize, le long de la barrière de corail, on s'installe à Water Cay dans un bungalow rustique. Sur la route des épices, on choisit Zanzibar, avec son port et ses palais classés par l'Unesco ; ou Mayotte, aux Comores, restée française après l'indépendance de 1975 (tél. : 01-43-26-68-68, compter en moyenne, de Paris, autour de 12 000 F, pour une semaine en pension complète).

Programme plus classique chez Voyageurs dans les îles (tél. : 01-42-86-16-39). Aux Antilles avec une sélection de modestes maisons à Marie-Galante et aux Saintes, facilement accessibles depuis la Guadeloupe (trois jours, 950 F à 1 200 F, traversée en bateau incluse, nuit supplémentaire 270 F-350 F, vol de Paris, AOM ou Air France 3 500 F). Idem à La Dominique et à Sainte-Lucie (que l'on rejoint depuis la *Martinique*), ou Anguilla, mouillée à 8 kilomètres au nord de Saint-Martin. Les hôtels-clubs et complexes touristiques ont été sélectionnés par Accor Tour, Jet Tours, Havas Vacances (Hiver 100 % Soleil) ou Kuoni (Les Sables des Caraïbes) : autour de 7 000 F la semaine en janvier, dans les agences de voyages. Nouvelles Frontières privilégie les croisières à la voile aux Grenadines (tél. : 08-03-33-33-33, vols Corsair, 4 000 F en classe Grand Large ; 8 700 F : dix jours sur le catamaran Nemo).

Aux Maldives, réputées pour la richesse de leurs fonds marins, Kuoni programme nombre d'atolls et déroule toute la gamme de l'hôtellerie avec le choix de la compagnie aérienne (Swissair, Air Charter ou Balair de Paris et province sans supplément). Du plus simple (à partir de 8 420 F en pension complète sur l'atoll d'Ari, pour sept nuits) au plus raffiné dans une villa de Vabbinfaru (en doublant la mise).

Les Seychelles sont l'affaire d'Austral, voyagiste créé en 1986 et piloté par Daniella Payet-Alis, une enfant du pays. Parmi les 117 îles, granitiques ou coralliennes, une vingtaine seulement sont habitées. On y trouve une faune et une flore exceptionnelles. Le sud de Mahé, la grande île, demeure sauvage (trois nuits à *l'Allamanda, une maison créole sur l'anse* Forbans, avec vol de Paris : 8 245 F en demi-pension, tél. : 02-99-85-94-94). Les îles les plus éloignées, comme Bird, Denis, Desroches, ne possèdent qu'un établissement composé de bungalows. Selon le confort de l'étape, compter 1 000 F à 1 400 F, par jour, en pension complète. A Silhouette, plus montagneuse, on s'enfonce à pied, à travers la jungle, en quête de l'ylang-ylang qui parfume le carnet de notes à vie...

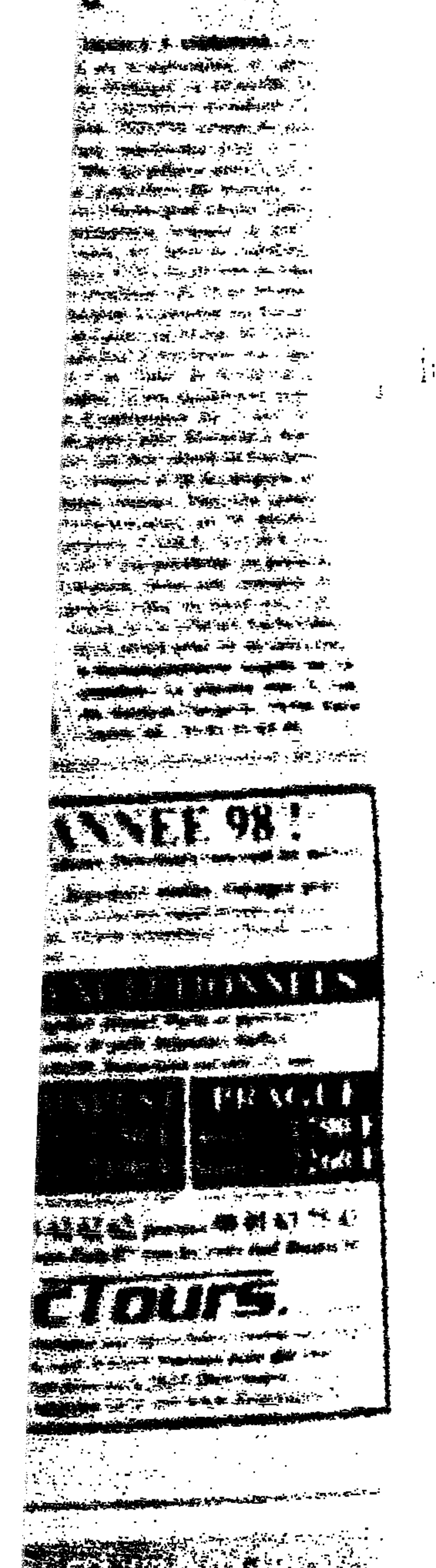
Florence Evin

PARTIR

■ *SOLEIL NOIR.* Jeudi 26 février, 13 h 12, sur la péninsule de Paraguana, au Venezuela. Alors qu'aucun nuage n'empêche le soleil de briller, *le ciel s'obscurcit.* 14 h 10 : l'éclipse solaire est totale ! Un spectacle (également visible dans les Caraïbes) que le voyagiste Images du monde invite à découvrir « à la carte » ou avec deux circuits, du 14 février au 1er mars (26 250 F par personne en chambre double, de Paris) et du 18 février au 1er mars (18 550 F) avec, la veille du jour J, une veillée aux étoiles avec dîner-langoustes. Ce voyagiste propose également un combiné Panama/Costa Rica, du 11 au 16 avril (19 850 F par personne en chambre double).
★ Images du monde, 14, rue Lahire, 75013 Paris, tél. : 01-44-24-87-88.

■ *UN JARDIN, DES JARDINS.* Végétal, minéral, botanique, conceptuel, paysager, romantique, historique, « à l'italienne », « à l'anglaise » ou « à la française », le jardin est décliné sous toutes ses facettes par Mondes et merveilles voyages, qui programme une vingtaine de circuits au gré des saisons. A commencer par une Sicile à l'époque de la floraison des amandiers (7 au 13 février, 10 800 F par personne en chambre double et pension complète, de Paris), Madère (28 mars au 4 avril, 8 500 F), *les Açores (19 au 26 avril, 9 900 F)*, l'Angleterre du XVIIIe siècle (28 avril au 3 mai, 9 200 F) et, aux mêmes dates, la région des lacs, en Italie (8 900 F). Suivront Anvers et la Zélande (Pays-Bas), le Portugal, le Lake District puis le Yorkshire et les Cotswolds (Grande-Bretagne), la Vénétie, la Toscane et le Latium (Italie).
★ Mondes et merveilles, 7, rue du 29-Juillet, 75001 Paris, tél. : 01-42-60-34-54.

■ LE *FRANCE* À LISBONNE. Du *22 mai au 30 septembre, la capitale* du Portugal va accueillir la dernière exposition mondiale du XXe siècle, EXPO'98, consacrée aux « Océans, patrimoine pour le futur ». Elle accueillera aussi le plus grand paquebot du monde, le *Norway* (Norwegian Cruise Line), qui retrouvera, l'espace de quelques mois, son nom de baptême, le *France*. Il fera escale lors de plusieurs croisières : du 25 au 30 mai, de Marseille à Lisbonne via Barcelone et Cadix ; du 30 mai au 3 juin, de Lisbonne à Bordeaux via Vigo et du 3 au 7 juin, de Bordeaux à Lisbonne. Il est également possible d'embarquer du 25 mai au 3 juin pour rallier Marseille à Bordeaux. *Les prix varient en fonction de la croisière et de la catégorie de* cabines choisies. Pour une cabine extérieure avec un lit double, comptez 7 620 F, 10 120 F ou 14 160 F par personne, en pension complète, pour une croisière de quatre, cinq ou neuf nuits incluant, le cas échéant, l'acheminement aérien pour ou de Lisbonne.
★ Renseignements auprès de La *croisière ! La planète mer*, 5, rue du Général-Clergerie, 75116 Paris Cedex, tél. : 01-47-55-03-10.



Philippe Troussier, entraîneur de la sélection nationale de football d'Afrique du Sud

« J'ai été nommé à la tête de l'équipe comme quelqu'un qui appartient au continent »

Dans un entretien au *Monde*, le Français Philippe Troussier, qui entraînera l'équipe nationale d'Afrique du Sud à partir du 1er mars, revient sur les dix années de son parcours africain et parle *de ses projets à la tête de la sélection qu'il conduira à l'occasion de la Coupe du Monde de* football 1998. Son objectif : *« Trouver un compromis entre la rigueur occidentale et le bouillonnement africain »* pour assurer le succès de sa nouvelle équipe, les Bafana Bafana. Il affirme que le continent africain reste une *« véritable mine de talents »*.

LE FRANÇAIS Philippe Troussier vient d'être nommé entraîneur de la sélection nationale de football d'Afrique du Sud, qui jouera le premier tour de la Coupe du monde 1998 (10 juin-12 juillet) dans le même groupe que la France – les deux équipes s'affrontant le 12 juin, à Marseille. Surnommé le *« sorcier blanc »* en raison de sa longue expérience africaine, il succède à Clive Barker, « démissionné » pour cause de mauvais résultats. Sous contrat jusqu'à la Coupe d'Afrique des nations (7-28 février) avec le Burkina Faso, pays organisateur, le nouvel entraîneur des Bafana Bafana ne prendra ses fonctions qu'à partir du 1er mars. A l'approche des deux épreuves majeures de la saison, Philippe Troussier raconte son expérience du football africain.

« Après la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Burkina Faso, vous allez prendre en main l'équipe nationale d'Afrique du Sud à l'occasion de la Coupe du monde 1998. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

– C'est important pour moi, d'abord à titre symbolique, par rapport à l'histoire de ce pays et à la personnalité de son président, Nelson Mandela. Dans ma tête de jeune Français, son combat pour la liberté a eu une signification très forte. Aujourd'hui, diriger l'équipe qui représente la nouvelle Afrique du Sud constitue une grande fierté et un honneur, d'autant plus que je me sens vraiment un ambassadeur africain. J'ai été nommé à la tête de l'équipe comme quelqu'un qui appartient au continent, qui a obtenu ses résultats en Afrique et qui va défendre les intérêts de l'Afrique. Je viens en France avec ce statut d'Africain.

– Votre nomination a pourtant été critiquée en Afrique du Sud. Certains reproche à la fédération d'avoir fait appel à un étranger, comme c'est d'ailleurs le cas dans beaucoup d'autres pays africains...

– La présence d'un entraîneur étranger est liée au fait qu'on estime souvent que les Africains ne sont pas à la hauteur, ce qui n'est pas entièrement vrai. Plus qu'un problème de compétence, il s'agit d'une question de neutralité. Les entraîneurs locaux sont plus facilement soumis aux rivalités communautaires ou personnelles. Ils ont du mal à se faire accepter, à résister à la pression, et ils ont tendance à se laisser déstabiliser par les problèmes du pays. Les entraîneurs étrangers, eux, sont neutres par rapport aux rivalités internes, ce qui leur permet de mettre tout le monde d'accord.

– Pensez-vous pouvoir réussir ce pari en prenant, trois mois avant la Coupe du monde, la tête d'une équipe en perte de confiance depuis sa victoire dans la Coupe d'Afrique des nations 1996 ?

– C'est un groupe qui a tout gagné et qui semble usé sur le plan de la motivation. Il faut se présenter avec la volonté de faire un coup en France, de donner la meilleure image possible de l'Afrique du Sud et de l'Afrique en trouvant un équilibre intelligent entre le désir de tout casser et le respect de l'adversaire. Mais l'équipe baigne dans un contexte d'enfant trop gâté par les sponsors et l'argent. Elle doit être plus agressive dans son approche. Il va falloir la bousculer, la réveiller en injectant du sang neuf par l'apport de nouveaux joueurs et une meilleure organisation sur le terrain et en dehors. Pour autant, il ne faut pas dénaturer le côté africain. Mes dix années passées en Afrique font que je pense pouvoir trouver un compromis entre la rigueur occidentale et le bouillonnement africain. Les Européens ont tendance à considérer cela comme du désordre, moi j'y vois plutôt un moyen de susciter agressivité, concentration et créativité.

– Le Nigeria, que vous avez entraîné, semble toujours avoir une longueur d'avance. Ce pays apparaît encore comme le seul pays africain capable de rivaliser avec les grandes nations du football international...

– Le Nigeria peut gagner la Coupe du monde. Il possède de loin le potentiel le plus important en Afrique. Cela s'explique par les qualités athlétiques hors du commun des Nigérians et une vie sociale très difficile qui en font des individus hyper compétitifs dans tous les domaines. La grande force du football nigérian, c'est aussi le nombre de joueurs qui évoluent au plus haut niveau à l'étranger. Quand j'étais entraîneur de l'équipe, je disposais de vingt-cinq joueurs engagés dans les Coupes d'Europe. D'autres pays ont suivi. Le Cameroun et le Maroc ont bâti leurs équipes grâce à l'expérience du haut niveau des joueurs expatriés.

– Comment jugez-vous l'évolution générale du football africain à l'approche de la Coupe d'Afrique des nations et de la Coupe du monde où, pour la première fois, cinq pays du continent seront representés ?

– On a l'impression qu'on a de moins bons joueurs qu'avant, ces joueurs qui étaient capables de dribler dix adversaires à la suite, mais c'est parce que le football africain a évolué, il est davantage en rapport avec les exigences du haut niveau. Aujourd'hui, la technique individuelle du joueur africain se met au service du collectif. En Europe, on a tendance à faire l'inverse, à faire disparaître l'individu dans le collectif. Je suis convaincu que la Coupe du monde 1998 marquera encore le triomphe d'équipes comme le Brésil qui donnent la priorité aux qualités individuelles. Le Nigeria et d'autres pays peuvent faire la même chose parce qu'ils ont des joueurs capables de faire la différence à eux seuls. L'Afrique regorge de futurs très grands joueurs. Je le vois tous les jours dans la rue. Le continent a de véritables mines de talents. Les clubs européens ne s'y trompent pas et y puisent de plus en plus. Il existe un potentiel énorme à l'état naturel qu'il faut guider mais qu'il ne faut pas dénaturer.

Propos recueillis par Frédéric Chambon

PROFIL

LE « SORCIER BLANC »

A quarante deux-ans, Philippe Troussier possède une solide expérience du football africain. Après une carrière de joueur qui l'a notamment conduit à Rouen et au Paris Saint-Germain, il devient entraîneur, à Créteil puis au Red Star. Son aventure africaine débute en 1988, en Côte d'Ivoire, à la tête de l'ASEC Mimosas d'Abidjan avec lequel il gagne trois fois le titre national. Ce résultat devait le propulser, en 1993, pour quelques mois, aux commandes de la sélection ivoirienne, commandes qu'il quittait malgré lui pour rejoindre le championnat d'Afrique du Sud. Là-bas, il prenait en main le club des Kaizers Chiefs de Soweto, une des meilleurs du pays.

Mais cette première étape australe ne durait pas. Et c'est au Maroc que Philippe Troussier exerçait ses talents avant de rejoindre le Nigeria en mars 1997. En six mois, à la tête d'un groupe riche de talents individuels, il parvenait à obtenir une qualification pour la phase finale de la Coupe du monde 1998. Mais les rapports très tendus qu'il entretenait avec les dirigeants nigérians et la presse locale – situation bien connue de tous les entraîneurs étrangers en Afrique – ont précipité son départ pour le Burkina Faso. Il y avait signé un contrat de cinq mois, venant à expiration à l'issue de la Coupe d'Afrique des Nations, en février 1998. C'est donc le 1er mars qu'il rejoindra l'Afrique du Sud. Les Bafana Bafana l'ont retenu après l'avoir mis en concurrence avec trois techniciens du cru. Son palmarès et son expérience, qui lui ont valu le surnom de « sorcier blanc », ont fait la différence.

Plainte franco-belge contre l'intransigeance frontalière de l'UEFA

LILLE
de notre envoyé spécial

L'histoire est franco-belge et de principe. Elle traite de football et d'Europe. Elle ne parle pas de querelle de clocher mais, au contraire, de bon voisinage, d'amitié contrariée. Mouscron avait une belle équipe, Villeneuve-d'Ascq un joli stade. On a voulu empêcher le mariage au prétexte qu'une frontière passait entre les deux. La Communauté urbaine de Lille et l'intercommunale de Mouscron-Estaimpuis-Comines se sont donc associées pour déposer, le 30 décembre 1997, une plainte contre l'Union européenne de football (UEFA) auprès de la commission de Bruxelles.

L'affaire remonte à l'été 1997. Mouscron, révélation du championnat belge, se qualifie pour la coupe UEFA à la fin de la saison 1996-1997. Mais le stade du Cannonier, où évolue habituellement la formation, pèche par sa vétusté. L'enceinte peut accueillir 10 000 personnes en championnat, mais sa capacité est ramenée à 4 500 places par l'application des normes de sécurité des Coupes d'Europe. Les autorités locales se mettent donc en quête d'une arène plus digne de l'événement. Ils dénichent leur bonheur à vingt minutes de leurs quartiers : le Stadium Nord de Villeneuve-d'Ascq.

L'infrastructure, gérée par la Communauté urbaine de Lille, bénéficie de tout le confort moderne. Après mise en conformité, il dispose encore de 18 000 places. Les propriétaires sont trop heureux d'offrir à leur voisin un stade plutôt sous-employé. Le Royal Excelsior de Mouscron demande à l'UEFA une dérogation pour jouer sur cette pelouse étrangère, à la fin du mois d'août, contre les Chypriotes de Limassol. L'instance dirigeante accepte, et 12 000 spectateurs assistent à la qualification des Belges.

Puis le mauvais sort s'en mêle. Mouscron se voit proposer Metz au tour suivant. Elle réitère sa demande de dérogation. L'UEFA la décline cette fois, arguant que l'équipe lorraine ne peut disputer les deux matches, aller et retour, sur son propre territoire. Les dirigeants belges se rendent en Suisse plaider leur cause et se livrent à une leçon de géographie sur un coin de table afin de démontrer l'absurdité du refus. L'UEFA reste inflexible, craignant que ce précédent fasse jurisprudence. Le 16 septembre, Mouscron se replie donc sur son vieux stade du Cannonier et se fait éliminer, sans qu'il y est là lien de cause à effet.

Deux mois et demi après les faits, sous l'impulsion de Pierre Mauroy, président de la Communauté urbaine de Lille, Belges et Français ont donc décidé d'attaquer l'UEFA pour non-respect du traité de Rome. Les responsables du football continental auraient, estiment-ils, enfreint les articles 59 sur la libre prestation des services et 86 sur la libre concurrence.

CHARGE SYMBOLIQUE

La plainte a été transmise aux services de Karel Van Miert, commissaire chargé de la concurrence. A Bruxelles, on affirmait, mardi 6 janvier, être en train de l'examiner. Les plaignants ont notamment fait appel à l'avocat de Jean-Marc Bosman, Me Jean-Louis Dupont, pour défendre leur cause. *« Nous aimerions qu'il y ait un arrêt Stadium Nord comme il y a eu un arrêt Bosman »*, explique Jean-Michel Stievenard, vice-président de la Communauté urbaine de Lille. Un match de soutien au joueur belge devrait d'ailleurs être organisé prochainement dans cette enceinte.

Mais les auteurs de la plainte entendent donner à cette affaire une charge symbolique. *« La démarche est plus politique que sportive »*, explique Jean-Pierre Detremmerie, bourgmestre de Mouscron et président de l'Excelsior. *« Nous faisons partie d'une même conurbation dont nous sommes le versant belge »*, poursuit-il. Sur les 50 000 habitants de Mouscron, 10 000 sont de nationalité française. Depuis des générations, la frontière réunit les deux côtés plus qu'elle ne les sépare, la population la traversant régulièrement pour en tirer quelque avantage économique. *« En tant qu'Européens et transfontaliers, la circulation des personnes et des biens est une réalité ici »*, estime M. Stievenard.

Le ballon rond n'est qu'un prétexte. M. Detremmerie caresse le rêve que l'intercommunale d'étude et de gestion (forme juridique belge du syndicat de communes) de Mouscron puisse se fondre dans la communauté urbaine de Lille. Une structure a déjà été mise en place afin de préparer le terrain. Bien des obstacles nationaux s'y opposent encore. Que l'équipe belge puisse jouer au Stadium Nord comme elle le souhaite serait une étape de ce grand projet d'eurorégion. *« Nous tricotons l'Europe chaque jour »*, affirme le bourgmestre. Le football pourrait lui permettre d'ajouter une nouvelle maille.

Benoît Hopquin

La FIFA défend l'exception sportive

La Fédération internationale de football (FIFA) va demander à l'Union européenne de modifier son traité fondateur (le traité de Rome) afin que le football échappe aux lois sociales en Europe, lui permettant ainsi de contourner l'arrêt Bosman sur les transferts. *« Nous voulons que l'UE exempte le sport des lois sociales européennes à cause des considérations nationales particulières »*, **a expliqué Michel Zenn-Ruffinen, secrétaire général adjoint de la FIFA, mardi 6 janvier, à Singapour, en marge de Football Expo 98. Sepp Blatter, le secrétaire général de la FIFA, a même qualifié l'arrêt Bosman de** *« pire interférence de la politique dans le sport »*. – (AFP)

Ski alpin : les favoris confortent leurs positions

L'ITALIENNE DEBORAH COMPAGNONI s'est imposée, mardi 6 janvier, dans le slalom géant de Bormio (Italie), remportant ainsi sa quatrième épreuve de Coupe du monde cette saison et son neuvième géant consécutif. Elle a devancé l'Allemande Martina Ertl et l'Autrichienne Alexandra Meissnitzer. Au même moment à Saalbach (Autriche), le slalom géant messieurs a vu la victoire de l'actuel leader du classement général de la Coupe du monde, l'Autrichien Hermann Maier. L'Italien Alberto Tomba a terminé deuxième et l'Autrichien Rainer Salzgeber troisième. La veille, la Suédoise Ylva Nowen avait gagné son quatrième slalom consécutif en terminant première des deux manches disputées à Bormio.

Football : huit clubs de D 1 éliminés de la Coupe de la Ligue

LE PARIS SAINT-GERMAIN a difficilement battu l'Olympique Lyonnais sur le score de 1 à 0, mardi 6 janvier au Parc des Princes, en seizièmes de finale de la Coupe de la Ligue. Le but parisien a été marqué par Florian Maurice à la 34e minute. En tout, huit équipes de première division ont quitté l'épreuve à l'occasion de ce tour disputé sur trois jours (dimanche, lundi, mardi). Les éliminations les plus surprenantes ont été constituées par les défaites de Monaco face à Niort, club de deuxième division (1-1 et 3 tirs au but à 1), et de Bastia face à Nancy, également en D 2 (2-2 et 3 tirs au but à 2). La rencontre entre Epinal (National) et Toulouse (D 1), arrêtée lundi 5 janvier à la 61e minute en raison des intempéries, sera rejouée le mardi 13 janvier.

COUPE DU MONDE 1998

■ **STADE DE FRANCE : chaque spectateur qui assistera au match inaugural** du Stade de France le 28 janvier entre l'équipe de France et son homologue espagnole va recevoir un billet SNCF-RATP gratuit. Cette initiative du ministère des transports, financée par le consortium qui gère l'équipement et relayée par la Fédération française de football, est destinée *« à favoriser l'utilisation des transports publics pour se rendre au Stade »*. Le nombre de places de parkings situées à la proximité du Stade de France est de 6 000.

■ **GRILLAGES : Michel Platini et Jacques Lambert,** respectivement coprésident et directeur général du Comité français d'organisation, ont indiqué, mardi 6 janvier, lors de la conférence Football Expo 98 organisée à Singapour, qu'il n'y aurait pas de grillages autour des dix terrains de la Coupe du monde. Dans le même temps, on précisait à Paris qu'à défaut d'être totalement supprimées, les grilles devraient être réduites du point de vue de leur hauteur.

■ **CONCERT : José Carreras, Palcido Dominguez et Luciano Pavarotti se produiront sur le Champs-de-Mars le 10 juillet,** à l'avant-veille de la finale de la Coupe du monde. Le trio s'était déjà produit à Rome à l'occasion du Mondiale 1990 et avait donné un concert devant 60 000 personnes et 1,3 milliard de télespectateurs à la veille de la finale du Mondial 1994 à Los Angeles. Les trois chanteurs seront accompagnés par l'Orchestre de Paris dirigé par James Levine.

■ ***TUNISIE : 10 000 places d'avion pour Paris, Marseille et Montpellier***, qui accueilleront la Tunisie lors du premier tour de la phase finale de la Coupe du monde, ont déjà été réservées par la compagnie aérienne tunisienne Tunisair. Le Comité français d'organisation a demandé à la Fédération tunisienne de football (FTF) de lui indiquer le nombre de billets dont elle aura besoin avant le 15 janvier. Selon le président de la FTF, Tarek Mbarek, il faudrait, outre ceux prévus pour les citoyens résidant en Tunisie, 15 000 autres billets d'entrée dans les stades.

DÉPÊCHES

■ **VOILE : il y a à nouveau trois défis français dans la course à la Coupe de l'America**, qui aura lieu entre octobre 1999 et février 2000 en Nouvelle-Zélande. Le défi du Yacht club de Cannes et celui intitulé Yaka France avaient annoncé leur fusion en décembre 1997 à l'occasion du Salon nautique. Mardi 6 janvier, le Yacht club de Cannes a indiqué qu'il allait déposer seul la caution d'inscription à l'épreuve dont le montant est de 250 000 dollars (1,5 million de francs). Le troisième défi français est celui de Jean-Marie Vidal, France Pacifique. La date-limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 janvier (*Le Monde* du 30 décembre 1997).

■ **SKI NORDIQUE : le sauteur à ski japonais Kazuyoshi Funaki a terminé huitième** de la dernière manche de la célèbre Tournée des quatre tremplins, disputée mardi 6 janvier à Bischofshofen, après avoir remporté les trois premières. C'est l'Allemand Sven Hannawald qui a enlevé, devant son public, la première place de cette étape. Le Japonais termine premier au classement général de la Tournée.

■ **AUTOMOBILISME : la justice allemande enquête contre le pilote Michael Schumacher** pour *« tentative d'homicide »* sur son rival canadien Jacques Villeneuve lors du Grand Prix d'Europe de formule 1 disputé à Jerez (Espagne), le 26 octobre 1997. Un habitant de Francfort a, comme il en a le droit, porté plainte quelques semaines avant Noël sans motiver davantage son action. Pour tenter de préserver son avance en tête du Championnat du monde des pilotes, Schumacher avait délibérément heurté la voiture de Villeneuve lors de la course, la dernière de la saison 1997. Au sortir du choc, le pilote allemand avait dû abandonner et le Canadien avait remporté le titre mondial.

Plus de soleil, moins de vent

L'ANTICYCLONE ibérique étire peu à peu sa sphère d'influence à la France. De ce fait, les perturbations atlantiques sont rejetées vers des latitudes plus septentrionales. Ce jeudi, seules les régions voisines de la Manche voient un ciel durablement nuageux. Les températures restent clémentes.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Les régions côtières de la Manche et de la Bretagne ont un ciel parfois assez nuageux, le soleil se glisse entre les nuées. Le vent de sud-ouest est encore marqué en bord de mer avec des rafales à 80 km/h. Les températures s'étagent entre 11 et 13 degrés.

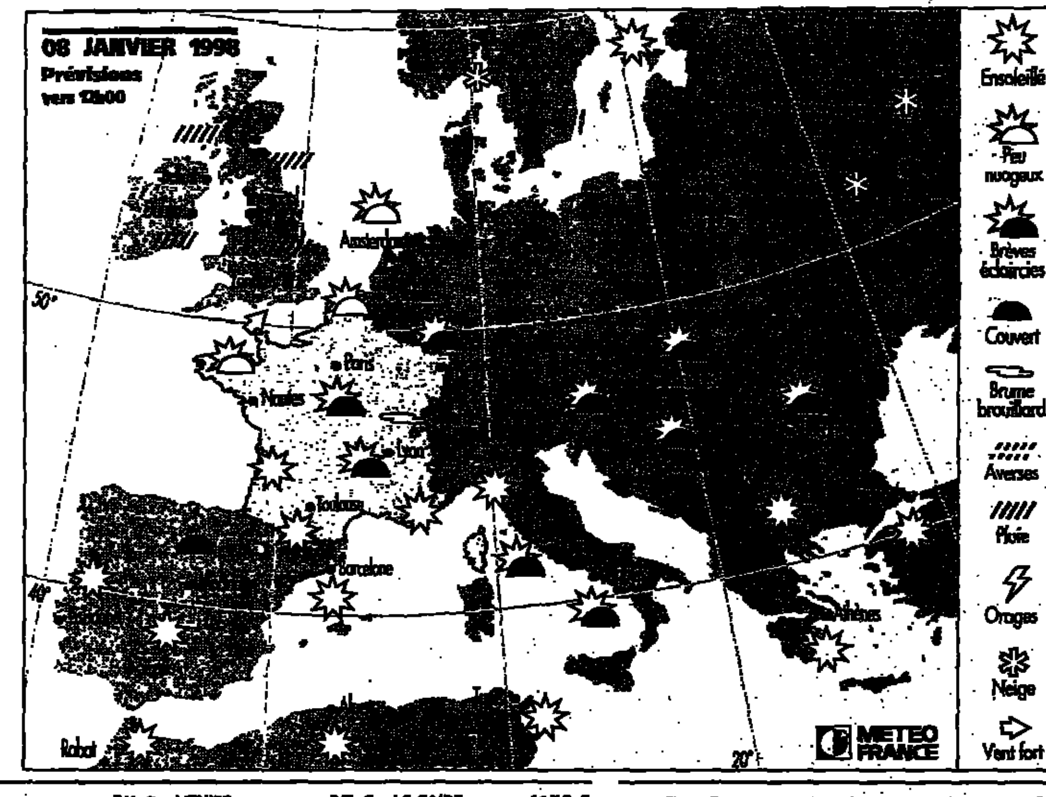
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La Côte d'Opale et le pays de Caux pâtissent de passages nuageux fréquents et plus denses en soirée, ainsi que d'un vent de sud-ouest soutenu. Le soleil dominera en Ile-de-France au Centre. Il fait de 9 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps est agréable. Au nord, le soleil est parfois contrarié par des bancs nuageux sans conséquence. Les températures seront de 7 à 11 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Dans les vallées du Sud-Ouest, les brouillards se dissipent dans la matinée. Le soleil prend le relais sur l'ensemble des régions. Il fera l'après-midi 13 degrés en Poitou et de 15 à 19 au sud de la Garonne.

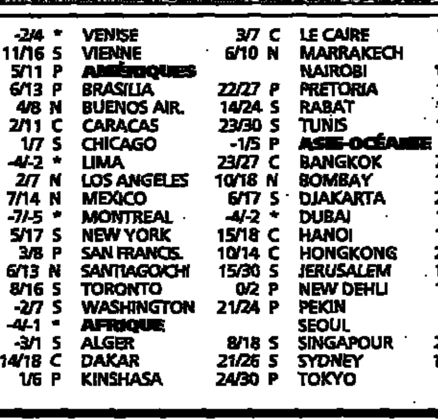
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil règne en maître, notamment en montagne. Dans les fonds de vallée, quelques nappes brumeuses ne lui offrent pas une grande résistance. Aprés de faibles gelées localement le matin, il fera de 7 à 12 degrés.

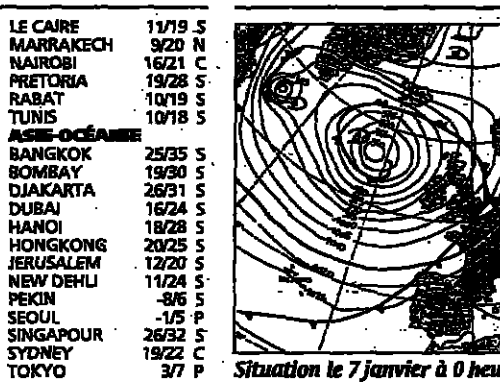
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Ce jeudi se déroule sous un ciel bleu azur aprés la dissipation des bancs de brouillard. L'insignifiance du vent permet de profiter pleinement de températures voisines de 14 à 17 degrés l'après-midi.



PRÉVISIONS POUR LE 08 JANVIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/31 S	KIEV	-2/4 *	VENISE	3/7 C	LE CAIRE	11/19 S
				POINTE-A-PIT.	23/29 N	LISBONNE	11/16 S	VIENNE	6/10 N	MARRAKECH	9/20 N
				ST-DENIS-RÉ.	26/31 N	LIVERPOOL	5/11 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/21 C
				EUROPE		LONDRES	6/13 P	BRASILIA	22/27 P	PRETORIA	19/28 S
				AMSTERDAM	7/11 N	LUXEMBOURG	4/8 N	BUENOS AIR.	14/24 S	RABAT	10/19 S
FRANCE métropole		NANCY	7/9 N	ATHENES	7/14 S	MADRID	2/11 C	CARACAS	23/30 S	TUNIS	10/18 S
AJACCIO	5/18 S	NANTES	8/13 S	BARCELONE	7/14 S	MILAN	1/7 S	CHICAGO	-1/5 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	9/18 N	NICE	7/14 S	BELFAST	2/10 P	MOSCOU	-4/-2 *	LIMA	23/27 C	BANGKOK	25/35 S
BORDEAUX	6/15 S	PARIS	7/10 S	BELGRADE	4/9 N	MUNICH	2/7 N	LOS ANGELES	10/18 N	BOMBAY	19/30 S
BOURGES	6/11 N	PAU	4/17 S	BERLIN	5/7 P	NAPLES	7/14 N	MEXICO	6/17 S	DJAKARTA	26/31 S
BREST	8/12 N	PERPIGNAN	6/14 S	BERNE	3/6 C	OSLO	-7/-5 *	MONTREAL	-4/-2 *	DUBAI	16/24 S
CAEN	7/11 N	RENNES	9/13 S	BRUXELLES	8/11 N	PALMA DE M.	5/17 S	NEW YORK	15/18 C	HANOI	18/28 S
CHERBOURG	7/11 N	ST-ETIENNE	4/12 S	BUCAREST	-4/9 S	PRAGUE	3/8 P	SAN FRANCIS.	10/14 C	HONGKONG	20/25 S
CLERMONT-F.	4/13 S	STRASBOURG	7/10 N	BUDAPEST	3/9 N	ROME	6/13 N	SANTIAGO/CHI	15/30 S	JERUSALEM	12/20 S
DIJON	5/9 N	TOULOUSE	4/15 S	COPENHAGUE	3/5 P	SEVILLE	8/16 S	TORONTO	0/2 P	NEW DEHLI	11/24 S
GRENOBLE	3/9 S	TOURS	6/11 S	DUBLIN	2/11 P	SOFIA	-2/7 S	WASHINGTON	21/24 P	PEKIN	-8/6 S
LILLE	6/10 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	5/10 S	ST-PETERSB.	-4/-1 *	**AFRIQUE**		SEOUL	-1/5 P
LIMOGES	6/10 N	CAYENNE	25/29 P	GENEVE	3/9 C	STOCKHOLM	-3/1 S	ALGER	8/18 S	SINGAPOUR	26/32 S
LYON	4/11 S	FORT-DE-FR.	24/29 S	HELSINKI	-5/-2 C	TENERIFE	14/18 C	DAKAR	21/26 S	SYDNEY	19/22 C
MARSEILLE	7/14 S	NOUMEA	24/29 P	ISTANBUL	5/9 S	VARSOVIE	1/6 P	KINSHASA	24/30 P	TOKYO	3/7 P




Situation le 7 janvier à 0 heure TU



Prévisions pour le 9 janvier à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CANADA.** Sept cent cinquante mille Québécois étaient privés d'électricité, mardi 6 janvier, en raison de brouillards givrants qui se sont abattus sur la province canadienne. C'est la région de la Montérégie, à l'est de Montréal, qui est la plus affectée. Près de Drummondville, à 100 km à l'est de Montréal, huit pylônes soutenant une ligne de 755 000 volts se sont effondrés sous le poids des câbles couverts de glace. L'autoroute, principal lien routier entre Montréal et Québec, a été fermée pendant l'après-midi de mardi.

■ **BANGLADESH.** Une vague de froid traverse le Bangladesh, qui connaît, dans les régions au nord du pays, des températures de 4 degrés Celsius, les plus basses depuis cinq ans. Un épais brouillard froid recouvrait, mardi 6 janvier, la capitale, provoquant le retard d'une dizaine de vols, nationaux et internationaux.

JARDINAGE

Petit plaidoyer pour la taille des rosiers en hiver

LE RÉCHAUFFEMENT du climat va-t-il entraîner une période de glaciation ? C'est la question que se posent certains climatologues qui naviguent à vue comme les économistes. La différence étant que l'action des premiers ne peut en aucun cas modifier le climat et le rendre plus doux aux hommes.

Cet hiver, en tout cas, est doux, si doux qu'il pleut des cordes. Et cette eau qui serait une bénédiction dans les régions du monde frappées par la sécheresse, commence à faire des dégâts dans les jardins au sol argileux et dans ceux dont le sous-sol est imperméable.

Certaines plantes n'aiment pas l'eau stagnante pendant leur période de repos : sauges, iris, romarins, plantes de terre de bruyère souffrent. Il n'y a malheureusement pas grand-chose à faire. Les plus petites plantes pourront toujours être protégées de l'excès d'eau en les recouvrant d'une plaque de verre inclinée, voire d'une feuille de plastique plaquée au sol par des pierres ou des crochets – il faudra alors la retirer quand il ne pleut pas afin que les souches respirent. Quand il pleut, il est difficile de travailler au jardin, impossible de bêcher, de creuser – la terre est trop collante –, mais il est possible de tailler haies, arbustes et rosiers qu'il ne faudrait en revanche pas raccourcir en période de gel car le froid abîmerait les tissus fraîchement coupés.

La taille des rosiers est l'une des opérations les plus simples et les plus compliquées qui soient. Quand on « sait », on manie le sécateur presque sans réfléchir. Quand on ne sait pas, les problèmes commencent et l'on reste coi devant l'arbuste.

Pourquoi tailler les rosiers maintenant et non en mars, comme on le recommande souvent ? La croissance de ces plantes est davantage provoquée par l'allongement du jour que par l'élévation de température. Ce faisant, les bourgeons placés en haut des branches de l'année dernière commencent déjà à gonfler (à Paris, où il n'a pas encore gelé, certains rosiers n'ont pas cessé de pousser et certains de fleurir : tout en bas de la rue Buffon, près d'une des entrées du Jardin des plantes, un petit groupe de rosiers blancs est encore en fleurs...). Poussant, ils vont mettre en sommeil les bourgeons dormants placés près du sol.

SECRET PROFESSIONNEL

Que se passe-t-il si l'on attend mars pour tailler ? A ce moment de l'année, on va supprimer de grandes branches gorgées de sève et rabattre les arbustes sur des bourgeons atrophiés. Le rosier va alors s'épuiser pour recommencer un cycle végétatif déjà amorcé. Si on le rabat maintenant, on supprime une branche dans laquelle la sève ne fait que recommencer à circuler et on ralentit le cycle végétatif du rosier dont les yeux dormants placés au bas de grandes branches produites l'an dernier ne se mettront en végétation que vers la mi-mars.

Ce type de taille, peu pratiquée, nous a été enseigné par une très vieille dame, il y a fort longtemps. Ses roses faisaient l'admiration de tout le voisinage et elle tenait ce secret de son père, jardinier professionnel au siècle dernier.

Les manuels de jardinage interdisent ce type de taille. On y prétend que si une période de gel intense vient détruire les bourgeons supérieurs du rosier, la taille en mars permet de rabattre sur des bourgeons dormants épargnés par le froid. Ce n'est pas faux, mais ces manuels oublient le fait que le rosier dont la végétation ne cesse jamais totalement – sauf dans les régions où il fait vraiment froid l'hiver – s'épuise à alimenter des bourgeons qui seront supprimés. Or la taille du rosier buisson vise autant à donner une belle silhouette à cet arbuste qu'à renouveler en permanence son bois.

PERPÉTUELLE JEUNESSE

Mal taillées, ou pas taillées du tout, les variétés modernes de rosiers vivent moins longtemps, fleurissent moins et se dégarnissent de leur base qui devient excessivement ligneuse. Bien taillées, ces variétés produisent de nombreuses branches nouvelles chaque saison, et en pratiquant une taille tournante qui vise à supprimer totalement les branches vieilles de deux ou trois ans, le rosier vit une perpétuelle jeunesse.

D'une façon générale, plus le rosier est faible, plus il devra être taillé court, plus il est vigoureux plus il devra l'être long ; généralement deux ou trois yeux pour les buissons à fleurs groupées (que l'on appelait Polyanthas autrefois), quatre, cinq ou six pour des buissons à grandes fleurs.

Encore que certains rosiers à fleurs groupés soient très vigoureux (Queen Elizabeth, par exemple) et que certains grands à fleurs soient faiblards (le cas de la majorité des rosiers « anglais », dont on ne contestera ni la beauté ni le parfum, mais bien la vigueur, le port dégingandé et la résistance aux maladies).

Très en vogue, ces rosiers anglais, à de rares exceptions près, sont à réserver au jardin à fleurs. C'est, en tout cas, ce que nous ont écrit de nombreux lecteurs et que nous avons vérifié nous-même : de la quinzaine plantés, il y a neuf ans, seuls trois vivent encore...

Alain Lompech

Grimpants ou remontants

Les rosiers remontants doivent être taillés maintenant, qu'ils soient nains, arbustifs ou grimpants. Donc tous les rosiers fleurissant plusieurs fois dans l'été, et pour certains plus ou moins continuellement, seront débarrassés de leurs branches les plus faibles et rabattus avec un sécateur parfaitement affûté et propre. Que faire face à un rosier pas taillé depuis des années ? Surtout résister à la tentation de le rabattre. Il ne s'en remettrait pas. Il faut le ramener à de belles proportions en plusieurs temps.

La première année, il faut le tailler d'un tiers environ en hauteur – sous les branches qu'il a produites l'année précédente. Et recommencer chaque année, de façon qu'il perce de nouvelles branches chaque année de plus en plus bas. La manière forte ne convient absolument pas. Une autre solution consiste purement et simplement à l'arracher pour replanter la même variété. Mais aucun jardinier ne fait ça de bon cœur.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98007

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II				■							
III											
IV				■					■		
V						■				■	
VI				■			■				
VII		■							■		■
VIII					■						
IX		■									
X								■			
XI							■				

HORIZONTALEMENT

I. Qui ne laisse rien passer. – II. Sans effets, mais peuvent en faire. Conçue pour frapper d'estoc. – III. Témoin des mouvements de la Terre. – IV. Saison migratoire. Brame dans les forêts d'Europe. L'argon. – V. Ajoute deux zéros. Degré musical. – VI. Fête au Vietnam. Stratégie chinoise. Teinture en pharmacie. – VII. S'installèrent et laissèrent leur nom à une péninsule. – VIII. A la fois poli et amical. Donne l'étendue des champs. – IX. Toujours agréable d'en profiter. – X. Comme des lettres d'une grande finesse. La moitié d'une plaque. – XI. Attaquas le sommet. Bien ou mal, on est dedans toute sa vie.

VERTICALEMENT

1. S'il fait de l'effet, il tue. – 2. Comptage hôtelier. Conjonction. – 3. Plus que nécessaire. – 4. S'exprime comme un âne. – 5. Un enfant plutôt en avance. Roue à gorge. – 6. Musique indienne. Mettent de l'ambiance dans les foyers. – 7. Bien attaché. Divisions du temps. – 8. Bien attachées elles aussi. – 9. Le premier chez Noé. Saint manchois. Vallée pyrénéenne. – 10. Douce en chanson. Améliora la situation. – 11. Monde fantastique. A préféré les lentilles.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98006

HORIZONTALEMENT

I. Congés payés. – II. Alarmées. CA. – III. Pi. Airs. Alu. – IV. Ignitions. – V. Tous. Enième. – VI. Apis. Epar. – VII. Loser. Antre. – VIII. Ile. Partiel. – IX. Sets. Im (mi). Sel. – X. Tangage. – XI. Réécouteras.

VERTICALEMENT

1. Capitaliser. – 2. Oligopole. – 3. Na. Nuisette. – 4. Graisse. Sac. – 5. Emit. Rp. Nô. – 6. Séries. Aigu. – 7. Peson. Armât. – 8. As. Nient. Ge. – 9. Aseptiser. – 10. Ecl. Marée. – 11. Sauterelles.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1770

SURPRENANTE APPARITION

Ce grand chelem a été gagné, dans un championnat du Marché commun, par Christian Desrousseaux, qui avait été champion d'Europe juniors en 1988.

Ouest		Est
	♠ A V 5 3 ♡ A D V ◊ V 4 ♣ A R 6 5	
♠ 10 4 ♡ 10 8 4 3 ◊ 9 3 ♣ D 9 8 7 2	N O E S	♠ 8 ♡ 9 7 6 5 ◊ R D 7 6 5 ♣ 10 4 3
	♠ R D 9 7 6 2 ♡ R 2 ◊ A 10 8 2 ♣ V	

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♣	1 ◊ !	1 ♠
passe	4 ♠	passe	4 SA
passe	5 ♣	passe	7 ♠...

Ouest ayant entamé le 9 de Carreau, comment Christian Desrousseaux, en Sud, a-t-il gagné ce GRAND CHELEM À PIQUE ?

Réponse

La chute semblait inévitable, car un squeeze à Carreau-Trèfle sur Est était exclu (Ouest étant forcément gardé à Trèfle). Alors Desrousseaux comprit que sa seule chance était de faire tomber Est-Ouest dans un traquenard.

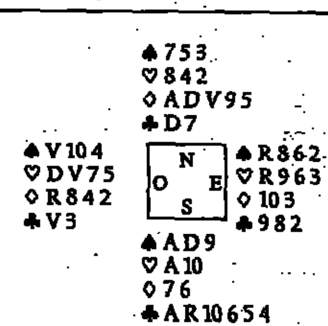
Après avoir pris le Roi de Carreau d'Est avec l'As, il commença par jouer le Valet de Trèfle dans l'intention de laisser courir, mais l'Anglais Forrester, en Ouest, s'empressa de couvrir avec la Dame de Trèfle et le mort fit le Roi de Trèfle ; puis, après deux coups d'atout, il joua Cœur et défaussa le 10 de Carreau sur le troisième Cœur du mort. Ensuite, il tira trois de ses quatre derniers atouts en abandonnant froidement l'As de Trèfle. Alors, sur le dernier Pique, le miracle eut lieu, car les trois dernières cartes étaient les suivantes :

◊ V ♣ 6 5
♠ 9 ◊ 8 2

Sud a joué le 9 de Pique et a défaussé le Valet de Carreau du mort. Est jeta sa Dame de Carreau pour garder ses deux Trèfles, puis, tout étonné, il vit Sud sortir de sa manche le 8 et le 2 de Carreau !

LA COUPE FORCÉE

Dans le *New York Times*, Alan Truscott a publié cette donne, qui montre que les cartes fournies par les adversaires permettent parfois de reconstituer la distribution des atouts.



Ouest		Est
	♠ 7 5 3 ♡ 8 4 2 ◊ A D V 9 5 ♣ D 7	
♠ V 10 4 ♡ D V 7 5 ◊ R 8 4 2 ♣ V 3	N O E S	♠ R 8 6 2 ♡ R 9 6 3 ◊ 10 3 ♣ 9 8 2
	♠ A D 9 ♡ A 10 ◊ 7 6 ♣ A R 10 6 5 4	

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	2 SA !	passe	3 ♣
passe	3 SA	passe	4 ♣
passe	4 ♠	passe	6 ◊...

Ouest ayant entamé la Dame de Cœur, Sud prit avec l'As et joua le 7 de Carreau pour le Valet du mort, puis il tira la Dame de Trèfle et reprit la main avec l'As de Trèfle (Ouest fournit le Valet). Il joua ensuite le 6 de Carreau pour la Dame du mort et le 10 d'Est. Comment Sud a-t-il gagné ce PETIT CHELEM À CARREAU contre toute défense ?

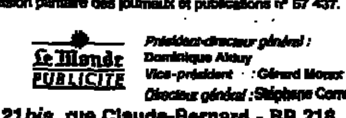
Note sur les enchères

L'ouverture de « 2 SA » était un... deux faible à Carreau. « 3 Trèfles » et « 4 Trèfles » étaient également artificielles. Après ces enchères conventionnelles, Sud décida de jouer « 6 Carreaux », mais le chelem à Trèfle aurait été plus normal.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex


Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE



CINÉMA En moins de trois heures, le 15 avril 1912, le voyage inaugural du *Titanic*, réputé insubmersible, s'achève, provoquant la mort de plus de 1 500 personnes. ● PENDANT un peu plus de trois heures, *Titanic*, le film à gros budget de James Cameron, prend pour toile de fond ce drame inimaginable pour narrer l'histoire d'amour entre une bourgeoise et un passager de troisième classe. ● PLUS que la catastrophe elle-même, parfaitement reconstituée mais évacuée en vingt minutes, c'est cette passion impossible et une *« véritable injustice de classe »*, comme le déclare au *Monde* le réalisateur, qui constituent le cœur du long métrage. *« J'ai essayé de faire oublier au public que ce bateau va couler. »* ● SE REVENDIQUANT ouvertement d'un cinéma à la David Lean, le père, entre autres, d'*Aliens* et de *Terminator* signe là un très beau mélodrame.

Entre Belfast et New York, le plus beau mélodrame du monde

Titanic. Avec sa reconstitution parfaite de la catastrophe, sa métaphore sur la disparition d'une époque et son grand souffle à la David Lean, ce film au budget colossal fait plus que répondre aux attentes de ses investisseurs : il s'inscrit parmi les chefs-d'œuvre des années 90

Film américain de James Cameron. Avec Kate Winslet, Leonardo Di Caprio, Billy Zane, Kathy Bates, Frances Fisher. (3 h 20.)

Titanic est donc le chef-d'œuvre que ses investisseurs étaient en droit d'attendre. Un chef-d'œuvre des années 90, avec sa part de naïveté, sa peur du cynisme, sa maîtrise, avec la dose de paranoïa qu'elle diffuse, et la démesure technologique qui en fait ce que Hollywood peut nous offrir de mieux aujourd'hui. Si le Canadien James Cameron est l'un des plus grands cinéastes hollywoodiens de son époque, c'est parce qu'il est l'un des rares à montrer des choses qu'on n'a jamais vues. Le combat acharné d'une armée de soldats de l'espace contre des monstres griffus dans *Aliens*, par exemple, le cauchemar d'une apocalypse nucléaire qui emporterait notre planète en un souffle dans *Terminator II*, ou encore, dans l'une des dernières scènes de *Titanic*, la ronde macabre de ces dizaines d'êtres humains morts frigorifiés, épaves flottantes que la mer n'a même plus la force d'engloutir.

Cameron filme comme on boxe – il suffit de voir comment les deux amants de *Titanic* se touchent et s'enlacent, comme deux soldats engagés dans un *corps à corps* –, avant et après la limite. Surtout après la limite. Au moment où, de notre planète, ne reste plus que des *ruines*, et d'un beau navire, construit à grand renfort de dollars, ne subsiste qu'une épave. James Cameron a beau jongler depuis *Abyss* avec les plus gros budgets de l'histoire du cinéma, son acharnement à casser ses jouets en fait plus qu'un *money spender*, un cas pathologique ne reculant devant rien pour perfectionner l'image qu'il se fait du néant.

Titanic est un film-catastrophe. C'est son genre, et c'est bien la seule situation dans laquelle Cameron tolère ses personnages. Sauf que la fameuse catastrophe, ce navire qui aura plié au premier iceberg venu, y est ici expédiée au bout de vingt minutes. Par l'intermédiaire d'une reconstitution en images de synthèse sur un écran d'ordinateur, exhibée par un chercheur d'or qui vient de mettre la main sur une survivante centenaire de la catastrophe, et racontera à la place de celle-ci son histoire, histoire d'amour partie en fumée. Le *Titanic aurait touché un iceberg en* pleine nuit, qui aurait déchiré sa coque en plusieurs endroits, créant des brèches irrémédiables qui vont amener le bateau à se casser en deux. Cette catastrophe énoncée, l'autre, celle qui importe, peut enfin advenir.

SYSTÈME DE CLASSES OBSOLÈTE

On pourrait longtemps s'attarder sur la reconstitution impeccable de la catastrophe du *Titanic*, la capacité de Cameron à dramatiser le spectacle d'un bateau qui coule. Mais cette perfection n'existe que pour passer inaperçue. Il est facile de saisir ce qui a séduit Cameron dans ce naufrage, la plus belle métaphore possible pour un cinéaste du mélodrame : la fin d'un monde, et le basculement vers un nouveau, symbolisé par le trajet du navire de Belfast à New York. *Terminator* parlait d'un soldat du futur, figure de proue d'un prolétariat humain asservi par une nouvelle génération de robots. Sur le *Titanic*, on le sait, les passagers de troisième classe étaient maintenus à distance de ceux des premières, et ils formèrent l'essentiel des victimes de la catastrophe. Le naufrage de ce paquebot sonnait, comme dans *Terminator*, le glas d'un système de classes obsolète.

Avec *Titanic*, Cameron prétendait faire un film de David Lean. C'est le fantasme de beaucoup de réalisateurs hollywoodiens, à commencer par Spielberg. Cameron a eu raison d'essayer puisqu'il y parvient, en grande partie. Lean filmait ses histoires d'amour comme des catastrophes. Il n'y avait rien de plus grave selon lui que le désespoir amoureux, quitte, pour en montrer la gravité, à reconstituer la révolution russe comme dans *Docteur Jivago*. Cameron ménage aussi peu ses efforts. Il a besoin de reconstruire un paquebot grandeur nature, puis de le couler, pour raconter l'histoire qui l'obsède. Celle-ci est la même depuis *Terminator* : un couple contraint, pourchassé, qu'on ne laissera jamais s'aimer. Ce couple qui pourrait sortir d'un roman-photo est formé de Jack Dawson, un passager de troisième classe, *peintre à ses heures* – *Leonardo Di* Caprio, dans sa candeur, ressemble à un Tintin qui aurait découvert la libido – et Rose, une jeune bourgeoise aux aspirations de suffragette (qu'elle deviendra), fiancée à un riche homme d'affaires, égoïste, aux vues courtes, et psychopathe. Une Rose incarnée par la formidable Kate Winslet, qui vient compléter la galerie des héroïnes féminines de James Cameron : masculines, physiques, embrassant comme d'autres mettent des gifles.

Il y a au moins une dimension, propre à Lean, que Cameron n'arrivera jamais à égaler. Lean n'hésitait pas à montrer, avec tout le cynisme nécessaire, un homme mourir d'une crise cardiaque devant une femme qui ne le remarquait même pas, comme dans *Docteur Jivago*. Cameron n'arrive pas à couper le cordon ombilical, il restera toujours d'une délicieuse naïveté. C'est sous les yeux fatigués de Kate Winslet que Leonardo Di Caprio s'éteint lentement, frigorifié par la glaceur de l'océan, après lui avoir fait vœu d'amour éternel. La dernière scène de *Titanic* pourrait donner à sourire par son onirisme et son mysticisme. Mais ce mysticisme n'est que la forme aiguisée d'un cinéma que l'on croyait perdu. Arrivée au terme de sa vie, Rose se réveille dans un halo surréel d'où émergent les passagers du *Titanic*. Parmi eux, Jack Dawson, qui lui tend la main, comme à la fin de *L'Aventure de M[me] Muir*, lorsque le dernier soupir de Gene Tierney est relayé par le bras tendu de Rex Harrison vers une autre dimension, propre au cinéma, qui transcenderait l'espace et le temps. James Cameron a réalisé le plus beau mélodrame du monde, celui qui, non seulement, s'autorise le luxe de couler avec ses personnages, mais préfère s'immerger en leur compagnie, témoignant d'une irrésistible communion entre le cinéaste et son histoire.

S. Bd

James Cameron, réalisateur

« J'ai essayé de faire oublier au public que ce bateau va couler »

« *Titanic* raconte en fait trois histoires : une histoire d'amour, un désastre et une société qui va à sa perte.

– C'est la condamnation d'une certaine vision de la société qui veut que les riches passent les premiers. Une véritable injustice de classe, qui s'exerçait aussi, à cette époque, contre les femmes, et qui existe encore aujourd'hui, même si elle est plus discrète. Mais à mes yeux, le plus important de ce film reste l'histoire d'amour. J'essaie de créer une sorte d'amnésie dans le public, de lui faire oublier que ce bateau va couler.

» On a tout raconté sur le *Titanic*. C'est une manœuvre délicate quand le public en sait plus que les personnages, parce que, à cet instant, le public se met à les prendre pour des imbéciles. Le plus grand compliment qu'on m'ait fait à propos de ce film, c'est quelqu'un qui m'a dit : *« Il est arrivé un moment où j'avais complètement oublié que ça se passait sur le* Titanic. » Le problème des films catastrophes, c'est que le public est venu voir la catastrophe. C'est ça la récompense. On juge les effets spéciaux, mais il n'est pas question d'être ému. Moi, je dis : nous savons et vous savez ce qui va se passer, maintenant, à notre histoire.



PATRICK MESSINA POUR « LE MONDE »

Le réalisateur canadien James Cameron.

– C'est d'abord cette histoire que vous aviez envie de raconter quand vous avez mis le film en chantier ?

– Oui, parce que le sort du *Titanic* est inévitable, on sait d'avance que cette histoire est désespérée. L'amour qu'on éprouve à dix-sept ans est pur, passionné, et quand on juxtapose ces sentiments avec l'imminence de la mort, on obtient une histoire avec un très grand potentiel dramatique.

» Et il y a quelque chose dans le *Titanic*, qui m'a permis ainsi qu'à mes acteurs d'avoir cette innocence. Peut-être due au fait que ces passagers ne savent pas ce qui va leur arriver alors que le public, lui, le sait. Il est difficile de raconter aujourd'hui une histoire d'amour aussi pure, le public est bien trop cynique pour accepter qu'on explore des sentiments aussi fondamentaux et de manière aussi directe. On a plutôt tendance maintenant à considérer que l'amour à cet âge est un truc qui va passer.

– Vos films parlent aussi de la lutte des petits contre les gros ?

– Je parle des gens de tous les jours. Je suis issu d'un milieu ouvrier, j'ai conduit des camions, j'ai été machiniste. Ce qui m'intéresse dans les grands événements, c'est de les regarder avec les yeux de l'homme de la rue. Sur le *Titanic*, les passagers de première classe se prenaient pour les maîtres du monde, mais ils n'en ont pas assumé les responsabilités. Le *Titanic* n'a pas coulé parce que la technologie de l'époque était défaillante. C'est le contrôle de cette technologie qui n'était pas à la hauteur.

> On a longtemps dit que le « Titanic » était le symbole même des limites de la technologie, mais ce n'est pas vrai : il symbolise les limites de l'être humain

– Le contrôle de la technologie, c'est une autre de vos obsessions...

– Ça étonne toujours les gens que je raconte des histoires en m'aidant de la technologie. C'était le cas de *Terminator*, c'était le cas des *Alien*. La technologie est ce que chacun en fait, elle peut être un outil, elle peut être nuisible ou au contraire représenter le salut. On a longtemps dit que le *Titanic* était le symbole même des limites de la technologie, mais ce n'est pas vrai : le *Titanic* symbolise les limites de l'être humain.

– Quel genre de films aviez-vous en tête quand vous prépariez *Titanic* ?

– Je sais que ça va sembler prétentieux de ma part de me comparer à David Lean. Mais ses films m'ont tellement fasciné et m'ont procuré de telles joies à une époque où je commençais à saisir ce que j'aimais et ce que je n'aimais pas au cinéma, que j'ai décidé d'en faire les lignes directrices de *Titanic*.

» J'aime ces grandes fresques qui charrient des histoires d'amour si fortes qu'elles en éclipsent presque le reste. *Docteur Jivago* est un film qui me passionne encore plus aujourd'hui, maintenant que je connais mieux le cinéma. En fait, c'est le dernier d'un genre, il clôt un cycle. Depuis, le genre existe encore mais il apparaît de manière sporadique. *Docteur Jivago* est arrivé pile au moment où naissait le cinéma américain indépendant avec des films comme *Easy Rider* ou *Woodstock*, qui tout d'un coup rapportent de l'argent.

– Alors que tout le monde disait que le public américain ne supporterait pas de voir un film de trois heures vingt ?

– Oui, ça m'énerve vraiment, c'est condescendant parce que, même dans le milieu ouvrier d'où je viens, on sait ce qu'on aime et ce qu'on n'aime pas. *Titanic* est devenu aujourd'hui mon plus gros succès *[sorti aux Etats-Unis le 19 décembre 1997,* Titanic *a déjà réuni 156 millions de dollars de recettes. Ses producteurs en attendent 250 millions au total]*. Plus que *Terminator II*. C'était dur parce que le budget a très vite été dépassé *[initialement de 125 millions de dollars, le budget final s'élèverait à 200 millions de dollars]*, mais je ne voulais pas renoncer et puis ça n'aurait servi à rien de couper trente pages du scénario. Ce n'était pas ça qui coûtait cher. J'ai alors décidé d'abandonner mes honoraires de producteur, de metteur en scène, et mon pourcentage sur les recettes. Pourtant, à la fin du tournage, j'étais détendu parce que je savais ce que j'avais en boîte, même si ça n'était pas monté.

– Tout ce qu'on a raconté sur le *Titanic* jusqu'à maintenant parle essentiellement de bravoure et d'héroïsme alors que vous concluez votre film sur la culpabilité.

– Il y a eu des individus qui ont fait preuve d'héroïsme, des membres de l'équipage qui se sont sacrifiés mais, pour le reste, les gens ont eu des comportements humains et il me semble que l'héroïsme se distingue davantage au milieu de la médiocrité. Benjamin Guggenheim, par exemple, qui enfile son habit de soirée. C'est impressionnant parce que c'est le choix d'un individu.

– Vous avez déclaré dans le magazine *Esquire* que si la catastrophe arrivait aujourd'hui les femmes porteraient sur le visage la marque des chaussures des hommes qui les auraient piétinées pour arriver aux chaloupes.

– Mais je crois qu'en 1912 certaines femmes les portaient déjà. Au moment où le bateau s'est mis à piquer vers le fond, il restait deux chaloupes. Dans l'une, vingt femmes avaient pris place. Quand cette chaloupe a été retrouvée, il y avait trente-deux hommes à bord et pas une seule femme ! Ils ont dit qu'elles étaient tombées à l'eau. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld et Marie Colmant

Avalanche d'impondérables dans la nuit du 14 au 15 avril 1912

C'EST peut-être un livre qui a porté la poisse au *Titanic*. Un roman publié en 1898 aux Etats-Unis par les éditions Mansfield. Le livre s'appelait *Futilité* et racontait l'histoire du premier voyage d'un paquebot majestueux qui coulait par une froide nuit d'avril après avoir heurté un iceberg. L'auteur, Morgan Robertson, avait baptisé son paquebot *Le Titan*.

Quatorze ans plus tard, le 10 avril 1912, le *Titanic*, réputé insubmersible, quittait le port de Belfast pour accomplir son fastueux voyage inaugural à destination de New York. Dans la nuit du 14 avril, à 23 h 40 précisément, le paquebot percute un iceberg, il coule à 2 h 20, entraînant la mort de 1 503 personnes sur les 2 207 qui étaient à bord.

A l'origine de cette catastrophe inimaginable, il y a des bévues, des incidents mineurs, des erreurs humaines, qui, mis bout à bout, constituent une avalanche d'impondérables et rendent imparable le naufrage du *Titanic*. Sans compter les quelques problèmes techniques découverts après examen de l'épave. La coque du navire était réalisée dans un matériau de haut de gamme pour l'époque, mais recelant bon nombre d'impuretés chimiques qui, à basse température, rendait l'acier aussi fragile que du verre.

Le *Titanic* partait avec seulement 16 chaloupes, qui pouvaient supporter le poids de 1 178 personnes, alors que l'un des concepteurs du bateau en avait prévu 64, plus qu'il n'en fallait. James Cameron imagine qu'elles ont été supprimées pour des raisons esthétiques, mais l'histoire de la navigation précise que, à l'époque, on partait du principe qu'il y avait toujours *« du déchet dans un naufrage »*. Il faudra attendre 1960 pour que le nombre des canots de sauvetage soit calculé en fonction du nombre total de passagers.

Mais c'est l'élément humain qui va affoler la machine pour de bon. La radio en particulier. En 1912, la radio c'est nouveau. Les signaux sont difficiles à capter, les opérateurs peu formés, et bon nombre de passagers du *Titanic* ne se lassent pas d'utiliser ce nouveau joujou pour envoyer de leurs nouvelles à leurs proches, un peu comme aux premiers temps du téléphone portable. C'est beaucoup pour les deux opérateurs radio du *Titanic*, qui, au bout de quatorze heures de travail ininterrompu, ignoreront le message du *California*, à 10 milles de là, signalant un énorme iceberg. C'est le sixième message de la journée qui prévient le *Titanic* de la présence de glaces flottantes et dont personne, même le capitaine Smith, ne tient compte. De son côté, le radio du *California* éteint son poste à 23 h 30 avec le sentiment du devoir accompli, et va se coucher. Après le naufrage du *Titanic*, les radios seront opérationnelles vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Sur l'évacuation prioritaire des passagers de première classe, le film de Cameron est, hélas ! rigoureusement exact. Les chiffres donnés par Walter Lord dans son livre *La Nuit du « Titanic »* (éditions Archipel) sont éloquents : il y eut davantage d'hommes sauvés en première classe que d'enfants en troisième (seulement 23 sur 76). *« À certains endroits, l'équipage interdisait l'accès au pont des embarcations, à d'autres on ouvrait les portes (...) ; des centaines de personnes restent confinées et enfermées en bas. »* Un Irlandais réussit à grimper dans une chaloupe, déguisé en femme, et seul un canot de sauvetage rebroussa chemin pour sauver les naufragés. En tout, treize personnes furent recueillies par les occupants des canots. D'autres, moins chanceuses, prirent des coups de rame sur la tête en tentant de se hisser à bord. Sur ces comportements coupables, la presse de l'époque se fit étrangement discrète. En revanche, elle publia des pages entières sur la mort de Benjamin Guggenheim ou sur la perte des perles de M[me] Widener.

« PLUS PRÈS DE TOI MON DIEU »

Curieusement, le naufrage servit d'autres causes plus discutables, comme ce groupe de femmes adversaires des suffragettes qui, s'appuyant sur le fameux *« les femmes et les enfants d'abord »*, décrétèrent que si les femmes acceptaient que les hommes meurent à leur place, elles seraient bien obligées d'admettre l'idée qu'ils votent à leur place. Un poète noir américain de l'époque composa, pour sa part, un hymne macabre, *Titanic Toast*, célébrant l'absence de passagers noirs, exclus par décision de la compagnie de ce voyage inaugural. La nuit du naufrage, la légende raconte que l'orchestre jouait *Plus près de Toi mon Dieu*. Ce fut le tube de l'année 1912 en France, où la partition se vendit à plus de 50 000 exemplaires. Pourtant l'opérateur radio a toujours certifié que c'est l'hymne anglican *Autumn* qui accompagna le *Titanic* vers le fond.

M. Co.

L'esprit de la chouette dans l'ombre des Grands Boulevards

Pour la première fois, la Cinémathèque française consacre sa programmation à Chris Marker, tandis que paraît un livre sur son œuvre

DU 7 JANVIER au 1er février, la Cinémathèque française consacre son programme à Chris Marker. Simultanément paraît un petit livre consacré à ce réalisateur, *QU'EST-CE QU'UNE MADELEINE ?* Il ne devrait y avoir là rien d'étonnant. Voilà quelque quarante-cinq ans que ce cinéaste s'est signalé à l'attention de ses contemporains, en cosignant avec Alain Resnais *Les statues meurent aussi*, aussitôt interdit par les autorités françaises – elles ont doublement bien fait : d'une part, il s'agissait d'une authentique œuvre d'art anticolonialiste, donc d'un réel danger public, d'autre part, cette interdiction fit davantage pour la reconnaissance des coauteurs qu'une diffusion condamnée à une certaine confidentialité. Où, en ce qui concerne le seul Marker, il signa en 1962 un film intitulé *La Jetée*, que plusieurs poignées d'estimables quidams considèrent comme l'une des plus belles choses jamais impressionnées sur de la pellicule.

Donc ces deux coups de chapeau (programme, bouquin) devraient être la moindre des choses, mais non. L'un et l'autre sont des premières, l'un et l'autre sont d'ailleurs partiels, intrigants par leurs manques autant que satisfaisants par leurs apports. Jamais le Musée du cinéma n'avait rendu hommage à Marker, parce que celui-ci ne voulait pas. Il n'existait pas, en français, de livre sur Marker parce que celui-ci n'en voulait pas – et cette succulente *Madeleine* n'est pas, loin s'en faut, l'ouvrage « de fond » qu'appelle cet auteur. Lui-même y a veillé. On justifie ce phénomène, extrapolation de la clandestinité avec laquelle Chris Marker habite les planètes des hommes et des œuvres depuis plusieurs lustres, par toute la lyre des explications stratégico-psychologiques, misanthropie, saine défiance des médias et des institutions, parade de séduction, paranoïa et guérilla. Elles sont toutes exactes.

Mais manquent peut-être le principal, qui serait une esthétique et une éthique du déni d'identification. Un « bartlebysme » de l'étiquette (d'après Bartleby, héros d'un bref roman éponyme de Herman Melville qui justifie son mode d'existence, fondé sur l'esquive généralisée, par un *« je préférerais ne pas le faire »*). Je préférerais ne pas être cinéaste, dit l'auteur d'*A.K.* et de *L'Ambassade*, et d'une quarantaine de films splendides, inventifs, déroutants, de tous formats, matériaux, supports et genres (et moins encore court-métragiste, documentariste, vidéaste, téléaste, etc.). Je préférerais ne pas être militant, dit le réalisateur du *Joli Mai* et du *Fond de l'air est rouge* (dont il compose en ce moment un nouveau montage), le concepteur de *Loin du Vietnam*, l'un des activistes de l'engagement les plus lucides et intraitables de la deuxième moitié du siècle.

JE PRÉFÉRERAIS NE PAS ÊTRE

Je préférerais ne pas être : un intellectuel ; un artiste ; un écrivain ; un photographe ; un monteur ; un historien ; un journaliste ; un électronicien... Malgré une vie – toujours en cours, et bien verte – consacrée à essayer de penser le monde malgré tout ; malgré une attention sans relâche aux formes, sans lesquelles il n'est que le triomphe de la bêtise et de l'esclavage ; malgré la préséance absolue donnée au langage, à ce qui fait que l'humain est humain depuis ses racines les plus profondes, en Grèce ou en Orient extrême ; malgré un génie de la prise de vue aussi irréfutable que celui qui domine la place de la Bastille ; etc. ; et malgré la perception qu'il fallait non seulement *ne pas détourner* le regard de la Méduse électronique, non seulement y aller voir, mais y aller faire. Parce que le bartlebysme n'est pas dandysme, pas question de refus du monde – Marker a été partout, il y retourne. Ce solitaire a des amis dans tous les recoins de la planète. Et partout, avec tout et avec tous, il a essayé de fabriquer.

« Fabriquer », « essayé », faire des films comme des essais. C'était ainsi qu'André Bazin déjà définissait ses films, il y a un demi-siècle. Marker ne fait pas autre chose en construisant lui-même le programme de la Cinémathèque, comme un nouvel essai, comme une nouvelle œuvre de l'intelligence. Les treize épisodes – tour de cartes de l'esprit de la démocratie, de la Grèce de Périclès et de Socrate à celle de Castoriadis et d'Angelopoulos – de *L'Héritage de la chouette* en sont comme les vertèbres. Autour s'organise un corps généreux (rien de moins désincarné que le cinéma de Marker, mécréant qui sait mieux que quiconque comment le verbe se fait chair). Il est composé de certains de « ses films » (une bonne vingtaine, pas les plus anciens reniés à présent sous de fallacieux prétextes – *Lettre de Sibérie*, un *« brouillon »*, ce manifeste de la liberté créative ? allons donc !), réassemblés pour travailler à comprendre, ici et maintenant.

Il faut revoir ainsi *A bientôt j'espère* (1967) et l'environnement télévisuel dans lequel il fut alors diffusé – avec le jeune Delors en *guest star*. Il faut les trois minutes du chat Guillaume écoutant un peu de musique après l'ode aux idéaux trahis du *Tombeau d'Alexandre*. Mais cette composition-programme s'arpège en contrepoint avec des œuvres amies, le sublime *L'Annonce faite à Marie*, d'Alain Cuny, un portrait solaire de Nicole Védrès avant son *La vie commence demain*, parmi les correspondances qui sont aussi réseaux de connivence, Signoret, Pelechian, McLaren... Cette construction finit par croiser le chemin de celui qui parcourt depuis presque aussi longtemps l'autre bord de la pensée du cinéma, Jean-Luc Godard (dont *Puissance de la parole* est présenté). Tous les sentiers de l'intelligence mènent à ce point, et le petit livre composé à partir de deux textes de Laurent Roth et Raymond Bellour, inspirés par le CD-ROM *Immemory* – dont on attend toujours la publication après son exposition à Beaubourg (*Le Monde* du 4 juillet 1997) aident à en tracer les lignes de progression.

A rappeler que Leonard de Vinci ou Pic de la Mirandole n'étaient pas des candidats particulièrement bien entraînés pour *Questions pour un champion*, mais des esprits modernes, c'est-à-dire critiques. L'hypertexte les aurait bien fait rigoler (ils en faisaient depuis toujours). Et il les aurait passionnés, comme il passionne Marker le cosmonaute de *Sans soleil*, le voyageur de *Level 5*, le mécano-bosco-capitaine et passager de *Zapping Zone* et d'*Immemory* – et comme il passionnera Godard, qui y viendra. L'incessant et cosmopolite et révolutionnaire labeur de Marker est la quête d'un au-delà de la frontière qui distingue irrémédiablement (aussi irrémédiablement que l'Eden est perdu) le verbe de l'image, le logos de l'icône. C'est de cela dont il va être question, sur les Grands Boulevards, jusqu'à la fin de ce mois. De cela et, comme le rappelle Eisenschitz dans un beau texte introductif, de la *« question du bonheur »*.

Jean-Michel Frodon

★ Marker mémoire. Du 7 janvier au 1er février à la salle Grands-Boulevards. 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris 10e. Tél. : 01-47-04-24-24. *QU'EST-CE QU'UNE MADELEINE ?* A propos du CD-ROM *Immemory*. Essais de Laurent Roth et Raymond Bellour. Yves Gevaert/Centre Georges-Pompidou. 160 pages. 95 F.


CHRIS MARKER
Extrait du CD-ROM « Immemory ».

DÉPÊCHES

■ **La fréquentation des cinémas a connu une hausse importante** dans la banlieue parisienne en 1997, selon les chiffres publiés par *Le Film français*. L'hebdomadaire professionnel souligne que si les entrées 1997 Paris-périphérie devraient atteindre une augmentation de 7,5 %, ce phénomène est surtout dû aux + 15,6 % enregistrés dans les environs de la capitale, Paris *intra muros* connaissant une hausse de + 4,5 %.

■ **275 films sont en course pour les Oscars**, dont la soixante-dixième cérémonie se tiendra le 23 mars à Los Angeles. Ce nombre de films est le plus élevé depuis 1973. Les titres des cinq films sélectionnés dans chacune des vingt-quatre catégories des Oscars seront dévoilés le 10 février.

■ **Un film sur la princesse Diana va être tourné** dans l'île de Majorque, a annoncé la société de production britannique Artemis Films. Il s'agira d'un long métrage réalisé pour la télévision, intitulé *The People's Princess : A Tribute*, qui sera tourné en février sous la direction de la réalisatrice britannique Gabrielle Beaumont. D'autre part, l'acteur Kevin Costner a affirmé qu'il aurait dû tourner une suite à *Bodyguard* avec la princesse de Galles.

■ **Le Club des producteurs a pris position contre l'AMI** (Accord multilatéral sur les investissements) qui se négocie actuellement dans le cadre de l'OCDE et risque de remettre en cause les mécanismes de protection des œuvres au titre de l'« exception culturelle ». En prenant ainsi position aux côtés de l'Académie européenne du cinéma (qui attribue annuellement des prix à l'échelle de l'Union), cette organisation affiche pour la première fois une telle position au sein d'une assemblée dépassant les limites nationales.

■ **Eurimages devient accessible aux coproductions bipartites.** Le Conseil de l'Europe a en effet décidé d'ouvrir ce fonds d'aide à la coproduction cinématographique aux projets rapprochant seulement deux pays – au lieu de trois jusqu'à présent. Cette mesure est destinée à couper court aux montages artificiels induits par une réglementation plus volontariste que réaliste.

La panne de l'ascenseur social

La Prisonnière espagnole. Une description très réussie de la société américaine

Film américain de David Mamet. Avec Campbell Scott, Rebecca Pidgeon, Ben Gazzara, Steve Martin, Ricky Jay. (1 h 50.)

Depuis *Engrenages*, son premier film, David Mamet raconte toujours la même histoire. On ne risque pas de s'en lasser puiqu'elle nous oblige, selon un procédé bien connu depuis *Usual Suspects* de Bryan Singer, à revoir son film aussitôt celui-ci terminé. Le scénario de *La Prisonnière espagnole* est l'histoire d'un scénario, d'un coup monté, d'un simulacre, d'une arnaque généralisée où chacun des éléments du récit contient sa propre dramaturgie. Scénariste doué, Mamet s'est toujours distingué par une capacité presque schizophrénique à livrer d'un côté des scripts taillés sur mesure pour l'industrie hollywoodienne (parmi ceux-ci, celui des *Incorruptibles*, *Hoffa* et *Nous ne sommes pas des anges*), qui les apprécie à leur juste valeur, et de l'autre, à se réserver à son propre usage ce que ses commanditaires détestent le plus : l'incertitude, l'entre-deux, le vide, la déstructuration.

Joe Ross, le jeune ingénieur de *La Prisonnière espagnole*, est comme le spectateur, un homme confiant qui croit autant en la générosité de son entreprise que d'autres dans la bonne volonté d'un cinéaste à réaliser une histoire en cinq actes à la morale nette et affinée. Joe Ross est l'inventeur d'un procédé révolutionnaire (lequel ? pour quoi faire ? cela n'a aucune espèce d'importance pour David Mamet) qui pourrait bien rapporter une fortune à ses employeurs. Agacé par les rodomontades de son patron (Ben Gazzara), Joe Ross remet toujours au lendemain la signature d'un contrat destiné à lui assurer sa part sur les éventuels bénéfices réalisés par son invention, Joe Ross confie ses doutes à Jimmy Dell un mystérieux homme d'affaires (interprété avec toute la distance et l'ambiguïté nécessaire par Steve Martin) qui lui propose, *par amitié*, d'examiner les termes de son contrat. Joe Ross peut-il faire confiance à Jimmy Dell ? Doit-il suivre George Lang, son meilleur ami ? Susan, la secrétaire de son patron, est-elle amoureuse de lui, ou cherche-t-elle à l'attirer pour mieux lui soutirer la formule de son procédé ? Les agents du FBI censés le protéger sont-ils seulement des agents du FBI ? Il est impossible de raconter toutes les péripéties de *La Prisonnière espagnole*, sauf à s'épuiser, pour retomber de toute façon sur le même obstacle.

David Mamet est l'un des rares metteurs en scène à réaliser des films qu'aurait pu signer le Fritz Lang de *L'Incroyable Vérité*. Il traite ses spectateurs comme le cinéaste allemand, c'est-à-dire à la fois comme des innocents et des coupables. Innocents, car nous ne savons rien de cette histoire ; coupables, parce que nous croyons dur comme fer à chaque minute de ce récit tronqué. Dans *Homicide*, Mamet s'attachait, avec le même procédé langien, à dépeindre le drame d'un flic new-yorkais, trop juif pour ses collègues, trop goy pour le groupe d'extrémistes juifs dont il devenait le complice. Avec ce film remarquable, Mamet mettait un point final à un leurre : celui du fameux melting-pot, qui, au lieu de brasser les minorités, en vomissait certaines avec force. *La Prisonnière espagnole* met fin au mythe de la libre entreprise, à la méritocratie, au rêve d'ascension magique due à la seule intelligence. L'ascenseur social est en panne. Arrivée à maturité, le cinéma de David Mamet est tout sauf un simple jeu de rôles : il se révèle l'une des tentatives les plus réussies et les plus amères de décrire la société américaine.

S. Bd

La guerre des bus

La Cinquième Saison. Un premier film souriant et cruel, au ton inhabituel dans le cinéma iranien

Film iranien de Rafi Pitts. Avec Roya Nonahali, Ali Sarkhani, Parviz Poorhosseni. (1 h 20.)

Un petit village niché dans un paysage d'une époustouflante beauté fournit le cadre à l'action. Celle-ci est essentiellement fondée sur la rivalité ancestrale qui oppose deux familles, les Jamalvandi et les Kamalvandi. Le film commence d'ailleurs sur l'échec de leur possible réconciliation, via une cérémonie de mariage qui tourne court et cause dans la foulée l'arrêt cardiaque d'un parent de l'ex-promise. Du mariage avorté à l'enterrement du bonhomme il n'y a qu'un raccord, mais qui suffit à déterrer la hache de guerre, notamment par des femmes comme on en voit rarement dans le cinéma iranien. La guerre sera économique et acharnée.

Elle se déchaîne du fait de l'acquisition par chaque clan d'un bus afin de créer une ligne de transport reliant le village à la grande ville. Les deux véhicules strictement semblables accomplissent un trajet identique et subissent les mêmes mésaventures au cours de la pétaradante épopée concurrentielle qui s'ensuit... Rafi Pitts, l'auteur de ce film, est né en Iran en 1967. Il vit aujourd'hui en France, où il a notamment été l'assistant de Jacques Doillon avant de retourner dans son pays natal pour y réaliser ce premier long métrage, à mi-chemin entre la fable et la comédie.

Il en a rapporté cet objet déconcertant, qui emprunte au cinéma iranien la splendeur immobile d'un livre d'enluminures et à la comédie italienne la cruauté grotesque des mœurs, sans parvenir pour autant à faire sortir cette histoire de son ornière symbolique. Reste, sur la rétine, une persistante symphonie de couleurs, l'ocre minéral du village, les couleurs de gros jouets des autobus, le pourpre profond des rancœurs, et le bleu chavirant des yeux de la mariée.

Jacques Mandelbaum

LES NOUVEAUX FILMS

■ **L'AMITIÉ**
Mon premier plan est un jeune type qui, tenant une tranche de pastèque à la main, réitère une demi-douzaine de fois sur un ton atrocement monocorde et en pure perte la demande suivante : *« Donne-moi du sucre, Ingrid. »* Mon deuxième plan montre, dans une autre pièce, la destinataire de cette demande, une ravissante jeune fille alanguie, tandis que le répondeur téléphonique se met en marche et qu'une voix féminine donne vingt secondes au jeune homme du premier plan pour décrocher, ce qu'à son tour il se gardera bien de faire. Mieux vaut s'accrocher à cette séquence d'ouverture programmatique, car pas davantage que ses personnages Serge Bozon n'apportera de réponse au désarroi suscité par son étrange, charmeur et possiblement irritant premier long métrage. On peut bien sûr prétendre qu'il s'agit de l'histoire d'un jeune homme, Frédéric, qui vit avec une jeune fille, Ingrid, et que son ex-petite amie, Véronika, tente de récupérer sur les conseils machiavéliques d'un autre garçon, William, lui-même en proie au dépit amoureux. Mais de cette trame rohmérienne il ne reste devant la caméra de Bozon qu'un squelette primesautier, dévoré par des brouillages godardiens, des timbres bressoniens et des coq-à-l'âne rivettiens, comme si son film s'amusait à expédier l'anecdote en rassemblant les armes et bagages de la modernité. Cela fait une expédition délibérément hétéroclite et désaccordée, fantomatique et loufoque, dont le véritable thème est bel et bien le manque de lien, qui affecte le récit (déstructuré), les images (cadres obturés, faux raccords), les phrases (fautes de liaison) et, naturellement, les sentiments. Rien que pour ce délié, on attend volontiers la suite. *J. M.*
Film français de Serge Bozon. Avec Fabrice Barbaro, Elodie Bachelier, Axelle Roppert, Serge Bozon. (1 h 24.)

■ **MY SON THE FANATIC**
Adapté d'une nouvelle de l'écrivain et scénariste Hanif Kureishi (collaborateur de Stephen Frears sur *My Beautiful Laundrette* et *Sammy et Rosie s'envoient en l'air*), *My Son the Fanatic* est le deuxième long métrage du cinéaste anglais d'origine indienne Udayan Prasad. Son film se déroule dans la communauté anglo-pakistanaise de Bradford, et focalise son point de vue sur un modeste père de famille, Parvez, en s'attachant à décrire les relations tourmentées d'un père et d'un fils, le phénomène de l'acculturation, et la montée de l'intégrisme parmi la jeune génération. Anglophile et tolérant, Parvez s'ennuie avec sa femme, écoute du jazz dans sa cave. Il finit par s'éprendre d'une jeune prostituée anglaise qu'il a l'habitude de conduire dans son taxi, tandis qu'à la maison son fils Farid remet en cause l'autorité paternelle en se convertissant à l'intégrisme musulman. Filmé avec un soin empesé et doté d'une interprétation sans surprise, ce film ne parvient jamais à s'élever au-dessus de l'intention appliquée et de l'exercice didactique aux idées courtes. *J. M.*
Film britannique d'Udayan Prasad. Avec Om Puri, Gopi Desai, Akbar Kurtha, Rachel Griffiths. (1 h 28.)

■ **UN GRAND CRI D'AMOUR**
Il y aura bientôt deux ans que Josiane Balasko présenta sur scène, en compagnie de Richard Berry, la pièce du même nom qu'elle avait écrite à sa propre intention, et dont *Le Monde* (du 10 février 1996) avait dit ce qu'il convenait d'en penser. Dont acte. S'il ne fait de doute pour personne que sa transposition à l'écran est un moyen propice pour tous les participants de mettre un peu de saindoux dans leurs céleris en branche, objectif fort honorable dont on ne songe point à se gausser ici, la vision du résultat laisse perplexe quant à tout autre intérêt (au sens large), avantage (idem) ou simplement plaisir dont cette opération pourrait fournir l'occasion. Anciens partenaires « à la ville comme à la scène » séparés par une solide haine, l'imposante Gigi Ortega et l'atrabilaire Hugo Martial se retrouveront donc de force dans un théâtre pour quelques banalités sur la vie, l'art et le temps qui passe, tassés dans les coins d'un vaudeville inutilement bruyant. A moins que tout cela ne soit qu'un prétexte pour afficher un époustouflant effet spécial : le producteur Claude Berri maigre et doté de cheveux. *J.-M. F.*
Film français de Josiane Balasko. Avec Josiane Balasko, Richard Berry, Daniel Prévost, Daniel Ceccaldi. (1 h 30.)

■ **TITANIC**
Lire page 25.

■ **LA PRISONNIÈRE ESPAGNOLE**
Lire ci-contre.

■ **LA CINQUIÈME SAISON**
Lire ci-dessus.

■ **PARIS**
Lire page 27.

Raymond Depardon et les demoiselles de hasard

Paris. Un beau mais faux film-enquête dans les rues de la capitale, qui se révèle une véritable mise à l'épreuve du désir de raconter des histoires

Film français de Raymond Depardon. Avec Luc Delahaye, Sylvie Peyre. (1 h 35.)

Parmi les mille et une façons de classer les films, celle-ci : on peut distinguer entre *celui qui se suffit* absolument à lui-même, sans réclamer une once de savoir sur qui l'a fait, où ça se passe, *pourquoi*, comment, mais encore… ? Et les autres.

Paris, nouvel opus filmé de Raymond Depardon, fait partie des autres. C'est dire que, malgré ses séductions propres et immédiates, il n'est pas certain qu'on en goûte tous les tenants et aboutissants sans quelques billets d'introduction. C'est une faiblesse, sans doute, mais si on va au-delà, *Paris* devient complètement émouvant, ludique, passionnant.

Que voit-on, de prime abord ? On voit un jeune homme brun plutôt renfermé rencontrant dans un bistrot une jeune femme brune plutôt nerveuse à laquelle il a donné rendez-vous. Le jeune homme se dit réalisateur, il cherche une actrice pour un premier film dont il ne connaît pas l'histoire. Il ne sait pas non plus à quoi doit ressembler son héroïne. Il engage la jeune femme, dont c'est le métier, pour lui trouver de possibles interprètes, « dans la rue » – en fait c'est surtout dans les gares qu'elle cherche des demoiselles, qu'on retrouve ensuite en conversation avec le cinéaste putatif, toujours dans des bars. L'essentiel du film est composé de ces face-à-face, mi-interview mi-discussion.

HERBIER DU TEMPS PRÉSENT

Les jeunes femmes interrogées « racontent leur vie », comme on dit. Cela va de l'anecdote survenue un quart d'heure plus tôt à la découverte des profondeurs de leur existence. Certaines retournent vers le réalisateur ses questions, le cuisinent sur lui-même et sur sa démarche. A un moment, et sans que cela change grand-chose, ce seront de jeunes actrices à la recherche d'un rôle et non plus des demoiselles de hasard qui répondront.

On voit… des corps, des visages, des postures, des vêtements, des lieux publics et banals. On entend des voix toutes différentes, des mots, des intonations, des rires, *des silences*, des hésitations. Est-ce une petite géographie humaine, un petit herbier du temps *présent qui se compose* ainsi sous nos yeux ? Oui, bien sûr, grâce aux puissances élémentaires du cinéma *dès qu'il est utilisé* pour lui-même – *élémentaires* parce que directement issues de la nature du cinéma, mais pas évidentes : la preuve, bien peu parviennent à les invoquer.

Et, comme chaque fois qu'un filmeur sachant filmer se contente de filmer sans finasser, c'est aussitôt bourré d'instants intéressants, surprenants, de signes de toute nature, dont chaque spectateur peut faire son miel personnel. Dès lors que le « dispositif film » fonctionne, on peut voir bien des choses encore. Par exemple – thème fréquemment avoué à demi-mot par tant de cinéastes –, découvrir une nouvelle manière de murmurer que faire un film, c'est chercher une (ou des) fille(s) – pas sûr que la réciproque soit vraie lorsque c'est une *femme qui* réalise. Ou détecter un subtil, cruel et mélancolique marivaudage : la fille que cherche le type, le personnage féminin fort, est là depuis le début : c'est la casting director (Sylvie Peyre), mais le garçon ne la voit pas. Il n'est même pas sûr que Depardon le sache, mais le film, lui, « voit » ça, et son injustice.

Tout cela suffirait à faire de *Paris* un film passionnant. Mais ce n'est pas tout. Ici entrent en jeu les éléments externes à ce qui est montré à l'écran. Le premier est l'identité de l'interprète du jeune réalisateur, Luc Delahaye, reporter-photographe ayant couvert la plupart des conflits récents, et notamment auteur de quelques-uns des meilleurs clichés de la guerre en Bosnie. Qui n'a pas compris qu'il représente Raymond Depardon (au parcours similaire une vingtaine d'années plus tôt) peut se retirer discrètement.

Mais surtout, le film prend tout son sens si on l'inscrit dans la carrière de ce dernier : *Paris* devient alors un nouvel épisode du jeu complexe entamé par un grand témoin du réel avec le désir de fiction, un nouveau tour de ce manège créateur depuis longtemps (au moins depuis *Le Petit Navire*, 1967) revendiqué, narcissisme compris, par Depardon.

Au risque, parfois, du malentendu. Pas plus qu'*Afriques : comment ça va avec la douleur ?* n'était un film sur l'Afrique, *Paris* n'est un film sur Paris, ou sur les femmes de vingt-cinq ans dans la cité contemporaine. L'un comme l'autre sont des films sur Raymond Depardon. Des films sur son envie de raconter des histoires et sa manière de buter dans le réel, de s'y blesser ou d'en avoir peur, sur *sa pudeur* et son exhibitionnisme. C'est cela que conte, non sans dureté, cet « Un homme à Paris » après *Une femme en Afrique*, ce « Captif de la ville » après *La Captive du désert*. Mais aussi dans le sillage des « documentaires » comme *Faits divers*, *Urgences* ou *Délits flagrants*, qui jamais ne furent de purs témoignages sur une réalité extérieure à qui les filmait, mais étaient déjà *hantés des possibles récits qui y* nichaient.

Dans l'entrelacs de lambeaux d'existences livrées au micro et à la caméra de *Paris*, mais toujours (sinon ce serait obscène) à travers le regard et l'écoute de Depardon et parce que c'est d'abord son problème, le principe même du spectacle, le mystère de raconter des histoires inventées avec des corps réels, est mis en abyme. Cet abyme et ce mystère sont, à chaque nouvelle rencontre, périlleux. De là naissent la tension, l'excitation dont se soutient un film à la construction apparemment répétitive – un film dont le titre pourrait bien être, aussi, un nom commun au pluriel.

J.-M. F.

Les « absences » de Luc Delahaye

Le rôle principal de *Paris*, de Raymond Depardon, est joué par un *photographe de trente-six ans*, *Luc Delahaye*, *un des plus intéressants* de sa génération, membre de l'agence Magnum – comme Depardon – depuis 1994. Sa révélation a été fulgurante, accumulant les distinctions *pour ses reportages de guerre dans les pays de l'Est disloqués*, en Afrique et en ex-Yougoslavie.

Ce jeune homme réservé, à l'opposé du baroudeur, ne croit pas *qu'une photographie puisse changer le monde et critique la façon* dont les médias utilisent l'image d'actualité. Comment représenter le réel quand on doute de la réalité des choses ? De cette question, il a tiré deux livres *expérimentaux : des portraits de sans-abri réalisés* au Photomaton (*Portraits*, éd. Sommaire, 1996) et de victimes de la guerre en Bosnie récupérés dans des pages chronologiques (Hazan, 1997). *Ainsi, quand Depardon développe une œuvre autobiographique*, Delahaye cherche à se dissoudre dans l'actualité qu'il fixe, prône une *« absence »*, une *« indifférence physique »* afin d'*« approcher la personne au plus près de ce qu'elle est »*.

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES*	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Demain ne meurt jamais	3	552 304	601	▽ -28 %	2 808120
2	Hercule	6	348 755	678	▽ -27 %	3 864 359
3	Le Bossu	5	271 204	455	▽ -11 %	1 843 761
4	Sept ans au Tibet	6	210 491	453	▽ -1 %	2 177 532
5	Marius et Jeannette	7	150 000 (est.)	235	△ +15 %	1 358 665
6	Spice Girls le film	2	140 607	378	▽ -18 %	419 693
7	On connaît la chanson	8	130 567	268	△ +21 %	1 737 469
8	The Full Monty	11	128 863	234	△ +8 %	2 376 787
9	Le Cousin	4	118 860	363	▽ -11%	681 742
10	Le Collectionneur	7	91 782	165	▽ -6%	592 362

* période du mercredi 31/12/1997 au dimanche 4/1/1998 inclus

Avec 26 % de hausse de fréquentation pour les quinze plus gros titres par rapport aux premiers jours de l'an dernier, la nouvelle année démarre sur les chapeaux de roues… grâce à des films déjà anciens. Aucune sortie des deux derniers mercredis de 1997 (pas même les **Spice Girls***) n'était de nature à figurer dans les sommets du box-office. « Le »* **James Bond** *et « le »* **Disney** *du moment s'en tirent avec des résultats correspondant à leurs ambitions et, sans avoir jamais été en mesure de porter une botte décisive,* **Le Bossu** *fait montre d'un souffle dont témoigne la faible érosion de ses entrées.* **Sept ans au Tibet** *manifeste, lui aussi, une notable longévité. Mais le phénomène le plus étonnant concerne la remontée de* **Marius et Jeannette** *et de* **On connaît la chanson**, *d'ores et déjà événements cinéphiles et publics de l'an passé. Sans parvenir à de tels sommets,* **Le Septième Ciel** *enregistre lui aussi une excellente performance en se classant treizième. Et il faut noter le résultat tout à fait étonnant, du moins à l'échelle parisienne, de* **Before and After**, *que son producteur américain avait refusé de sortir et qui enregistre un taux record d'occupation de son unique salle. Ou encore la belle réussite dans la capitale d'une œuvre aussi atypique que* **Kaïrat**, *film kazakh distribué un 31 décembre.*

L'évasion de la couleur

Antoine Perrot rend justice aux fuchshia, bleu lagon et autres bannis par les Beaux-Arts

Antoine Perrot, « Et in Arcadia ego », Galerie Lahumière, 17, rue du Parc-Royal, Paris 3e. Tél. : 01-42-77-27-74. Jusqu'au 31 janvier.

« Il n'y a pas de couleurs vulgaires. Opposer le vert loden au rose fluo, c'est faire preuve d'un jugement de classe. La peinture fabriquée pour les artistes reproduit, consciemment ou pas, ce goût imposé par une élite. C'est pourquoi je préfère « importer » mes couleurs en utilisant des matériaux industriels. »

Antoine Perrot, quarante-quatre ans, rend donc justice aux fuchsia, émeraude, pivoine et autres bleu des mers du Sud, dénominations bannies des Beaux-Arts, mais qui fleurissent sur les pots de peinture en bâtiment. Il fait des miracles avec les enduits de ciment, les craies industrielles, les bois composites.

Des miracles, parce qu'il parvient à rester, malgré tout, dans le domaine pictural : *« Durant tout le XXe siècle, on a martyrisé le tableau en tant qu'objet, volume ou surface, sans toujours se préoccuper de la couleur. C'est pourtant là qu'il y a encore des questions à poser. »*

Les habitués de l'abstraction géométrique française risquent néanmoins d'en perdre leur latin. Pas tant à cause du titre de l'exposition, « Et in Arcadia ego » (un hommage au glissement d'interprétation du célèbre tableau de Poussin qui peut se lire d'au moins deux façons : *« Même en Arcadie, la mort existe »*, ou *« Moi aussi, j'ai vécu en Arcadie »*), ni même par refus esthétique des couleurs suaves, que par l'extrême singularité du travail de Perrot dans le paysage artistique hexagonal. Il est en effet plus proche des minimalistes américains que de l'abstraction parisienne.

La règle est simple : à chaque surface correspond une couleur, et une seule. C'est la disposition des plans, le plus souvent groupés en polyptyques, les uns par rapport aux autres, mais surtout par rapport au mur, qui donne toute sa puissance à l'œuvre.

« LEURRE VISUEL »

Accrocher un Perrot dans une pièce vous interdit la plupart du temps de poser autre chose à côté. Et rend délicat l'espace lui-même : les tableaux débordent. L'une des œuvres, *Et in Arcadia ego 1* (1996), est ainsi fixée au mur par la bordure gauche du chassis, taillée en biseau. Les panneaux du triptyque saillent donc vers le spectateur, suivant un angle oblique. *« Un leurre visuel à déchiffrer »*, ainsi que Perrot le revendique. Comme les bergers du tableau de Poussin, qui regardent le tombeau sous tous ses angles, le visiteur est amené à se déplacer autour de l'œuvre. Il constatera que, par un phénomène de reflets, la couleur s'évade du plan pour danser sur le mur lui-même.

Harry Bellet



SORTIR

PARIS

Armor
Elsa Solal a voulu mettre en scène, en mots, les personnages de la mythologie celtique et des légendes irlandaises, que l'on retrouve dans les contes du Graal : les chevaliers de la Table ronde, Merlin, l'île d'Avalon. Tous sont tiraillés entre deux lois, celle d'un monde en déclin, du démantèlement d'un royaume et celle d'un monde en transformation. Tous se heurtent au mouvement d'une rupture ; à ce que peuvent être un dieu, une foi et des croyances, à la différence entre la Loi et les lois. Cette pièce d'Elsa Solal, mise en scène par Philip Boulay, a été créée à la Ferme du Buisson en mai 1997.
Avec Hugues Boucher, Violaine de Carné, Sébastien Faure, David Gouhier, Karine Lerondeau-Zéza, Philippe Leroy, Nathalie Newton, Victor de Oliveira, Vincent Ozanon, Sylvie Pascaud, Nicolas Pirson et Anne-Sophie Robin.
Théâtre Gerard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis-Basilique. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

Errances
Ce spectacle en grec ancien conçu, interprété et mis en scène par Dido Lykoudis est adaptée des Suppliantes, d'Eschyle. Les extraits présentés se situent au moment de l'arrivée à Argos des filles de Danaos fuyant les Egyptiades. Là, entre la mer et la terre, ces héroïnes appartenant encore au monde confus et rebelle d'Artémis la Chasseresse, parlent dans une langue que l'on ne connaît plus. Sur le rivage, le Coryphée racontera leurs errances.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Rambuteau. Du mercredi au samedi, à 19 heures. Tél. : 01-44-54-53-06. 60 F et 80 F. Jusqu'au 7 février.

Stéphane Huchard Quintet
Ancien batteur – frappe sèche et précise – de l'ONJ de Laurent Cugny, Stéphane Huchard a réuni quelques-uns des solistes apparus ces dernières années dans les clubs pour mener un quintette qui s'inspirerait du Miles Davis des années 70. Stéphane Guillaume est a la trompette, Pierre de Bethmann *au piano.*
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 7 et 8 janvier. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.



GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Amitié
de Serge Bozon (France, 1 h 24), avec Fabrice Barbaro, Elodie Bachelier, Axelle Ropert, Serge Bozon, Sonia Bayle, Eva Truffaut.

Cinquième Saison
de Rafi Pitts (France-Iran, 1 h 20), avec *Roya Nonahali, Ali Sarkhani, Parviz* Poorhosseni, Ghorban Nadjafi, Golab Adineh.

Love in Paris
d'Anne Goursaud (France - Grande-Bretagne, 1 h 10), avec Mickey Rourke, Angie Everhart, Agathe De La Fontaine, Steven Berkoff, Werner Schreyer.

My Son The Fanatic
d'Udayan Prasad (Grande-Bretagne, 1 h 28), avec Om Puri, Rachel Griffiths, *Stellan Skarsgard, Akbar Kurtha, Gopi* Desai.

Paris
de Raymond Depardon (France, 1 h 35), avec Sylvie Peyre, Luc Delahaye, Emilie Lafarge, Barbara Jung, Métilde Weyergans, Sandy Boizard.

La Prisonnière espagnole
de David Mamet (Etats-Unis, 1 h 50), avec Ben Gazzara, Felicity Huffman, Ricky Jay, Steve Martin, Rebecca Pidgeon, Campbell Scott.

Titanic
Film américain de James Cameron (Etats-Unis, 3 h 20), avec Leonardo DiCaprio, Kate Winslet, Billy Zane, Kathy Bates, Bill Paxton, Frances Fisher.

Un grand cri d'amour
de Josiane Balasko (France, 1 h 30), *avec Josiane Balasko, Richard Berry,* Daniel Prévost, Daniel Ceccaldi.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

REPRISES

Les Amants de la nuit
de Nicholas Ray, avec Farley Granger, *Cathy O'Donnell, Howard Da Silva, Jay* S. Flippen, Helen Craig, Will Wright.
Américain, 1947, noir et blanc (1 h 35).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

Lolita
de Stanley Kubrick, avec James Mason, Shelley Winters, Sue Lyon, Peter Sellers.
Britannique, 1962, noir et blanc (2 h 35).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Dormez, je le veux !
de Georges Feydeau, mise en scène de Florence Giorgetti, avec Lionel Astier, *Romain Bonnin, Frédéric Klein,* Silvie Laguna, Anne Rejony et Emmanuel Texeraud.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

Orchestre de Paris
Wagner : *Les Maîtres chanteurs de Nuremberg*, extraits, *La Walkyrie*, extrait. Strauss : *Ainsi parlait Zarathoustra*. José Van Dam (basse), Emmanuel Krivine (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Les 7 et 8 janvier, 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 90 F a 320 F.

Philip Harper Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 7, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Swingtime
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 7, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Nemo
Péniche Six-huit, quai Malaquais, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-43-80-74-54. 40 F.

RÉSERVATIONS

The Turn of the Screw
de Benjamin Britten, d'après Henry James. Myfanwy Piper (livret), David Syrus (direction musicale), Deborah Warner (mise en scène). Avec les solistes du Royal Opera House Orchestra.
MC 93, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mo Bobigny-Pablo-Picasso. Les 10, 14, 15 et 19 janvier à 20 h 30 ; les 11 et 18 janvier à 15 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. De 100 F à 200 F.

Arcadia
de Tom Stoppard, mise en scène de Philippe Adrien.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Du 13 janvier au 22 février. Tél. : 01-44-39-87-00. 110 F et 160 F.

Mano Solo
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Du 15 au 17 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 176 F.

La Fania All Stars
Avec Celia Cruz, Johnny Pacheco, Willie Colon, Paulito, Feliciano, Roberto, Roena, Larry Harlow, Bobby Valentin, Andy Montanez.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 16 janvier, à 21 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 220 F.

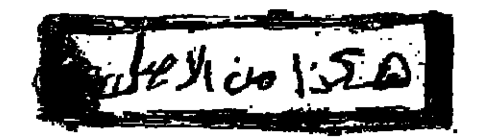
Natacha Atlas
Elysée Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 27 janvier, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 132 F.

DERNIERS JOURS

15 janvier :
Anna Blume : la sensation pure
Goethe-Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-40-46-69-60. De 12 heures à 20 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Entrée libre.

18 janvier :
Collection Havemeyer
Musée d'Orsay, niveau médian, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. 39 F.

17 janvier :
Gérard Traquandi
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-83-81-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Entrée libre.



EN VUE

■ Le Père **David Cappo**, président du Comité national chargé des normes professionnelles au sein de l'Eglise catholique d'Australie, vient de rédiger un « code de conduite » interdisant aux prêtres de se trouver seuls en présence d'un enfant et supprimant les châtiments corporels. Déjà, en Nouvelle-Zélande, les anciens confessionnaux sont remplacés par des box vitrés sans rideaux.

■ Les garçons cubains devront porter des shorts pour économiser le tissu, alors que les petits Chinois, de plus en plus gros, ne trouvent plus de vêtements à leur taille.

■ Après le suicide, l'an dernier, de deux lycéennes humiliées, le gouvernement turc vient d'assouplir la loi qui autorisait les directeurs des établissements scolaires et des orphelinats à contrôler la virginité des jeunes filles : elles ne seront plus soumises sans leur consentement à des visites médicales, mais on les tiendra pour fautives en cas de refus.

■ **Sauveur Palermo**, de Marseille, spécialiste des *« relations humaines et canines »*, interrogé par l'Agence France-Presse, déplore après la mort, le 1er janvier en Bretagne, d'une fillette agressée par une chienne, que trop de maîtres manquent encore de *« l'autorité verbale incontestable qui confère la qualité de chef de meute »*.

■ *« Le peuple bulgare demande et attend le roi Siméon, conscient que la monarchie peut être utile. En tant que simple citoyen, le roi Siméon ne pourrait pas aider ou améliorer la situation »*, a proclamé, mardi 6 janvier, dans un journal de Sofia, l'ex-roi **Siméon II**, qui, d'après un quotiden concurrent, n'a aucune chance de remonter sur le trône.

■ A l'époque de la guerre froide, **Ham**, depuis disparu, avait fait un séjour en orbite ; on avait assis **Minnie** sur des sièges éjectables et soumis **Lil Mini** à des épreuves de résistance physique. Aujourd'hui, l'Air Force, qui héberge temporairement ces « vétérans » dans la base de Holloman au New Jersey, ne veut plus les nourrir. **Roger Fouts**, professeur de psychologie, leur protecteur, n'a pas encore réuni les fonds nécessaires pour construire un refuge aux cent quarante-quatre « astrochimpanzés » survivants que, déjà, des savants les réclament pour des expériences de transplantation.

■ Cinq mois après la mort de **Boy**, **Twiggy**, l'éléphante, se morfond dans l'attente d'un nouveau partenaire. *« Nous n'avons pas assez d'argent pour lui en acheter un »*, vient de déclarer le directeur du zoo de Belgrade. **Vuk Bojovic** espère toutefois lui trouver un compagnon *« grâce à ses relations personnelles »*.

Christian Colombani

La démission de David Lévy

La presse israélienne estime qu'en quittant le gouvernement le ministre des affaires étrangères a « appris une chose ou deux » à Benyamin Nétanyahou

LE PREMIER MINISTRE, Benyamin Nétanyahou, s'est-il livré, comme le croit *Maariv*, à *« une manipulation de trop »* ? A-t-il délibérément oublié les promesses – écrites – faites en juin 1997 à son ministre des affaires étrangères concernant l'aide publique budgétaire aux couches juives les plus défavorisées de la société israélienne ? Une chose est sûre, poursuit le journal de droite, *« David Lévy en a eu assez. Assez de voir Nétanyahou vider les coffres publics en faveur des religieux ultra-orthodoxes aux dépens des quartiers pauvres et des villes de développement qui soutiennent traditionnellement »* le parti Guesher du ministre sortant.

Effective depuis le 6 janvier, la démission spectaculaire du chef de la diplomatie israélienne n'en finit pas d'inspirer les éditorialistes du pays. *« David Lévy a quitté un navire en perdition »*, écrit le premier quotidien populaire du pays, *Yiediot Aharonot*. Le départ du ministre et de ses quatre députés ne prive pas encore Benyamin Nétanyahou de sa majorité parlementaire puisqu'il lui reste 61 partisans sur 120 à la Knesset. Mais *« le gouvernement est désormais entré dans une impasse »*, estime le libéral et prestigieux *Haaretz* selon lequel des *« élections anticipées sont inévitables. »*

Dans les pages intérieures du journal, l'une de ses plus célèbres plumes, Yoël Marcus, congratule le ministre sortant des affaires étrangères. *« David Lévy* [ancien maçon] *n'a peut-être pas fini l'université mais, avec son dernier stratagème, il a certainement appris une chose ou deux à Nétanyahou. Il l'a humilié publiquement, il l'a fait ramper et, au passage, lui a fait payer tout le mépris et le double langage que lui et d'autres membres du gouvernement ont dû subir en dix-neuf mois de pouvoir. »*

« Le compte à rebours de la chute du gouvernement est enclenché », écrivait déjà lundi *Maariv*. Mardi, dans le même journal, Hémi Shalev attaque un *« gouvernement plus droitiste et plus religieux que tous ses prédécesseurs. Voici un cabinet*, poursuit-il, *dominé par Ariel Sharon – le « faucon des faucons » – et qui dépendra plus que jamais du bon vouloir des colons et des ultras religieux »*. Cela ne peut évidemment qu'enliser un peu plus le processus de paix israélo-arabe, virtuellement moribond depuis que Benyamin Nétanyahou a décidé, en février 1997, de lancer la construction d'une onzième colonie juive dans la partie arabe annexée de Jérusalem.

Sur ce point, mis à part le journal d'extrême droite *Hatzofeh*, tous les commentateurs sont d'accord. Même *Maariv*, plutôt plus proche du Likoud au pouvoir que ses grands concurrents, en convient. *« Le départ de Lévy qui, avec Itzhak Mordehaï, le ministre de la défense, conduisait le camp intra-gouvernemental des « modérés » contre les durs comme Ariel Sharon est un mauvais coup pour le processus de paix. »* A quinze jours de la rencontre prévue le 20 janvier à Washington entre le président Bill Clinton et le premier ministre d'Israël, nul ne voit comment le gouvernement pourrait voter le nouveau retrait des territoires arabes occupés que la communauté internationale, et d'abord les Palestiniens, attendent depuis mars 1997.

Or, conclut *Maariv*, *« si les Américains, principaux alliés de l'Etat juif, considèrent que nous sommes responsables de l'échec à relancer le processus de paix, on peut s'attendre à un glacial hiver avec Washington et les capitales européennes. Israël n'aura ni la paix ni la sécurité* [promises par Netanyahou] *mais sera diplomatiquement isolé et exposé à un retour de l'intifada, au terrorisme et peut-être même à une nouvelle guerre. Depuis la démission de Lévy, ce danger est devenu dangereusement concret »*.

Patrice Claude

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Paul Guilbert

■ Ce pouvoir, autant par son ancienne culture que par son actuelle méthode, est peu préparé à l'imprévisibilité du mouvement social. En dépit d'un louable inventaire du mitterrandisme, le socialisme jospinien a gardé le culte des législations lourdes et généralisées, sur la nationalité, l'immigration ou les 35 heures, en y ajoutant même, dans ce dernier cas, le sens de l'histoire : autant de sujets qui, pour honorer leur promesse électorale, n'ont guère à voir avec l'exclusion. Ils ont révélé, au contraire, les premiers craquements significatifs de la majorité plurielle, que les prochains débats sur la ratification du traité d'Amsterdam ne feront qu'accentuer. (...) Il reste au premier ministre à démontrer que sa méthode de gouvernement résistera dans ce qu'elle a de plus remarquable : la gestion du cartel des gauches depuis 1997.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Le Parti communiste cherche (...) à afficher sa personnalité sans s'opposer à Lionel Jospin. Dans la réalité, la manœuvre est évidemment plus délicate. Les responsables et les militants ultra-orthodoxes, les plus allergiques à l'union de la gauche et à ce gouvernement social-démocrate, bondissent sur l'occasion pour tenter de déborder leur propre direction et de mettre Robert Hue en difficulté. Ce n'est pas un hasard si les actions et les déclarations se concentrent dans les Bouches-du-Rhône, le Pas-de-Calais ou le Val-de-Marne, bastions des nostalgiques du PC des années 60. Depuis la victoire de la gauche, Robert Hue (...) s'appuie sur le mouvement social, il l'encourage, il compte sur lui pour radicaliser l'action du gouvernement ; en même temps, il prépare les élections avec, pour la première fois, des listes communes aux régionales avec le PS. Il veut ainsi concilier ses convictions et ses ambitions, faire évoluer le PC sans le banaliser (...).
Cela marche bien avec les électeurs, moins bien avec les militants.

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ La pollution urbaine qui prélève inlassablement sa dîme sur la santé publique provient en grande majorité des moteurs automobiles (...) La nouvelle étude épidémiologique redonne de l'acuité à un débat bien français ; sachant que le diesel est un carburant particulièrement nuisible pour l'état respiratoire des citoyens, sachant aussi que la fabrication de ce type de moteurs est une spécialité nationale, n'ignorant pas que de très nombreux électeurs possèdent de tels véhicules, que faut-il faire ? Jusqu'à présent, le lobby du diesel a su parer les mises en cause et préserver ses avantages fiscaux. Mais cette résistance (...) fait tousser. Au propre et au figuré.

www.geocities.com/CollegePark/2341/

Un Israélien d'origine circassienne a créé un site de rencontre pour les Caucasiens exilés

« **KEBLAR** » veut dire « bienvenue », en circassien. Pour s'exercer à prononcer cette langue du Caucase, dite aussi adyghéen, on a le choix entre la transcription en alphabet cyrillique, imposé au début de l'ère soviétique, et une autre, plus récente, en caractères latins. Ainsi, grâce à la cinquantaine d'expressions de base affichées sur le site Circassians, les internautes d'origine circassienne installés sur tous les continents peuvent apprendre quelques rudiments du parler de leur aïeux.

Son créateur, Edris Abzak, vingt-six ans, fait partie de la petite communauté circassienne émigrée en Palestine, et devenue israélienne. Aujourd'hui, sur trois millions de personnes se considérant comme Circassiens, ou Adyghéens, moins du tiers vivent encore dans le Caucase. Les autres, descendants de ceux qui ont fui la conquête russe au siècle dernier, sont en Turquie, en Syrie, en Jordanie, mais aussi en Occident, de l'Allemagne aux Etats-Unis. Or, depuis la chute de l'Union soviétique, on assiste à la renaissance d'un sentiment national, malgré les distances séparant les communautés. Selon Eris Abzak, Internet s'impose comme un outil irremplaçable pour faciliter et accélérer ce mouvement historique.

LES RETROUVAILLES DES CIRCASSIENS DU MONDE ENTIER SUR LE RÉSEAU ÉTAIENT TOUJOURS PRÉTEXTE À DE GRANDES FÊTES.

Au départ, son site n'offrait qu'une petite visite virtuelle de la patrie lointaine : photos de paysages montagneux et de combattants en toque d'astrakhan, musiques traditionnelles, recette du poulet « shepsra pastara »... Puis, des descendants d'autres peuples caucasiens exilés ont décidé de s'en servir comme d'une plate-forme de dialogue – soit grâce au canal de discussion en direct, soit par l'abonnement à la liste de diffusion pour échanger des messages. Amjad, qui vit en Jordanie, vend par correspondance son dictionnaire kabarde-anglais. Azret, du Mississippi, recherche des cassettes de musique adyghéenne. Khagba, au Canada, lance un appel à la communauté internationale pour sauver l'Abkhazie des griffes de la Géorgie. Bahar, à Berlin, cherche à correspondre avec des Karatchaï, la tribu de ses ancêtres.

Gigitt Upcheshaw, qui écrit une histoire de sa famille, souhaite recueillir les souvenir des anciens. Faruk rêve de recevoir des nouvelles d'un ami retourné dans le Caucase. Une jeune femme, mi-russe mi-tchétchène, lance une supplique à tout hasard : *« La famille de mon père vit en Tchétchénie, mais beaucoup se sont éparpillés durant les guerres. Si vous connaissez un proche, ou juste des compatriotes, écrivez-moi. »*

Solveig Godeluck

SUR LA TOILE

THAÏLANDE : PROJET DE CENSURE

■ La section thaïlandaise de l'Internet Society (ISOC) a rédigé à l'intention du gouvernement un projet de loi visant à établir une censure très stricte et un contrôle étatique complet sur le contenu et les infrastructures d'Internet dans le pays. Aussitôt, M. Vinton Cerf, vice-président de l'ISOC à l'échelle internationale, a fait savoir que ce texte *« ne semblait pas compatible avec les principes de l'ISOC »*, qui a toujours œuvré pour la défense de la liberté d'expression sur le réseau. De son côté, le quotidien *Bangkok Post*, très critique à l'égard du projet, met en cause la composition et les statuts de la section thaïlandaise de l'ISOC.

ÉCHECS

■ Le descriptif complet des parties déjà jouées de la finale du championnat du monde d'échecs, qui a lieu actuellement à Lausanne entre le Russe Anatoli Kasparov et l'Indien Viswanathan Anand, est disponible sur le site Internet de la FIDE, à l'adresse *www.chessweb.com* – (AFP)

Ces chers petits monstres *par Alain Rollat*

QUE SONT DEVENUS nos enfants ? L'enquête se poursuit. Une caméra de France 3, conduite par Marie-Pierre Courtellemont, l'une de ces intrépides exploratrices dont on voit rarement le visage à l'écran, mais sans lesquelles la connaissance de notre nouvel univers serait restée à l'âge de l'image inanimée, en a retrouvé un groupe dans l'une de ces cages d'escalier de Strasbourg où, selon la justice locale, ils vivent désormais en meutes retournées à l'état sauvage. Elle n'a pas été mordue. La bande sonore qu'elle a courageusement enregistrée (*« Nous, pour qu'on nous écoute, faut qu'on fasse des conneries... Il n'y a rien à faire à la maison... Les parents n'ont rien à dire ; ils regardent la télé, ils crient... Alors, nous, on se révolte... »*) semble confirmer que la disparition de notre progéniture n'est pas sans rapport avec l'instauration de la loi de l'image que nos élites ont substituée, au nom du progrès, à la loi de la jungle. Mais, en pleine interview, une prétendue mère de famille a surgi sur le palier en criant au tapage nocturne et la bande a disparu dans la nuit. Marie-Pierre Courtellemont s'est rabattue sur les éducateurs du quartier. Hélas ! cette nouvelle piste l'a conduite dans une impasse puisqu'elle a constaté que ces auxiliaires se préoccupaient plutôt de savoir ce qu'étaient devenus les parents de ces chers disparus. Comme s'ils n'avaient pas compris que nous regardions la télé...

Jean-Luc Delarue, sur France 2, a, lui aussi, apporté une éminente contribution à l'enquête en interrogeant plusieurs spécimens de l'espèce en cours de développement dans les laboratoires de la science médiatique : l'enfant-star, le Mozart universel, adaptable et jetable, qui sera capable, demain, de faire une symphonie de n'importe quel spot publicitaire. Pour le plus grand plaisir, évidemment, du nouveau type de parent que cette manipulation génétique engendrera : le parent imprésario, garanti tiroir-caisse. Sa démonstration a été époustouflante : le panel avait été si bien choisi, ce que disaient ces petits prodiges était si adulte que si la comtesse de Ségur vivait encore elle vendrait ses *Petites filles modèles* sous une marque de couches-culottes.

Il y avait aussi, parmi les invités de Jean-Luc Delarue, une certaine Catherine Mathelyn, docteur en psychologie. Cette femme tenait des propos étranges : *« Le rôle des parents*, disait-elle par exemple, *n'est pas d'amener l'enfant à être une image ou quelque chose, mais de l'aider à être ce qu'il est... »* Ou il s'agissait d'une erreur de casting ou cette inconnue appartenait vraiment à une civilisation oubliée...

MERCREDI 7 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

18.30 Personne ne m'aime ■
De Marion Vernoux (France, 1994, 90 min). Ciné Cinémas

19.05 De nouveaux hommes sont nés ■ ■
De Luigi Comencini (Italie, 1948, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

20.30 La Passante ■ ■
De Henri Calef (France, 1950, N., 100 min). Ciné Cinéfil

21.00 Passage à l'acte ■
De F. Girod (F, 1996, 100min). Canal+

21.10 Fiesta ■
De P. Boutron (F, 1995, 110min). RTBF1

21.40 Sliver ■
De Phillip Noyce (Etats-Unis, 1993, 105 min). TSR

22.10 Vers sa destinée ■ ■
De John Ford (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

22.25 Quelques jours avec moi ■ ■
De Claude Sautet (France, 1987, 130 min). Ciné Cinémas

22.50 Babe, le cochon devenu berger ■
De Chris Noonan (Australie, 1995, v.o., 87 min). Canal +

23.40 La Meilleure Part ■
D'Yves Allégret (France, 1955, 95 min). Festival

23.50 Cette vieille canaille ■
D'Anatole Litvak (France, 1933, N., 95 min). Ciné Cinéfil

0.20 Lunes de fiel ■
De Roman Polanski (Fr.-GB, 1991, v.o., 135 min). Canal +

0.25 Les Bricoleurs ■
De J. Girault (F, 1962, N., 90min). RTL9

1.25 La Folle Ingénue ■ ■ ■
D'Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Louis Trintignant ; Jean Rochefort ; Pierre Vaneck ; *Wim Wenders.* Canal +
19.06 De l'actualité à l'Histoire. Rétrospective 1997. Histoire
20.00 Faut pas rêver. USA : Le plus petit opéra du monde. Corse : Le colporteur. Suisse : *Le jeu du frelon.* TV 5
20.00 20 h Paris Première. Invitée : Florence Arthaud. Paris Première
20.10 Strip-tease. Spécial « Maryflo ». RTBF 1
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Boy Hero 001. Arte
20.50 Combien ça coûte ? Invités : Miss France et Marc Jolivet. TF 1
20.55 La Marche du siècle. A quoi sert l'école ? Invités : Ségolène Royal ; Pierre Léna ; Daniel Picouly ; Alain Bentolila ; Gabriel Tarlé ; François Dubet ; Liliane Gonzalez ; Jean-Paul Roux ; Michel Deschamps. France 3
21.00 Au nom de la loi. Les faillites du système. Les coulisses d'une victoire. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Jour J. Copsa-mica. Les paysans. Histoire
22.30 ▶ La Vie à l'endroit. Des moines au cœur des villes. France 2
22.35 Savoir plus santé. Le poumon dans tous ses états Invités : les professeurs Philippe Dartevelle et Pierre Duroux. TV 5
22.55 ▶ Le Droit de savoir. Paris Police Département Moto : Enquête sur les motards de la loi. TF 1
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Sélection thématique. Histoire
0.05 Un siècle d'écrivains. Paul Claudel. France 3

DOCUMENTAIRES

20.00 Chroniques du studio 4. [2/2]. Télé-révolution en Roumanie. Histoire
21.45 Musica. Mes années de lutte : un portrait du compositeur Arnold Schoenberg. Arte
21.50 Portrait. Blur. Paris Première
22.00 Oliver North : Un candidat idéal. Planète
23.10 Profil. Réflexions de fin de siècle. [1/4]. Helmut Schmidt s'entretient avec *Valéry Giscard d'Estaing.* Arte
0.05 La Lucarne. L'Impossible Quête. Arte
0.45 Israland. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.30 Football. Tournoi international de Maspalomas (Espagne). Twente Enschede (P-B) - Brondby (Dan). Eurosport

DANSE

21.00 Le Lac des cygnes. Ballet. Muzzik

MUSIQUE

18.50 La Petite Renarde rusée. Mise en scène de Nicholas Hytner. France Supervision
21.40 Simple Minds en concert. France Supervision
22.25 Blur : Showtime. Paris Première
23.10 Blues Sessions. The Byrds. France Supervision
23.15 Teresa Berganza. Concert. Muzzik
0.05 Claude Bolling. Cross Over the USA. Muzzik
0.10 Barbara Hendricks : Récital à Paris. Téva

TÉLÉFILMS

20.30 *Intime conviction.* De John Lvoff. Festival
20.35 Meurtre à la carte. De *Larry Peerce.* RTL 9
20.50 Mort aux enchères. O De Carlo Rola. M 6
20.55 L'Eté de Zora. De Marc Rivière. France 2
22.05 Le Déjeuner de Sousceyrac. De Lazare Iglesis. Festival
22.35 Les Eclats du cœur. De Christopher Leitch. M 6

SÉRIES

19.00 The Sentinel. Affaire classée. M 6
19.00 ▶ Au nom de la loi. La contre prime. Arte
20.25 Star Trek : La nouvelle génération. Le transfuge. Canal Jimmy
20.45 Les Anges de la ville. *L'amour est aveugle.* Série Club
22.20 Une fille à scandales. La deue (v.o.). Canal Jimmy
22.40 Spin City. Strip-tease (v.o.). Canal Jimmy
23.35 Bottom. Carnival (v.o.). Canal Jimmy
0.10 New York Police Blues. Casse et cassettes (v.o.). Canal Jimmy
0.20 Nash Bridges. Train de nuit. TSR

NOTRE CHOIX

● **20.45 Arte**
Les Mercredis de l'Histoire : Boy Hero 001

En 1932, Pavlik Morozov, un jeune garçon russe, dénonce les malversations de son père et d'autres membres de sa famille auprès des autorités. Six mois plus tard, il est assassiné *par l'un des siens. Du jour au* lendemain, le parti le consacre héros national, tout en incitant les jeunes Soviétiques à suivre ce modèle. Pendant près de soixante ans, la légende de Pavlik est mise en scène, déclinée dans des films, des poèmes, des opéras ; des statues sont érigées, des rues portent son nom... Un *étonnant documentaire* anglo-finlandais.

● **22.00 Histoire**
Thérèse Humbert

On ne s'en lasse pas de ce morceau de choix de la télévision française, *cru 1983 (quatre fois 55 minutes* ; premier épisode ce soir). Le scénario, l'adaptation – d'après un véritable fait divers, l'un de ces merveilleux scandales chers à la IIIe République –, et les dialogues sont signés Jean-Claude Grumberg ; la réalisation, *Marcel Bluwal.* La distribution est à la hauteur de ces deux orfèvres du *téléfilm* : Bernard Fresson, Guy Tréjan, Michel Aumont, Gérard Desarthe, François Périer... un tourbillon de talents virevoltant auprès de la Signoret, sublime de candeur et de roublardise en Provinciale parvenue qui, du jour au lendemain, s'improvise héritière d'un parent d'Amérique. Comme on ne prête qu'aux riches – *ou supposés tels* –, l'affaire s'étoffe d'année en année (de 1882 à 1902, pas moins !) autour d'une manne fantomatique : prêts, chantages, malversations..., déliquescence d'une société toute en impostures politiques et financières. Un vrai régal !

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Météo des neiges.
20.50 Combien ça coûte ? Les chaînes de l'argent.
22.55 ▶ Le Droit de savoir. *Paris Police Département Moto.*
0.10 Minuit sport. Ski pro à Méribel.
0.40 et 1.20 TF1 nuit.
0.55 Embarquement porte n° 1.

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.10 C'est l'heure.
19.45 et 20.50 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, *L'Image du jour, A cheval.*
20.55 L'Eté de Zora. Téléfilm de Marc Rivière.
22.30 ▶ La Vie à l'endroit. Des moines au cœur des villes.
0.05 Journal, Météo.
0.20 Paris-Dakar : *Le Bivouac.*
1.35 Agapé.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 23.35 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.50 Consomag.
20.55 La Marche du siècle. A quoi sert l'école ?
23.40 Soir 3.
0.05 Un siècle d'écrivains. Paul Claudel.
0.55 Cinéma étoiles.
1.20 Vivre avec... *Le grand âge à domicile.*
1.35 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.25 Robin.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Passage à l'acte ■ Film de Francis Girod.
22.40 Flash infos.
22.50 Babe, le cochon devenu berger ■ Film de Chris Noonan (v.o.).
0.20 Lunes de fiel ■ Film de Roman Polanski (v.o.).

ARTE

19.00 ▶ Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 Twentieth Century Fox.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Boy Hero 001.
21.45 Musica. Arnold Schoenberg. *Mes années de lutte.*
23.10 Profil. Réflexions de fin de siècle [1/4].
0.05 La Lucarne. L'Impossible Quête.
1.20 Court toujours.

M 6

19.00 The Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.35 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Mort aux enchères. Téléfilm O de Carlo Rola.
22.35 Les Eclats du cœur. Téléfilm de Christopher Leitch.
0.10 Secrets de femme. □
0.45 Sexy Zap.
1.15 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Pascal Charvet.
21.00 Philambule. A propos de Socrate.
22.10 Fiction. *Le Facteur neige et le Facteur chaleur,* de Jean Larriaga.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. XIXe Festival de Sablé. Œuvres de Muffat, De Grigny, *Lebègue, Bernier, Marchand,* Clerambault.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Saariano, Courtot.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 et 23.00 ▶ Les Soirées. Jean Cocteau et la musique classique.

JEUDI 8 JANVIER

FILMS DU JOUR

13.30 Lisbonne Story ■
De Wim Wenders (Allemagne, 1995, 105 min). Ciné Cinémas

14.00 A fleur de peau ■
De Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1995, 95 min). Canal +

14.30 The Affairs of Cellini ■ ■
De Gregory La Cava (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

15.00 Jules César ■ ■
De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1953, N., 120 min). Histoire

15.50 De nouveaux hommes sont nés ■ ■
De Luigi Comencini (Italie, 1948, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

17.10 *Gremlins 2* ■
De Joe Dante (Etats-Unis, 1990, 105 min). Ciné Cinémas

17.15 *Cette vieille canaille* ■
D'Anatole Litvak (France, 1933, N., 95 min). Ciné Cinéfil

18.50 *Vers sa destinée* ■ ■
De John Ford (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

20.00 *L'Arbre de Noël* ■
De T. Young (F-It., 1969, 90 min). TV 5

20.30 Spartacus (version réalisateur) ■ ■
De Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1960, 185 min). Ciné Cinémas

20.35 Saint-Tropez blues ■
De Marcel Moussy (France, 1960, 90 min). Canal Jimmy

20.35 War Games ■ ■
De John Badham (Etats-Unis, 1983, 120 min). RTL 9

20.35 L'Affaire des poisons ■ ■
D'Henri Decoin (France, 1955, 110 min). TMC

20.55 Belles de l'Ouest ■
O De Jonathan Kaplan (Etats-Unis, 1994, 100 min). France 3

20.55 La Putain du roi ■
D'Axel Corti (France - Italie - Grande-Bretagne, 1990, 125 min). Téva

21.00 La Vie d'Emile Zola ■
De William Dieterle (Etats-Unis, 1937, N., 120 min). Histoire

21.00 Les 39 Marches ■ ■
D'Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1935, N., v.o., 90 min). Paris Première

21.00 Paris Blues ■ ■
De Martin Ritt (Etats-Unis, 1961, N., 100 min). Muzzik

21.30 Mary Poppins ■
De Robert Stevenson (Etats-Unis, 1965, 135 min). Disney Channel

22.00 Heat ■ ■
De Michael Mann (Etats-Unis, 1995, v.o., 164 min). Canal +

22.10 La Folle Ingénue ■ ■ ■
D'Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

22.10 Bob Roberts ■ ■
De Tim Robbins (Etats-Unis, 1992, v.o., 95 min). Canal Jimmy

22.25 Hidden ■
O De Jack Sholder (Etats-Unis, 1987, 100 min). M 6

22.25 Des anges et des insectes ■
De *Philip Haas* (Etats-Unis, 1995, v.o., 110 min). RTBF 1

22.30 Le Trésor de Cantenac ■
De Sacha Guitry (France, 1950, N., 100 min). Festival

22.35 *Gross Anatomy* ■
De Tom Eberhardt (Etats-Unis, 1989, 110 min). RTL 9

23.35 Fugueuses ■
De Nadine Trintignant (France, 1994, 95 min). Ciné Cinémas

0.25 *Les Amants de Tolède* ■
D'Henri Decoin (France, 1952, N., 95 min). RTL 9

1.10 *Le Voyage interrompu* ■
De Daniel Birt (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

1.10 Miss Missouri ■ ■
D'Elie Chouraqui (France, 1989, 100 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.30 Bouillon de culture. L'Egypte au Louvre. TV 5
13.40 Parole d'Expert. France 3
15.35 24 heures. L'Afrique sort ses griffes. Canal +
17.00 De l'actualité à l'Histoire. Rétrospective 1997. Histoire
18.00 *Stars en stock.* David Niven. Jayne Mansfield. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.05 Temps présent. Procès Papon : en parler pour oublier. Le choix de Susanna. TSR
20.55 Envoyé spécial. *La vie devant soi.* Les enfants obèses. Post-scriptum : Les violons de l'hiver. France 2
22.25 Paroles de femmes. Invitée : Patricia Kaas. TMC
22.35 Faits divers spécial. Les Enfants de l'année blanche. TV 5
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Sexpionnage. Histoire
23.40 Cap'tain Café. Marc Lavoine. France Supervision
0.05 Fréquenstar. Pascal Obispo. M 6
0.10 Saga-Cités. Viet'âme. France 3

DOCUMENTAIRES

16.00 *Les Lumières de* music-hall. Serge Gainsbourg. La Cinquième
18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. L'affaire Lindberg. La Cinquième
18.00 Chroniques du studio 4. [2/2]. Histoire
18.30 Le Monde des animaux. Sur les traces de Darwin. La Cinquième
18.35 Le Tour de la planète drogue. [2/5]. Planète
18.40 Dmitri Chostakovitch. Muzzik
19.10 La Tempête d'images. Planète
19.15 Cluny, une lumière dans la nuit. France Supervision
20.00 Sauve qui pense. Le philosophe André Glucksmann. Arte
20.05 Samson François. [2/2]. Muzzik
20.35 ▶ A part ça... Al Pacino. Canal +
20.35 Les Ecrins, parc national. Planète
20.40 Soirée thématique. De la terreur à la démocratie : *les Tchèques et les Allemands.* Arte
21.05 Chocolat, mon amour. Planète
22.40 Jazz Collection. Louis Armstrong. Muzzik
23.00 Vingt ans... à Harlem. France 2
23.05 Rythmes du monde. [3/3]. Planète
23.30 Oliver North : Un candidat idéal. Planète
0.00 Le Mystère des pyramides. [1/2]. Histoire

SPORTS EN DIRECT

18.00 Ski. *Coupe du monde.* Slalom messieurs. 1re manche, à Schladming (Autriche). Eurosport
20.30 Football. *Tournoi international* de Maspalomas (Espagne). Eurosport

DANSE

17.00 Didon et Enée. Ballet. Muzzik
20.45 Vu d'ici. Ballet. France Supervision

MUSIQUE

18.00 Jazz 625 : Ben Webster. Marquee Club, Londres 1964. Muzzik
21.40 Cheb Mami. Angoulême 1997. France Supervision
22.30 Symphonie n° 3, de Beethoven. *Paris Première*
23.35 All Star Swing Festival. Lincoln Center, New York 1971. Muzzik
0.35 Simple Minds. France Supervision

TÉLÉFILMS

18.30 Papa veut pas que je t'épouse. *De Patrick Volson.* Festival
20.30 Lise ou l'affabulatrice. De Marcel Bluwal. Festival
21.30 Homicide conjugal. De Gérard Cuq. TSR
22.30 Made in America. O Escroquerie à l'amour. De Michael Scott. TF 1

SÉRIES

18.00 Bugs. *Un petit génie de l'informatique.* M 6
18.20 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Afrique orientale allemande, décembre 1916. Série Club
19.00 The Sentinel. O La traque. M 6
19.00 ▶ Au nom de la loi. Signe de piste. Arte
19.10 Daktari. Série Club
19.55 La Vie de famille. *Quoi de neuf, docteur ?* RTL 9
20.00 La Dame de Monsoreau. [6/7]. Histoire
20.35 Les Envahisseurs. Trahison. Disney Channel
20.35 Les Cordier, juge et flic. Combinaison mortelle. RTBF 1
20.45 *Models'Inc.* Série Club
20.50 Van Loc, un grand flic de Marseille. O Ennemis d'enfance. TF 1
23.00 Code Quantum. *Amours croisées.* Série Club
23.50 Jason King. Série Club
0.40 Sam et Sally. Lily. Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O *Accord parental souhaitable*
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ *Public adulte* ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – *ceux de la télévision* ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ *Sous-titrage spécial pour les sourds* et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **23.00 France 2**
Vingt ans... à Harlem

Une jeunesse américaine en clichés

À HARLEM, plus qu'ailleurs il y a les bons et les méchants. Les méchants sont chefs de gang, trafiquants de drogue, pères indignes. Michel Honorin et ses collaborateurs ne les ont pas filmés. Les « bons » sont « *brothers* » (frères) dans l'ordre des « *Feathermen* ». Anciens délinquants, ils ont découvert le droit chemin. De la vente de crack, ils sont passés à la recherche d'un travail. Ce sont eux qui servent de point de départ à ce volet de la série documentaire « Vingt ans à... ».

Succession de portraits de jeunes, dans la veine des huit émis*sions diffusées en 1995 et 1996. Vingt ans à... Harlem* débute par une série de clichés. Images de taudis, entretiens avec de très jeunes mères célibataires, propos désabusés – « *le maire de New York est pourri* » –, travelling dans des rues sinistrées... La première partie de l'émission ne donne matière qu'à ennui. Si la seconde se révèle plus intéressante, c'est parce que l'équipe de France 2 est allée un peu plus loin qu'on ne pouvait le craindre, en rencontrant des comédiens, un graffeur, une chanteuse, un dessinateur, bref, des jeunes qui « bougent ».

Encore les rencontres restent-elles superficielles et sont-elles desservies par un commentaire décevant, clamé d'un ton grandiloquent et ponctué d'expressions destinées à « faire jeune » (« *Ils se la font classique* », à propos de jeunes qui dansent). « *Ils s'aiment, ces deux là !* », lance aussi Michel Honorin, d'une voix faussement candide, sur les images d'un jeune couple qui dîne en tête à tête. Le téléspectateur ne s'en serait pas rendu compte...

Quelques informations sont distillées, mais qui demeurent sans explication. Si l'on apprend que « *la criminalité a baissé de 40 % depuis un an pour s'exporter vers le Bronx et Brooklyn* », on ne sait pas pourquoi. Quand le journaliste affirme qu'« *Harlem n'est plus la capitale de l'Amérique noire* », il ne se montre pas plus explicite, et l'on reste sur sa faim. Souhaitons que les quatre autres émissions à venir – Manille, Tel Aviv, Amman, Tokyo –, seront plus sérieusement menées...

Marie-Pierre Subtil

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.35 Arabesque.
15.25 Côte Ouest.
16.20 L'homme qui tombe à pic.
17.15 Sunset Beach.
18.05 Les Années fac.
18.30 Touché, gagné !
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.50 Van Loc, un grand flic de Marseille. O Ennemis d'enfance.
22.30 Made in America. O Escroquerie à l'amour.
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.40 et 1.50 TF1 nuit.
0.55 Très chasse.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.45 Tiercé.
16.00 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 Un livre, des livres.
17.25 Chair de poule.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.10 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, *L'Image du jour, A cheval.*
20.50 Point route.
20.55 Envoyé spécial. La vie devant soi. *Les enfants obèses.* Post-scriptum : Les violons de l'hiver.
23.00 Vingt ans... à Harlem.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Paris-Dakar : Le Bivouac.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.35 Adieu Irlande. Téléfilm de Joseph Sargent [1/3].
16.10 Le Magazine du cheval.
16.40 Minikeums.
17.45 La Piste du Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.45 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.55 Belles de l'Ouest ■ Film O de *Jonathan Kaplan.*
22.35 Météo, Soir 3.
23.10 Grosses bêtises. Zapping international et inédit.
0.10 Saga-Cités.
0.35 Espace francophone.
1.05 New York District.

CANAL +

13.35 Le Journal du cinéma.
14.00 A fleur de peau ■ Film de Steven Soderbergh.
15.35 24 heures.
16.35 et 0.45 Surprises.
16.45 Dunston, panique au palace. *Film de Ken Kwapis.*
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.15 Cyberflash.
18.25 Robin.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Véronique Sanson, Richard Depardon, Sylvie Peyre.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 ▶ Soirée Al Pacino.
20.35 et 21.15 A part ça... Al Pacino.
21.55 Flash infos.
22.00 Heat ■ ■ Film de Michael Mann (v.o.).
1.00 Basket-ball.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Attention santé.
13.30 Les Châteaux de la Loire.
14.30 La Princesse Grace de Monaco.
15.30 Le Cinéma des effets spéciaux.
16.00 Les Lumières du music-hall.
16.30 Demain le monde.
17.00 Cellulo.
17.30 La France aux mille villages.
17.55 Le Journal du temps.
18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 ▶ Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 Sauve qui pense.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. De la terreur à la démocratie. *Les Tchèques et les Allemands.*
20.45 Un voisinage difficile.
20.50 Munich ou la paix pour cent ans.
22.45 De la terreur à la démocratie.
0.00 Crisis.
1.10 Alice au pays des merveilles. Téléfilm de Harry Harris.

M 6

13.30 Les Pom-pom Girls *de Los Angeles.* Téléfilm de Bruce Seth Green.
15.15 Le Joker.
16.10 et 1.05 Boulevard des clips.
17.30 Extra Zygda.
18.00 Bugs.
19.00 The Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.35 Décrochages info, Passé simple.
20.50 L'Irrésolu. Film de Jean-Pierre Ronssin.
22.25 Hidden ■ Film O de Jack Sholder.
0.05 Fréquenstar. Pascal Obispo.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Patrick Avrane.
21.00 Lieux de mémoire. Drancy.
22.10 For intérieur. *Christian Delorme,* prêtre de terrain.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.30 Prélude.
20.00 Concert. L'Orchestre de Richard Strauss. *Œuvres de Brahms, R. Strauss, Wagner.*
22.30 Musique pluriel. *Configurations,* de Vodenitcharov.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 et 22.50 Les Soirées. Le Concert spirituel. Œuvres de Corelli, Delalande, Leclair, Porpora, Boccherini, Stamitz, Pergolèse, Mozart, Bach, Mendelssohn, Schubert.

Le Monde

JEUDI 8 JANVIER 1998

Les m'as-tu écouté

par Pierre Georges

TOUTE RÉSISTANCE est vaine. Mais toute moquerie reste valide. S'il est un spectacle de plus en plus commun, mais d'un bonheur sans cesse renouvelé, source d'un inépuisable émerveillement, c'est bien celui des multiples fâcheux saisis par les transes de la téléphonie sans fil. Admirable cet art d'en faire profiter les voisins. Admirable ce comportement « m'as-tu écouté », avatar moderne du « m'as-tu vu ». Pas un endroit, pas un lieu, où ne sonne et résonne le merveilleux et ambulatoire appareil. Pas un moment, pas un instant où quelqu'un ou quelqu'une n'ait des choses essentielles à faire savoir. A commencer par la haute conscience de sa propre importance.

Pouvoir être joint, pouvoir joindre. N'importe où, n'importe quand, n'importe comment, mais pouvoir ! Car c'est bien un instrument de pouvoir que cet outil-là, l'irremplaçable sans-fil à la tête et à la patte. C'est le boulet consenti, le valet et le geôlier de nos libertés conditionnelles, la peur du manque créant le manque.

Y *avait-il une vie avant le* téléphone sans fil ? On peut en douter. Tenez récemment, cette salle d'attente, à l'aéroport d'Orly, pour la prochaine bétaillère à cadres destination Strasbourg. Il s'agissait d'un Airbus, donc d'un assez gros oiseau, du genre, à vue de nez, 180 personnes. Eh bien, sans exagération, il y eut bien un passager sur deux pour sortir son portable.

Fantastique ! Une ruche, un central. Les plus accros ayant tant de choses à dire et de si urgentes qu'ils téléphonaient encore de la passerelle d'embarquement. Et même, pure vérité, ce lascar, à côté, *qui quitta Paris sur « bon, je te laisse, on embarque »* et ne fit pas vingt mètres à Strasbourg sans téléphoner à la cantonade qu'on était *« bien arrivés »*. Ce qui, somme toute, était statistiquement assez prévisible.

Folie du sans-fil. Partout, au bistrot, au restaurant, au bureau, aux champs, à la ville, au volant et, pourquoi pas bientôt, au Père-Lachaise. Y *avait-il une vie avant le* sans-fil ? La preuve non, par le *Titanic*. Ah ! qu'est-ce que cela aurait été bien, un sans-fil dans le naufrage : *« Allô, allô, oui, on coule. La musique ? Quelle musique ? Mais non, je ne danse pas, c'est l'orchestre qui joue " Plus près de toi* mon Dieu " »

Au lieu de quoi, la mort en silence dans ces mers hostiles. Et la nécessité pour revivre vraiment l'événement d'aller savourer *Titanic* en suçotant un esquimau géant. A condition évidemment que nul dans la salle ne téléphone pour confirmer qu'il assiste bien au naufrage.

Folie du sans-fil. Nous y céderons tous. De gré ou de force. Il y aura bientôt l'avant et l'après portable. La preuve, le nombre de téléphones portables vendus en décembre, en France, par le père Noël : *850 000. Ce n'est plus une* mode, mais une obligation sociale. Les opérateurs se livrent une guerre furieuse. Par exemple, France Télécom. Maison sérieuse, *France Télécom. Savez-vous ce* qu'ils firent, le 3 décembre, à l'agence de Royan ? Ils mirent, en vitrine, deux superbes créatures, deux sans-fil women, bien vivantes. Uniquement vêtues d'un string et d'un portable. L'une était peinte d'or, l'autre d'argent.

De l'importance du nu pour la communication sans fil. Les syndicats, CGT et Sud-PTT, ont bien évidemment protesté contre *« cette insulte à l'égard du personnel et tout particulièrement féminin . »* C'est vrai. Pourquoi un string ?

Mme Voynet réclame une mission interministérielle santé-environnement

L'enquête Erpurs confirme l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique en Ile-de-France

DOMINIQUE VOYNET, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, devait demander au premier ministre, mercredi 7 janvier, le pilotage d'une mission interministérielle chargée des problèmes de santé et d'environnement. Mme Voynet souhaite également voir nommer une mission parlementaire sur ce sujet. Cette demande intervient le jour de la présentation, par Mme Voynet et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, des résultats de l'enquête épidémiologique Erpurs (Evaluation des risques de la pollution urbaine sur la santé) en Ile-de-France pour la période 1991-1995. Conduite par l'Observatoire régional de la santé d'Ile-de-France, cette étude confirme, avec une grande prudence méthodologique, *« des liens à court terme entre les différents indicateurs de pollution et de santé »* et opère pour la première fois une distinction saisonnière.

Les risques pour la santé ont été calculés dans deux situations : *lorsque la pollution a atteint* ou dépassé un niveau moyen et lors des jours de très forte pollution. En hiver (octobre à mars), les chercheurs ont constaté que *« la mortalité totale est associée à l'indice de fumée noire* [particules fines en suspension], *au NO_2 [dioxyde d'azote] mais le lien est plus important avec le SO_2 [dioxyde de soufre]. »* Ce polluant (combustion industrielle, chauffage, incinération, véhicules) peut entraîner une hausse du nombre total des décès de 1,4 % à 5,3 %. La mortalité pour causes cardiovasculaires en relation avec le SO_2 augmente à un niveau moyen de pollution de 2 % et à un niveau élevé de 7,6 %.

Les hospitalisations pour affections respiratoires sont surtout liées aux fumées noires et au dioxyde d'azote et peuvent augmenter jusqu'à 7 % en cas de pic. Chez les enfants de moins de quatorze ans, les hospitalisations pour asthme en relation avec le SO_2 et le NO_2 augmentent jusqu'à 34,6 %. Les visites médicales à domicile (SOS-Médecins) sont en hausse de 40 % en cas de pollution élevée au dioxyde de soufre, de 53 % pour les particules et *de 23 % pour le dioxyde d'azote.*

Etudié pour la première fois, l'impact de la pollution sur les arrêts de travail à EDF-GDF n'apparaît pas significatif pendant la période hivernale. En revanche, l'été (avril à septembre), les arrêts maladie pour causes respiratoires s'accroissent de 6 % à 22 % *pour les particules et de* 10 % à 27 % pour le dioxyde d'azote. Le nombre moyen d'arrêts de travail pour des pathologies cardiovasculaires augmente de 19 % à 78 % en relation avec les particules fines et de 23 % à 69 % avec le NO_2. En outre, lorsque la pollution associe dioxyde d'azote et ozone, ce chiffre peut atteindre 100 % d'augmentation.

C'est en effet en été que les conséquences sanitaires de la pollution atmosphérique apparaissent les plus sensibles. En cas de hausse du niveau de NO_2, la mortalité pour causes respiratoires augmente de 8 % à 18,6 %. *Les auteurs soulignent ici* le rôle de l'ozone, qui est associé, l'été, à une hausse maximale de 4,8 % de la mortalité, toutes causes confondues. Les chercheurs ont aussi constaté une *hausse de 24,9 % à 56,4 %* des consultations pour asthme chez les enfants de moins de quatorze ans dans les établissements de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris en relation avec les particules fines et de 19,2 % à 52,1 % pour le NO_2. Le nombre journalier de consultations pour asthme aux urgences pédiatriques de l'hôpital Armand-Trousseau augmente pour sa part de 5 % à 16 %.

Une autre enquête devait être rendue publique mercredi, *qui confirme* la grande vulnérabilité des enfants. Intitulée Respirer, elle porte sur plus de 200 000 consultations pédiatriques en Ile-de-France. Il en ressort *notamment que 42 % de ces visites* ont été effectuées pour causes respiratoires.

Laurence Folléa et Sylvia Zappi

Trois scénarios pour éviter des morts prématurées

Les chercheurs de l'Observatoire régional de la santé ont élaboré pour la première fois plusieurs scénarios envisageant les conséquences sanitaires des réductions des niveaux journaliers de pollution pour les particules (fumée noire) et le dioxyde de soufre (SO^2) de pollution de 10 %, 30 % et 50 %. Pour les particules, le nombre annuel de décès prématurés liés à des maladies cardiovasculaires potentiellement évitables aurait été de 27 pour une réduction de 10 %, de 80 pour une baisse de 30 % et de 133 en cas de réduction de l'indice de fumée noire de 50 %. Une réduction de 10 % du niveau moyen annuel du SO^2 entraînerait, quant à elle, une baisse de 35 décès en agglomération parisienne, mais ce nombre pourrait atteindre 105 et 175 morts évitées si la pollution au SO^2 baissait respectivement de 30 % et 50 %. Les scénarios montrent également, en cas de baisse de la pollution atmosphérique, une réduction significative du nombre annuel des hospitalisations pour causes cardiovasculaires et respiratoires.

Pasteur Mérieux annonce une pénurie temporaire de vaccins pour nourrissons

LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT à la santé a annoncé, *mardi 6 janvier, « avoir été informé par les laboratoires Pasteur Mérieux MSD d'une prochaine rupture d'approvisionnement en vaccins Pentacoq et Tetracoq »*. Il s'agit ici de vaccins utilisés chez les nourrissons (injections au deuxième, troisième et *quatrième mois avec rappel à un an) protégeant* contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite ainsi, pour le Pentacoq, que contre certaines infections à *Haemophilus influenzae*. Cette annonce a été décidée alors que le quotidien *Presse-Océan* s'apprêtait à révéler, dans son édition datée du mercredi 7 janvier, l'existence *« d'une pénurie de vaccins pour les enfants »*.

Selon le quotidien nantais, les laboratoires Pasteur Mérieux, uniques fabricants de ces vaccins en France, ont été amenés à interrompre leur production au mois de septembre dernier, à la suite d'un contrôle opéré par le Réseau national de santé publique créé par Bernard Kouchner. Ce contrôle aurait révélé la présence de *« lots défectueux »*, et la production de ces vaccins, immédiatement interrompue, est toujours bloquée, au *point que de nombreuses pharmacies dans* toute la France sont en rupture d'approvisionnement.

Les informations fournies au *Monde* dans la matinée de mercredi *7* janvier, tant auprès de la firme Pasteur Mérieux MSD qu'auprès du secrétariat d'Etat à la santé, permettent de préciser l'origine de cette situation et les décisions prises par les autorités sanitaires pour y remédier. Il *semble acquis que les difficultés rencontrées par* le fabricant tiennent à l'incorporation des quatre ou des cinq vaccins en une présentation unique.

RUPTURE DE STOCKS

Un premier lot (correspondant à environ 300 000 doses) avait ainsi été jugé d'une efficacité insuffisante à la fin du mois d'octobre 1997 et n'avait, de ce fait, pas été commercialisé. Les difficultés d'approvisionnement auraient néanmoins pu être surmontées *si* le même phénomène n'était survenu sur les lots suivants.

En toute hypothèse, une rupture de stocks était inévitable. En liaison avec la firme lyonnaise, le secrétariat d'Etat à la santé et l'Agence du médicament ont, ces dernières semaines, travaillé en urgence pour prévenir ce qui représentait une véritable menace sanitaire. C'est ainsi que, dans les prochains jours, on devrait pouvoir trouver dans les pharmacies ces vaccins, mais présentés sous une autre forme, plus traditionnelle. Pasteur Mérieux a été autorisé à commercialiser un « kit vaccinal » contenant de manière séparée le vaccin DTCoq, le vaccin antipoliomyélitique et le vaccin anti-*Haemophilus influenzae*. Cette nouvelle présentation n'impliquera pas de multiplier le nombre des consultations, mais elle imposera néanmoins la pratique de deux injections.

Avec la naissance, chaque année, d'environ 720 000 enfants, ce marché vaccinal est de près de 3 millions de doses. La politique industrielle conduite par le groupe Pasteur Mérieux consistant à associer les préparations vaccinales dans une présentation unique facilite sans aucun doute la mise en œuvre de cette prévention mais fragilise la production dès lors que le fabricant est unique et que, comme c'est le cas depuis plusieurs mois, des incidents surviennent sur la chaîne de production. On confie, au scrétariat d'Etat à la santé, *« étudier l'hypothèse d'un élargissement du nombre des fournisseurs de ces vaccins »*.

Jean-Yves Nau

Le tribunal de Lyon annule l'élection aux prud'hommes de candidats CFNT

LE TRIBUNAL d'instance de Lyon a annulé l'élection des sept candidats de la Coordination française nationale des travailleurs (CFNT) – organisation proche du Front national – dans les différentes sections des conseils des Prud'hommes de Lyon. Les magistrats se sont fondés sur le principe de l'indépendance de l'autorité judiciaire édictée par l'article 64 de la Constitution et donc sur la nécessaire *« impartialité du juge prud'homal »*. Dans son jugement d'une quarantaine de pages, le tibunal souligne que chacun des candidats de la CFNT a *« bel et bien accepté un mandat impératif articulé autour des projets et de la stratégie du Front national en même temps qu'il donnait son accord pour participer au scrutin »*. Il ajoute : *« L'inscription des candidats et élus aux fonctions de juges prud'homaux dans une démarche impulsée et animée ostensiblement, sous quelque forme que ce soit, par les concepteurs de projets spécifiquement politiques que sont les partis doit être proscrite comme caractéristique de l'acceptation d'un mandat impératif, quelle que soit la situation de ces partis sur l'échiquier politique. »* – (Corresp. rég.)

La CNIL fête ses vingt ans

VINGT ANS *après la loi Informatique et liberté du 6 janvier 1978*, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a, lors de cet anniversaire, mis en valeur des personnes ou des organismes pour leur rôle exemplaire. Il s'agit de Bernard Siouffi, délégué général du Syndicat des entreprises de vente par correspondance, pour sa contribution à l'élaboration d'un code de déontologie ; du lycée Charles-de-Gaulle à Muret (Haute-Garonne) pour la création d'une commission locale au sein du lycée ; de Gérard Lyon-Caen, pour ses travaux sur les libertés publiques et l'emploi ; de l'Union fédérale des consommateurs-Que choisir, pour ses actions d'information sur les fichiers ; de l'association Aides, pour sa *« vigilance constante »* sur la protection des données de santé ; et de La Poste, pour la conception et la promotion d'un porte-monnaie électronique anonyme.

La CNIL a également ouvert un *site web* sur Internet. *Réalisé* avec relativement peu de moyens (un budget de 150 000 F y compris un an d'hébergement), il démontre de façon exemplaire comment Internet peut dresser des profils d'individus à leur insu (Site web de la CNIL : www. cnil. fr).

BOURSE

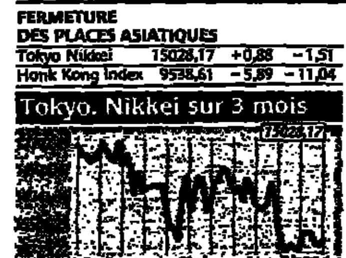
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le mercredi 7 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15028,17	+0,88	−1,51
Honk Kong index	9538,61	−5,89	−11,04

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 07/01	Var. en % 06/01	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	3028,70	−0,30	+0,99
Amsterdam CBS	923,77	−0,70	+1,11
Bruxelles	17732	−0,17	+5,51
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	4279,98	+0,48	+5,58
Londres FT 100	5264,40	—	+2,51
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	26277	−0,17	+5,35
Zurich SMI	6378,70	+0,05	+1,81

Une affaire de pots-de-vin embarrasse la municipalité Front national de Toulon

TOULON
de notre correspondant

La municipalité Front national de Toulon est-elle confrontée à une première affaire de corruption interne ? La question se pose après la mise en examen pour *« recel de preuve »*, mardi 6 janvier, de Philippe de Beauregard, chef de cabinet de Jean-Marie Le Chevallier, et par ailleurs conseiller municipal de Hyères et secrétaire départemental adjoint du Front national. Ce proche du maire nie toute implication directe dans une affaire de pots-de-vin dont la cheville ouvrière serait Dominique Notto, une employée municipale qui a été mise en examen pour *« escroquerie par personne en charge d'une mission de service public »* et écrouée par le juge Danièle Natta.

Tout commence en avril 1997 *quand un Toulonnais, Cédric Quéré,* s'ouvre à un ami de son désir de trouver un emploi en mairie pour lui et sa compagne. Il est mis en contact avec Dominique Notto qui promet d'accéder à sa demande moyennant 30 000 francs pour les deux emplois. *En juin, il* verse un acompte de 15 000 francs à l'employée municipale qui obtiendra le solde le mois suivant en promettant une embauche pour les premiers jours d'août. Cédric Quéré relance Dominique Notto à plusieurs reprises sans succès. Il enregistre une des communications téléphoniques au cours de laquelle son interlocutrice lui demande de patienter, l'élu chargé de son dossier étant en vacances.

Le demandeur d'emploi se retourne alors vers son intermédiaire, qui lui obtient rapidement un rendez-vous en mairie avec Michel Calafatis, chargé de mission, qui le met en contact avec Philippe de Beauregard. Le chef de cabinet récupère la cassette audio enregistrée par Cédric Quéré et lui demande de faire preuve de discrétion, moyennant quoi il se livrera à une enquête interne. Quelques semaines plus tard, *Cédric Quéré est remboursé par Dominique Notto* mais décide de porter plainte, entraînant l'ouverture d'une enquête par André Viangali, procureur de la République.

RECEL DE PREUVE

Mardi 6 janvier, Philippe de Beauregard et Dominique Notto ont été entendus par les enquêteurs de la police judiciaire de Toulon. La principale accusée a affirmé ne pas connaître le plaignant même si son prénom figure à plusieurs reprises dans son agenda. *A fortiori,* elle a nié toute forme de corruption même si, dans la journée, une employée municipale se signalait aux enquêteurs en affirmant que la même personne avait tenté de lui escroquer 6 000 francs contre son emploi de femme de service.

Philippe de Beauregard a expliqué, pour sa part, que sa charge de travail ne lui permettait pas d'avoir connaissance d'affaires de ce type. Il *a précisé aux enquêteurs que*, dès le moment où Mme Notto avait procédé au remboursement des sommes indûment réclamées, il lui semblait que cette triste affaire était réglée. Pour le substitut Albert Levy, la conservation de la cassette audio *constituait un recel de preuve*, d'autant que le chef de cabinet n'avait pas jugé opportun d'engager une enquête administrative interne ou de réunir une commission disciplinaire.

Pour sa part, le maire Jean-Marie *Le Chevallier ne voit dans cette affaire* qu'une *« malice politicienne, un traquenard tendu par les adversaires du Front national à la veille des régionales. Quant à Mme Notto, je ne la connais pas et j'attends la décision de la justice pour savoir si les faits sont avérés et s'il convient alors de prendre des sanctions. En aucun cas je ne peux mettre en cause le sérieux et l'honnêteté de mon chef de cabinet. »* Cette analyse est partagée, avec quelques nuances préélectorales, par Eliane Guillet de la Brosse, adjointe FN *sans délégation* et bête noire de M. Le Chevallier. Pour elle, *« M. de Beauregard est encore jeune et a pu pécher par excès d'innocence. En tout état de cause, ce genre de mésaventure ne pourrait pas m'arriver. »* Quant à Cédric Quéré, il a depuis trouvé un emploi d'agent de sécurité au commissariat central de Toulon.

José Lenzini

Tirage du *Monde* daté mercredi 7 janvier : 500 568 exemplaires